

## NUCLÉAIRE

Sondage : les Français se méfient mais ne peuvent s'en passer p. 20

**SUPPLÉMENT**

Le Monde

**ÉCONOMIE**

Comment le PC chinois contrôle ses capitalistes

**EMPLOI**

## ENTREPRISES

Les Japonais découvrent les attraits de la Chine p. 19

## CLIMAT

Vers un changement majeur ? Point de vue et informations p. 18 et 26

## SANGATTE

Pourquoi les migrants refusent l'asile p. 11

## GOÛTS

Eloge de la caillette p. 28

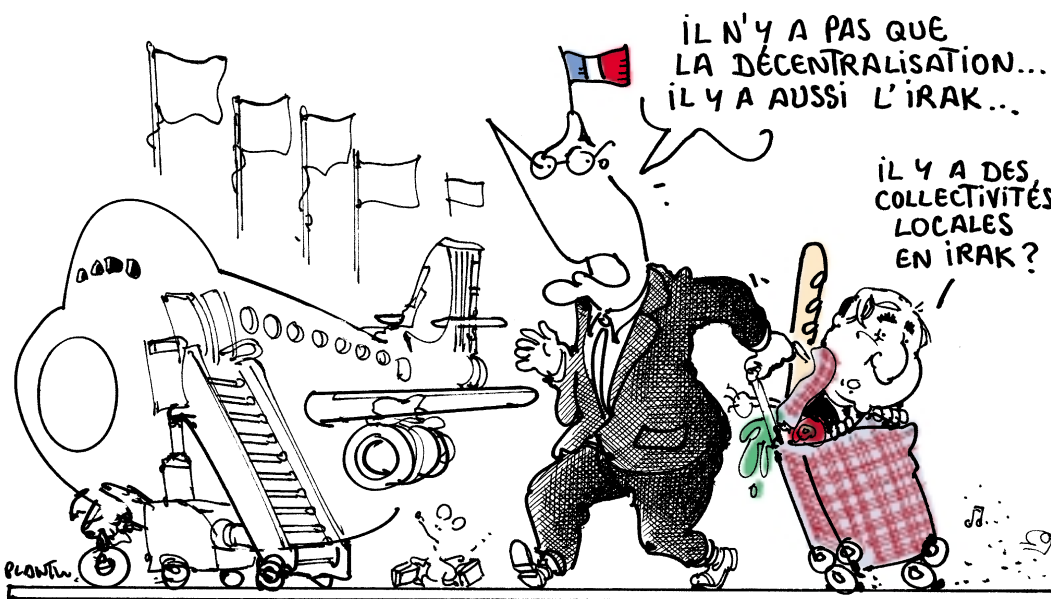
## PORTRAIT

Myung-Whun Chung, maestro p. 34

International.....	2	Entreprises.....	19
Union européenne...	6	Communication.....	22
France.....	7	Marchés.....	23
Société.....	9	Aujourd'hui.....	25
Régions.....	12	Météorologie.....	29
Carnet.....	13	Jeux.....	29
Abonnements.....	13	Culture.....	30
Horizons.....	14	Radio-Télévision.....	35

# Raffarin face aux dossiers sociaux

LE PREMIER ministre veut s'efforcer d'être présent sur tous les fronts. Soucieux de ne pas apparaître comme l'homme d'une seule réforme, celle de la décentralisation, Jean-Pierre Raffarin assure au Monde qu'il veut « passer le relais » à ses ministres « pour la mise en œuvre » de ce projet et s'investir dans d'autres domaines, à commencer par celui des retraites. Annonçant son intention de se « réorienter progressivement sur les dossiers sociaux », le chef du gouvernement avait indiqué, samedi 9 novembre, en marge des assises des libertés locales, qui se tenaient dans son fief de Poitou-Charentes, qu'il allait « laisser un peu plus le dossier de la décentralisation à Nicolas Sarkozy, Dominique Perben et Patrick Devedjian ». Six mois après son installation à Matignon, M. Raffarin cherche ainsi à échapper au piège d'une réforme constitutionnelle dont Jacques Chirac lui a dit qu'elle « ne parle pas directement aux Français » et qui a suscité une vive mise en garde du président (UMP) de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré.



Evouant « des incompréhensions et des méconnaissances », M. Raffarin concède que la décentralisation suppose « une action difficile » pour une « réforme de longue haleine ».

Le premier ministre entend « monter en ligne » sur d'autres sujets : outre la réforme des retraites, prévue pour 2003, il interviendra sur l'éducation et les questions européennes ; il a reçu l'accord de

M. Chirac pour se rendre seul en Allemagne et rencontrer le chancelier Schröder et s'affichera, le 17 novembre, jour du congrès de l'UMP, avec le premier ministre espagnol José María Aznar.

► Le premier ministre dit au « Monde » pourquoi il veut réorienter son action sur les retraites et l'éducation

► Il passe le relais à Nicolas Sarkozy, Dominique Perben et Patrick Devedjian sur la décentralisation

► Le Sénat cherche à remettre en cause la loi Jospin sur le logement social

Lire page 7  
le Sénat page 9  
et Pierre Georges page 36

## Irak : le plan de bataille américain

« SI L'ACTION militaire devient nécessaire, a déclaré George W. Bush, lundi 11 novembre, j'engagerai toute la force et la puissance militaires américaines, et nous vaincrons. » Selon le plan d'action du Pentagone divulgué par la presse, les unités engagées atteindraient 250 000 hommes ; les Etats-Unis et leurs alliés interviendraient dans le nord, l'ouest et le sud de l'Irak sans toucher Bagdad. Les bombardiers B1 et B2 auraient pour mission de rompre les communications entre le commandement et les forces armées adverses. Cette phase aérienne

serait suivie d'actions au sol visant à prendre le contrôle des bases militaires, des missiles Scud et des ressources chimiques et biologiques. 150 000 hommes seraient positionnés dans la région pour affronter éventuellement la Garde républicaine irakienne, estimée à 100 000 hommes. Mais l'objectif du plan est en fait de provoquer l'effondrement du régime dès la première phase de l'opération. A Bagdad, Oudai Saddam Hussein, fils aîné du président, a demandé, mardi, au Parlement d'accepter la résolution de l'ONU sur le désarmement.

► Une mobilisation de 250 000 hommes

► Offensive aérienne pour anéantir les communications

► Objectif : la chute rapide du régime

Lire page 2,  
Analyse et Débats pages 16 et 17

## CINÉMA

### David Cronenberg tisse la toile de la folie avec « Spider »



APRÈS plusieurs années en hôpital psychiatrique, le héros du film Spider, incarné par Ralph Fiennes, rejoue les traumatismes de son enfance et tend en travers de sa chambre les fils de son enfermement mental. Le réalisateur de Faux semblants (1988), Crash (1996) et de eXistenZ (2000), le Canadien David Cronenberg, continue son exploration des abîmes et ancre son cinéma fantastique dans une réalité terrifiante. Les autres sorties. Lire pages 30 à 33

## Le fameux « haka » des Blacks enseigné dans les écoles de Nouvelle-Zélande

### SYDNEY

de notre correspondant

Pour obtenir une bonne note, les petits Kiwis vont devoir bien tirer la langue à leur professeur tout en s'assurant de lui faire très peur en poussant des petits cris gutturaux. Le Kapa haka va devenir en effet une matière enseignée dans les écoles néo-zélandaises.

Cet art traditionnel maori comprend un ensemble de danses et de chansons dont le fameux « haka », pratiqué par l'équipe nationale de rugby, les All Blacks, avant chacun de leurs matchs (photo). L'initiative a soulevé un vif débat dans un pays pourtant très attaché à ses racines. « La musique, l'art et le théâtre sont des matières étudiées dans les écoles depuis des décennies », expliquait, dans les colonnes du quotidien The Australian, Bill Lennox, le porte-parole de



GERRY PENNY/AFP

l'Autorité des diplômes de Nouvelle-Zélande. Les étudiants peuvent être notés en jouant Beethoven, Shakespeare ou en faisant du ballet. Maintenant, ils pourront être jugés en chantant la waiata, et en dansant le poi et le haka. » Mais cette idée ne plaît pas à tout le monde. « Lamentable », se plaint Winston Peters, le leader du parti nationaliste New Zealand First, lui-même maori. C'est du politiquement correct qui vire à la

folie douce. « Le Kapa haka va être dénaturé, ajoute-t-il, en devenant une matière académique au même titre que les mathématiques ou l'anglais. »

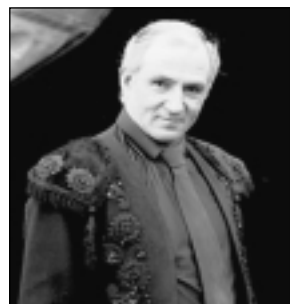
Le porte-parole pour les questions d'éducation du Parti national, aujourd'hui dans l'opposition, Nick Smith, partage cet avis. Cette initiative « est un exercice cynique visant à donner à plus d'étudiants un diplôme non pas en améliorant leur éducation mais en abaissant les standards, explique le député. Le Kapa haka est comparable aux chorales des écoles ou aux équipes sportives. Ces activités sont depuis longtemps acceptées dans les établissements, mais cela n'a aucun sens de les décrire comme faisant partie d'un cursus formel ».

Cette réforme scolaire devrait toutefois ravir plus d'un élève. Le nombre de jeunes Kiwis intéressés par l'art maori est en hausse constante. La compétition nationale de Kapa haka pour les collégiens a réuni au mois de septembre à Christchurch plus de 1 000 étudiants venant de 28 écoles. La prochaine édition de ce championnat, qui se tiendra à Palmerston North, pourrait être plus importante encore. De plus en plus de parents vont en effet encourager leurs enfants à apprendre à effrayer leurs enseignants. Que ne ferait-on pas pour gagner quelques points sur une moyenne générale ?

Frédéric Therin

## CIRQUE

### Grüss, une tribu en piste



L'HISTOIRE d'un clan et de son chef habités par le cirque, son chapiteau, sa piste ronde, ses acrobates et ses chevaux. Lire page 14

## POINT DE VUE

### Turquie et Europe : l'heure de vérité par Kemal Dervis

JUIN DERNIER, Istanbul. Plus de mille jeunes entrepreneurs européens sont réunis au Palais des congrès, qui surplombe le Bosphore. Dans mon discours d'introduction, je parle de la merveilleuse aventure de l'intégration européenne, à laquelle nous allons contribuer. Au premier rang, deux belles jeunes femmes, debout, se tiennent par la taille. L'une m'interrompt en lançant : « Je suis française et elle est allemande. Nous sommes ensemble et plus jamais nous ne ferons la guerre. » Je suis ému.

L'Europe, ce n'est pas seulement les directives de Bruxelles, si nécessaires soient-elles. Ce doit être aussi, et surtout, l'émotion créatrice

des peuples qui construisent le nouveau monde du XXI<sup>e</sup> siècle.

L'avenir dépassera toujours notre imagination. La paix reste menacée, la chute du mur de Berlin ne nous a malheureusement pas apporté la sécurité tant attendue. Construire l'Europe, c'est aussi construire l'avenir du monde. Serait-ce un monde où des superpuissances régionales essaieraient de reproduire à grande échelle l'Etat-nation du XIX<sup>e</sup> siècle, et ces Etats s'affronteraient-ils en s'appuyant sur des réflexes identitaires issus du Moyen Age et des guerres de religion ? Ou sera-ce un monde où l'intégration régionale permettra la coopération et la gestion de la mon-

dialisation au profit du bonheur humain ?

Istanbul, la Byzance et la Constantinople d'antan, capitale de l'Empire romain d'Orient puis de l'Empire ottoman, est redevenue, depuis la disparition du rideau de fer, la capitale économique et commerciale de l'Europe du Sud-Est. Dans les quartiers commerciaux se côtoient toutes les langues de la Méditerranée, du Caucase et des Balkans.

Lire la suite page 16

KEMAL DERVIS, ancien ministre turc de l'économie, est député (Parti républicain du peuple).

ANNE F. GARRÉTA

Pas un jour roman

**PRIX MEDICIS**

Grasset

M 00147 - 1113 - F - 1,20 €



# INTERNATIONAL

## LA CRISE IRAKIENNE

**LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN**, George Bush, a promis, lundi 11 novembre, d'engager « toute la force et la puissance militaires américaines » contre l'Irak au cas où une action deviendrait « nécessaire ». Le chef de la

Maison Blanche a voulu, par là, dissuader le président irakien de prendre pour de la **FAIBLESSE** l'exercice diplomatique auquel s'est livré Washington en passant par les Nations unies pour faire adopter ses

plans visant à désarmer son pays. Simultanément, l'administration américaine distille des confidences sur les plans d'attaque du **PENTAGONE**, qui mettraient en œuvre des moyens militaires très supé-

rieurs à ceux qui avaient été avancés au printemps. A Bagdad, le fils de Saddam Hussein, **OUDAÏ**, a appelé, mardi 12 novembre, le Parlement irakien à accepter les termes de la **RÉSOLUTION 1441** de l'ONU.

## George Bush organise ses plans d'attaque contre l'Irak

Par des fuites dans la presse, l'administration américaine lève le voile sur sa stratégie militaire contre le régime de Saddam Hussein au cas où le président irakien refuserait de se plier aux exigences de la résolution 1441 des Nations unies pour le désarmement de son pays

**WASHINGTON**  
de notre correspondant  
Saddam Hussein ne doit pas prendre la patience démontrée par les Etats-Unis, au long de huit semaines de négociations à l'ONU, pour un signe de faiblesse ou d'incertitude. George W. Bush l'a répété, lundi 11 novembre, dans un discours prononcé à la Maison Blanche pour le jour des anciens combattants. « Si l'action militaire devient nécessaire pour notre propre sécurité, a-t-il dit, j'engagerai toute la force et la puissance militaires américaines, et nous vaincrons. »

Ce propos s'appuie sur un plan d'action que le Pentagone a soumis à M. Bush et qui, depuis trois jours, est décrit dans la presse. Les journalistes ne sont pas dupes de la bonne volonté avec laquelle leurs interlocuteurs du ministère de la défense et de la présidence ont répondu à leurs questions. Certains mettent en garde leurs lecteurs contre une possible opération de désinformation, semblable à celle qui, en 1991, avait été montée pour faire croire aux dirigeants irakiens que les alliés préparaient un débarquement au Koweït, alors qu'ils allaient lancer une campagne aérienne.

En réalité, la fuite fait partie du plan, a expliqué, dimanche, le *Washington Post*. Il s'agit d'annoncer au monde arabe que, s'ils font la guerre, les Etats-Unis appliqueront une stratégie qui épargne les civils ; et de convaincre les militaires irakiens que les forces américaines auront les moyens de détruire toute résistance. Les unités employées atteindraient, en effet, 250 000 hommes, soit un effectif très supérieur aux chiffres de 50 000 à 75 000 avancés il y a six mois. « Ces chiffres étaient cités par des politiques, qui voulaient minimiser l'ampleur et les risques d'une guerre. Les militaires n'y ont jamais cru », explique Michael O'Hanlon, spécialiste de la défense à la Brookings Institution.

### ACTIONS AU SOL

Au printemps et au début de l'été, les généraux, jugeant déraisonnable l'idée d'une guerre rapide, ont demandé du temps et des moyens. Les 250 000 hommes - Américains et alliés - envisagés aujourd'hui correspondent aux évaluations du général Tommy Franks, chef du commandement central, appuyé par l'état-major interar-



KARIM SAHIB/AP

Le Parlement irakien, qui s'est réuni en session extraordinaire, lundi 11 novembre, à Bagdad, devait décider, mardi, de suivre ou non la recommandation de sa commission des affaires étrangères et arabes préconisant un rejet de la résolution « injuste » du Conseil de sécurité de l'ONU sur le désarmement de l'Irak.

mes, que préside le général Richard Myers. Ce n'est, toutefois, que le tiers des effectifs mobilisés par la coalition formée contre l'Irak en 1991.

Les Etats-Unis et leurs alliés agiraient dans le nord, l'ouest et le sud du pays, sans toucher Bagdad ni Tikrit, la ville natale de Saddam

Hussein, à 150 kilomètres de la capitale. Des bombardiers B1 et B2 largueraient une forte proportion de missiles guidés par satellite, afin de détruire des cibles et de rompre les communications entre le commandement et les forces armées. Cette phase aérienne, courte, serait suivie d'actions au sol, menées par des

troupes aéroportées américaines et britanniques, et destinées à prendre le contrôle des bases militaires, des missiles Scud et des ressources chimiques et biologiques. Les effectifs employés pour ces opérations seraient relativement limités, mais 150 000 hommes seraient en position, dans la région, pour affronter

la Garde républicaine, estimée à 100 000 hommes, et qui constitue le principal rempart du régime.

Le plan vise, en fait, à éviter cet affrontement, en provoquant l'effondrement du régime dès la première phase. Cependant, les planificateurs du Pentagone prévoient des moyens suffisamment importants pour venir à bout des forces irakiennes si elles décidaient de résister. « Ils ne veulent pas que Saddam croie qu'il peut s'en sortir », résume M. O'Hanlon, pour qui l'inspiration du plan fait songer davantage à l'opération de 1989 contre le général Noriega, dictateur du Panama, qu'à la guerre du Golfe.

Il se confirme que les forces armées feraient appel à 265 000 réservistes et gardes nationaux pour des missions relevant, principalement, de la sécurité du territoire. Certaines unités ont été informées d'une possible convocation en janvier. En outre, les préparatifs logistiques en direction du Proche-Orient s'intensifient, sans que l'ordre de marche ait été donné aux troupes elles-mêmes.

Patrick Jarreau

### « Un pistolet pointé sur la tête » du régime

« Cette résolution [la 1441] ne nous rapproche pas d'une guerre », a estimé, lundi 11 novembre, la conseillère pour la sécurité nationale du président Bush, Condoleezza Rice, dans une interview radiophonique, mais « nous devons maintenir un pistolet pointé vers la tête du régime irakien parce que c'est la seule façon d'arriver à le faire coopérer. »

Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a quant à lui déclaré qu'il serait « très dur pour les inspecteurs de trouver quelque chose » en Irak, rappelant que, par le passé, le régime de Bagdad avait dispersé ses armes illégales, les enterrant profondément, et avait fait mettre à mort ses concitoyens qui en avaient communiqué la localisation aux inspecteurs de l'ONU. - (AFP.)

## Le Parlement laisse à Saddam Hussein le soin d'accepter ou de refuser la résolution de l'ONU

**LE PARLEMENT** irakien devait rejeter, mardi 12 novembre, la résolution 1441 du Conseil de sécurité sur le désarmement de l'Irak, suivant ainsi la recommandation de sa commission des affaires étrangères et arabes, qui a proposé, lundi, de refuser « cette résolution injuste en se fiant à l'opinion du peuple irakien ». Cette recommandation a causé la surprise, notamment au Proche-Orient, où, dimanche, les ministres des affaires étrangères des pays de la Ligue arabe avaient appelé Bagdad à coopérer avec les inspecteurs de l'ONU. Ils avaient entendu le chef de la diplomatie irakienne, Naji Sabri, et estimé que Saddam Hussein accepterait probablement de rouvrir son pays aux inspecteurs de l'ONU. La prise de position de la commission a immédiatement entraîné une forte progression des cours du brut sur les marchés pétroliers.

Les 250 membres du Parlement irakien devaient voter mardi. Selon le président de

cette commission, Salem Al-Kobaissi, « il y a un fort soutien en faveur de la recommandation » de la commission. M. Al-Kobaissi a ajouté que sa commission « recommande également au président Saddam Hussein (...), qui jouit d'une sagesse et d'un courage réputé face au conflit, d'adopter l'action qu'il juge opportune » dans l'intérêt de l'Irak. Le Parlement devra soumettre ses conclusions au Conseil de commandement de la révolution (CCR), la plus haute instance dirigeante, présidée par Saddam Hussein.

### « PRÉAMBULE À LA GUERRE »

Le président du Parlement, Saadoun Hammadi, a expliqué que la recommandation de la Chambre exprimait les vues des Irakiens, mais qu'il appartient au commandement irakien de rendre son verdict. M. Hammadi a estimé que le texte de l'ONU était « une atteinte à la souveraineté du pays » et un

« préambule à la guerre ». « Ce qui est proposé, c'est le rejet de la résolution des Nations unies pour ses mauvaises intentions », a-t-il dit, ajoutant que, « dans le même temps, le Parlement autorisera les dirigeants à prendre toute mesure qu'ils jugeront appropriée pour défendre le pays. Le Parlement respectera la décision de la direction, quelle qu'elle soit ». A l'ouverture de la séance, il a accusé « les Etats-Unis d'avoir une nouvelle fois adopté une politique de force à l'égard des autres pays et l'administration [américaine] de s'être engagée sur la voie du mal ». Il l'a accusée de « leurrer » l'opinion internationale. « Cette résolution des Nations unies cherche un prétexte [à la guerre] et non pas une solution globale. Elle cherche à créer une crise plus qu'une coopération et ouvre la voie à une agression plus qu'à la paix », a poursuivi M. Hammadi.

Selon lui, la nouvelle résolution « est de mauvaise foi [car] elle ignore tout ce qui a été

fait [dans le domaine du désarmement] au cours de la précédente période de près de huit ans et nous ramène à la case départ ». Le dernier mot doit revenir à Saddam Hussein, qui a jusqu'au 15 novembre pour se décider. Dans un document remis à la Chambre, mardi matin, le fils aîné de Saddam Hussein, Oudaï, a demandé au Parlement d'accepter la résolution 1441. « Pour éloigner le spectre d'une guerre et mettre fin à la tension dans laquelle vit la région », l'Arabie saoudite a appelé, lundi soir, l'Irak à se conformer à la résolution. Des avions américains et britanniques ont bombardé, dimanche, des batteries de missiles anti-aériens dans la « zone d'exclusion aérienne » du sud de l'Irak. Il s'agit de la première frappe aérienne depuis l'adoption de la résolution 1441. A Bagdad, un porte-parole militaire a dit que des infrastructures civiles et de services collectifs avaient été attaquées. - (AFP, Reuters.)

**Ce qui bouge dans la société ...**  
6<sup>e</sup> édition

FRANCE, PORTRAIT SOCIAL

12 €  
248 pages  
Collection Références

Et aussi des dossiers originaux :  
• les vacances des Français,  
• les chiffres de la délinquance,  
• les voies de la réussite scolaire,  
• l'offre locale d'équipements et de services ...

En vente dans les librairies, à l'Insee et sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

INSEE

## L'islam radical s'est implanté dans l'est du Kurdistan irakien

Près de la frontière iranienne, des groupes extrémistes font régner une loi proche de celle des talibans

**SULEYMANIEH**  
(Kurdistan d'Irak)  
de notre envoyée spéciale  
La porte de la géologie s'ouvre. Une trentaine d'hommes, jeunes et bar-

### REPORTAGE

« Autrefois, cette région était un fief communiste. Que s'est-il passé ? »

bus, assis en tailleur à même le sol, lèvent les yeux sur les entrants. La prison, un bâtiment neuf, est située au cœur de Suleymanieh (500 000 habitants), la grande ville du sud-est du Kurdistan d'Irak, située à quelques heures de route de l'Iran. Gérée par l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani, l'une des deux principales factions kurdes, cette région pauvre et enclavée subit, bien plus que le Nord, l'influence de groupuscules extrémistes islamistes. « Nous avons ici, en détention provisoire, des droits communs et des islamistes. Ces derniers ne sont pas plus d'une centaine », explique le colonel Hassan Nori, des services de sécurité de l'UPK.

« Selam ! », lance-t-il à la cantonade. Les prisonniers se lèvent. On amène bientôt, dans le bureau du colonel, un jeune homme d'une vingtaine d'années à peine. Didar est un Kurde originaire d'Erbil, la capitale administrative, au nord-ouest. Il a été pris, il y a trois mois, alors qu'il cherchait à faire exploser,

au beau milieu d'un poste de contrôle de l'UPK, le gilet bourré de 5 kg de TNT qu'il portait sur lui.

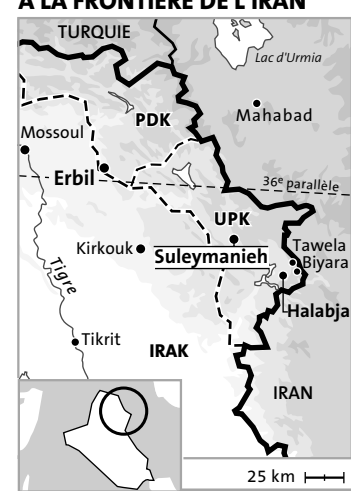
Le jeune homme raconte : « Je suis mécanicien de formation. J'étais sans travail. A la mosquée, à Erbil, j'ai rencontré un gars d'Ansar al-islam [les Partisans de l'islam, un groupuscule extrémiste islamiste implanté dans des villages à la frontière avec l'Iran] qui m'a invité à rejoindre Byara [l'un des villages]. Là-bas, Abu Abdullah [un chef] m'a donné ces explosifs pour « tuer le plus possible de cafres » [infidèles], m'a-t-il dit. Pour cette action, je devais aller au paradis, avec ses jardins, ses fontaines et ses 70 vierges. (...) Je regrette », murmure Didar.

Le colonel Nori explique : « Ces gamins sont très manipulables. Ils sont totalement frustrés. Pensez donc : ils ne voient jamais de jeunes filles, ne peuvent avoir de relations amoureuses avec elles. En fait, derrière tout cela, il y a un problème de sexe. (...) Cela n'enlève rien au danger représenté par ces extrémistes, surtout ceux de Biara et Tawela [des camps d'irréductibles, à la frontière iranienne], qui récupèrent des jeunes paumés et les forment au maniement des explosifs », poursuit le colonel.

### CAMPS IMPRENABLES

Dans une pièce attenante à son bureau, il montre, au sol, cinq gros sacs remplis de capsules métalliques ou de petits sachets cousus, remplis d'une substance explosive : « Du TNT que nos policiers ont saisi récemment aux postes de contrôle », explique-t-il. Le chef des services de sécurité de la ville, M. Serkaut, estime à 800 le nombre de combattants isla-

### LA FRONTIÈRE DE L'IRAN



mistes retranchés dans ces camps situés à la frontière iranienne. Avant septembre 2001, ils contrôlaient la région au sud de Suleymanieh, dont la ville d'Halabja. Mais en septembre 2001, les islamistes radicaux regroupés sous le nom de Jund al-islam (« Soldats de l'islam ») ont tendu une embuscade à des combattants de l'UPK. Ceux-ci ont perdu 40 hommes, retrouvés égorgés et mutilés. Depuis, l'UPK a repris le contrôle d'Halabja. Mais les extrémistes tiennent encore quelques poches de territoire où ils ont établi un ordre semblable à celui des talibans en Afghanistan. La sécurité locale soupçonne ce groupe (rebaptisé Ansar al-islam) d'avoir reçu des financements d'Abu Qutada, un idéologue salafiste (courant rigoriste de l'islam), d'origine palestinienne, récemment arrêté à Lon-

dres. « Parmi ceux d'Ansar al-islam, il y a des Kurdes mais aussi des Égyptiens, des Jordaniens et même des Irakiens », détaille M. Serkaut.

« Ces camps, situés dans des vallées encaissées à la frontière iranienne, sont impenables », rappelle M. Serkaut. Il réfute l'idée d'un soutien iranien à ces groupuscules : « Les Iraniens font ce qu'ils peuvent. Ils ont fait un geste positif en renouant Mala Krekar [le chef d'Ansar al-islam] vers les Pays-Bas, où il est détenu depuis. » D'autres groupuscules islamistes moins radicaux ont été intégrés dans l'administration locale et touchent des subventions. « Ils peuvent exister s'ils respectent le cadre légal », résume M. Serkaut.

Certains, comme ceux du « groupe d'Ali Abdulaziz », influents à Halabja, ont leur propre chaîne de télévision. Ces « salafistes pacifistes » refusent la violence, mais partagent les mêmes vues rigoristes que les extrémistes. Salim Warzer, qui dirige la chaîne des fondamentalistes d'Halabja, s'érige, par exemple, contre la pratique « non conforme à l'islam » - mais répandue dans cette région - qui consiste à prier sur les tombeaux de saints (cheikhs) : « C'est une concurrence faite à Dieu et puis la charia [loi coranique] ne le permet pas. » Un homme d'affaires kurde de Suleymanieh, rentré au pays après des années passées à Londres, n'en revient pas : « Que c'est-il passé ? Autrefois cette région était un fief de communistes purs et durs. D'où viennent ces courants d'un islam radical jusque-là inconnus de nous ? »

Marie Jégo

## INTERNATIONAL

## L'attaque du kibboutz Metzger pose la question du contrôle des groupes dissidents du Fatah

Le parti de Yasser Arafat tente de convaincre le Hamas de la nécessité d'une trêve

## JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les villes palestiniennes de Tulkarem et de Naplouse étaient dans la ligne de mire de l'armée israélienne, mardi 12 novembre, au lendemain de l'attaque meurtrière du kibboutz Metzger, dans le nord du pays, au cours de laquelle cinq Israéliens ont été tués, dont deux enfants de 4 et 5 ans. Dans la nuit de lundi à mardi, l'armée israélienne a pénétré à l'intérieur du camp de réfugiés de Tulkarem pour y détruire la maison du commanditaire présumé de l'attentat.

Le kibboutz Metzger jouxte la Ligne verte qui sépare Israël des territoires palestiniens. L'assaut a réussi à pénétrer à l'intérieur du village, dimanche soir, peu avant minuit. Il a tout d'abord ouvert le feu sur une femme, la tuant sur le coup, puis sur le responsable du kibboutz accouru sur place, lui aussi mortellement atteint. L'assaut a ensuite pénétré à l'intérieur d'une maison et tué une mère de famille et ses deux enfants, avant de prendre la fuite en dépit du dispositif immédiatement mis en place par les services de sécurité israéliens.

Cet attentat meurtrier est le premier auquel est confronté le gouvernement israélien depuis le départ des ministres travaillistes et l'arrivée de l'ancien chef d'état-major, Shaul Mofaz, et de l'ancien premier ministre, Benyamin Nétanyahou, aux postes de ministres

de la défense et des affaires étrangères.

Lors de la réunion du cabinet tenue symboliquement dans le kibboutz, lundi, M. Nétanyahou a demandé que l'option de l'expulsion du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, soit examinée, alors que les responsables des services de sécurité ne la considèrent toujours pas comme une prio-

tion à Gaza, où un enfant palestinien de 2 ans a été tué, lundi, par des tirs israéliens, selon des sources palestiniennes, était par ailleurs exclue.

L'attaque de Metzger, condamnée par M. Arafat, a constitué également une nouvelle épreuve pour une Autorité palestinienne accusée de double jeu. Alors que M. Arafat a multiplié, au cours des

important responsable militaire du Jihad islamique à Jénine. Même si, selon le Shin Bet, le service de sécurité intérieur israélien, les groupes militaires du Fatah agissent en groupes dissidents et se comportent désormais en « gangs locaux », selon l'expression rapportée par le quotidien *Haaretz*, mardi, l'attaque de Metzger relativise les efforts engagés officiellement par le nouveau ministre de l'intérieur palestinien, Hani Al-Hassan, pour mettre en terme aux attentats palestiniens en Israël.

De même, le bain de sang du kibboutz jette indirectement le doute sur le succès des réunions organisées depuis plusieurs jours au Caire, en Egypte, entre des responsables du Fatah et les représentants de la branche extérieure du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) au cours desquelles l'Autorité palestinienne assure vouloir convaincre le mouvement islamique de la pertinence d'une trêve pendant les semaines qui vont précéder les élections générales israéliennes.

Si le Fatah semble désormais incapable d'imposer sur le terrain les mots d'ordre de ses chefs de file, comment pourrait-il obtenir le moindre cessez-le-feu d'un partenaire qui s'en est toujours tenu, jusqu'à présent, à son propre agenda politique ?

Gilles Paris

## Les élections israéliennes fixées au 28 janvier

Le Parlement israélien a fixé au 28 janvier 2003 la date des élections législatives anticipées convoquées par le chef de l'Etat après la chute du gouvernement d'union nationale d'Ariel Sharon. Le scrutin sera précédé de primaires pour la désignation des candidats aux fonctions de chef du gouvernement des deux principales formations en lice. Le Parti travailliste et le Likoud désigneront respectivement leur chef de file les 19 et 28 novembre. Le premier ministre sortant devra affronter Benyamin Nétanyahou, qui a fait son entrée au gouvernement au poste de chef de la diplomatie, après la démission des cinq ministres travaillistes.

Du côté des travaillistes, Benyamin Ben Eliezer, ancien ministre de la défense, se verra opposer l'actuel maire de Haïfa, Amram Mitzna, et un ancien responsable syndical, Haim Ramon. Pour le moment, les élections générales palestiniennes sont toujours fixées au 20 janvier. Mais il est peu probable qu'elles aient lieu à la date prévue en raison de la réoccupation de la Cisjordanie. — (Reuters.)

rité. Selon la presse israélienne, le principe d'une réponse militaire « mesurée » a été adopté. Celle-ci reste cependant problématique compte tenu de l'important déploiement de l'armée israélienne effectué depuis le début de l'opération « Voie ferme » lancée en juin et qui est toujours en cours. L'hypothèse d'une opéra-

derniers mois, les interventions pour demander l'arrêt des attaques contre les civils israéliens, c'est un groupe se revendiquant du Fatah — le parti qu'il préside — les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, qui a revendiqué l'attaque de Metzger en riposte à « l'agression israélienne » et à l'assassinat, deux jours auparavant, d'un

## Attentat de Bali : l'enquête se rapproche d'Abou Bakar Baashir

Des proches du leader islamiste sont mis en cause dans la préparation de l'attaque terroriste de Kuta Beach

## BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le petit village de Tengullun, à deux heures de route de Surabaya, deuxième ville d'Indonésie, dans l'est de l'île de Java, est en pleine effusion. Lundi 11 novembre, des policiers y ont arrêté un ancien garde forestier, Komarudin, qui leur a montré une cache d'armes et de cassettes enterrées sous le lit d'une rivière à sec. La veille, ils y avaient interpellé Tafsir, chauffeur présumé d'Amrozi, dernier propriétaire du véhicule chargé d'explosifs utilisé dans l'attentat du 12 octobre à Bali. Amrozi a également acheté chez un commerçant de Surabaya, retrouvé et désormais détenu, le nitrate d'ammonium nécessaire à la confection des bombes.

Arrêté lui-même à son domicile début novembre, Amrozi était le mécanicien du village. Son atelier se trouve à côté d'Al-Islam, un pensionnat religieux fondé par l'un de ses trois frères et dirigé par Mohammed Zakaria, également sous les verrous. Amrozi a reconnu avoir suivi, voilà quatre ou cinq ans, en Malaisie, l'enseignement d'Abou Bakar Baashir, le prédicateur islamiste détenu à Djakarta que, pour la première fois, la police indonésienne a qualifié de « cofondateur » de la Jamaah Islamiyah, le réseau terroriste régional lié à Al-Qaïda.

Zakaria, aujourd'hui sous les verrous, est un ancien élève de l'école coranique qu'Abou Bakar Baashir dirige dans une banlieue de Solo, dans le centre de Java. Le vieux prédicateur a visité à plusieurs reprises Al-Islam, notamment à l'occa-

sion de cérémonies de promotion en juin 2001 et en juin 2002. Amrozi aurait été le chercher au moins une fois à Solo pour le conduire à Tengullun.

Le puzzle est loin d'être complet. Une dizaine d'individus sont encore recherchés, dont les trois frères — en fuite — d'Amrozi. Une grande partie des explosifs achetés par ce dernier n'aurait pas encore été retrouvée.

## CHANGEMENT DE TACTIQUE

Un Yéménite, qui aurait aidé à assembler la bombe, dont le détonateur a été le vibreur d'un téléphone portable, s'est évanoui dans la nature. Amrozi n'a impliqué directement dans l'attentat de Bali ni Abou Bakar Baashir ni Hambali, lequel, dans la clandestinité, est considéré comme l'opérateur en chef de la Jamaah Islamiyah. Mais l'attentat aurait été mis au point, voici plusieurs semaines, au cours de réunions à Solo avec des proches d'Abou Bakar Baashir. La « piste Amrozi » — ainsi qu'on l'appelle ici — semble donc bien porteuse.

L'attentat de Bali s'inscrit dans le cadre d'un changement de tactique qui a suivi l'échec des plans d'attaques de cibles dites « dures » — ambassades, installations militaires — provoqué par le démantèlement, fin 2001, de cellules de la Jamaah Islamiyah à Singapour et en Malaisie. Arrêté à Oman, en avril, et actuellement détenu à Guantanamo, un individu aurait affirmé avoir participé à une réunion, en janvier, dans le sud de la Thaïlande, au cours de laquel-

le Hambali aurait préconisé le choix de cibles « molles », tels les sites touristiques. C'est pourquoi, dès août, les Américains auraient mis en garde contre le risque d'attentats dans la région.

Arrêté le 19 octobre, Abou Bakar Baashir nie jusqu'à l'existence de la Jamaah Islamiyah, affirme n'avoir aucun lien avec des terroristes et refuse de répondre aux questions de la police. Mais un tribunal a rejeté, lundi, un recours de ses avocats contre le caractère illégal de sa détention et, avec l'accumulation des présomptions et des témoignages, l'état se resserre sérieusement autour du maître, même si ce dernier demeure, pour l'instant, seulement « suspect » non dans l'attaque de Bali mais dans des attentats vieux de deux ans.

L'enquête laisse penser qu'un père de famille tranquille — selon les voisins d'Amrozi — s'est retrouvé au centre d'une conspiration dont le financement aurait coûté moins de 10 000 euros et qui a été le fait d'amateurs et de professionnels unis par la haine de l'Amérique. Selon l'un de ses visiteurs, Abou Bakar Baashir a, le 31 octobre, proclamé « haram » (interdites) les relations diplomatiques avec Washington. A Tengullun, le chef du village ne sait plus que faire des pensionnaires d'Al-Islam venus d'Atjeh, des Moluques ou de Timor et qui se retrouvent sans encadrement. Tout cela est plutôt préoccupant.

Jean-Claude Pomonti

## L'Australie inquiète ses voisins musulmans du Sud-Est asiatique

## SYDNEY

de notre correspondant

Les relations entre l'Australie et ses voisins du Sud-Est asiatique sont en nette détérioration. Des perquisitions effectuées, fin octobre, à Sydney et à Perth, aux domiciles de sympathisants présumés de la Jamaah Islamiyah, le mouvement intégriste indonésien soupçonné d'avoir fomenté l'attentat du 12 octobre à Bali — qui a provoqué la mort de plus de 180 personnes dont de très nombreux Australiens — ont soulevé un vent de protestation dans la région, notamment en Indonésie et en Malaisie.

Les quatre familles musulmanes dont les résidences ont été fouillées par la police fédérale et les agents de l'Australian Security Intelligence Organisation (ASIO), les services de renseignement australiens) nient être impliquées dans toute activité terroriste. Jan Herbert, un Indonésien de 45 ans titulaire d'un permis de résidence permanent, reconnaît avoir assisté en Australie à trois conférences présidées par Abou Bakar Baashir (la plus récente de ces réunions remonterait à 1997), chef présumé de la Jamaah Isla-

miah, mais il affirme avoir tout ignoré de la préparation de l'attentat de Kuta Beach. Ces perquisitions n'ont été suivies d'aucune arrestation. « Ces opérations sont seulement dirigées contre des individus qui pourraient [savoir quelque chose] sur la Jamaah Islamiyah en Australie », s'est défendu Daryl Williams, ministre fédéral de la justice. Elles ne visent pas la communauté islamique. »

## MESSAGES INJURIEUX

Les principaux leaders musulmans en Australie s'estiment pourtant victimes de harcèlement depuis quelques semaines. Le Mouvement de la jeunesse islamique, qui diffuse deux fois par semaine sur Internet un magazine en arabe, *L'Appel de l'Islam*, reçoit depuis quelques jours un nombre élevé de messages injurieux. « Les relations raciales [dans ce pays] n'ont jamais été aussi mauvaises », a expliqué, dans le quotidien *The Australian*, Keysar Trad, porte-parole de l'association musulmane libanaise. *J'ai reçu des appels de gens me disant : "Vous et votre religion m'effrayez." Lorsque vous avez des personnes*

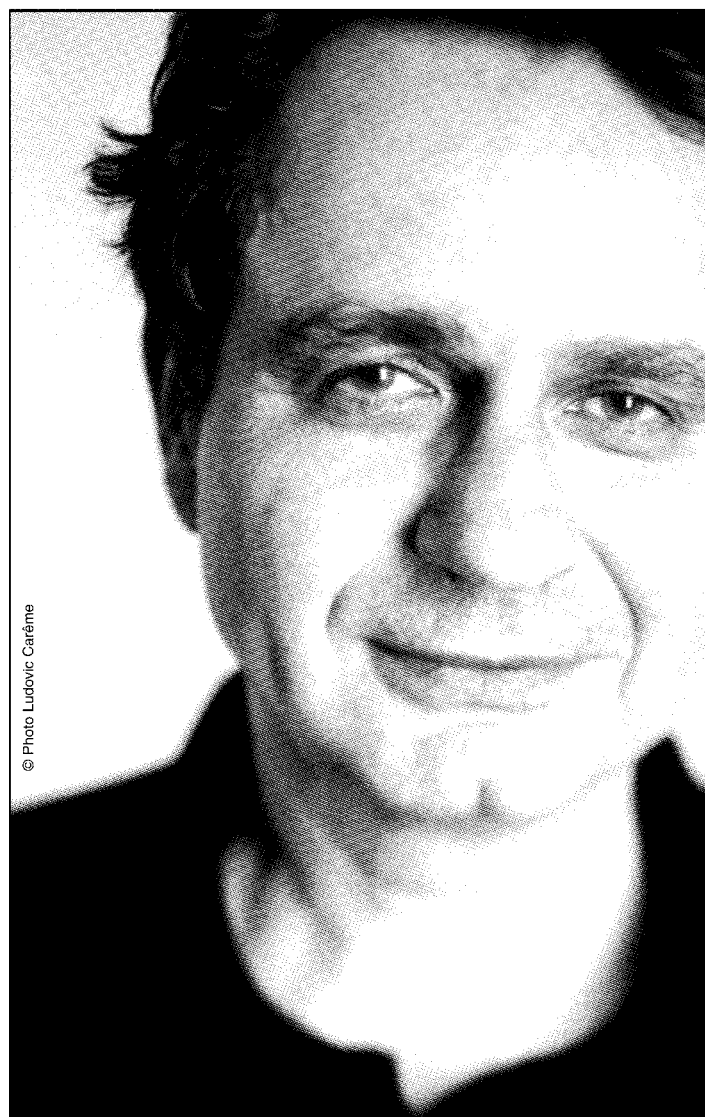
*apeurées qui n'entendent que des choses négatives à propos de l'Islam, l'hystérie prend le dessus et ces personnes ont peur de tous ceux qui ont une apparence islamique.* »

Cette évolution inquiète les dirigeants des principaux pays du Sud-Est asiatique. Lors d'un entretien avec plusieurs journalistes locaux, la présidente indonésienne, Megawati Sukarnoputri, a estimé que Canberra devrait montrer plus de retenue dans ses opérations antiterroristes et s'assurer que les ressortissants indonésiens vivant en Australie ne soient pas victimes de harcèlement. Malgré plusieurs mois d'une intense campagne de lobbying diplomatique, l'Australie a vu les leaders des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), réunis début novembre au Cambodge, lui refuser le statut de partenaire de dialogue permanent. L'opposition farouche de la Malaisie a, semble-t-il, fait échouer les pourparlers. Le premier ministre malaisien, le Dr Mahathir Mohamad, ne cesse de critiquer la politique australienne en matière de lutte contre le terrorisme. « L'Australie est un pays

particulièrement dangereux pour les musulmans en ce moment », a-t-il dit. Le premier ministre australien, John Howard, récuse cet avis. « Je veux dire aux Australiens de foi musulmane : vous êtes aussi protégés et vous êtes un élément aussi important pour notre pays que n'importe qui d'autre », a-t-il déclaré, jeudi 7 novembre. [L'Australie] est l'un des pays les plus sûrs au monde. »

M. Howard a affirmé que son pays conservait des relations « profondes et fortes » avec ses voisins. Certains observateurs ne partagent pas cette opinion. « Nombreux, en Asie, sont ceux qui considèrent que la décision de l'Australie de se rapprocher de plus en plus des Etats-Unis montre la volonté de Canberra de se détourner de ses plus proches voisins, explique un expert australien des pays du Sud-Est asiatique. Les membres de l'ASEAN commencent à considérer ce pays comme le représentant de l'Amérique en Asie. » Si cette évolution se confirme, les Australiens pourraient devenir une des cibles privilégiées des terroristes dans les mois à venir.

Frédéric Therin



© Photo Ludovic Carême

MORGAN SPORTÈS  
L'Insensé

« Morgan Sportès faisant œuvre de fiction à partir de sources très réelles, atteint son but en grand romancier. Il restitue sous tous ses aspects et dans sa dimension romanesque l'étonnant personnage que fut Sorge, espion. »

Edmonde CHARLES-ROUX - La Provence

« Des bas-fonds de Tokyo à ses gibets, voici une fresque hallucinée, grandiose et tragique, où l'auteur de L'Appât entraîne son lecteur dans une dérive chaotique. »

Nicolas d'ESTIENNE D'ORVES - Le Figaro Littéraire

« Il faut lire L'Insensé non seulement pour ce qu'il est, un excellent roman, mais pour ce qu'il manifeste, avec d'autres, des ambitions renouvelées des écrivains de notre temps. »

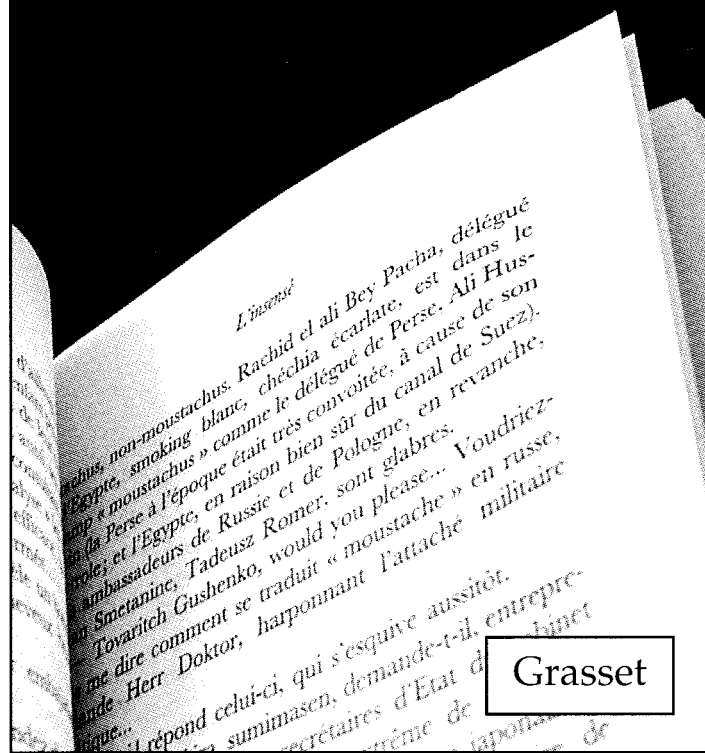
Daniel RONDEAU - L'Express

« Il y a du Consul de Malcolm Lowry dans le Sorge de Sportès, vivant ses fantasmagories au-dessous du volcan Fuji-Yama. »

Marc LAMBRON - Le Point

« Figures spectrales de sympathisants SS revues par Malevitch, chairs de femme extasiées comme dans une estampe de Hokusai... »

Jean-Luc DOUIN - Le Monde



Grasset



## Kofi Annan propose un modèle suisse pour mettre fin à la division de Chypre

Le secrétaire général de l'ONU espère que les élections turques et le sommet européen de Copenhague permettront aux négociations d'aboutir

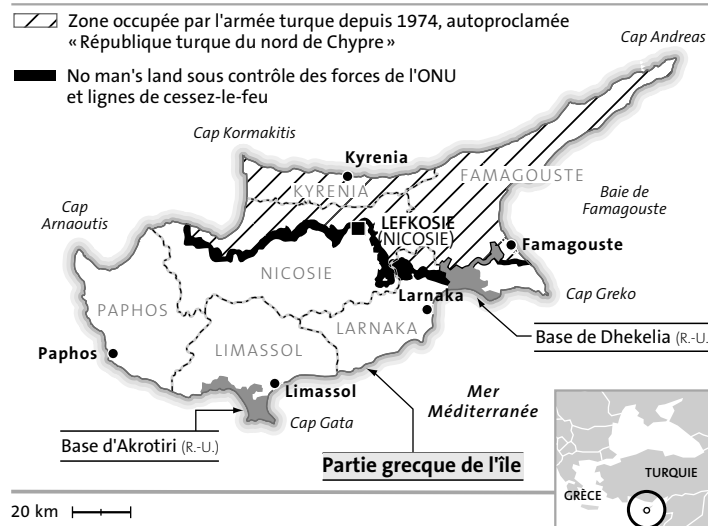
NEW YORK (Nations unies)  
de notre correspondante

Profitant d'un calendrier politique potentiellement favorable, Kofi Annan a présenté, lundi 11 novembre, au Conseil de sécurité de l'ONU, les grandes lignes d'un plan de règlement institutionnel pour l'île de Chypre (800 000 habitants), divisée depuis près de trente ans entre une minorité turque installée au nord sur 37 % du territoire et une majorité grecque de quelque 600 000 habitants vivant dans le sud. Ce plan propose un modèle « suisse » avec un Etat fédéral et deux cantons. Il a vocation à être soumis à référendum dans les deux parties de l'île.

Alors que la cohabitation entre les deux communautés pose problème depuis l'indépendance en 1960 et que plusieurs secrétaires généraux de l'ONU se sont déjà cassés les dents sur la question, Kofi Annan a vu s'ouvrir une fenêtre « d'opportunité » pour tenter d'accélérer les négociations qui ont repris en décembre 2001 sous l'égide de l'ONU après quatre ans d'interruption.

D'une part, la position d'Ankara pourrait s'assouplir après les élections en Turquie : c'est Bulent Ecevit, le premier ministre battu, qui avait déclenché l'« opération Atilla » de débarquement des troupes turques dans le nord de l'île en 1974. D'autre part, le sommet européen de Copenhague, le 12 décembre, pourrait faire office de date-buttoir : il doit confirmer l'adhésion de Chypre à l'Union européenne

### VINGT-HUIT ANNÉES DE PARTITION



Etats-Unis après avoir subi une opération à cœur ouvert. Une copie du plan a aussi été remise à la Grèce, à la Turquie, et au Royaume-Uni, l'ancienne puissance coloniale.

Devant le Conseil de sécurité, le secrétaire général n'a présenté qu'un document de dix pages, ne comportant pas la carte avec le tracé des frontières afin de laisser des espaces dans la négociation qu'il espère voir s'engager entre les dirigeants chypriotes grec et turc. « Je pense qu'ils comprennent que nous avons une occasion limitée d'aller de l'avant et qu'il y a un moment unique pour parvenir à une Chypre unie dans l'Union européenne », a-t-il souligné.

Un conseil présidentiel de six membres serait à la tête de l'Etat fédéral. La présidence et la vice-présidence seraient assurées par rotation tous les dix mois. Il ne pourrait pas y avoir plus de deux présidents successifs d'une même communauté. Les conseillers (ministres) chargés des affaires étrangères et des affaires européennes ne pourraient pas provenir de la même entité. Pendant une période de transition, le texte prévoit que les leaders des deux communautés seront « coprésidents de Chypre » pour trois ans.

La Cour suprême serait composée de neuf juges, trois de chaque « canton » et trois non chypriotes. Elle serait chargée de résoudre les conflits entre les deux entités. Une commission de réconciliation à la sud-africaine serait créée. Le plan accepte aussi le stationnement de troupes turques et grecques mais en nombre inférieur à 10 000 (le contingent turc est de 35 000 soldats), en vue d'une démilitarisation progressive. Un « ajustement territorial » est admis. Il devra être progressif, étalé sur trois ans. Selon des sources diplomatiques, la partie turque devrait céder de 7 % à 9 % de son territoire.

M. Annan a demandé aux parties chypriotes turque et grecque de réagir dans les sept jours. Interrogé par une chaîne de télévision turque, M. Denktash a indiqué qu'il allait considérer le plan « avec un esprit ouvert » mais qu'il serait « inacceptable de forcer des dizaines de milliers de nos compatriotes » à émigrer. A Athènes, le premier ministre grec Costas Simitis a estimé qu'il s'agissait d'un « jour très important pour Chypre et les Chypriotes ». M. Denktash n'a jamais caché que sa préférence allait à une formule à deux Etats indépendants liés par une confédération. Quant aux Chypriotes grecs, ils se sont jusqu'à présent opposés à une présidence tournante et à une formule qui ne serait pas basée sur une représentation proportionnelle à la population.

Corine Lesnes

### Avertissement de l'armée turque à l'UE

Le chef d'état-major de l'armée turque, le général Himi Ozkok, a déclaré le 10 novembre que l'Union européenne (UE) éviterait une éventuelle crise dans la région si elle abandonnait ses projets d'admettre rapidement l'île en son sein. S'exprimant à l'issue d'une visite aux Etats-Unis, le général Ozkok a indiqué qu'il avait demandé le soutien de Washington dans la résolution de la crise chypriote. Il a déclaré qu'il avait évoqué « les éventuelles conséquences négatives » qu'une adhésion de Chypre à un « moment inapproprié » pourrait avoir sur les efforts en vue de réunifier l'île.

« L'entrée simultanée dans l'UE de la Turquie et de Chypre résoudrait un certain nombre de crises éventuelles », a-t-il dit, tout en soulignant que Chypre « était indispensable à la sécurité de la Turquie ». L'Union européenne a fait savoir qu'elle accepterait l'adhésion du seul gouvernement chypriote grec reconnu par la communauté internationale en 2004, si une solution à la division de l'île n'était pas trouvée à temps. — (AFP)

en 2004. Bruxelles souhaiterait accueillir une île réconciliée mais, à défaut, elle signera l'accord d'adhésion avec la seule entité reconnue par la communauté internationale, la République de Chypre, scénario redouté par les Turcs.

### UN SEUL ETAT SOUVERAIN

Le plan de règlement préparé depuis des semaines par Alvaro de Soto, le représentant personnel de Kofi Annan — un document de 137 pages —, a donc été porté lundi au président chypriote grec Glafcos Cléridès, 83 ans, à Nicosie, et exactement au même moment, à New York, à un collaborateur du leader chypriote turc Rauf Denktash, 78 ans, en convalsance aux

Sur le plan institutionnel, le projet préconise un seul Etat souverain (« Common State »), représentant Chypre au plan international, mais composé de deux entités indépendantes (« Component States »), sur le modèle « de la Suisse, son gouvernement fédéral et ses cantons ». Les Etats « constituants » auraient leur propre Constitution et coordonneraient leurs politiques au travers d'accords de coopération « modelés sur l'exemple belge ». Par exemple, l'Etat « commun » remplirait les obligations de Chypre dans l'Union européenne. Mais les Etats « constituants » participeraient à l'élaboration des positions chypriotes par le biais de ces accords de coopération.

## L'autre reine Elisabeth et ses amours françaises

LONDRES

de notre correspondant

En ce temps-là, la reine d'Angleterre s'appelaient déjà Elisabeth, et les Français étaient déjà affublés du sobriquet peu flatteur de « grenouilles ». C'était il y a plus de quatre siècles. Les mœurs à la cour d'Albion étaient infiniment plus nobles qu'aujourd'hui. Alors que la maison Windsor est l'objet d'un stupéfiant déballeage depuis que l'ex-majordome de la princesse Diana, Paul Burrell, raconte à la presse tabloïd, et à la télévision, ce qu'était la vie quotidienne dans les palais de la Couronne ; alors que les journaux populaires s'arrachent à coups de gros chèques les confidences sulfureuses de l'ancien valet, le *Times* a choisi, lundi 11 novembre, de relater en bonne place la rafraîchissante histoire d'Elisabeth I<sup>re</sup>, de son amoureux français et de leur message.

### « MA PETITE GRENOUILLE »

La souveraine avait déjà 48 ans lorsque Francis, duc d'Alençon, futur duc d'Anjou, de plus de vingt ans son cadet, lui fit, pendant deux ans, une cour assidue. N'était-il pas l'un des plus beaux partis d'Europe, malgré son visage grêlé et ses jambes arquées ? Elisabeth le surnommait « Ma petite grenouille ». Celle qu'on appellera « la Reine vierge » — car elle n'aura pas d'enfants — était du genre allumeuse, courtisée par tous les princes.

Un jour de 1581, elle reçut une lettre de quatre pages signée du « maître de la garde-robe » du

duc, un certain Jean de Simier, que la reine avait baptisé « le Singe ». Cette lettre était écrite dans un français codé utilisant des lettres proches de l'alphabet grec. Mais un cœur transpercé d'une flèche dans l'en-tête ne laissait guère de doute sur son contenu.

Dans cette missive, l'émissaire du duc s'excuse auprès d'Elisabeth qu'elle ait pu être blessée par la rumeur — qui courait l'Europe — d'un prochain mariage entre son maître et la reine : « Oh, mon Dieu, Madame, comment ai-je pu être assez imprudent pour vous offenser ? J'aimerais plutôt tomber sur la pointe de mon épée ou avaler un verre de poison. » La souveraine avait pourtant songé sérieusement, dans le cadre de sa politique d'alliances, à épouser Francis, bien qu'il fût le fils cadet de la très catholique Catherine de Médicis. Dans les allées du royaume, on se divisa entre partisans et adversaires de cette union. Elisabeth alla même jusqu'à annoncer publiquement qu'elle épouserait le duc, avant de se dédire, en arguant que « ces pourparlers amoureux l'avaient entraînée trop loin ».

La lettre de Jean de Simier vient d'être exhumée des archives du manoir de Hatfield House, au nord de Londres, et traduite en anglais pour la première fois depuis que « la Reine vierge » la reçut et la déchiffra. Elle sera l'une des attractions d'une exposition consacrée à Elisabeth I<sup>re</sup>, en mai 2003, au Musée national maritime de Greenwich.

Jean-Pierre Langellier

## Réélue à la tête de la CDU, M<sup>me</sup> Merkel plaide pour un « parti citoyen »

La droite allemande espère prendre sa revanche aux élections régionales

HANOVRE

de notre envoyé spécial

Réunis à Hanovre le 11 novembre, près de deux mois après la défaite de la droite aux élections législatives, les congressistes du parti chrétien-démocrate ont réélu à leur tête la présidente sortante, Angela Merkel. Cette dernière, qui n'avait aucun adversaire, a obtenu 93,72 % des 818 suffrages exprimés ; 6,28 % des votants se sont prononcés contre sa candidature.

Ce vote sans surprise témoigne autant de l'emprise de M<sup>me</sup> Merkel sur son parti que de l'absence de concurrents susceptibles, pour le moment, de lui contester le poste. Les dauphins potentiels, dont Roland Koch, ministre-président du Land de Hesse (Francfort), ou Christian Wulff, étoile montante de la CDU en Basse-Saxe (Hanovre) — Land d'origine de Gerhard Schröder — doivent encore se faire les dents avant de pouvoir espérer postuler à la direction du parti, et, à terme, à la chancellerie. Après la défaite de la CDU, le 22 septembre, plusieurs responsables du parti conservateur, dont M<sup>me</sup> Merkel, avaient évoqué un débat d'orientation pour tirer les leçons de l'échec et jeter les bases d'une éventuelle rénovation. Dans un entretien accordé à un hebdomadaire de Hanovre, son second à la tête du groupe parlementaire, Friedrich Merz, avait, quant à lui, admis que des erreurs avaient été commises durant la campagne et qu'il convenait de les corriger, faute de quoi le parti connaîtrait d'autres échecs.

Une clairvoyance qui n'interdisait cependant pas la polémique, ce dont M<sup>me</sup> Merkel ne s'est guère privée. Au cours d'un discours de près d'une heure et demie, prononcé en ouverture du congrès sur un ton inhabituellement agressif, la présidente de la CDU s'est appliquée,

presque à contre-emploi, à régler ses comptes avec M. Schröder. Tout y est passé : l'incompétence économique et le dilettantisme politique de la coalition rouge-verte qui, selon elle, conduit à maintenir des millions de gens au chômage ; les manipulations de l'opinion et la démagogie antiguerre qui a permis au chancelier sortant de gagner à nouveau, in extremis, les élections ; l'absence de vision remplacée par une « administration de l'instant » ; la bureaucratie envahissante... « Jamais les gens n'ont été aussi trom-



« Jamais depuis la fin de la guerre [l'Allemagne] n'avait touché autant le fond »

ANGELA MERKEL

pés », a martelé M<sup>me</sup> Merkel, pour qui l'Allemagne serait aujourd'hui « économiquement, socialement et moralement à un niveau jamais atteint jusqu'ici ». « Jamais depuis la fin de la guerre nous n'avions touché autant le fond », a-t-elle encore lancé, à l'unisson de ses adhérents, pour qui l'avenir du pays est tout simplement en jeu.

M<sup>me</sup> Merkel a été nettement moins mordante dans la seconde partie de son discours, où elle a esquissé les axes de développement d'une CDU renouvelée qui, selon elle, doit désormais se voir en « parti citoyen », c'est-à-dire à l'écoute de tous, et non plus à l'écoute de ses seuls sympathisants. Derrière ces formules d'apparence anodines pointent en réalité de réelles divergences sur l'implantation du parti par la prise en compte de thèmes traditionnellement plus chers aux électeurs de la gauche, social-démocrate ou Verts, qu'aux conservateurs chrétiens. Mais cette promes-

se d'aggiornamento, énoncée tout de suite après la défaite, avait suscité une vive réaction dans certains cercles de la CDU et encore plus chez ses alliés bavarois de la CSU. Aussi M<sup>me</sup> Merkel a-t-elle fait preuve de prudence, lundi, assurant qu'elle ne désirait pas mettre à bas l'édifice idéologique du parti, mais seulement le rajeunir pour le rendre « plus brillant », c'est-à-dire plus attractif à ces électeurs de l'Est, des grandes villes et du Nord qui avaient boudé le candidat conservateur et président de la CSU, Edmund Stoiber.

Ce dernier est venu, lui aussi, à la tribune pour tirer la morale de l'histoire. A l'évidence, elle diffère de celle que tire son homologue de la CDU. Pas question, s'est-il écrié avec une vigueur de meeting électoral, de s'abîmer dans la contrition et inutile de « conduire des débats stratégiques douloureux ». Si la gauche a gagné, a continué M. Stoiber, qui semblait par moment animé d'une authentique hargne, elle le doit aux « mensonges » qu'elle a réussi à faire passer pour une vérité. Mais, a-t-il poursuivi, « les déçus de Schröder n'ont jamais été aussi nombreux. C'est à eux qu'il faut s'adresser, avec notre programme. C'est là que réside notre chance pour une nouvelle majorité en Allemagne ». Conclusion : on ne change rien et on se montre plus convaincant lors des prochaines joutes électorales.

Les premières auront lieu en février 2003, avec les élections régionales dans les Länder de Hesse et de Basse-Saxe. Puis viendront, en mai, celles de Brême et, à l'automne, on votera en Bavière. Mortifiée par une défaite qu'elle paraît n'avoir toujours pas digérée, la droite espère en faire autant d'occasions de revanche.

Georges Marion

## Le parfum de scandale qui entoure l'ex-vice-président du FDP pèse sur l'alliance avec les chrétiens-démocrates

BERLIN

de notre correspondant

En élisant à sa tête Guido Westerwelle, le vénérable Parti libéral (FDP) s'était donné, en mai 2001, un coup de jeune. Avocat à la quarantaine fringante, le nouveau président avait aussitôt désigné pour le second Jürgen Möllemann, parachutiste, ancien ministre et surtout président du parti dans l'importante fédération de Rhénanie du Nord-Westphalie. Tous deux se voulaient le symbole d'une équipe qui gagne : le premier tournait joliment ses discours, le second avait le talent des « coups » spectaculaires. A deux ils inventèrent un nouveau slogan électoral : « 18 », soit le score qu'ils fixèrent comme objectif au parti pour les élections générales de septembre 2002.

Dix-huit mois plus tard, le bilan est là : 7,4 % des suffrages seulement pour le FDP à ces élections, et une enquête judiciaire ouverte par le parquet de Düsseldorf contre son ex-vice-président, Jürgen Möllemann, soupçonné d'avoir enfreint la loi sur le financement des partis politiques. Les magistrats aimeraient notamment connaître l'origine des 840 000 euros qui ont financé l'impression et la distribution par la poste de 8,5 millions de tracts justifiant le vote pour le FDP par des attaques contre... le premier ministre israélien, Ariel Sharon, et le vice-président du Conseil central des juifs d'Allemagne, Michel Friedman.

En ce domaine M. Möllemann

n'est pas un novice. Au printemps, déjà, il avait déclenché une vive polémique en expliquant que M. Friedman, sa bête noire, était lui-même responsable de l'antisémitisme par son arrogance et l'appui qu'il apportait à la politique d'Ariel Sharon. La déclaration, interprétée comme une tentative de M. Möllemann de pêcher des voix en eaux troubles, avait fait scandale. M. Möllemann avait fini par s'excuser.

### FONDS DOUTEUX

Trois mois plus tard, il récidivait avec un nouveau tract. Rendue publique deux semaines avant le scrutin du 22 septembre, l'affaire a, à nouveau, suscité une levée de boucliers contre le FDP, qui lui attribue désormais son mauvais score. Chaque jour apporte de nouvelles révélations à une histoire qui comporte déjà de nombreux épisodes. Depuis les élections, M. Möllemann a dû démissionner de la vice-présidence du parti, puis de la présidence régionale. Mais cela ne suffit pas à faire taire les rumeurs sur l'origine des fonds qui ont permis l'impression et la distribution des tracts litigieux.

Dans sa dernière édition, l'hebdomadaire *Der Spiegel* révèle ainsi que M. Möllemann, président de l'Association germano-arabe, finance depuis plusieurs années son activité politique avec de l'argent venu du Liechtenstein et de Monaco. Le fisc, qui enquête, vérifie notamment si cet argent ne provient pas de commissions versées

pour accompagner la vente, en 1991, à l'Arabie saoudite, de trente-six blindés de type Fuchs. M. Möllemann, qui était à l'époque ministre de l'industrie du gouvernement Kohl, avait à priori défendu un marché que beaucoup de ses collègues désapprouvaient.

La direction du FDP, qui redoute un financement illégal susceptible d'éclabousser le parti et de le faire traîner en justice, envisage de porter plainte, et M. Westerwelle, de plus en plus critiqué pour avoir manqué de vigilance envers son second, exige maintenant sa démission du parti. S'il refuse, vient-il de menacer, il en sera exclu.

En tout état de cause, les ennuis du FDP ne faciliteront pas la tâche des chrétiens-sociaux de la CDU qui, au niveau national, voire régional, ne peuvent espérer obtenir de majorité parlementaire sans une alliance avec les libéraux. Un mauvais score de ces derniers, et la droite perdra, comme l'ont encore montré les élections législatives de septembre, où l'échec du FDP a fermé les portes de la chancellerie au candidat conservateur, Edmund Stoiber. Un mécanisme comparable pourra se reproduire, en février 2003, lors des élections au Landtag de Hesse, que dirige une coalition CDU-FDP, talonnée par une forte minorité rouge-verte.

Ce scénario explique sans doute pourquoi certains élus de droite caressent l'hypothèse d'une alliance avec les Verts permettant de surmonter la défaillance des libéraux. Certes, et en dépit d'expériences locales positives, l'affaire est loin d'être conclue. Mais, obstinés, les défenseurs de cette perspective ont fait leurs comptes : lors des dernières élections, les néoconservateurs du PDS se sont effondrés à l'Est, et seulement un tiers des voix qui les ont désertés s'est reporté sur le candidat de la droite. Les deux autres tiers ont rejoint les sociaux-démocrates.

Si le FDP ne surmonte pas ses difficultés, la CDU aura du souci à se faire lors des prochaines consultations électorales.

G.M.



## Finsbury

Chaussures de Luxe

**OFFRE EXCEPTIONNELLE**  
Valable du 14-10 au 16-11-2002

**2 paires = 285 €**

- ◆ 22, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
- ◆ 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ◆ 3, rue de Rivoli, 75004 Paris
- ◆ 112 bis, rue de Rennes, 75006 Paris
- ◆ 14, rue de Sèze, 75008 Paris

[www.finsbury-shoes.com](http://www.finsbury-shoes.com)



## 72 tornades aux Etats-Unis : 36 morts, selon le dernier bilan

WASHINGTON. Une série de tempêtes et de tornades ont frappé les Etats-Unis pendant le week-end du 9 novembre, faisant au moins 36 morts et 200 blessés et 150 disparus, selon le dernier bilan provisoire. Le Tennessee semble avoir été l'Etat le plus touché avec 17 morts confirmés et 60 blessés hospitalisés. On compte également 12 morts dans l'Alabama, 5 dans l'Ohio et 1 dans le Mississippi. De samedi soir à lundi matin, les services météorologiques nationaux ont recensé 72 tornades à travers 12 Etats. Il s'agit de la pire catastrophe régionale depuis les cyclones qui avaient ravagé le Kansas et l'Oklahoma en 1999. Ces intempéries violentes et inhabituelles pour la saison s'expliqueraient par l'arrivée d'un front froid en provenance du Canada et des plaines du Midwest (centre) se heurtant à un front chaud et humide venu du Golfe du Mexique. A l'exception de quelques comtés de Georgie (sud), le service de météorologie avait levé lundi soir la plupart des avis d'alerte. - (AFP, Reuters)



AFP/NEIL BRAKE

## Trois ministres suspendus pour pillages au Congo-Kinshasa

KINSHASA. Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, a suspendu, lundi 11 novembre, trois ministres mis en cause par un rapport de l'ONU sur le pillage des richesses du pays, a annoncé la télévision nationale à Kinshasa. Il s'agit du ministre de la sécurité et de l'ordre public, Mwenze Kongola, du ministre à la présidence, Augustin Katumba Mwanke, considéré comme l'un des très proches conseillers du président Kabila, et enfin du ministre du plan et de la reconstruction, Denis Kalume. Il y a trois semaines, tous trois avaient été désignés personnellement par les experts onusiens dans leur rapport.

Par ailleurs, le chef de l'Etat a annoncé la suspension de l'ambassadeur de RDC au Zimbabwe, celle du directeur de l'Agence nationale de renseignements (ANR) et enfin celle du président du comité de gestion de principale société minière d'Etat, la Minière de Bakawanga (Miba). - (AFP.)

## Le président du Conseil épiscopal latino-américain enlevé en Colombie

BOGOTA. Une personnalité très en vue de l'épiscopat catholique latino-américain a été enlevé, lundi 11 novembre près de Bogota. Il s'agit de Mgr Jorge Jimenez Carvajal, 60 ans, président du Celam (Conseil épiscopal latino-américain) et évêque de Zipaquirá (50 km au nord de la capitale). Il se rendait en voiture à San Antonio de Aguilera, une paroisse retirée de son diocèse, lorsque deux hommes armés ont obligé son véhicule à s'arrêter, avant de l'emmener avec le Père Desoderio Orjuela, curé de Pacho qui l'accompagnait, dans la montagne. Les kidnappeurs ont laissé le chauffeur en liberté, lui ordonnant de se taire, et lui promettant que les religieux seraient libérés quelques heures plus tard. Dans la soirée, le chauffeur a donné l'alerte.

Les autorités militaires ont immédiatement attribué cet enlèvement aux FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie). Les guérilleros exigent la libération de leurs camarades actuellement sous les verrous et font pression pour que l'Eglise se prononce en faveur d'un échange de prisonniers. Le cardinal Pedro Rubiano Saenz, archevêque de Bogota et primat de Colombie, a menacé d'excommunication les ravisseurs de Mgr Jimenez et du Père Orjuela. Depuis mars 2002, onze religieux ont été assassinés en Colombie, dont Mgr Isaias Duarte, archevêque de Cali. - (Corresp.)

## Appel de fonds pour des vaccins contre la méningite en Afrique

GENÈVE. Le Groupe international de coordination pour l'approvisionnement en vaccin méningococcique (GIC) a lancé, jeudi 7 novembre, un appel à la constitution de stocks d'urgence pour intervenir en cas d'épidémie de méningite en Afrique en 2003-2004. Au cours des dix dernières années, l'Afrique subsaharienne a connu des épidémies cycliques de méningites à méningocoque, qui ont touché 700 000 personnes, dont 33 000 en 2002. Dans 10 % des cas, la maladie a été mortelle et 10 à 15 % des survivants ont conservé des séquelles (arriération mentale, cécité, surdité...). De plus en plus souvent, l'agent infectieux responsable est un nouveau type de méningocoque, baptisé W135, qui provoque des flambées de grande ampleur. D'où la nécessité d'une réponse, en particulier par le biais de vaccinations en cas d'épidémie. Regroupant notamment la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-rouge, Médecins sans frontières, l'Organisation mondiale de la santé et l'Unicef, le GIC espère recueillir une somme de près de 10 millions d'euros.

### DÉPÊCHES

■ **ONU : les 146 pays signataires de la Convention** de l'ONU interdisant les armes biologiques se sont retrouvés, lundi à Genève, pour tenter de sortir de l'impasse les négociations sur un renforcement de cette Convention qui date de 1972. Il y a un an, la Conférence avait ajourné ses travaux sans décider de mesures contraignantes, les Etats-Unis s'étant opposés à toute inspection obligatoire et indépendante de leurs laboratoires de biotechnologie. - (AFP.)

■ **SUÈDE/RUSSIE : le gouvernement suédois a expulsé deux diplomates russes**, lundi 11 novembre, en représailles à une affaire d'espionnage industriel concernant le groupe suédois de télécommunications Ericsson. Cette mesure intervient après l'arrestation, la semaine dernière, de trois Suédois, un ancien employé d'Ericsson, soupçonné d'avoir livré des informations à la Russie, et deux complices présumés au sein de l'entreprise. Les fonctions des diplomates expulsés et leur rôle exact dans cette affaire n'ont pas été révélés par les autorités. Moscou a protesté contre cette décision. - (Corresp.)

■ **ALLEMAGNE/FRANCE. Le convoi nucléaire** le plus important à retourner en Allemagne, transportant 1 320 tonnes de déchets vitrifiés, a quitté lundi soir 11 novembre le terminal ferroviaire de l'usine Cogema de la Hague, à Valognes (Manche), pour Gorleben (Allemagne) où il est attendu à partir de mercredi. A Gorleben, des heurts ont opposé lundi manifestants et policiers. Deux policiers ont été légèrement blessés et plusieurs véhicules de police endommagés. - (AFP.)

# Slobodan Milosevic refuse d'être défendu par un avocat malgré une santé défaillante

Selon l'accusation, la répétition des suspensions de séance pour raison médicale tronque le procès

LA HAYE  
correspondance

Le procès de Slobodan Milosevic devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a de nouveau été suspendu, mardi 12 novembre, pour raison médicale. L'audience avait repris la veille après une dizaine de jours de suspension en raison « d'une très grande fatigue » de M. Milosevic. En réapparaissant devant la cour le 11 novembre, l'ex-homme fort de Belgrade avait de nouveau plaidé une demande de mise en libération conditionnelle, profitant du constant souci de la chambre de voir l'affaire rondement menée. Depuis le début du procès, les juges n'ont de cesse de limiter les parties dans leurs interrogatoires, fixant un calendrier précis à l'affaire.

Invité à se prononcer, M. Milosevic avait saisi au bond une proposition des amis de la cour (*amici curiae*), avocats désignés par la chambre pour veiller à l'équité de la procédure. « Ils ont, à très juste titre, souligné qu'il faudrait me remettre en liberté et me laisser suffisamment de temps pour me pencher sur ces 200 000 pages et ces milliers de cassettes », a asséné M. Milosevic avant

de préciser ne vouloir à aucun prix « [s']échapper ou interrompre cette bataille et ce procès monté de toutes pièces ».

Pour les amis de la cour, la mise en libération conditionnelle de l'accusé ne doit être considérée qu'en dernier recours. Maître Branko Tapuskovic a ainsi demandé aux juges de se concentrer essentiellement sur l'état de santé de l'accusé avant de se prononcer. La procureure générale du TPI, Carla del Ponte, souhaite, de son côté, qu'un nouvel examen médical approfondi soit réalisé. Le 26 juillet, la cour avait publié les conclusions d'un cardiologue selon lesquelles M. Milosevic souffrirait de « risques cardio-vasculaires importants ». Trois mois et demi plus tard, le dernier rapport - trois lignes laconiques - ne permet pas de savoir si les conditions de détention aggravent son état de santé.

Pour mener à bien l'affaire, dans des délais rapides et en tenant compte de la santé défaillante de M. Milosevic, la procureure propose une solution toute différente de celle des *amici curiae*. Depuis le démarrage de l'affaire, M<sup>me</sup> del Ponte propose qu'un des avocats amis de la cour, M. Tapuskovic ou le Britannique

Steven Kay, puisse être commis d'office pour la défense de l'accusé récalcitrant. Mais M. Milosevic fait de son refus une « question de principe » comme il l'assènera à nouveau aux trois juges, qualifiant la démarche du parquet « d'illégal, absurde et mal intentionnée ». Dans tous les cas de figure, la procureure refuse de voir à nouveau réduit le temps imparti pour la présentation de ses preuves. Les juges lui ont enjoint de terminer la présentation de ses arguments en mai 2003. M. Milosevic aura ensuite jusqu'à fin 2004, au moins, pour présenter sa défense.

### « RESPONSABILITÉ DE L'ACCUSÉ »

Dans un document à destination des juges, l'accusation considère que « ni la communauté internationale, ni le procureur ne peuvent accepter que ce procès soit tronqué, parce que l'accusé en refusant de bénéficier d'un avocat, a exacerbé ses problèmes de santé ». Le parquet estime que « l'accusé est présumé être considéré comme étant la principale cause des crimes (...) occasionnés par les trois guerres couvertes par les charges ». M<sup>me</sup> del Ponte souligne qu'au vu de l'importance de ce

procès, « le premier concernant un chef d'Etat » inculpé dans l'exercice de ses fonctions, l'accusation ne peut réduire plus sa présentation des faits. « Des restrictions excessives dans la présentation des preuves pourraient aboutir à ce que la chambre ait une vue déformée de la responsabilité de l'accusé », estime la procureure.

Outre la présentation des charges, les juges se sont inquiétés de la présentation des preuves à décharge par l'accusé. Tour à tour, les trois magistrats ont rappelé à l'accusé qu'il devra trouver des témoins, les interroger, les présenter à la cour. Le juge Robinson a souligné l'importance des moyens du procureur : « Jusqu'à présent, l'accusation a utilisé sept à huit substituts [du procureur] pour démontrer sa thèse », tentera le juge jamaïcain pour convaincre l'accusé de l'immensité de la tâche. Peine perdue. En attendant une décision de la chambre, le tribunal a repris l'audition du témoin protégé - un ancien membre des services secrets yougoslaves -, présenté à la barre sous le pseudonyme C36.

Stéphanie Maupas

Au mariage de sa fille, William Grant était très ému : ce jour-là, il eut l'idée de vieillir son whisky EN FÛTS DE BIÈRE ET DE VIN DE XÉRÈS.



# La Tchétchénie, grande oubliée du sommet UE-Russie

A Bruxelles, un accord a été trouvé entre Moscou et les Quinze sur l'enclave de Kaliningrad. La question tchétchène a été reléguée au chapitre de la lutte internationale contre le terrorisme

## La gestion du budget communautaire épinglée

BRUXELLES

de notre bureau européen

Chaque année, la présentation du rapport de la Cour des comptes européenne donne du grain à moudre aux eurosceptiques. Ils y voient immanquablement une dénonciation du gaspillage des deniers nationaux par les institutions communautaires. La récente présentation du rapport relatif à l'exercice budgétaire 2001 a donc déclenché les foudres des conservateurs britanniques et des Allemands de la CSU (Union chrétienne-sociale) qui siègent au Parlement européen.

Le président de la Cour, Juan Manuel Fabra Vallés, a annoncé aux députés qu'une fois de plus, les magistrats ne pouvaient leur donner l'assurance que les opérations retracées dans les comptes correspondent à des dépenses réelles, notamment pour ce qui concerne la politique agricole commune et les fonds structurels. Il a rappelé que ces crédits sont « gérés par les administrations nationales et régionales », ce qui relativise la responsabilité de la Commission.

La Cour constate à nouveau que les dépenses agricoles sont « affectées de manière significative par des erreurs dans les déclarations présentées par les exploitants ». Les bénéficiaires d'aides à la surface déclarent des superficies plus vastes que celles qu'ils cultivent réellement. Ceux qui touchent des « primes animales » déclarent des troupeaux plus importants, notamment aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. En Irlande du Nord, pendant la crise de la fièvre aphteuse, 103 exploitants ont demandé des primes pour un nombre plus élevé de moutons que ceux qui ont été réellement abattus. En Grèce et en Espagne, les producteurs d'huile d'olive ou de coton surévaluent leurs productions.

MODERNISER LE SYSTÈME

La Cour estime ainsi que le système comptable européen n'est pas fiable. Elle rappelle qu'elle dénonce depuis plusieurs années ses « insuffisances ». Elle estime que les mesures prises par la Commission, pour remplacer en 2005 la comptabilité de caisse (qui ne permet pas de distinguer les dépenses de fonctionnement des dépenses d'investissement, ou les paiements définitifs des acomptes), par une comptabilité d'exercice, ne suffisent pas à « combler les carences actuelles ». Elle réclame des actions « urgentes ».

Les députés eurosceptiques considèrent que la Cour donne implicitement raison à Marta Andreasen, l'ancienne chef comptable de la Commission, limogée cinq mois après son recrutement. Mme Andreasen était censée remplacer la comptabilité de caisse par la comptabilité d'exercice. Aussitôt en poste, elle avait publiquement déclaré que l'ensemble du système était défaillant et qu'il laissait même la porte ouverte à des « fraudes » - une accusation que la Cour ne prononce pas -.

La Commission l'a suspendue de ses fonctions. Les députés eurosceptiques assurent qu'elle a été injustement sanctionnée. D'autres s'interrogent sur les méthodes de recrutement de la Commission : Mme Andreasen avait été choisie par Michaela Schreyer, commissaire au budget, contre l'avis de plusieurs experts. Pour mettre fin à cette polémique, la Commission s'est résolue à respecter les recommandations de la Cour. Elle s'est engagée à présenter, avant la fin de l'année, un plan de modernisation du système comptable.

Rafaële Rivais

**ENM/EFB**

**PRÉPAREZ**

➤ Les 1<sup>er</sup> & 4<sup>ème</sup> CONCOURS

➤ PAR CORRESPONDANCE

**ISTH**

01 42 24 10 72  
www.isth-es.com

ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS PRIVÉS

BRUXELLES

de notre bureau européen

Le sommet entre l'Union européenne et la Russie s'est conclu, lundi 11 novembre, à Bruxelles, à la satisfaction des deux parties. D'abord parce qu'un accord a été scellé à propos du différend sur Kaliningrad, qui empoisonnait depuis longtemps la coopération bilatérale; ensuite parce que la situation des droits de l'homme en Tchétchénie n'a nullement constitué une pomme de discorde risquant de remettre en cause ce « partenariat stratégique » qui procure des avantages mutuels aux Russes et aux Européens.

Comme Moscou avait refusé que le communiqué final évoque la « question tchétchène », il a été jugé plus simple de s'en dispenser, quitte à faire l'impasse sur bien d'autres aspects de la coopération russo-européenne. Trois textes distincts ont toutefois été réalisés sur des sujets consensuels : l'un pour détailler l'accord sur Kaliningrad, le second explicitant un accord sur la lutte contre le terrorisme, le troisième pour rappeler des positions convenues sur la situation au Proche-Orient.

Au terme de ce sommet, le président Vladimir Poutine ne cachait pas sa satisfaction. Son objectif de banaliser le conflit en Tchétchénie dans le cadre de la lutte internationale contre le terrorisme, a été atteint. Et même peut-être au-delà de ses espérances.

Ainsi, lundi, à l'issue d'un entretien avec le secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson déclarait lors d'une conférence de presse : « Il devient de plus en plus clair que des éléments terroristes extérieurs sont impliqués dans l'insurrection en Tchétchénie », se donnant la peine de préciser que « la Russie a le droit d'affronter les violations de la loi et de l'ordre sur son territoire ».

L'INTERVENTION DANOISE

Européens et Russes sont prolixes pour souligner que « tous les actes terroristes sont criminels et injustifiables, quelles que soient leurs motivations, leurs formes et manifestations », et pour stigmatiser « la prise d'otages civils innocents [à Moscou], un acte de terrorisme lâche et criminel, qui ne peut être défendu ou justifié, quelle qu'en soit la cause ».

En revanche, pour les civils tchétchènes innocents, victimes de la répression militaire russe, le silence est général : ni Romano Prodi, président de la Commission européenne, ni Javier Solana, haut représentant de l'Union pour la politique étrangère et la sécurité commune (PESC) n'ont soufflé mot à ce sujet.

Seul le premier ministre danois, Anders Fogh Rasmussen, dont le pays préside l'Union européenne, s'est efforcé de tenir un discours équilibré, assurant, d'une part que « des négociations ou un compromis avec les terroristes ne sont pas une option acceptable », mais soulignant que la situation en Tchétchénie « ne peut pas être considérée



MAXIM MARMUR/AP

Au sommet UE-Russie, qui s'est tenu à Bruxelles lundi 11 novembre, Javier Solana, haut représentant de l'Union pour la politique extérieure et de sécurité (à gauche) et Romano Prodi, président de la Commission européenne (au centre) en discussion avec le président Vladimir Poutine.

seulement comme un problème de terrorisme ». « Une solution politique est la seule manière pour une paix durable. Les deux parties doivent respecter les droits de l'homme et ceux qui ne le font pas doivent être jugés sans délai », a-t-il insisté.

Les propos de M. Rasmussen étaient empreints d'une franchise inusitée, bien que le premier ministre danois souhaitât profiter de l'occasion pour raccommo-der une relation russo-danoise mise à mal par la tenue fin octobre à Copenhague d'un « Congrès mondial tchétchène », puis par les conditions

de l'arrestation et de la détention au Danemark, d'Akhmed Zakaev, représentant du président tchétchène Aslan Maskhadov. Le Danemark, a insisté M. Rasmussen, « veut maintenir des relations bilatérales fortes et mutuellement bénéfiques avec la Russie ».

C'est donc sans risque d'être contredit que Vladimir Poutine a expliqué que les combattants tchétchènes et leurs alliés veulent créer un califat séparant le nord du Caucase du territoire russe, puis « un califat à l'échelle du monde ». « Ils veulent tuer tous les non-musul-

mans. Si vous êtes chrétien, a insisté M. Poutine, vous êtes menacé ! »

« Nous ne sommes pas contre un processus politique, au contraire, a assuré le président russe, mais nous voulons considérer séparément la question du terrorisme et les questions politiques. »

ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT

Une telle approche est reflétée dans le communiqué commun sur la lutte contre le terrorisme. Celle-ci doit s'attaquer aux flux qui lui sont liés, comme le crime organisé transnational, les trafics de drogue et d'armes, le blanchiment d'argent et les transactions financières douteuses, ainsi que la contrebande d'armes ou de matériaux chimiques, biologiques et nucléaires. Pour le moment, cette coopération entre la Russie et les Quinze se traduit essentiellement par un échange d'informations et une coopération accrue entre services de sécurité, notamment dans le cadre d'un accord entre Europol et les autorités russes.

Les Quinze et la Russie attendent beaucoup des retombées de ce sommet. La Commission européenne vient d'accorder à la Russie le statut de « pays à économie de marché », une mesure qui va

Laurent Zecchini

## Des intellectuels dénoncent le « silence complice » de l'Europe

BRUXELLES

de notre bureau européen

Un mince soulagement a accueilli le résultat du sommet UE-Russie, lundi 11 novembre, dans une salle du Parlement européen, où plusieurs personnalités s'étaient réunies pour dénoncer le « silence complice » de l'Europe sur la guerre menée par les Russes en Tchétchénie. « Au moins, cette fois, le Conseil a eu le courage d'évoquer la question devant Vladimir Poutine », a noté l'eurodéputé belge Olivier Dupuis, membre du Parti radical qui, avec le groupe des Verts, était à l'origine de cette mobilisation. Mais quel résultat dérisoire au regard des attentes exprimées !

« Il faut que l'Europe impose à Poutine de négocier avec [le président tchétchène] Aslan Maskhadov », a répété le philosophe français André Glucksmann. Parce que « Maskhadov est le président légitimement élu de la population tchétchène, et non le terroriste que pré-

tend Poutine ». Parce que l'Europe, « qui s'est construite après un génocide, va avaler son bulletin de naissance si elle ne fait rien pour empêcher un autre génocide » ; et parce que « les musulmans modérés qui subissent sans arrêt viols et massacres risquent de se "benladéniser" comme en Afghanistan ». « En laissant faire, nous créons les conditions favorables à la folie terroriste, celle non pas des "fous de Dieu", mais des "fous de douleur" », a-t-il prévenu.

MANIFESTATION DEVANT LE CONSEIL

Le cinéaste Romain Goupil a qualifié la guerre en Tchétchénie de « laboratoire de la terreur » : « La Russie y utilise toutes les horreurs que le siècle a inventées, pour anéantir des peuples - orgues de Staline, bombes à fragmentation de la guerre du Vietnam, bombes à l'uranium appauvri de la guerre du Golfe ». En plus, a ajouté le cinéaste, « elle a mis au point trois inventions : les camps de filtration, où des offi-

ciers tiennent des registres comptables des prisonniers qu'ils vont pouvoir revendre à leurs familles, morts ou vivants ; les "fagots humains", pour ceux qui n'ont pas pu être vendus : on ficèle quelques hommes, des femmes et des enfants, et on les fait exploser à la grenade, pour que leur famille ne puisse même pas inhumer leurs corps ; et puis les "fosses aux loups", trous creusés où l'on enferme des Tchétchènes en attendant de les monnayer. »

Ces accusations ont été pudiquement confirmées par certains demandeurs d'asile arrivés à Anvers, après avoir échappé à des « opérations de nettoyage », monnayé leur sortie des « kommandantures » russes, et chèrement rétribué des passeurs. Ils sont venus crier « Poutine, assassin », près du Conseil européen, où ont manifesté environ deux cents personnes.

Rafaële Rivais

## La Lituanie revendique son rôle de garde-frontière de l'Union

Elle demande à intégrer l'espace Schengen malgré l'épineux problème de Kaliningrad

KYBARTAI (Lituanie)

de notre envoyé spécial

Ponctuel, le Kaliningrad-Moscou entre lentement en gare de Kybartai. Les wagons bleu et jaune s'immobilisent le long d'un quai enneigé quasi désert. Quatre gardes-frontières lituaniens montent à bord. Ils disposent d'une vingtaine de minutes pour contrôler les passagers du train, principal moyen de transport entre la Russie et son enclave de Kaliningrad, coincée entre la Lituanie, la Pologne et la mer Baltique.

Le travail s'effectue rapidement, les passagers étant exemptés de visa dans ce genre de trains, qui traversent la Lituanie sans s'arrêter. Dans les compartiments décorés de faux tapis persans et de fleurs jaunes artificielles, on sait qu'avec l'entrée de la République balte entrera dans l'Union européenne (UE), en 2004, les choses vont changer.

LES NOUVEAUX VISAS

Vilnius a d'ores et déjà annoncé qu'elle supprimerait, à partir de janvier 2003, les exemptions de visa dont bénéficient - outre les passagers des trains reliant Kaliningrad au reste de la Russie - le million d'habitants de cette enclave un peu plus grande que la Corse. Assise sur sa couchette, Nadejda lève les yeux au ciel. « Je risque de voyager moins souvent, ça sera trop cher », soupire cette femme d'officier russe qui, une fois par an, rend visite à ses vieux parents, retraités à Kaliningrad. La gratuité du « document de transit facilité », ce nouveau visa qui sera imposé aux Russes dès janvier, n'est en effet envisagée que pour les jeunes.

Et quels seront les critères d'attribution des futurs documents de voyage obligatoires pour transiter par la Lituanie ? Qui les décrètera,

pour quelle durée de validité et à quel prix ? Ces questions, personne, au poste-frontière de Kybartai, ne peut y répondre. Et pour cause, les négociations entre Moscou et l'UE, sous le regard vigilant de la Lituanie, n'ont débouché sur un accord que le 11 novembre.

Sur les 3 millions de personnes qui traversent chaque année la frontière de Kaliningrad, environ 70 % voyagent en train. Du côté russe, « ce sont des fonctionnaires, des retraités, des militaires en mission ou en permission, des gens qui vont rendre visite à leurs proches, ou

n'y rester que 30 jours maximum.

A Kybartai, principal point de passage vers l'ex-Königsberg allemand, la plupart des personnes rencontrées appréhendent le jour où le transit transfrontalier sera rendu plus compliqué par l'entrée de la Lituanie dans l'UE.

LA QUESTION DE L'IMMIGRATION

Aldona Merkevičienė, mariée à un Russe de l'enclave, s'inquiète du sort des familles mixtes. « On survit encore grâce au commerce frontalier, mais que va-t-on faire si le passage est restreint ? », s'interroge Volo-

### Un accord pour sauvegarder la liberté des Russes

L'accord sur Kaliningrad s'efforce de sauvegarder la liberté de circulation des citoyens russes entre le reste de la Russie et cette région, une fois que celle-ci sera enclavée au sein de l'Union européenne avec l'adhésion de la Pologne et de la Lituanie.

La souveraineté de la Lituanie devant être garantie, Vilnius aura le droit de contrôler les voyageurs qui traversent son territoire. A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2003, les Russes voyageant entre Kaliningrad et le reste de la Russie, devront donc être munis d'un « document de transit facilité » (FTD), soit un visa à entrées et sorties multiples qui ne dit pas son nom et qui pourra être gratuit pour les jeunes. Ce système devra être revu au plus tard en 2005. Jusqu'à la fin de 2004, les passeports internes russes seront suffisants pour obtenir un FTD. Au-delà, ils devront être remplacés par des passeports internationaux. Une décision pour lancer une étude de faisabilité pour une liaison de trains à grande vitesse entre Kaliningrad et le reste de la Russie sera prise en 2003. - (Corresp.)

des vacanciers », explique, à Vilnius, Algimantas Songaila, chef des gardes-frontières. Les hommes d'affaires russes préfèrent la voiture ou l'avion. Et puis il y a de nombreux Lituaniens, qui vont travailler dans la région de Kaliningrad - plus de 20 000, selon Vilnius - ou y acheter des cigarettes, de la vodka ou du carburant, vendus à très bon marché. Les Lituaniens sont exemptés de visas pour cette destination, à condition de

dia, menuisier de Kaliningrad. Sa réponse ne tarde pas à venir : « Ça va augmenter les petits trafics... »

Les autorités de Vilnius le reconnaissent. La contrebande et l'immigration clandestine sévissent, à des degrés divers, le long des 303 kilomètres de frontière avec Kaliningrad, ainsi qu'à celle avec la Biélorussie, qui sépare l'Etat balte de la Russie. Le chef du poste frontière de Kybartai, le commissaire Rimantas Cemnalinskis, s'attend à une

Antoine Jacob

**MÉDAILLE D'OR 2001**  
concours NF ameublement  
**DETAILLANT - GROSSISTE**  
**VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

**MIEUX QUE DES SOLDES**

**MATELAS • SOMMIERS**

Vente par téléphone possible  
fixes ou relevables - toutes dimensions.  
**SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI**  
**SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX**  
Garantie 5 et 10 ans

**CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC**  
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

**MOBECO**  
247, rue de Belleville - Paris 19<sup>ème</sup>  
148, av. de Malakoff - Paris 16<sup>ème</sup>  
50, avenue d'Italie - Paris 13<sup>ème</sup>  
**01.42.08.71.00 - 7 i/7**  
5500 m2 d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE



# FRANCE

## LE GOUVERNEMENT

Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a décidé de déléguer la suite du dossier de la décentralisation aux ministres **NICOLAS SARKOZY**, Patrick Devedjian et Dominique Perben. Une façon de ne pas porter

seul une réforme qui braque une partie de sa majorité et qui ne passionne pas les Français. « Jean-Pierre est assez fin politique pour voir qu'il n'a pas intérêt à apparaître comme le ministre des libertés locales »,

explique Dominique Bussereau. Le chef du gouvernement a désormais l'intention d'élargir son champ d'action aux **RETRAITES**, à l'éducation et aux affaires européennes. Les libéraux de sa majorité le pressent

d'engager au plus vite les réformes économiques et sociales. Pour l'historien des droites en France, **RENÉ RÉMOND**, le premier ministre devrait rapidement être « confronté aux impatiences de sa majorité ».

## Pourquoi Raffarin cherche à sortir du piège de la décentralisation

Soucieux de ne pas se laisser enfermer dans une réforme dont Jacques Chirac dit qu'elle « ne parle pas aux Français », le premier ministre entend élargir son champ d'action à l'Europe, à l'éducation ou aux retraites, pour lesquelles il entend évaluer « les limites à ne pas dépasser »

**LE PREMIER MINISTRE** est en quête de diversification. Après des mois d'efforts consacrés à la décentralisation, qu'il présentait comme son grand œuvre, Jean-Pierre Raffarin cherche désormais à se libérer d'un dossier devenu encombrant et réducteur : il veut apparaître sur d'autres fronts et le faire rapidement. Il l'a nettement indiqué, samedi 9 novembre, en marge des assises des libertés locales qui se tenaient au Futuroscope, près de son fief poitevin, en annonçant qu'il allait « laisser un peu plus le dossier de la décentralisation à Nicolas Sarkozy, Dominique Perben et Patrick Devedjian ». Lui-même souhaite se « réorienter progressivement sur les dossiers sociaux, notamment celui des retraites ».

Interrogé par *Le Monde*, dimanche soir, le chef du gouvernement a confirmé : « Mon travail consiste à initier la dynamique, avant de passer le relais aux ministres pour la mise en œuvre », a-t-il déclaré, tout en assurant qu'il resterait « présent sur tous les dossiers stratégiques » et qu'il ne faisait, en opérant ce virage, que « suivre à la lettre [son] discours de politique générale », prononcé le 3 juillet. Il concède toutefois avoir tenu compte des avis de ceux qui lui conseillaient de ne pas se laisser enfermer dans un dossier qui parle peu à l'opinion. « Je suis évidemment attentif aux différents messages qui me sont adressés », répond-il.

La première alerte est venue de Jacques Chirac. « Cette réforme [la décentralisation] mettra beaucoup de temps à porter ses fruits car elle ne parle pas directement aux Français », avait relevé le chef de l'Etat, lors du conseil des ministres du 16 octobre. Plusieurs ministres en conviennent : le chef du gouvernement n'a plus grand-chose à escompter, à court terme, dans cette affaire. Le garde des sceaux, Dominique Perben, reconnaît ainsi que le projet de loi constitutionnel qu'il devra présenter devant l'Assemblée, le 19 novembre, est « un texte qui ne parle pas, même aux par-

lementaires ». « Je crois, dit-il, que [M. Raffarin] pensait que la décentralisation le porterait davantage dans l'opinion. »

« Si le premier ministre est populaire, il est évident que ce n'est pas en raison de la décentralisation », reconnaît, pour sa part, le secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat, Henri Plagnol, en ajoutant que l'importance accordée par le premier ministre à ce sujet « éloigné des préoccupations de Français » est « un choix qui l'honore ». Sous-entendu : un choix qui pourrait aussi le desservir... « Jean-Pierre est assez fin politique pour voir qu'il n'a pas intérêt à apparaître comme le ministre des collectivités locales », note le secrétaire d'Etat aux transports, Dominique Bussereau.

### « INCOMPRÉHENSIONS »

Si elle est minimisée à Matignon, la violente mise en garde adressée le 31 octobre par le président de l'Assemblée, Jean-Louis Debré, a pu laisser penser au premier ministre qu'il risquait de cumuler des inconvénients en continuant de porter seul une réforme susceptible de



ALAIN JOCARD/AP

Jean-Pierre Raffarin et Nicolas Sarkozy, le 9 novembre, aux assises des libertés locales. En confiant la décentralisation à son ministre de l'intérieur, le premier ministre cherche à ne pas se laisser enfermer dans un dossier qui parle peu à l'opinion. « Cette réforme mettra du temps à porter ses fruits », l'avait prévenu Jacques Chirac.

semer le trouble dans la majorité. Evoquant « des incompréhensions et des méconnaissances », M. Raffarin concède que la décentralisation suppose une « action difficile » pour une « réforme de très longue haleine ».

Résultat : deux semaines après s'être déclaré prêt à engager sa responsabilité sur cette réforme (*Le Monde* du 2 novembre), M. Raffarin affiche son intention de s'en dégaier, pour élargir le champ de ses interventions. Il entend notamment

suivre de plus près les questions européennes, auxquelles il a consacré sa dernière intervention télévisée, le 29 octobre sur LCI. M. Chirac lui a donné son accord de principe pour qu'il se rende prochainement en Allemagne, afin d'y rencontrer,

seul, le chancelier Gerhard Schröder. M. Raffarin doit aussi participer au premier des forums régionaux organisés par la ministre déléguée aux affaires européennes, Noëlle Lenoir. Il doit en outre déjeuner, dimanche 17 novembre, avec le premier ministre espagnol, José-Maria Aznar, qui l'accompagnera au congrès de l'UMP.

Le chef du gouvernement, qui devait participer, mardi soir, à une réunion sur les nouvelles technologies, veut aussi « monter en ligne sur l'éducation » notamment à propos de l'enseignement professionnel, sujet d'une communication de Luc Ferry au prochain conseil des ministres. Et s'il doit présenter au député de l'UMP, mercredi matin, les grands axes de son projet de décentralisation, il assure que « d'autres sujets » seront abordés, à commencer par celui des retraites.

Pressé par une partie de la majorité impatiente de voir engager des réformes en matière économique et sociale, M. Raffarin indique qu'il se saisira personnellement de ce dossier, tout en précisant que le ministre des affaires sociales, François Fillon, reste le « maître d'ouvrage » de la réforme à venir.

Confirmant le calendrier annoncé, qui verra se succéder, au début de 2003, une « phase d'explication et de pédagogie », puis, en février, une « phase de concertation avec les partenaires sociaux » avant « la phase législative au printemps », le premier ministre estime que son travail consistera notamment à évaluer « les efforts que le pays est prêt à consentir » ainsi que « les limites à ne pas dépasser ».

« Une bonne réforme est une réforme qui choisit les paramètres que veulent les Français », ajoute-t-il, non sans ambiguïté : manière de signifier qu'il reste « à l'écoute », sans s'interdire, en cas de blocage, d'aller jusqu'au référendum ; mais cette fois, sur un sujet qui « parle » nettement aux Français.

J.-B. de M.

Jean-Baptiste de Montvalon

## Les libéraux posent leurs exigences sur les retraites

**SI D'AVENTURE** Jean-Pierre Raffarin était tenté de faire machine arrière, notamment sur la réforme des retraites, certains de ses « amis » s'empresseraient de le rappeler à l'ordre. Sans critiquer ouvertement la prudence manifestée jusqu'à présent par le premier ministre, les libéraux de l'UMP prennent date.

« Un gouvernement qui serait tenté de céder se verrait immédiatement poussé dans les reins par la majorité, qui n'a pas du tout l'intention de s'en laisser conter », affirme ainsi le député UMP de Paris, Claude Goasguen, qui assure que nombre de ses collègues partagent une « volonté d'iconoclastie ». « On aura des surprises dans cette Assemblée », prédit-il.

Sur le dossier emblématique des retraites, qui avait fait vaciller le gouvernement Juppé à l'automne 1995, certains sont désormais prêts, si nécessaire, à faire monter la pression. Tout en acceptant de créditer le gouvernement

d'une « volonté forte de régler le problème », François d'Aubert souligne qu'« il faut aller vite ». Chef de file des 39 députés « Réformateurs », Hervé Novelli (UMP) veut sans délai faire « entendre la voix du bon sens ». Pour l'ancien bras droit d'Alain Madelin, la future réforme des retraites devra s'articuler autour des principes d'« équité », de « transparence » et de « solidarité » – « solidarité, précise-t-il, envers les artisans, les commerçants et les agriculteurs, qui sont les sacrifiés de la retraite ». MM. d'Aubert et Novelli sont partisans de mettre en place un dispositif de fonds de pension, promis par Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle, mais qui a été reporté sine die par Matignon.

### DÉCALAGE

Pierre Lellouche est plus abrupt : « Si ça cogne, il faudra passer devant le peuple, car c'est lui qui paie », affirme le député UMP de Paris.

Se disant « scandalisé par le fait que quelqu'un qui est fonctionnaire peut, en plus, se payer une retraite complémentaire aux frais du contribuable », il évoque « la violation d'un principe fondamental de la République : l'équité ». « On va prendre les conservateurs à leur propre piège », affirme-t-il, en précisant que, par « conservateurs », il faut entendre « socialistes, communistes et syndicats de gauche ».

Le chef du gouvernement relativise ces impatiences, réfutant tout « décalage » entre sa méthode et l'état d'esprit d'une partie de sa majorité. « Les députés ont la mémoire des crises politiques, dont ils sont les premières victimes », confie M. Raffarin dans une allusion implicite aux déboires du gouvernement Juppé, qui s'étaient soldés par la dissolution manquée de 1997.

## René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques « Des impatiences vont ressurgir dans la majorité »

Comment situer le courant incarné par Jean-Pierre Raffarin dans votre ouvrage *Les droites en France* (Editions Louis Audibert) que vous êtes en train d'actualiser ?

Situer Jean-Pierre Raffarin n'est pas facile. Ce n'est pas un doctrinaire ni un idéologue mais un homme d'action, même s'il a des convictions assez fortes. Il n'a pas de culture d'Etat, n'est pas énarque et ne sort pas du moule de ceux pour qui l'Etat demeure la réalité principale. Il se définit avant tout par son expérience, son cheminement, son enracinement régional autant que par son appartenance politique. Je ne dirais pas que c'est un régionaliste – ce serait trop le situer idéologiquement. Je dirais plutôt que c'est un « régional ».

Depuis les lois de décentralisation, je pense qu'on en vient à une situation à l'américaine, avec deux profils d'hommes politiques. Les uns font une carrière nationale parisienne, les autres préféreront être des potentats locaux ; de la même façon qu'en Amérique, il y a les sénateurs et les gouverneurs. Jean-Pierre Raffarin fait nettement partie des « gouverneurs ». Que se passe-t-il le jour où le « grand régional » devient maître du pouvoir d'Etat ? A-t-il basculé du côté de l'Etat ? Là est l'inconnu.

Peut-on néanmoins le rattacher à une filiation idéologique ?

Il est d'abord giscardien et, évidemment, se rattache lointainement à la droite orléaniste. Mais il y a également une filiation qui s'enracine dans le Poitou-Charentes, qui va de Pierre Abelin [ancien député et maire (MRP) de Châtellerauld] à Jean-Pierre Raffarin en passant par René Monory. On

pourrait qualifier ce courant de « deuxième droite » : une droite libérale qui n'appartient pas au courant démocrate-chrétien.

Au-delà des convictions personnelles de Jean-Pierre Raffarin, je constate que lui non plus ne s'est jamais situé sur cette ligne-là. Quand l'UDF éclate, il se range sous la bannière de Démocratie libérale et pas chez François Bayrou. A l'intérieur de cette « deuxième droite », c'est la branche plus laïque. Quant à la filiation des premiers ministres dans laquelle on peut le ranger, c'est celle de Raymond Barre et d'Edouard Balladur.

Vous parlez de « deuxième droite » comme naguère il était question d'une « deuxième gauche » rocardienne. Faut-il aller jusqu'à évoquer, à propos de M. Raffarin, un « rocardisme de droite » ?

Lorsque Rocard affirmait qu'il y a à gauche deux cultures, la jacobine et la girondine, lui se situant clairement dans le second camp, cela n'a-t-il pas certains points communs avec Raffarin ?

Cela signifie-t-il qu'il soit fondamentalement en porte-à-faux avec le président de la République ?

Au contraire ! Depuis longtemps, Chirac s'éloigne de l'héritage du gaullisme. Un Raffarin ne pose pas de problème à ses convictions. En revanche, on ne devrait pas attendre longtemps avant de le voir entrer en conflit avec les vestiges de la droite autoritaire. De ce point de vue, la sortie de Jean-Louis Debré [sur l'« intégrisme décentralisateur » (*Le Monde* du 2 novembre)] est révélatrice.

La droite de M. Raffarin a rare-



AP

### ment été au pouvoir ?

Effectivement, cette droite ne s'est jamais sentie à l'aise dans la V<sup>e</sup> République où, pendant longtemps, elle n'a constitué qu'une force d'appoint. Les tiraillements entre les formations gaullistes et les républicains indépendants sont dans toutes les mémoires.

Un tel scénario peut-il, selon vous, se répéter dans la configuration actuelle ?

Inévitablement. Certes le noyau dur du gaullisme autoritaire et intrinsèque a éclaté. Mais sur le prisme politique, la droite de Jean-Pierre Raffarin ne représente pas grand-monde. Cela augure mal de l'évolution de cette majorité. Elle est trop nombreuse et le gouvernement risque d'en être affaibli. Des impatiences vont ressurgir. Il y en a déjà qui trouvent que l'on fait trop de cadeaux à la gauche et tous ces jeunes parlementaires me paraissent beaucoup plus à droite que Raffarin lui-même. Il risque de se retrouver dans la situation d'un Jacques Chaban-Delmas, sacrifié par Georges Pompidou à cette droite-là. Au moins peut-on s'at-

tendre à une fronde...

Malgré son pragmatisme affiché, les références du premier ministre à la philosophie libérale sont fréquentes : ne pensez-vous pas qu'elle constitue aujourd'hui ce qu'il y a de plus original dans l'évolution intellectuelle de la droite ?

Encore une fois, Jean-Pierre Raffarin n'est pas un doctrinaire. Mais il a probablement aussi besoin de disposer de références intellectuelles. De plus, il y a une conjonction entre son expérience de terrain et les références à toute une tradition de la philosophie politique française libérale.

Il faut tout de même rappeler qu'au lendemain de sa défaite de 1997, la droite s'est retrouvée dénuée et dépourvue de pensée. Elle se contentait de prendre le contre-pied de ce que faisait la gauche et avait une absence totale de projet et de réforme. Elle est sortie du revers électoral qu'elle a subi – de peu – totalement déstabilisée et traumatisée, se déchirant en querelles de personnes. La gauche s'engage aujourd'hui dans le même cycle.

A droite, on a cependant fini par prendre conscience de ce désarroi. On a rouvert des livres, relu des auteurs et tenté de redécouvrir des racines intellectuelles. Là, les gaullistes avaient peu à apporter alors que l'on trouve davantage dans la tradition du libéralisme parlementaire (Tocqueville, Benjamin Constant ou Raymond Aron), où effectivement certains noms peuvent servir de caution, voire de lettres de noblesse.

Propos recueillis par Nicolas Weill

## Le souci affiché du « pragmatisme »

« MON PARTI, c'est le PC ! » : c'est ainsi que Jean-Pierre Raffarin avait coutume de se situer lorsqu'il était président de la région... PC, c'est-à-dire Poitou-Charentes. Une pirouette qui servait à exprimer à la fois l'ancrage provincial du chantre de la « France d'en bas » et son refus de s'enfermer à l'intérieur des frontières politiques classiques.

M. Raffarin s'en est expliqué dans son ouvrage, *Pour une nouvelle gouvernance*, publié en janvier aux éditions L'Archipel. « D'une certaine manière, la décentralisation a dépolitisé les citoyens, qui demandent avant tout un enracinement », notait-il, en précisant : « Mon attachement est plus fort pour ma région que pour mon parti. » Très sévère pour ce parti, Démocratie libérale, dont il était vice-président mais qu'il qualifiait en privé de « parking », M. Raffarin n'était pas plus indulgent pour les autres formations politiques. « Progressivement, écrivait-il, les partis de masse sont devenus des partis de cadres. Aujourd'hui, ils ne sont plus que des écuries présidentielles. »

Notant que les lois sur le financement des partis aggravent cette tendance, M. Raffarin en concluait que « les partis ne sont plus des outils d'intérêt général : ils servent un intérêt particulier, et le premier d'entre eux, celui de leur direction nationale, et, dans une moindre mesure, celui des députés ».

Ce refus de se voir affublé d'une étiquette partisane s'est doublé, après sa nomination à Matignon, du souci d'afficher son « pragmatisme ». Lors de l'émission « 100 minutes pour convaincre »,

le 26 septembre, sur France 2, le premier ministre s'était contenté, au détour d'une réponse sur le sort qu'il convenait de réserver à Maurice Papon, de se situer comme « un libéral politique au sens de Tocqueville, pas au sens de l'hyperlibéralisme, mais au sens de ceux qui mettent le droit au-dessus de tout ». Quelques minutes plus tard, M. Raffarin refusait d'aller au-delà de cette vague « définition ».

## « Mon attachement est plus fort pour ma région que pour mon parti »

JEAN-PIERRE RAFFARIN

Invité à définir sa politique, le chef du gouvernement s'était borné à la qualifier de « moderne ». « On a toujours voulu opposer dans notre pays, par les idéologies, ceux qui étaient pour la solidarité et ceux qui étaient pour la responsabilité », a souligné M. Raffarin, avant d'ajouter : « Moi, je suis un pragmatique. »

En témoignait, selon lui, le fait qu'il avait décidé de proroger la prime pour l'emploi en faveur des ménages modestes, créée deux ans plus tôt par le gouvernement précédent. « Quand il y a des choses que je trouve bonnes dans le bilan de M. Jospin, je les prends », avait alors expliqué le chef du gouvernement.

J.-B. de M.



## Le Parti socialiste en quête de la « base populaire » qui lui a fait défaut aux dernières élections

Journées de mobilisation, création d'un « observatoire des luttes » : plusieurs initiatives sont prises pour défendre les salariés et répondre au discours de la droite sur la « valeur du travail »

A LA RECHERCHE des salariés du privé, le Parti socialiste se mobilise. Les résultats du 21 avril et des élections législatives l'ont convaincu que le partenaire communiste, exsangue, ne suffisait plus à capter les voix ouvrières et salariées, alors que le PS lui-même, plutôt centré sur les « classes moyennes », n'a jamais bénéficié d'une véritable assise populaire. Les critiques toujours acerbes sur les 35 heures, le « démantèlement » des lois sociales du gouvernement Jospin et, plus encore, le discours de la droite sur la « valorisation du travail » l'ont poussé à réagir.

Du moins, nombre de militants ont-ils fait part de leur frustration, sinon de leur colère, de devoir laisser le champ du salariat ainsi en friche. Une « journée de mobilisation » pour défendre les lois Aubry s'est donc tenue, samedi 9 novembre ; une table ronde sur la « société du travail » est prévue le 20 novembre, et, enfin, une « grande journée de l'emploi » devrait être organisée en présence de François Hollande, le 17 janvier 2003.

Un observatoire « des luttes » sera par ailleurs prochainement créé. Sur la base des informations recueillies par des cadres fédéraux, il devrait produire, tous les mois, un document de synthèse, et, tous les trimestres, un « rapport » sur les mouvements sociaux, les conflits du travail en cours et les licenciements. Des tracts appelant à la mobilisation ont aussi été imprimés pour être distribués sur les marchés et à la sortie des usines. « Ça ne va pas être simple ni facile », reconnaît Marie-Noëlle Liemann, secrétaire nationale aux entreprises, qui en a elle-même fait l'expérience, il y a peu, en se présentant aux portes du groupe Firestone. « J'en ai pris plein la tronche ! », s'exclame-t-elle.



REP/LA VOIX DU NORD

Marie-Noëlle Liemann, secrétaire nationale aux entreprises du Parti socialiste (ici à Béthune au mois de septembre), organisait, samedi 9 novembre, une « journée de mobilisation » sur les 35 heures. A ses yeux, le PS néglige d'occuper le champ de la défense du salariat : « On grimpe aux rideaux (...) sur le projet de loi Sarkozy sur la sécurité, et on reste plutôt silencieux sur les 35 heures révisées par la loi Fillon. »

mann, secrétaire nationale aux entreprises, qui en a elle-même fait l'expérience, il y a peu, en se présentant aux portes du groupe Firestone. « J'en ai pris plein la tronche ! », s'exclame-t-elle.

### « CATASTROPHISME »

« Nous devons redonner une base populaire au PS », souligne M<sup>me</sup> Liemann, qui ne cache pas son agacement : « Il y a un décalage : on grimpe aux rideaux, en apparence en tout cas, sur le projet de loi Sarkozy sur la sécurité, et on reste plutôt

silencieux sur les 35 heures révisées par la loi Fillon. »

Samedi, quelque 70 à 80 militants – des salariés du privé et des syndicalistes FO, CFDT, CFTC ou CGT – s'étaient donc réunis rue de Solferino, au siège du Parti socialiste, pour débattre de la façon de défendre les lois Aubry. Parmi les participants figuraient Gérard Filoche, inspecteur du travail, membre de la Gauche socialiste restée fidèle à Julien Dray, ou bien encore des représentants du club Utopia. « Le travail comme idéal de société,

c'est se résigner à la situation actuelle », expliquait, en marge de la réunion, Vincent Bernard, son délégué général. Il ne doit pas être le seul facteur d'accès aux revenus ou à la protection sociale. Nous voulons aller plus loin, vers la semaine de quatre jours. En tout cas, on demande, si la gauche revient au pouvoir, l'engagement d'abroger la loi Fillon. »

Selon les militants présents, les 35 heures, en dépit de quelques « défauts », doivent être défendues. « Même le fabiusien de base ne remet pas en cause le principe même des lois, ironisait M<sup>me</sup> Liemann. L'impression que les socialistes ne décrivaient pas la réalité des salariés a servi le « catastrophisme » véhiculé autour des 35 heures. » « Ce n'est pas le socialisme de production à la sauce Strauss-Kahn qui va arranger les choses », tempérait de son côté Christine, jeune militante parisienne.

Il reste que le PS s'avance sur le terrain de la droite, en développant un discours sur la « valeur du travail ». Ce thème figurait déjà en bonne place dans l'intervention de Martine Aubry lors de son récent déplacement en Saône-et-Loire (Le Monde du 7 novembre). L'ancienne ministre de l'emploi avait alors mis l'accent sur la défense des bas salaires et la lutte contre la précarité. « Nous devons valoriser le travail, mais surtout le travailleur », a déclaré M<sup>me</sup> Liemann. Ce que fait le gouvernement Raffarin sur le smic, en bloquant les bas salaires, c'est l'antonomie de la valorisation du travail. »

Isabelle Mandraud

## Bertrand Delanoë a effectué son retour public à l'occasion des cérémonies du 11-Novembre

Le 18, le maire (PS) assistera au Conseil de Paris

IL EST ARRIVÉ à 9 h 45 sur les Champs-Élysées et il a déposé une gerbe, en hommage aux étudiants morts sur le front. Après cinq semaines d'absence, le maire (PS) de Paris, Bertrand Delanoë, a effectué son retour, lundi 11-Novembre, à l'occasion des cérémonies commémoratives de l'armistice de 1918. Dans la plus grande discrétion, puisque personne, hormis ses proches, n'avait été mis dans la confidence, et devant les seules caméras de télévision présentes pour filmer le traditionnel défilé.

« Je vais beaucoup mieux », a déclaré M. Delanoë après avoir été salué par Jacques Chirac, qui l'a trouvé « tout à fait vaillant ». « Simplement, a ajouté le maire de Paris, il faut que je reprenne progressivement mes activités. »

M. Delanoë, qui était en convalescence au Pays basque depuis le 17 octobre, avait été grièvement blessé, dans la nuit du 5 au 6 octobre. Un homme âgé de 39 ans, Azeddine Berkane, l'avait frappé à l'abdomen, dans un salon de l'Hôtel de Ville, ouvert au public à l'occasion de la manifestation culturelle Nuit blanche. L'agresseur a été mis en examen, le 7 octobre, pour « tentative d'assassinat ». Transporté à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, le maire de Paris avait subi une intervention chirurgicale de trois heu-

res, avant d'être admis dans l'unité de réanimation du service de chirurgie générale et digestive de l'établissement. Dans un communiqué publié, le 9 octobre, les chirurgiens Fabrice Ménégau et Jean-Paul Chigot avaient insisté sur la gravité de ses blessures, qui auraient pu être mortelles si la lame avait touché une artère abdominale.

### AGENDA « ALLÉGÉ »

Impatient de revenir aux commandes de l'Hôtel de Ville, M. Delanoë devrait reprendre ses activités avec un agenda « allégé ». De retour dans son bureau mardi matin, il a réuni ses proches collaborateurs, comme il le fait ordinairement chaque début de semaine. Le maire de Paris pourrait, par ailleurs, participer, jeudi 14 novembre, à l'ouverture des états généraux de la vie étudiante, organisés sur le parvis de la mairie. Il pourrait aussi animer un ou plusieurs comptes rendus de mandat dans les arrondissements, un exercice qu'il affectionne mais qu'il a été contraint d'abandonner à sa première adjointe, Anne Hidalgo. Enfin, M. Delanoë effectuera sa véritable rentrée politique à l'occasion du prochain Conseil de Paris, le 18 novembre.

Christine Garin

## Christine Boutin veut militer au sein de l'UMP contre l'avortement

CHRISTINE BOUTIN aime surprendre. Tandis que les libéraux et des centristes ont choisi de se fondre dans le parti majoritaire, la députée (UMP) des Yvelines lance son propre parti, mais en ayant négocié un statut de « personne morale associée » avec la formation présidée par Alain Juppé. L'ancienne candidate à l'élection présidentielle a réuni, dimanche 10 novembre à Paris, le premier conseil national de son Forum des républicains sociaux, afin d'en adopter les statuts et d'en élire le bureau.

Créé en mars 2001, le Forum a servi de structure financière pendant la campagne présidentielle. Il devait servir ensuite de tremplin pour des candidats aux législatives. Mais il y a eu la surprise créée par Jean-Marie Le Pen le 21 avril, qui a entraîné la décision de M<sup>me</sup> Boutin de se rapprocher de l'UMP. Ce n'est qu'en octobre que cette opposante au pacs, à l'avortement mais aussi à la peine de mort, a décidé de faire vivre le Forum en lançant une campagne d'adhésion et en signant, le 9 octobre, un contrat avec l'UMP.

Selon M<sup>me</sup> Boutin, le parti compte aujourd'hui 2 017 adhérents et

espère en compter 5 000 d'ici au mois de mars 2003. « Si nous étions entrés sans identité à l'intérieur de l'UMP, nous n'aurions pu exister », a expliqué, dimanche, M<sup>me</sup> Boutin aux quelque 250 personnes réunies pour l'occasion, avant de les inviter à être des « guetteurs, des veilleurs » pour que soient respectés les cinq points suivants, qui fondent le programme du Forum : « respect de la personne humaine de sa conception à sa mort naturelle avec une protection des plus faibles » ; « maintien de l'ordre public et sécurité des personnes » ; « promotion de l'initiative et de la liberté personnelles » ; « exercice effectif de la solidarité et du soutien à la famille » ; « sauvegarde de l'identité de la France et de son rayonnement en Europe et dans le monde ».

Son initiative a reçu la bénédiction de Jacques Chirac, qui a adressé ses vœux au Forum des républicains sociaux (Le Monde du 12 novembre), ainsi que celle du gouvernement, qui avait délégué à ce premier conseil national son porte-parole, Jean-François Copé.

Christiane Chombeau

## La CFTC se pose en syndicat « constructif »

Le 48<sup>e</sup> congrès de la confédération chrétienne, réuni à Toulouse, élira une nouvelle direction

QUELLE peut être la place d'un syndicat chrétien dans une société déconsecrante ? Et comment défendre ses valeurs, traditionnelles, en restant dans le siècle ? Ces questions taraudent les militants de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), avec une acuité particulière, depuis que la scission de 1964 a donné naissance à la CFDT. Elles seront au cœur du 48<sup>e</sup> congrès confédéral. Ouvert, mardi 12 novembre à Toulouse, ce rendez-vous statutaire, organisé tous les trois ans, sera marqué par

le changement attendu de l'équipe dirigeante. Après plus de dix ans dans l'équipe dirigeante et trois mandats de président, Alain Deleu cédera sa place, cette semaine, à Jacques Voisin.

Homme du Nord, comme lui, et l'un des militants les plus populaires de la CFTC, M. Voisin sera assisté de l'actuel secrétaire général, l'Alsacien Jacky Dintinger. Eprouvée, ces dernières années, par de sérieuses dissensions internes, la direction de la centrale syndicale affiche plus que jamais son attachement à

une certaine collégialité. La CFTC, qui se veut l'héritière du Syndicat des employés du commerce et de l'industrie créé en 1887, est la quatrième centrale syndicale française et, probablement, l'une des plus fragiles. D'inspiration chrétienne, elle a perdu ses marques dans une société qui n'a cessé, au fil des années, de se laïciser. Parallèlement, elle a subi de plein fouet, comme d'autres organisations syndicales, les effets de la disparition d'industries traditionnelles (métallurgie, mines, etc.) dans lesquelles elle était bien implantée.

Au congrès de Dijon, il y a trois ans, elle revendiquait 250 000 adhérents, un chiffre contesté par les opposants à la direction, qui faisaient, eux, état de 100 000 syndiqués CFTC. Son déclin est apparu manifeste au scrutin prud'homal de 1997 : la confédération chrétienne avait alors perdu 100 000 voix, un tiers de ses élus et plus d'un point par rapport aux élections précédentes. Ce recul sévère avait provoqué de graves remous. Comme souvent, dans les organisations en voie de marginalisation, les divisions internes et les querelles de personnes avaient pris le pas sur les velléités de reconstruction. Cette période troublée appartient

désormais au passé. Très contesté en 1999, l'actuel président de la CFTC, Alain Deleu, a réussi, contre vents et marées, à tenir l'organisation, à lui fixer un cap et à préparer sa succession.

### FORCE D'APPOINT

Le tandem formé de Jacques Voisin et de Jacky Dintinger, qui devrait être élu sans difficulté, va prendre les rênes d'un syndicat qui fait du « mieux vivre en entreprise et dans la cité » l'axe fort de son projet. Et qui, signe de temps nouveaux, s'affiche davantage comme un syndicat « constructif » que comme organisation chrétienne. Sensible, depuis toujours aux questions de précarité et d'exclusion, attachée à l'élaboration d'un nouveau statut des travailleurs et à la formation, défenseur d'un certain équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, la CFTC entend pratiquer un « nouveau syndicalisme d'écoute et de proximité ». Ses nouveaux dirigeants devront prouver qu'elle peut occuper ce « créneau » incarné par la CFDT, tout en défendant sa place de syndicat-pivot et de force d'appoint dans les négociations interprofessionnelles.

Claire Guélaud

### PROFIL ALAIN DELEU, LE CHRÉTIEN-SOCIAL

Neuf ans après avoir été élu président de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), Alain Deleu, 56 ans, va passer le relais à son ancien bras droit, Jacques Voisin. Une page de l'histoire du syndicalisme se tourne, marquée par les départs de Louis Viannet (CGT) en 1998, de Nicole Notat (CFDT) en 2002 et, dans quelques mois, de Marc Blondel (FO). Comme eux, M. Deleu a marqué la scène sociale par ses talents de négociateur. Il s'est efforcé d'enrayer le déclin d'une centrale mal à l'aise dans une société déconsecrante, sans éviter les déchirements. Au lendemain des prud'homales de 1997, qui virent la CFTC perdre 100 000 voix et un tiers de ses élus, M. Deleu, sévèrement critiqué pour son « clercisme », avait affronté une grave crise interne. Il s'est efforcé, depuis, de redresser la barre et de préparer sa succession.

C. Gu.

## décideurs territoriaux

Ça n'arrive qu'une fois par an...

et c'est exceptionnel à chaque fois.

Avec 650 exposants représentant l'ensemble des fournisseurs de biens et services spécialisés dans l'aménagement, le développement et la gestion des collectivités locales, le SMCL est le grand rendez-vous de l'ensemble des acteurs professionnels du secteur.

Chacun, Elus et Décideurs Territoriaux, y solutions concrètes et des partenaires adaptés à leurs enjeux.

NOUVEAUTÉ 2002  
Les conférences du SMCL organisées par l'AMF et le Groupe Moniteur : Hall 2-1.  
Voir le programme sur le site : [www.salondesmaires.com](http://www.salondesmaires.com)

Management situationnel

Salon Maires et Collectivités Locales

SMCL 2002

Le rendez-vous annuel des Elus et des Décideurs Territoriaux

19,20,21 novembre 2002. Porte de Versailles, Paris-Expo

UNE MANIFESTATION GROUPE MONITEUR

AMF ASSOCIATION des Maires de France

Renseignements et inscription en ligne : [www.salondesmaires.com](http://www.salondesmaires.com)  
Hotline : 0920 820 683



# SOCIÉTÉ

## LOGEMENT

Les sénateurs devaient examiner, mardi 12 novembre, **UN TEXTE QUI REMET EN QUESTION** une disposition emblématique de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU). Réforme-clé de la

gauche, cette loi oblige plusieurs centaines de communes à **PRODUIRE DE L'HABITAT SOCIAL**, sous peine de sanctions financières. L'objectif visé était d'atteindre en vingt ans 20 % de logements sociaux sur le

territoire de ces communes. Selon **LOUIS BESSON**, ancien secrétaire d'Etat au logement et coauteur de cette loi, « celle-ci a provoqué un déclic chez les municipalités concernées », puisqu'en 2001, « **18 000 LOGE-**

**MENTS SOCIAUX ont été réalisés** » sur leur territoire. Le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées estime que ce texte va « **À L'ENCONTRE** » de la mixité sociale et du droit au logement.

## Le principal outil de mixité sociale joue sa survie au Sénat

Six sénateurs proposent de modifier la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU), qui visait à atteindre en 20 ans le seuil de 20 % de logements sociaux dans les communes urbaines. Leur proposition est examinée mardi 12 novembre par la Haute Assemblée

**ADOPTÉE**, il y a deux ans, après des joutes oratoires enflammées au Parlement, la loi « relative à la solidarité et au renouvellement urbains » (SRU) est de nouveau au cœur du débat politique. Les sénateurs devaient, en effet, examiner, mardi 12 novembre, un texte qui remet en question la disposition la plus emblématique et la plus controversée de cette réforme-clé de « l'ère Jospin » : l'obligation, faite à plusieurs centaines de communes, de produire du logement social, sous peine de sanctions financières. Prévue à l'article 55 de la « loi SRU », la mesure avait été combattue avec acharnement par la droite. De nombreux élus du RPR et de l'UDF s'étaient jurés de l'abroger ou de « l'assouplir » si leur camp remportait les élections. La proposition de loi qui devait être soumise à la Haute Assemblée mardi s'inscrit dans cette démarche. Présentée par six sénateurs de la majorité, parmi lesquels Dominique Braye (app. RPR, Yvelines) et Gérard Larcher (RPR, Yvelines), elle définit un nou-

veau plan de marche pour construire du logement social, basé sur « l'incitation » et le « contrat ». S'il était voté en l'état, leur texte reviendrait à vider la « loi SRU » de son contenu, dénonce-t-on à gauche.

Pour justifier leur initiative, les six parlementaires ont invoqué les nombreux « problèmes d'application » que l'article 55 aurait rencontrés depuis son entrée en vigueur. Selon M. Braye, qui avait été mandaté, en juillet, par la commission des affaires économiques du Sénat pour évaluer la « loi SRU », « les élus ont exprimé leur incompréhension face à un mécanisme autoritaire, coercitif, centralisateur » qui les oblige à atteindre en vingt ans le seuil de 20 % de logements sociaux sur le territoire de leur commune. Le « système des sanctions [a été] très mal perçu », insiste-t-il. Depuis cette année, les villes concernées par la loi subissent une ponction sur leurs recettes qui est proportionnelle à leur déficit en habitat à louer modique. Un certain nombre d'entre elles le vivent comme une atteinte



insupportable au principe de libre administration des collectivités territoriales ; à terme, s'indignent-elles, les impôts devront être relevés pour compenser ce manque à gagner. « Commencer par une pénalité, c'est un peu fort, confiait le directeur général des services de la ville de Plougastel-Daoulas (Finistère) au Moniteur des travaux publics du 28 juin. Nous aurions préféré l'idée d'un contrat d'objectif sur trois ans. »

De plus, ajoute M. Braye, la « loi SRU » fixe des objectifs quantitatifs « sans tenir compte des spécificités locales ». « Dans ma commune, 98 % du cadastre est occupé, enchaîne Eric Raoult, maire du Raincy et

député (UMP) de Seine-Saint-Denis. Pour trouver des terrains à bâtir disponibles, nous devons mettre au pot des sommes beaucoup plus importantes que les autres villes, compte tenu de la rareté du foncier. »

### COMME UN « FARDEAU »

Les édiles évoquent d'autres servitudes qui compliquent la réalisation d'opérations immobilières : proximité d'un aéroport ou de monuments historiques, présence de zones inondables, espaces protégés par la loi littoral... Du coup, certains maires se sont littéralement braqués contre la loi. Dans le Val-de-Marne, une

municipalité a même décidé de suspendre ses programmes, raconte Stéphane Dambrine, président de l'association régionale des organismes HLM d'Ile-de-France. « Elle avait élaboré un plan local de l'habitat, qui prévoyait la production de 300 logements sociaux par an, dit-il. Quand la « loi SRU » est passée, elle était tenue d'en faire 700. Les élus ont décidé de tout arrêter. »

Enfin, en présentant les logements sociaux comme un « fardeau » que les collectivités locales doivent se répartir, le précédent gouvernement a adopté une posture « idéologique » qui a effrayé la population et engendré un « effet de peur sociale », considère M. Raoult. Ce dernier en a joué, au demeurant, et a même contribué à l'aviver : en 2001, quelques semaines avant les élections municipales, il avait fait distribuer des tracts dans sa commune pour dire « Non à la loi [SRU], non à la loi ghetto ».

Faut-il en conclure que toutes les municipalités se sont crispées et n'ont rien fait ? D'après Pierre Carli, directeur général de la SA d'HLM Logement français, l'attitude des élus ne doit pas être analysée uniquement à l'aune de leurs propos. Passée la première réaction, souvent critique, contre l'article 55 et son « caractère systématique », ils ont fréquemment « la volonté » d'augmenter l'offre locative à bon marché. « Nous sommes souvent en contact avec des communes de l'Ouest parisien qui manquent de logements sociaux : Boulogne, Saint-Cloud, Versailles... Elles font toutes des efforts pour développer ce type d'habitat. Compte tenu des tensions sur le marché locatif en Ile-de-France, elles sentent bien qu'elles doivent

s'y coller, de manière à répondre aux nombreux besoins qui s'expriment », commente Pierre Carli. « Même s'il est difficile de l'évaluer, renchérit Stéphane Dambrine, l'article 55 a eu un impact dans la mobilisation des acteurs. » Des municipalités de droite comme de gauche, telles Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) ou Paris, ont déboursé des sommes importantes pour créer des logements sociaux, notamment en subventionnant l'acquisition d'immeubles. Dans la capitale, cet effort financier s'est élevé à près de 35 millions d'euros en 2001, selon les services de la ville. « Beaucoup de maires ont joué le jeu de la loi [SRU] », estime le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées dans un avis rendu le 8 novembre. Certains se sont même appuyés sur elle « pour vaincre les réticences de leurs administrés ».

Bertrand Bissuel

### La « mixité sociale » selon Dominique Braye

Père de la proposition, Dominique Braye, sénateur (app. RPR) des Yvelines et président de la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines, partage l'idée de mixité sociale. Avec quelques réserves. Lors d'une « journée d'études » sur la « loi SRU » organisée par l'Association des maires de France en juin 2001, il avait notamment déclaré : « Qui pourrait (...) être défavorable [à la mixité sociale] ? Mais qui ne voit pas qu'elle est totalement irréaliste ? » « A Mantes-la-Jolie, ajoutait-il, on recense plus de cent familles africaines polygames. Je me tourne donc vers les maires qui défendent cette mixité sociale. En fait, ils n'en veulent pas, pas plus que les familles elles-mêmes. » Le parlementaire estimait en effet que « ces gens, regroupés en ghettos, souhaitent rester entre eux ». Pour étayer ses dires, l'élu citait le cas de la famille du chanteur Faudel. Celle-ci « a habité quelque temps près d'un parc agréable de notre agglomération », précisait-il, avant d'ajouter : « Mais sa mère a rapidement sombré dans la dépression, et nous l'avons vite ramenée au Val-Fourré, là où elle voulait vivre, aux côtés des gens de son milieu. »

## L'« avis défavorable » du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées

**DANS** le texte qu'ils ont présenté pour modifier la loi du 13 décembre 2000 « relative à la solidarité et au renouvellement urbains » (SRU), les six sénateurs poursuivent un double objectif : « substituer le contrat à la contrainte » et « prendre en compte les spécificités locales ». Fait inhabituel, le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées s'est saisi de leur proposition de loi. Le 8 novembre, il a rendu un « avis » qui commente leur initiative et chiffre son impact, à partir d'une évaluation réalisée par les services du ministre du logement, Gilles de Robien.

A l'heure actuelle, près de 700 communes sont tenues d'atteindre en 20 ans le seuil de 20 % de logements sociaux sur leur territoire. Tous les trois ans, elles doivent combler au moins 15 % de leur déficit. Le texte des six sénateurs propose un autre plan de marche. Les villes concernées peuvent s'engager à bâtir, par « période triennale », un nombre de logements sociaux au moins égal au tiers de toutes les constructions projetées sur leur territoire pen-

dant ce laps de temps ; ce nombre doit représenter au moins 1 % des résidences principales de la ville, sans excéder un plafond correspondant à 15 % des logements sociaux manquants – c'est-à-dire « le plancher actuel » de la « loi SRU », observe le Haut Comité. « Les objectifs résultant de cet engagement ne peuvent donc être qu'inférieurs à ce qu'ils sont aujourd'hui », ajoute-t-il. Impact : 4 000 logements en moins par an – si l'on se fie aux mises en chantier des trois dernières années.

En Ile-de-France, la loi SRU s'applique aux villes de plus de 1 500 habitants sises dans une agglomération de plus de 50 000 habitants. Les six sénateurs suggèrent de remonter ce seuil à celui qui prévaut dans le reste du territoire (3 500 habitants). Du coup, pointe le Haut Comité, une quarantaine de municipalités ne seraient plus concernées par la loi, notamment Buchelay, ville dont M. Braye est le maire. « L'alignement du dispositif francilien sur la province ne va pas dans [le] sens (...) d'une meilleure prise en compte des réalités locales », estime le

Haut Comité, car la région parisienne « connaît des besoins en logements sociaux plus importants [qu'ailleurs] ». Impact : 288 logements en moins par an.

### « À L'ENCONTRE » DE LA MIXITÉ SOCIALE

Les six sénateurs recommandent de soustraire du champ d'application de la loi toutes les communes qui touchent la dotation de solidarité urbaine, dès lors qu'elles comptent 10 % de logements sociaux sur leur territoire. 35 villes sont concernées. Parmi elles, le Haut Comité relève « Nice ou Hyères, qui [enregistrent] un grave déficit de logements sociaux ». Là encore, la proposition de loi s'éloigne de son souci d'« adaptation aux besoins locaux », juge-t-il. Impact : 1 774 logements en moins par an.

Autre innovation des six parlementaires : les villes membres d'une structure intercommunale où le taux de logements sociaux est déjà de 20 % ne sont plus soumises à la « loi SRU » si a été adopté, à l'unanimité, un plan local de l'habitat (document d'urbanisme programmant les

constructions de logement). « La possibilité d'apprécier les 20 % au niveau intercommunal conduirait soit à entériner les déséquilibres actuels entre communes [en termes d'implantations de logements sociaux], soit (...) à en faire un enjeu de difficiles négociations [entre elles] », pense le Haut Comité. Enfin, la proposition de loi permet au préfet de réduire les obligations des communes qui subissent des servitudes particulières (faibles réserves foncières...). Le Haut Comité craint que cela n'« ouvre (...) la porte à toutes les dérogations ». Estimant que le texte des sénateurs va « à l'encontre » de la mixité sociale et du droit au logement, il a émis « un avis défavorable » à son propos.

Pour sa part, M. de Robien a mis les points sur les « i », le 5 novembre, lors d'une conférence de presse : « Si, dans l'initiative parlementaire, l'objectif de mixité sociale n'est pas clairement affiché avec les moyens en face, l'exécutif ne pourra pas accepter ce texte », a-t-il affirmé.

B. B.

Louis Besson, ancien secrétaire au logement (1997-2001) et coauteur de la loi SRU

## « Nos lois ne donnent à aucun élu local le pouvoir de choisir ses habitants »

Avec Jean-Claude Gaysot, qui était à l'époque votre ministre de tutelle, vous avez rédigé, en 2000, le projet de loi relatif à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU). Que pensez-vous de l'initiative des six sénateurs qui vise à modifier ce texte ?

J'ai encore en mémoire les déclarations virulentes, outrancières que quelques parlementaires avaient faites il y a deux ans. Ils étaient en opposition totale avec l'esprit de la loi SRU et son article 55. Ils ne partageaient absolument pas le double objectif de cette disposition : augmenter l'offre locative à prix modéré et parvenir à une meilleure répartition du patrimoine social sur le territoire. Je redoute que leur initiative ne compromette l'espérance que nous avions mise dans la loi SRU. D'autant que celle-ci a provoqué un déclic chez les municipalités concernées. En 2001, quelque 18 000 logements sociaux ont été réalisés sur le territoire de ces villes. Pourtant, elles n'étaient pas

encore assujetties au prélèvement de solidarité, mais elles ont tout de même consenti un effort significatif. Alors que la construction locative sociale était tombée très bas en 2000 – environ 40 000 logements produits –, nous avons atteint le chiffre de 56 000 l'an dernier. L'essentiel de cette remontée est imputable à la mobilisation des communes qui sont touchées par l'article 55 de la loi SRU.

Le plan que vous aviez présenté en mars 2001 pour relancer la production de logements sociaux n'a-t-il pas joué un rôle ?

Il facilitait la vie des organismes HLM mais n'avait pas d'incidence pour les collectivités locales. Un certain nombre d'entre elles se sont vraiment ouvertes au logement social alors qu'elles ne manifestaient pas ou peu d'appétence en la matière. Il y a là un retournement de situation, un élan qu'il serait dommage de briser. D'ailleurs, d'après une enquête de l'Association des maires de France qui doit être rendue publique dans quel-

ques jours, les deux tiers des communes concernées par la loi SRU ont bien l'intention de s'y conformer, elles ne souhaitent pas faire de blocage. Un certain nombre d'entre elles s'appuient sur ce texte pour faire passer auprès de leurs administrés la nécessité de construire. Avant, elles ne faisaient aucun effort, car elles craignaient la réaction des habitants qui ne voulaient pas de ce type d'habitat.

M. Braye estime pourtant que la loi SRU rencontre des difficultés d'application et qu'elle méconnaît les spécificités locales...

L'enquête de l'AMF ne va pas dans ce sens. Je crois surtout que M. Braye exprime le ressentiment qui était déjà le sien au moment de l'examen de la loi par les parlementaires.

Que voulez-vous dire ?

Dans ses propos affleurerait, de manière sous-jacente, l'idée que certaines catégories de la population n'étaient pas les bienvenues. Or notre Constitution, nos lois

organiques et ordinaires ne donnent à aucun élu local le pouvoir de choisir ses habitants. Mais en excluant certaines composantes de l'offre d'habitat, des maires parviennent à avoir une population qui ne reflète pas la diversité de la population nationale. C'est inadmissible de procéder à de tels tris.



« Il y a là un retournement de situation, un élan qu'il serait dommage de briser »

LOUIS BESSON

Quel serait, d'après vous, l'impact de la proposition de loi des six sénateurs ?

Il y aurait une forte diminution de l'incitation à la production locative sociale, ce qui n'est absolument pas souhaitable, compte tenu du déficit qui prévaut déjà et de la volonté gouvernementale d'accélérer les démolitions. Or je crois que les objectifs définis par la loi SRU

ne sont pas draconiens : atteindre le seuil de 20 % de logements sociaux en vingt ans, c'est vraiment très modeste. Pour combler leur retard, les maires ne sont pas obligés de procéder uniquement à des constructions nouvelles. Ils peuvent aussi faire jouer leur droit de préemption et racheter des habitations. Ces opérations d'acquisition-amélioration bénéficient d'aides financières importantes, elles permettent d'instiller de la mixité sociale là où il n'y en avait plus.

Grâce à elles, on peut même aller beaucoup plus vite vers l'objectif de 20 % que par la voie de la construction neuve. N'oublions pas qu'il y a chaque année environ 600 000 logements qui sont revendus dans le parc ancien. Cela donne quelques opportunités.

Mais les élus hostiles à la loi SRU omettent d'évoquer cette possibilité, car elle ruine leur argument selon lequel il n'y a plus de terrains disponibles pour bâtir.

Propos recueillis par B. B.

**Télécoms**

**Technopole Rennes Atalante**

On y rencontre les plus grands noms des télécoms et du multimédia

Oui, oui, vous êtes aussi invités !

Ils sont déjà là : France Télécom R&D, Thomson Multimédia R&D, Mitsubishi Electric Télécom R&D, Transpac, Equant, Cap Gemini Ernst & Young, Schlumbergersema, Alcatel, Canon Research Centre, Cégétel Si, Inria...

Soyez là où les technologies de demain se créent.

**Rennes Atalante**

Technopole de Rennes Métropole  
Tél. +33 2 99 12 73 73  
technopole@rennes-atalante.fr  
www.rennes-atalante.fr



## Bernard Kouchner livre son amertume d'ancien ministre délégué à la santé sous la gauche plurielle

Dans un ouvrage d'entretiens, l'ex-« French Doctor » dénonce la « frilosité » du gouvernement Jospin et dévoile son projet de créer, après Médecins sans frontières, Malades sans frontières



### BIBLIOGRAPHIE

Le premier qui dit la vérité...  
Bernard Kouchner

Robert Laffont, 282 pages, 20 euros

C'EST LE LIVRE d'un testament – celui d'un ministre chargé à quatre reprises de la santé – et d'un rêve – celui de créer, après Médecins sans frontières, Malades sans frontières. Bernard Kouchner est décidément infatigable. Infatigable pour convaincre de « donner à tous les malades de la terre les mêmes soins » mais déçu et même amer de sa dernière expérience politique. L'ancien ministre délégué à la santé – « statut inutilement humiliant » – aurait-il été l'éternel incompris du gouvernement de la gauche plurielle ?

Le titre de son livre d'entretiens avec Eric Favereau, journaliste à Libération – *Le premier qui dit la vérité* – fait immanquablement penser à celui de Claude Allègre – *Toute vérité est bonne à dire* – que le bouillonnant ex-ministre de l'éducation nationale publia après son éviction du gouvernement, en 2000. Bernard Kouchner, qui aurait aimé que le premier ministre « garde l'énergie inventive d'Allègre et la solidité de Strauss-Kahn », n'a pas été évincé, mais il assure avoir « pensé une ou deux fois à démissionner », notamment lors du dossier des 35 heures. « Pour la première fois en dix ans de ministère, les gens m'insultaient dans la rue. »

« Attention, à l'hôpital ce sera très dangereux », tente-t-il de faire valoir auprès de Martine Aubry et de Lionel Jospin. Pour lui, il est urgent d'attendre deux ou trois ans parce qu'« on ne fait pas le bonheur des gens malgré eux » et qu'on ne forme pas des médecins et des infir-

mières du jour au lendemain. « L'erreur de méthode a été profonde. La plaie sera longue à cicatriser », déplore-t-il. La crise actuelle du secteur hospitalier lui donne raison. La gauche a voulu imposer les 35 heures alors que la démographie médicale est en baisse : « Quand on y songe avec un peu de recul, c'est consternant », rumine l'ancien ministre. Il n'est pas davantage entendu lorsqu'il se déclare favorable à une revalorisation des honoraires des médecins généralistes, et encore moins quand il milite en faveur du déremboursement des médicaments à service médical rendu insuffisant. Il « hurle » parfois, mais dans le désert. Les décisions se prennent rue de Grenelle et non pas avenue de Ségur.

Comble de l'histoire, c'est finalement la droite qui a accordé les 20 euros aux généralistes en contrepartie de bonnes pratiques ; qui a offert à Jean-François Mattei un ministère de plein exercice englobant la Sécurité sociale ; qui a lancé une politique du médicament basée sur les génériques et le service médical rendu ; qui parle de « responsabiliser les usagers » : tout ce que Bernard Kouchner aurait rêvé d'entreprendre. Alors, forcément, le « French Doctor » qui a passé « le plus beau moment de sa vie » au Kosovo en tant que haut représentant des Nations unies n'a « pas été très heureux » dans le gouvernement de Lionel Jospin. S'il a de l'« estime » et de l'« affection » pour le premier ministre « avec lui, le dialogue n'était jamais simple », lâche-t-il.

En revanche, Jacques Chirac a toujours été « sensible » aux communications concernant la santé publique et l'a même soutenu dans son projet de Fonds de solidarité thérapeutique international

(FSTI). D'ailleurs, il ne peut « que saluer » la décision du président de la République de placer le cancer et la sécurité routière parmi les grands chantiers du quinquennat, mais aussi celle de Jean-Pierre Raffarin d'augmenter de 15 % le prix des cigarettes. Quant à Jean-François Mattei – un homme pour lequel il a « du respect et de l'amitié » – il se demande comment il pourra « améliorer ou seulement conserver notre niveau de soins sans augmenter les cotisations sociales » à moins de « changer complète-

ment le système en ayant recours aux compagnies d'assurances », ce que l'auteur redoute de la part de la droite.

« Lionel Jospin, Martine Aubry et Elisabeth Guigou ont davantage perçu la santé comme une question technique que comme un problème de société »

ment le système en ayant recours aux compagnies d'assurances », ce que l'auteur redoute de la part de la droite.

Sur la santé, la gauche a été hors sujet regrette Bernard Kouchner. « Pendant cinq ans, le premier ministre, Martine Aubry, puis Elisabeth Guigou, l'ont perçue plus comme une question technique, comme un service, que comme un problème de société. » A le lire on finit par se demander pourquoi il a accepté ce poste de ministre délégué donc sous tutelle. « Je n'avais plus de travail, j'ai cédé, j'ai eu tort. J'aurais dû

rester en réserve, écrire plus vite mon livre sur la France vue du Kosovo », admet-il. Car les regrets se sont accumulés – « frilosité » du gouvernement sur le clonage thérapeutique, « incapacité » d'organiser au Parlement « une discussion contradictoire sur la toxicomanie » – sans parler du « vrai chagrin » d'avoir « manqué de temps, d'audace peut-être, sur le sujet primordial de la fin de vie et de l'euthanasie ».

Néanmoins, il lui reste une satisfaction, celle d'avoir fait voter la loi du 4 mars relative aux droits des malades. C'est sa « grande œuvre », il en est « fier ». Accès au dossier médical, consentement du malade, indemnisation de l'aléa thérapeutique, cette loi « pousse au dialogue entre le patient et le médecin, voilà la nouveauté », résume l'ancien ministre qui rappelle qu'il fut le premier à ouvrir les portes de l'Avenue de Ségur aux associations de malades. Pour Bernard Kouchner, cette loi s'inscrit dans le droit fil du combat des malades du sida « qui ont refusé la fatalité acceptée par les médecins » et qui ont dû « explorer des territoires interdits ». « L'ingérence, dit-il, toujours l'ingérence. »

Et c'est au nom de l'« ingérence thérapeutique » qu'il estime désormais « indispensable » de créer Malades sans frontières. « On n'a plus le droit, de nos jours, de mourir d'une maladie curable parce qu'on est pauvre », lance-t-il. Le projet l'exalte parce qu'il constitue la « face positive de la globalisation » et une « aventure » pour les jeunes. « La santé est une richesse, une plus-value sociale, un droit de l'homme », rappelle Bernard Kouchner. Chez nous, comme ailleurs.

Sandrine Blanchard

### Les étudiants en médecine en colère

Après sa journée de protestation du 7 novembre (*Le Monde* du 9 novembre), l'Association nationale des étudiants en médecine de France (Anemf) annonce une nouvelle manifestation, jeudi 14 novembre, pour obtenir des pouvoirs publics une série d'aménagements à la réforme de l'internat en médecine qui entrera en vigueur en 2004. L'Anemf réclame notamment des mesures transitoires permettant aux étudiants redoublants de passer le concours de l'internat (pour la promotion 2003) ou le futur « examen national classant » (pour les promotions 2004 et suivantes) dans les mêmes conditions de programme, de notation et d'attribution des postes. Auprès du ministère de la santé et du ministère de l'éducation nationale et de la recherche, on précise qu'un projet de décret en Conseil d'Etat fixant les modalités pratiques de l'examen national classant et tenant compte des diverses demandes de l'Anemf « sera discuté avec les étudiants et les doyens de faculté de médecine ». Cette concertation durera un mois.

### En Moselle, l'Etablissement français du sang contraint de retirer une notice jugée « parfaitement homophobe »

#### METZ (Moselle)

de notre correspondant

La direction lorraine de l'Etablissement français du sang (EFS) a dû retirer en catastrophe un document d'information sur les collectes en milieu militaire portant la mention : « L'homosexualité est une contre-indication. » C'est un sous-officier en poste à Metz (Moselle) candidat au don qui, jugeant cette notice « parfaitement homophobe », a décidé de révéler l'affaire en transmettant le document au *Républicain lorrain*. Le groupe local de l'association Aides a aussitôt dénoncé le « discrédit jeté sans discernement » sur un groupe de population. « Aurait-on idée d'exclure de la sorte les hommes aux cheveux roux, les cyclistes ou les adeptes du trombone à coulisse ? », ironise Solange Grandjean, coordinatrice départementale d'Aides 57. « Dans ses versions antérieures, cette contre-indication était classiquement énoncée de cette manière dans les notes d'information pré-don. Mais la formule n'a plus lieu d'être, il s'agit d'une erreur technique », a indiqué au *Monde* le directeur adjoint de l'EFS en Lorraine-Champagne, le docteur Eric Jacquot.

#### LES « CONDUITES » DU DONNEUR

Saisi par la direction de l'EFS, le Comité consultatif national d'éthique avait, dans un avis rendu le 30 janvier, suggéré que l'évaluation des risques prenne en compte les « conduites » du donneur, « plutôt que de

porter sur les groupes à risques ». « La sélection des donneurs ne doit être que de la seule responsabilité médicale, n'entraînant aucune prise de position publique et définitive », recommandaient encore les sages du Comité. « Notre direction nous avait demandé d'être attentifs à la rédaction de nos documents et d'utiliser des formules qui ne puissent être considérées comme discriminatoires », reconnaît le docteur Jacquot.

#### « EN PLEINE HYPOCRISIE »

La contre-indication, fût-elle formulée différemment, reste-t-elle néanmoins valable ? « On ne saurait nier que les homosexuels ont été davantage touchés par le sida, explique le professeur Christian Janot, directeur régional de l'EFS. Pour autant, un hétérosexuel qui multiplie les partenaires présente plus de risques qu'un homosexuel fidèle ou prudent. » Et il précise : « La contre-indication relève du médecin, et de lui seul, à la faveur d'un entretien singulier avec le donneur. C'est pourquoi aucune consigne de portée générale n'a été donnée au corps médical. »

« Nous baignons en pleine hypocrisie, conteste sous couvert d'anonymat un salarié messin de l'EFS. L'homosexualité masculine reste une contre-indication au don. Simple, on ne peut plus le dire comme ça, et encore moins l'écrire. »

Nicolas Bastuck

### L'abbé Pierre demande à Jacques Chirac la libération de Michele D'Auria

Accusé de braquages, l'ancien médecin du fondateur d'Emmaüs risque une extradition vers l'Italie

COURRIER au président Jacques Chirac, garantie personnelle offerte à la justice : l'abbé Pierre a décidé de mettre en jeu son influence et son image pour obtenir la libération de Michele D'Auria. L'ancien médecin personnel du fondateur d'Emmaüs, qui vivait en France depuis dix ans sous le nom d'emprunt d'Antonio Canino, est détenu depuis le 23 février dans l'attente de son extradition vers l'Italie. La justice de ce pays le recherche afin de purger une peine de neuf ans pour des vols à main armée qu'il a toujours nié avoir commis (*Le Monde* du 24 mai).

Pour la 6<sup>e</sup> fois depuis son incarcération, le docteur D'Auria doit comparaître, mercredi 13 novembre, devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel pour demander sa remise en liberté. Dans un courrier adressé le 8 novembre à la présidente de la chambre, l'abbé Pierre s'insurge contre le maintien en

détention du docteur D'Auria, en rappelant les années qu'il a passées à soigner les plus défavorisés au sein d'Emmaüs : « Ne supportant plus cette injustice, je viens vous demander de le rendre à la liberté et à tous ceux qu'il a soignés, aidés (...) comme médecin des pauvres et des exclus. »

Celui qui reste l'une des personnalités préférées des Français va jusqu'à se porter garant de son ancien médecin en cas de remise en liberté. Il s'engage « à titre personnel » à ce que le docteur D'Auria « respecte absolument toutes les obligations que la justice lui imposerait, comme il accepterait de se soumettre à une décision définitive d'extradition si, par malheur, il en était ainsi décidé ».

Dans la lettre envoyée le 24 octobre au président de la République, l'abbé Pierre formulait un véritable plaidoyer en faveur de son ancien médecin. Il rappelle notamment

qu'il a été condamné en son absence, par contumace, sans pouvoir fournir les preuves de son innocence, des passeports et des visas tendant à montrer qu'il se trouvait ailleurs au moment des faits reprochés.

#### « PRÉCIEUX POUR NOTRE PAYS »

« Rien, dans le jugement du tribunal italien, ne peut faire penser qu'il est coupable, estime l'abbé Pierre dans sa lettre. Ce médecin n'a jamais pu, pour des raisons de procédure incroyables, produire les preuves de son innocence. » Le fondateur d'Emmaüs souligne que le docteur D'Auria présente « toutes les garanties de respect du droit et de la vie sociale » et que « son dévouement aux plus démunis le rend précieux pour notre pays, qui devrait ressentir l'honneur de l'avoir accueilli ».

Lors de la dernière audience de demande de remise en liberté, le

25 septembre, la chambre de l'instruction de la cour d'appel avait rejeté tous ces arguments. Elle avait mis en doute la véracité des passeports et des visas fournis par le docteur D'Auria pour contester sa culpabilité et s'était inquiétée des garanties offertes à la justice italienne sur l'exécution de l'extradition en cas de remise en liberté.

Que la caution de l'abbé Pierre suffise ou pas, mercredi, à rassurer les juges sur ce point, le médecin ne devrait pas être immédiatement extradé. Ses avocats ont introduit un pourvoi en cassation contre l'autorisation d'extradition donnée par la justice française, le 16 juillet. Dans l'hypothèse où ce pourvoi serait rejeté, le renvoi du docteur D'Auria en Italie demeure soumis à un décret du premier ministre, lui-même susceptible d'un recours devant le Conseil d'Etat.

Frédéric Chambon

DHL évidemment !

Les envois express nationaux  
c'est aussi DHL. 0820 20 25 25\* - www.dhl.fr

DHL  
WORLDWIDE EXPRESS®



\*0,12€ / TTC la minute.

Paris-Nice.  
Qui est le mieux placé ?



## Les migrants qui occupent une église de Calais refusent de demander l'asile en France

Convaincus qu'ils vont être répartis par le Haut-Commissariat aux réfugiés ou qu'ils peuvent aller en Angleterre, ils refusent les offres d'hébergement de la préfecture et les conseils des associations

CALAIS

de notre envoyé spécial

Une petite centaine de Kurdes irakiens et afghans avaient passé, mardi 12 novembre, leur troisième nuit dans la petite église Saint-Pierre-Saint-Paul, près du port de Calais. Un cordon de CRS déployé lundi vers 18 heures empêchait quiconque d'entrer dans l'édifice religieux, même pour y apporter des soins et des vivres. Les occupants étaient, en revanche, libres de sortir. Le préfet, qui avait employé la même méthode pour vider le premier gymnase qu'ils avaient occupé, a précisé qu'il n'avait « pas de projet d'évacuation imminente » et mise visiblement sur leur lassitude. Mais les migrants sont déterminés : ils veulent accéder au centre de Sangatte. Pour y parvenir, ils ont entamé, dimanche soir, une grève de la faim.

Toute la journée de lundi, des représentants de la préfecture, mais aussi des élus calaisiens, un représentant des paroisses et les membres du collectif d'associations ont déployé des trésors de patience pour tenter de convaincre les occupants de l'église que leur intérêt était de déposer une demande d'asile en France, ou d'accepter de réfléchir à la question au chaud et hors de la pression des passeurs, loin de Calais. En vain. Sur 120 migrants présents, 12 seulement ont accepté de monter dans les cars qui les attendent toujours devant l'église, contre 32 la veille (*Le Monde* du 12 novembre). Quelques dizaines se sont éclipsés discrètement lors de la demande d'évacuation lancée par le maire et le sous-préfet, mais d'autres sont arrivés juste avant le déploiement



DENIS CHARLE/AFP

des forces de police. Une dizaine d'Afghans se reposent à l'écart. « Sangatte ne doit fermer qu'en mars 2003. Pourquoi nous empêcher-t-on d'y entrer aujourd'hui ?, s'indigne l'un d'eux. On aurait dû au moins nous prévenir il y a trois mois, nous ne serions pas venus jusqu'ici ! » Aucun n'est intéressé par l'offre du gouvernement d'un retour chez eux avec aide financière et ils se disent prêts à vivre « dans n'importe quel pays qui nous offrira un passeport ». Pourquoi pas la France ? « Mais, parce qu'ici nous n'obtiendrons rien. Mon oncle vit en France depuis quatre ans, il n'a toujours pas de papiers, lance Mohammad. Tandis qu'à Sangatte, nous obtiendrons dans quatre mois une maison, un travail et de l'argent dans un autre pays. » La repré-

sentante de la préfecture n'est guère étonnée de ce stupéfiant discours : « Ils sont persuadés que le HCR [Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés] va les répartir dans le monde comme cela a été fait pour les boat people, dit-elle. Face à de telles rumeurs, nous sommes impuissants. »

### « DU TRAVAIL ET DES PAPIERS »

Les Kurdes irakiens sont tout aussi déterminés. « S'ils veulent, eux aussi, entrer à Sangatte, c'est qu'ils sont persuadés d'avoir plus de chance d'obtenir satisfaction en restant groupés », explique un traducteur. La Grande-Bretagne reste leur but. Mir Ahmad, chirurgien de 27 ans, avoue qu'il hésite. « En Angleterre, dit-il, je n'aurai pas de problème de langue et je crois que je pourrais exercer mon métier beaucoup plus facilement. » Ahmed Nawzid, 19 ans, déserteur de l'armée irakienne, dont les parents « ont été tués par Saddam Hussein », veut y rejoindre son frère. Tous disent avoir de la famille, des amis ou, au moins, des contacts outre-Manche et ils savent que plusieurs dizaines de clandestins passent encore en Angleterre tous les jours, à Calais ou entre Cherbourg et Zeebrugge.

Entouré par ses compatriotes attentifs, un Irakien répond vertement à la représentante de la préfecture qui lui conseille de « ne pas risquer sa vie » pour passer clandesti-

nement en Grande-Bretagne, où ses chances d'obtenir l'asile ne sont pas meilleures qu'en France. « Votre hébergement, on s'en fiche. Ce qu'on veut, c'est du travail et des papiers. En Grande-Bretagne, on se débrouillera, c'est notre problème. Vous n'avez pas de solution pour nous ici. Cela se voit. » « Ils n'ont pas confiance et je les comprends, commente Michaël Dauvergne, porte-parole du collectif d'associations. On leur offre brusquement l'asile et le couvert - loin de Calais et par petits groupes - alors que, depuis une semaine, ils sont malmenés par la police qui leur a donné des papiers leur enjoignant de quitter le territoire ! » Quelques militants associatifs sont restés dans l'église pour y continuer leur travail d'explication, tandis que les élus calaisiens étaient reçus, mardi matin, par Nicolas Sarkozy.

Jean-Paul Dufour

## La plupart des Bulgares de Bordeaux ont été libérés

TRENTE ET UN des trente-huit Bulgares arrêtés dans un squat à Bordeaux et placés en rétention administrative (*Le Monde* du 9 novembre) ont été remis en liberté après l'arrêt rendu, lundi 11 novembre, par la cour d'appel de Bordeaux (*photo*). Le préfet de la Gironde avait demandé et obtenu la prolongation de leur rétention administrative en vue d'une reconduite à la frontière.



DERRICK CERVAC/AFP

Mais 31 d'entre eux avaient fait appel en opposant des « irrégularités de procédure ». Leurs avocats avaient plaidé notamment que les procédures engagées équivalaient à une « expulsion collective », interdite par la Convention européenne des droits de l'homme. Ils avaient également mis en cause « l'irrégularité de la garde à vue ».

Dans sa plaidoirie, le bâtonnier du barreau de Bordeaux, M<sup>e</sup> Yves Delavalade, avait affirmé que « le juge judiciaire [...] doit veiller à ce que la justice ne soit pas inféodée à la police et à l'exécutif ». La cour l'a suivi. « Nous avons démontré au cours de cette procédure qu'aucune règle de droit français n'avait été respectée et c'est l'honneur de la justice que de le sanctionner de manière aussi éclatante », a déclaré M<sup>e</sup> Smaïn Kaci, un des avocats des Bulgares.

### DÉPÊCHES

■ **FAITS DIVERS : une personne a été retrouvée morte, mardi 12 novembre, dans les débris d'un entrepôt qui a brûlé à Marseille** (13<sup>e</sup> arrondissement), après une explosion dans la nuit du lundi 11 au mardi 12 novembre. Trois personnes ont également été blessées, dont une grièvement. La déflagration, dont l'origine demeure inconnue, s'est produite vers 2 h 30, dans un entrepôt de chaussures contigu à un lieu de stockage de bois et à des habitations.

■ **Trois personnes âgées de 18 à 22 ans ont été placées en garde à vue, dimanche 10 novembre, soupçonnées d'être les auteurs de profanations commises dans deux cimetières à Volmunster et Bettviller** (Moselle). Dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 novembre, des stèles ont été renversées, des décors cassés et des croix arrachées sur 31 tombes du cimetière communal de Volmunster. La nuit suivante, trois tombes du cimetière de Bettviller, à une dizaine de kilomètres de là, ont subi le même sort.

■ **INONDATIONS : plusieurs routes départementales ont été coupées dans l'Aisne, lundi 11 novembre, après les débordements des rivières, dus aux fortes pluies du week-end**. Les pompiers sont intervenus près de 250 fois en deux jours, essentiellement pour sécuriser des digues et évacuer quelques maisons qui risquaient d'être touchées par les eaux à Hirson, La Capelle et Le Nouvion-en-Thiérache.

### M. Sarkozy : « Pas de polémique irresponsable »

Nicolas Sarkozy est décidé à défendre sa décision sur Sangatte. Dans un entretien paru mardi 12 novembre dans *Le Figaro*, le ministre de l'intérieur explique que « Sangatte n'est pas fermé puisque 5 000 étrangers s'y sont fait recenser et qu'environ 1 800 y passent quotidiennement la nuit ». La décision de ne plus prendre de nouvelles inscriptions a été prise « afin de pouvoir régler humainement la situation de ceux qui s'y trouvent ». « Nul n'est condamné à errer dans les rues comme on voudrait le faire croire », insiste M. Sarkozy. Le ministre de l'intérieur dénonce ensuite les associations et partis politiques qui ont pris position contre la fermeture du centre : « La situation est suffisamment complexe voire dramatique depuis quatre ans (...) pour qu'on ne la complique pas par des polémiques irresponsables ». M. Sarkozy s'en prend en particulier à « ceux qui sont complices d'une situation d'impasse absolue depuis quatre ans et qui n'ont rien fait. L'action du gouvernement actuel est une condamnation de l'immobilisme d'hier ». Pour lui, l'avancement de la date de fermeture était « préparé, voulu et réfléchi ».

## Dans le Val-de-Marne, la justice classe une affaire de violences policières avérées

Les faits ont été établis, mais les auteurs n'ont pu être identifiés

UNE AFFAIRE de violences policières peu commune vient d'être enterrée par la justice. Peu commune, parce qu'il est rare qu'au cours d'une procédure un policier témoigne de coups injustifiés portés par des collègues. Malgré cela, une ordonnance de non-lieu a été rendue à Créteil, le 22 octobre, pour des faits de violence commis en septembre 1999 à l'encontre de deux jeunes hommes par des policiers à L'Haÿ-les-Roses (Val-de-

Marne). Les coups portés ont certes été établis, reconnaît la justice, mais l'enquête n'a pas permis d'en déterminer les auteurs. « Il était constaté, explique l'ordonnance, que, lors de [l'arrestation des deux hommes], des coups leur étaient portés par des fonctionnaires de police lesquels, malgré de longues investigations, n'ont pu être identifiés. » Pas d'auteurs, pas de poursuites. Enquête bouclée.

La nuit de leur interpellation, le 30 septembre 1999, pendant près de quatre heures, les deux jeunes hommes ont fui la police à bord d'une camionnette volée contenant le produit d'un cambriolage commis dans le Val-d'Oise (*Le Monde* du 9 novembre 2001). Au total, 25 équipages de police - 16 des Hauts-de-Seine, 8 de la Seine-Saint-Denis et 1 du Val-d'Oise - ont été mobilisés au cours de la longue course-poursuite. L'interpellation finale s'est mal passée. Conduits au commissariat de L'Haÿ-les-Roses, les deux jeunes hommes ont présenté « des hématomes importants au visage », selon les termes du procès-verbal. Le premier, A., a reçu neuf jours d'incapacité temporaire de travail (ITT) ; le deuxième, H., présentant un traumatisme crânien avec perte de connaissance, a bénéficié d'une ITT de dix jours.

### « UN MANQUE DE CONTRÔLE »

La nuit de l'interpellation, un gardien de la paix de la brigade anticriminalité des Hauts-de-Seine écrivait la phrase suivante sur procès-verbal : « Notons, durant le menottage, l'arrivée de fonctionnaires étrangers à notre service qui font preuve d'un manque de contrôle en

portant divers coups, entravant dans le même temps notre action de police et occasionnant des blessures aux mis en cause. »

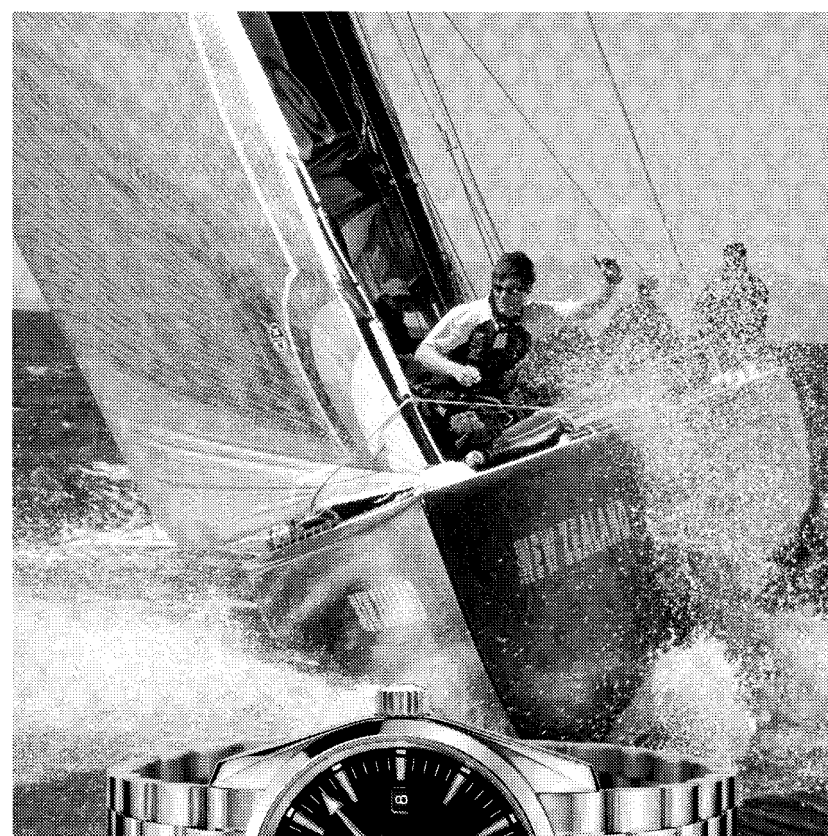
Entendu une semaine plus tard par l'inspection générale des services (IGS), la « police des polices » - saisie de l'affaire suite à la plainte déposée par les deux jeunes hommes -, le gardien de la paix a réitéré ses accusations. Pourtant l'IGS n'est pas parvenue à déterminer qui étaient les auteurs des coups.

Le 10 octobre 2001, une confrontation était organisée, en pure perte. Ce jour-là étaient absents aussi bien A., qui, selon son avocat, aurait eu peur de retrouver ses assaillants, qu'une partie des policiers. Le 26 novembre 2001, la juge Sophie Clément-Maztzié rejetait une demande de reconstitution déposée par M<sup>e</sup> Eric Plouvier, l'avocat des deux plaignants, en raison du « très important nombre de policiers présents » sur les lieux. La chambre de l'instruction a confirmé ce refus. La conclusion de l'enquête devenait ainsi prévisible.

Mardi 29 octobre, M<sup>e</sup> Plouvier a fait appel du non-lieu prononcé par la juge Sophie-Hélène Chateau, qui a succédé récemment à M<sup>me</sup> Clément-Maztzié, reprenant à son compte l'orientation du dossier. « Cette ordonnance signifie que l'action policière se situe dans une zone de non-droit, estime M<sup>e</sup> Plouvier. Cette affaire montre que le système de contrôle des pouvoirs des policiers ne fonctionne pas, puisque des violences policières illégitimes ne sont pas sanctionnées. »

Piotr Smolar

## LE CHOIX DE LA COUPE DE L'AMERICA



www.omegawatches.com

SEAMASTER Aqua Terra  
Echappement Coaxial  
3 ans de garantie

De tous les trophées du monde de la voile, la Coupe de l'America est le plus ancien et le plus convoité. Ses organisateurs ont à nouveau confié le chronométrage des épreuves à Omega, dont le savoir-faire et l'expérience remontent à plus de 150 ans - c'est-à-dire à la naissance même de la Coupe de l'America. Aujourd'hui, la Seamaster Aqua Terra incarne à son tour cet esprit pionnier. Son design classique abrite la plus récente réussite de la technique horlogère : le très exclusif mouvement Omega à échappement coaxial, gage d'une inégalable précision à long terme.

OMEGA  
Chronométrier officiel  
AMERICA'S CUP  
1871-1988-2000

LES MONTRES

58, rue Bonaparte - 75006 Paris • Tél. : 01 46 34 71 38  
40, rue de Passy - 75016 Paris • Tél. : 01 53 92 51 61

**robustaflex**

LA SEMAINE DE LA LITERIE SUISSE DU 14/11 AU 19/11

Venez découvrir, en exclusivité, l'alliance de la technologie et du naturel selon Robustaflex lors de la semaine suisse du 14/11 au 19/11. L'occasion de tester en avant première les dernières innovations dédiées à la relaxation, les systèmes de literie TL 500 et Prestige et de profiter de conditions exceptionnelles. Un technicien Robustaflex sera présent pour vous conseiller. Ouverture exceptionnelle le dimanche 17 novembre.

**TOPPER LE PLUS GRAND ESPACE CONFORT**  
À PARIS DEPUIS 1926  
63, rue de la Convention 75015 Paris  
Tél. : 01 45 77 80 40  
M<sup>o</sup> Boucicaut - Parking gratuit

Garantie Qualité Suisse



# Le gouvernement s'apprête à donner un coup d'arrêt à la création des « pays »

Lancées par Charles Pasqua et développées par Dominique Voynet, ces associations de communes déplaisent à certains élus, qui y voient une concurrence pour le département

« **IL DEVAIT** être « l'Olympe du développement local », selon un expert. Il est devenu un sujet d'exaspération pour beaucoup d'élus locaux et le détonateur d'une « guerre des chefs », un peu partout en France. Le « pays », relancé en juin 1999 par Dominique Voynet, alors ministre de l'aménagement du territoire, après avoir été créé par Charles Pasqua en 1995, promettait de rompre avec les anciennes pratiques en matière d'aménagement du territoire.

Conçu pour dépasser les périmètres rigides des collectivités territoriales, le pays réunit tous les élus concernés autour d'un projet élaboré avec la population (développement touristique, mise en valeur d'une rivière ou d'une desserte en transports en commun), avec, en dernier ressort, l'aval de la région.

En deux ans, 56 pays ont été définitivement créés, et 196 en sont encore au stade de l'étude. Près de 60 % des communes sont concernées. Mais leur avenir est aujourd'hui compromis : le gouvernement s'apprête, sous la pression des départements, à revoir les conditions de création de cet outil territorial.

La fronde « antipays » est partie de l'Aveyron. Président (UMP) du conseil général, mais aussi président de l'Association des départements de France (ADF), Jean Puech a fait voter, le 11 avril, le gel des subventions aux communes de son département candidates au

pays ruthénois, autour de Rodez, et au pays de Decazeville-Figeac-Villefranche-de-Rouergue, à cheval sur le Lot. Immédiatement, une centaine de maires des communes concernées ont signé une pétition contre « l'illégalité » d'une telle délibération. Parmi eux, Anne Blanc, maire (divers gauche) de Naucelle, menace d'introduire un recours devant le tribunal administratif. Face à cette rébellion, M. Puech dénonce un complot : « Toute cette opération est pilotée de l'extérieur par Martin Malvy [président (PS) du conseil régional de Midi-Pyrénées], confie-t-il au Monde. Ces pays ne se feront pas ! » L'affaire est montée jusqu'au cabinet du premier ministre, où M. Puech a demandé la suppression, non pas des pays, mais de l'instance locale qui « juge et tranche » en la matière : la Conférence régionale d'aménagement et de développement du territoire (Cradt). Il estime que cette structure ne reflète pas les attentes du terrain. Les représentants de l'Etat « y sont plus nombreux que les élus », se scandalise-t-il. La Cradt est coprésidée par le préfet et le président du conseil régional.

Le 31 octobre, à Strasbourg, aux assises des conseils généraux, Jean-Pierre Raffarin a semblé lui donner satisfaction. « Pourquoi vouloir quadriller systématiquement la France en 400 pays ? », s'est interrogé le premier ministre. « Le département doit être le lieu où se dessine la carte infradépartementale »,

a-t-il ajouté. Les représentants des pays, réunis en convention à Grenoble, du 6 au 8 novembre, par l'Association des communautés de France (ADCF), se sont inquiétés des « risques de retour en arrière ». « Je suis stupéfait », affirme Marc Censi, président de l'ADCF, maire (UDF) de Rodez (Aveyron), en bataille contre M. Puech pour avoir pris la tête du pays ruthénois. Si le gouvernement départe-

mentalise les procédures de pays, il s'expose à des réactions totalement imprévisibles des élus de base engagés dans ces démarches et qu'il s'agit de ne pas désespérer », prévient-il. Mais M. Puech n'est pas le seul à souhaiter une refonte des procédures de création des pays. Il a le renfort de Daniel Hoeffel (UC), vice-président du Sénat, ancien président du conseil général du Bas-Rhin et président de l'Association des maires de France (AMF), « résolument contre les pays ». Une table ronde devrait aborder la question lors du congrès de l'AMF, le 20 novembre.

JEAN-PAUL DELEVOYE

mentalise les procédures de pays, il s'expose à des réactions totalement imprévisibles des élus de base engagés dans ces démarches et qu'il s'agit de ne pas désespérer », prévient-il. Mais M. Puech n'est pas le seul à souhaiter une refonte des procédures de création des pays. Il a le renfort de Daniel Hoeffel (UC), vice-président du Sénat, ancien président du conseil général du Bas-Rhin et président de l'Association des maires de France (AMF), « résolument contre les pays ». Une table ronde devrait aborder la question lors du congrès de l'AMF, le 20 novembre.

Dominique Voynet, secrétaire nationale des Verts

## « M. Raffarin cède à la pression des élus locaux »

**Vous êtes l'auteur de la loi de 1999 qui consacre les « pays », alors que vous étiez ministre de l'aménagement du territoire. Quels sont, à vos yeux, leurs mérites ?**

Le « pays » a été conçu comme un outil pour permettre non seulement aux différentes collectivités territoriales, mais aussi à tous les acteurs d'un territoire, de travailler ensemble sur un projet cohérent.

La vraie innovation du « pays », c'est le conseil de développement qui met un peu de transparence dans les politiques territoriales et qui associe les syndicalistes, les chefs d'entreprise, les associations aux travaux des élus.

Dans la pratique, il est vrai que les périmètres des « pays » sont parfois dictés par des considérations plus politiques que par les seuls critères de développement local.

**Que pensez-vous du projet du gouvernement de toilettier la loi ?**

L'idée de « pays » était déjà dans la loi Pasqua de 1995. Quand je suis arrivée au ministère de l'aménagement du territoire, j'ai trouvé la démarche plutôt bonne. Je l'ai donc reprise dans la loi de juin 1999 sur l'aménagement et le développement durable du terri-

toire. Je regrette que M. Raffarin tourne le dos à cette pratique sous la pression de quelques élus locaux.

**Êtes-vous d'accord avec le projet du gouvernement de donner plus de pouvoir aux départements dans la définition des « pays » ?**

L'urgence, aujourd'hui, est de clarifier la répartition des compétences entre les collectivités, de réformer la fiscalité locale et de remettre en cause ce qui n'a plus de sens : le canton et le mode de scrutin des conseillers généraux. J'avais cru comprendre que la deuxième étape de la décentralisation devait consacrer le rôle de la région... Si le gouvernement départementalise les politiques territoriales, il reviendra trente ans en arrière, à l'époque d'avant les lois Defferre.

Je constate aussi que l'aménagement du territoire est au point mort : la seule question qui semble mobiliser le gouvernement est celle de la sous-consommation des fonds européens.

Ce n'est pas en entravant les « pays » qu'il va régler le problème. Espace de projets, les « pays » constituent de bons outils pour consommer l'argent de Bruxelles.

Propos recueillis par B. J.

Les craintes des élus départementaux ne sont pas toujours infondées. « Le pays permet aux villes et aux intercommunalités de s'affranchir des départements », reconnaît un expert de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar). Pour les élus régionaux, « le pays est un moyen de compenser leur déficit d'assise territoriale », constate un haut fonctionnaire en Alsace.

Ministre de la fonction publique et de l'aménagement du territoire, Jean-Paul Delevoye a prévenu, vendredi 8 novembre, à Grenoble que « le pays doit être un espace de projet et non un enjeu de pouvoir ». Mais il s'est montré plus conciliant que M. Raffarin. « Nous ne sommes pas des adeptes de la guillotine institutionnelle », a-t-il déclaré. Le pays doit rester. Les structures utiles seront maintenues et les inutiles disparaîtront. » A cette fin, le gouvernement entend seulement « simplifier les structures juridiques », a-t-il expliqué. Pour ce faire, le gouvernement va-t-il procéder à un simple toilettage de la loi Voynet ou engager une refonte complète des textes en vigueur ?

Au Comité interministériel d'aménagement du territoire qui devrait se tenir, mi-décembre, à Paris, il pourrait annoncer quelques mesures qui viseraient à enrayer « les pays d'aubaine », explique-t-on à Matignon, où l'on évalue leur part à un tiers environ des 300 pays en cours de constitution. Il pourrait ainsi repousser d'un an, soit jusqu'à la fin 2004, la date-butoir fixée pour se porter candidat à des crédits inscrits dans les contrats de plan Etat-région (2000-2006).

Au printemps, le gouvernement devrait aussi proposer, « par voie législative », la réforme, voire la suppression, de la Cradt. « Par quoi va-t-on la remplacer ? Il faudra bien un arbitre entre nous », s'inquiète M. Censi. A Grenoble, le 8 novembre, Jean-Pierre Balligand, député (PS) de l'Aisne, a expressément demandé, au nom de l'ADCF, que la reconnaissance des pays « demeure au niveau régional ».

A moins qu'il ne décide de redonner au préfet de région le pouvoir de décider en dernier ressort du périmètre d'un pays, le gouvernement va devoir choisir entre département et région. Etant donné le poids des présidents de conseils généraux au Sénat, le dilemme est plus que délicat pour le premier ministre.

Béatrice Jérôme

(avec Elian Da Silva, à Rodez)

## 25 millions d'habitants concernés

● **Création.** Inscrit dans la loi Pasqua du 4 février 1995 et modifié par la loi du 25 juin 1999 sur l'aménagement et le développement durable du territoire, le « pays » offre un cadre pour la réalisation d'un projet de développement local à l'échelle du bassin d'emploi. Il donne lieu à une charte et débouche sur un contrat de pays entre l'Etat et les acteurs locaux. Le pays a vocation à disparaître une fois sa mission achevée.

● **Installation.** Le périmètre du pays est reconnu par la Conférence régionale d'aménagement et de développement du territoire (Cradt), composée d'élus et de représentants de l'Etat. Elle est présidée par le président du conseil régional et par le préfet. Le projet du pays est élaboré par le département, la région et le conseil de développement composés d'élus et de représentants de la société civile.

● **Nombre.** 252 pays sont constitués ou en voie de constitution. 56 sont effectifs et 5 ont contractualisé dans le cadre des contrats de plan Etat-régions (2000-2006). Une vingtaine sont à cheval sur plusieurs départements. Les pays concernent près de 60 % des communes et 25 millions d'habitants.

## Dans le Doubs, le réseau du « pays horloger »

Soixante-seize communes regroupent leurs moyens de développement

BESANÇON

de notre correspondant

En septembre 1996, à sa création dans le cadre de la loi Pasqua, ses fondateurs l'avaient baptisé du

REPORTAGE

## Un nouveau-né bien inséré dans le paysage administratif de Franche-Comté

nom de l'industrie naguère florissante du haut Doubs : le « pays horloger ». Aujourd'hui, 76 communes de 4 cantons, réparties sur 760 km<sup>2</sup> près de la frontière suisse, le composent, et 40 476 habitants y vivent et travaillent « unis par une communauté de destin », assure sa présidente, Annie Genevard, maire de la ville de Morteau.

Comme 41 autres « pays-tests », le nouveau-né a su s'insérer de façon harmonieuse dans le paysage administratif franc-comtois. « Son intégration résulte de la cohésion des élus du secteur, mais aussi de leur volonté de le limiter à son rôle : celui d'un échelon de débat, d'un espace économique d'élaboration de projets et de planification, car il n'est pas un maître d'ouvrage », souligne

M<sup>me</sup> Genevard. Certes, la mise en place ne s'est pas faite sans douleur, comme toujours au moment de fédérer des énergies. « C'est vrai, nous avons éprouvé toutes les difficultés de la naissance, mais désormais nous sommes adultes et ces états d'âme ont été évacués », insiste la présidente, qui n'oublie pas les discussions de l'époque « sur le nom du pays, son utilité ou l'absence de ressources fiscales ». Mais tout retour en arrière lui paraît exclu. « Je ne crois pas à la disparition du pays parce que celui-ci se fonde sur la géographie, sur une sociologie et une culture fortement identitaires », affirme encore M<sup>me</sup> Genevard.

OBJECTIFS MULTIPLES

Avec un budget de 331 000 euros, dont 124 000 euros apportés par les communautés de communes, le pays est doté d'une structure légère de trois personnes : un agent de développement responsable de la coordination des actions, un technicien chargé de promouvoir la randonnée pédestre et une assistante. Le 4 novembre, L'Est républicain lui a donné une sorte de consécration en décidant de regrouper chaque jour l'actualité des communes concernées dans une page intitulée « Pays horloger ». Enfin, après la publication, en février 2001, de l'arrêté préfectoral qui en fixait le périmètre aux ter-

mes de la loi Voynet, le texte de sa future charte a été validé, jeudi 7 novembre, avec l'espoir d'une signature en mars 2003, après approbation par les services de l'Etat et les élus locaux.

Car les objectifs ne manquent pas dans les cantons de Morteau, du Russey, de Maiche et de Saint-Hippolyte : mise en place d'une signalétique commune, assistance aux entreprises pour les inciter à se regrouper par filières, convention sur le traitement des déchets spéciaux pour instaurer un système de ramassage, revitalisation des cœurs de villes et villages, lutte contre la désertification par la restauration de l'égalité dans les services publics (transports, gardes d'enfants, aides aux personnes âgées), sauvegarde et entretien des paysages... Et, surtout, installation de l'Internet à haut débit nécessaire aux sous-traitants de l'industrie du luxe pour rester en contact avec les donneurs d'ordres extérieurs. « L'esprit de nos interventions, c'est d'identifier les difficultés communes pour mutualiser les ressources, d'agir en réseau, d'instaurer une solidarité de territoire et de faire émerger un système productif local, résume M<sup>me</sup> Genevard. Avec un budget de seulement 3 euros par an et par habitant, il serait dommage de s'en passer... »

Jean-Pierre Tenoux



## DISPARITION

## Charles Sheffield

## De la science à la science-fiction

L'AUTEUR américain de science-fiction Charles Sheffield est mort, samedi 2 novembre, des suites d'un cancer. Né en 1935, il avait fait des études de physique et avait commencé à écrire, au milieu des années 1960, des articles scientifiques et techniques. Puis il était passé en 1977 à la fiction avec une première nouvelle, publiée dans la revue *Galaxy*, qui fut suivie de nombreuses autres, partiellement réunies en recueil dans *Vectors* (1979) et *Hiddenvariables* (1981).

Certaines de ses nouvelles ont été traduites en France, notamment dans les anthologies « Isaac Asimov présente : Futurs... » (« Safari pour une belle endormie », « Les Cours de Xanadu », etc.). En 1978, il publiait son premier roman, *Sight of Proteus*, bientôt suivi de *La Toile entre les mondes*, deux ouvrages qui le classèrent parmi les meilleurs représentants du courant de la « hard science » ; réputation confirmée par *Les Chroniques de McAndrew* et son cycle *Heritage Universe*.

Il s'est aussi risqué sur d'autres territoires : celui du space opera avec *The Nimrod Hunt*, celui du thriller de S-F avec *My Brother's Keeper*, celui du récit postcataclysmique avec *Trader's World*. On lui doit également *Erasmus Magister*, recueil de nouvelles ayant pour héros Erasmus Darwin, le grand-père de Charles, devenu sous sa plume une sorte de Sherlock Holmes de l'aventure fantastique. Mais son livre le plus intéressant est sans conteste *Le Frère des dragons* (Robert Laffont), où les préoccupations écologiques s'allient à une vision très politique d'un futur qui ne chante que pour quelques privilégiés.

Jacques Baudou

## A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site du Monde ([www.lemonde.fr/carnet](http://www.lemonde.fr/carnet)) le détail des nominations, l'essentiel des lois et décrets parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

## JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du dimanche 10 novembre sont publiés :

● **Catastrophes naturelles** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans vingt-sept départements.

● **Transports** : la liste des aéroports de la métropole et des départements d'outre-mer dont la création et la mise en service ont été autorisées.

## DOCUMENTS OFFICIELS

Le Sénat publie le projet de loi relatif à la responsabilité civile au titre de dommages nucléaires du fait de fournitures en provenance de France destinées à des installations nucléaires en Fédération de Russie. [www.senat.fr/dossierleg/pj101-323.html](http://www.senat.fr/dossierleg/pj101-323.html)

Le Sénat publie le projet de loi autorisant la décision relative aux privilèges et immunités accordés à l'Institut d'études et de sécurité et au centre satellitaire de l'Union européenne [www.senat.fr/dossierleg/pj101-324.html](http://www.senat.fr/dossierleg/pj101-324.html)

L'Assemblée nationale publie une proposition de loi relative à la redevance télévision. [www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0227.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0227.asp)

Le Sénat publie le projet de loi autorisant l'approbation de la convention France-Suisse relative au raccordement de la Suisse au réseau ferré français. [www.senat.fr/dossierleg/pj101-322.html](http://www.senat.fr/dossierleg/pj101-322.html)

Le Sénat publie le projet de loi autorisant la ratification de la convention entre la République française, le Royaume d'Espagne et la Principauté d'Andorre relative à l'entrée, à la circulation, au séjour et à l'établissement de leurs ressortissants. [www.senat.fr/dossierleg/pj101-281.html](http://www.senat.fr/dossierleg/pj101-281.html)

Le Sénat publie un rapport relatif à l'avenir de la montagne. [www.senat.fr/rap/ro2-015-1/ro2-015-1.html](http://www.senat.fr/rap/ro2-015-1/ro2-015-1.html)

et [www.senat.fr/rap/ro2-015-2/ro2-015-2.html](http://www.senat.fr/rap/ro2-015-2/ro2-015-2.html)

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

– Arrivée le 6 novembre 2002, au milieu des Bluets, après un sacré bout de chemin,

## Iris

salue le Monde.

Cécile Lussou et Pierre Hanoune, 75012 Paris.

## Marie

a la joie d'annoncer la naissance, le 17 août 2002, de sa petite sœur,

## Maëlle.

Sarah Laroussi et Hervé Reveniaud, 35, rue de Crosne, 94190 Villeneuve-Saint-Georges.

## Axelle HERRENSCHMIDT-DEFAUT

et Norbert DEFAUT, avec Zacharie, Salomé et Elisée ont la joie d'annoncer la naissance de

## Samuel,

le 9 novembre 2002.

21, la Gaillarderie, 78590 Noisy-le-Roi.

## Myriam REVAULT d'ALLONNES, Maxence REVAULT d'ALLONNES

ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

## Sarah

chez

## Koura et David

à Paris, le 6 novembre 2002.

## Anniversaires de naissance

– Comme il y a vingt ans,

## Sarah CRAMER,

voici donc un rappel et un bravo en plus !

## Papa.

– Pour tes dix ans dans le monde,

## Joyeux anniversaire

## Léo.

## Papy et Mamie du Touvet.

## Anniversaires de mariage

## Marie-Françoise,

le 13 novembre 1982, à la surprise générale, tu acceptais de m'épouser.

Vingt ans après, tu es toujours à mes côtés...

## Merci !

## Décès

– M<sup>me</sup> Marie-Paule Dupont, née Laroque, son épouse,

Aline Dupont (†), Claire Dupont Mouawad, Michel Dupont, Pierre Dupont,

Stéphanie Dupont Braunschweig et Alexis Dupont, ses enfants,

Delphine, Camille, Juliette et Lila, ses petites-filles, M<sup>lle</sup> Suzanne Dupont, sa marraine,

Toute sa famille, ont la grande douleur de faire part du décès de

## Jacques, Pierre DUPONT,

ministre plénipotentiaire hors classe, ancien ministre d'Etat de la principauté de Monaco, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, grand officier de l'ordre de Saint-Charles,

survenu le samedi 9 novembre 2002.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6<sup>e</sup>, le vendredi 15 novembre, à 10 h 30.

La famille tient à remercier le personnel du service de neurologie du professeur Menninger de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

9, rue de Fleurus, 75006 Paris.

## CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail:carnet@mondepub.fr

– Alain et Sophie Minc, Edouard, Constance et Thomas, Laurent et Sabina Boisrond, Pauline, Eva et Lili,

Etienne et Marie Boisrond, Timothy, Martin et Charlotte, François Boisrond et Marion, Cécile Boisrond-Becker, Francine Boisrond-Bernard, Annette Wadement, ont la tristesse de faire part du décès de

## Michel BOISROND,

cinéaste, à l'âge de quatre-vingt-un ans, le 10 novembre 2002, à La Celle-Saint-Cloud.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 14 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, suivies de l'inhumation dans l'intimité à Montoire (Loir-et-Cher).

– Pierre Frenkiel, Simone et Alain Jacob, Eliane Frenkiel, ses enfants,

Lise Laure et Fabrice Scialom, Stanislas Frenkiel, Noga et Youval Mishliborsky, ses petits-enfants, Marie-Dominique Tourte, la maman de Stanislas, Didier Vesica, le compagnon d'Eliane, ont la grande tristesse de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Edwarda FRENKIEL,

rescapée des ghettos de Varsovie, de Radom et d'Auschwitz,

survenu le 8 novembre 2002, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, quatre ans, jour pour jour, après le décès de son cher époux,

## Joseph.

Les obsèques ont eu lieu le 12 novembre, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse.

« Elle a donné plein d'amour à son entourage. »

– Le président-directeur général Et le conseil d'administration de TotalFinaElf ont le profond regret de faire part du décès de

## baron GOOSSENS,

administrateur de TotalFinaElf, survenu le 8 novembre 2002, à Spa-Francorchamps.

– M<sup>me</sup> André Gutton, son épouse, M<sup>me</sup> Franck Hinderer, sa sœur, M. et M<sup>me</sup> René Gutton, M. et M<sup>me</sup> Philippe Gutton, M<sup>me</sup> Claude Nicot, ses enfants,

M<sup>me</sup> Nicole Gutton-Madelin, Ses quatorze petits-enfants, Ses vingt-six arrière-petits-enfants, Tous ses neveux et nièces, ont la tristesse de faire part du décès de

## M. André GUTTON,

officier de la Légion d'honneur, architecte des bâtiments civils et palais nationaux, professeur honoraire à l'Ecole des beaux-arts,

survenu le 10 novembre 2002, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 13 novembre, à 10 h 45, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, Paris-1<sup>er</sup>.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Lourmarin (Vaucluse), le jeudi 14 novembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, avenue Vavin, 75006 Paris.

– M. et M<sup>me</sup> Frédéric Planques, M<sup>lle</sup> Marion Berthelot, M. et M<sup>me</sup> Pierre Lescout, M<sup>me</sup> Annie Crespinée, M. et M<sup>me</sup> Bruno Crespinée, M. et M<sup>me</sup> Boris Crespinée, M. et M<sup>me</sup> Jean-Michel Berthelot, ses filles et sa famille, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

## Maryse LESCOUT,

ancienne élève de l'Ecole normale supérieure, maître de conférences de philosophie à l'UFRM de Cahors,

survenu le 9 novembre 2002, à Toulouse, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Les obsèques auront lieu au crématorium de Cornebarieu (Haute-Garonne), le 13 novembre, à 12 h 15.

M. et M<sup>me</sup> Planques, 14, route de Montaigu, 31530 Saint-Paul-sur-Save.

– Jacques Massip, son époux, Bernard et Dominique Massip, Monique Massip, ses enfants, Sylvain, Florian et Alexy, ses petits-fils, ont la douleur de faire part du décès de

## Odette MASSIP,

née CHAPPELET, survenu le 8 novembre 2002, à Paris.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

83, avenue d'Italie, 75013 Paris.

– Danièle Molho-Kalmanson, Nora Molho, Laurence Kalmanson, ont la tristesse de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

## Lucie MOLHO,

survenu le mardi 5 novembre 2002, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

16, rue de Varenne, 75007 Paris.

22 bis, rue d'Annam, 75020 Paris.

– Heinic Idalie, son mari, Olaf et Agathe Idalie, ses enfants, Les familles Oldenbourg, Starynkevitch, Thomas, Blanc et Vinot, ont la douleur d'annoncer la mort de

## Zoé OLDENBOURG IDALIE,

écrivain, membre du comité Femina (Femina 1953), Grand Prix du roman de la Ville de Paris (1980), chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre des Arts et des Lettres,

le 8 novembre 2002, à quatre-vingt-six ans.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, le mercredi 13 novembre, à l'ancien cimetière de Boulogne (rue de l'Ouest).

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde du 12 novembre.)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M<sup>me</sup> Lucienne Vermeil, son épouse, Vincent et Mathieu, ses fils, Claude, Annie et Thierry, sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

## M. Jean VERMEIL,

survenu le 7 novembre 2002, au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine), à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 novembre, à 10 heures, en la cathédrale Sainte-Geneviève de Nanterre, 28, rue de l'Eglise, Nanterre (Hauts-de-Seine).

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu le même jour, vers 16 h 30, au cimetière de Bourg-en-Bresse, dans le caveau de famille.

## Hommage

## Johanne SUTTON,

grand reporter, tuée pour la vérité de l'info en afghanistan, le 11 novembre 2001.

Un an que tu n'es plus avec nous.

Nous t'aimons.

Nous te faisons vivre.

Maman, Papa, Elizabeth, Pauline, Dan, Stéphane et toute la famille.

## Projections-débats

Le CDJC vous invite à la projection d'un film documentaire et à un débat-recontre animé par Claude Singer, avec Henri Borlant, Ida Grinspan, Bertrand Poirot-Delpech et Annette Wiewiorka sur le thème : « La Shoah : histoire, témoignages et récits », mercredi 13 novembre, à 18 heures, 37, rue de Turenne, Paris-3<sup>e</sup>. Entrée libre.

## Stages

## ATELIERS D'ÉCRITURE

Elisabeth BING week-end du 23 et 24 novembre 2002. Ecrire avec Proust. Atelier Poésie. T.1.-fax : 01-40-51-79-10.

## Communications diverses

– Centre communautaire de Paris : jeudi 14 novembre, à 20 h 30 : Rencontre-débat « Israël, le monde arabe et l'opinion publique internationale », avec Shlomo Ben-Ami, ancien ministre des affaires étrangères d'Israël. 119, rue La Fayette, Paris-10<sup>e</sup>. Tél. : 01-53-20-52-52. (PAF.)

## La Maison Itshak Rabin

organise une grande soirée à la mémoire d'Itshak Rabin, avec Bertrand Delanoë, maire de Paris, Nissim Zvili, ambassadeur d'Israël, Dalia Rabin, dimanche 17 novembre 2002, à 18 h 30, mairie du 12<sup>e</sup> arrondissement (PAF 30 €). Réservation : 01-42-05-15-96.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3<sup>e</sup>, jeudi 14 novembre 2002, à 20 h 30 : *La foi athée des juifs laïques* (éditions El-Ouns), de Y. Malkin avec V. Attal-Lefi, Rachid Haouss, I. Rozenman.

Réservations au 01-42-71-68-19 (ainsi que pour la soirée du samedi 16 novembre, à 20 h 30, avec D. Cuniot. Récit et piano sur *Rendez-vous au métro Saint-Paul*, de C. Fleischman).

## Conférences

Conférences du Centre Roland-Barthes, proposés par Julia Kristeva, à l'Institut de la pensée contemporaine, université Paris-VII - Denis-Diderot, amphithéâtre 24, 2, place Jussieu, Paris-5<sup>e</sup>, de 18 heures à 20 heures.

Mardi 19 novembre 2002,

Pascal Quignard : « Le passé et le jadis ». Mardi 10 décembre, Giorgio Agamben : « L'état d'exception ». Mardi 28 janvier 2003, Jean-Luc Nancy : « Une exemption de sens ». Mardi 25 février, Françoise Héritier : « Modèle dominant et usages des corps des femmes ». Mardi 25 mars, André Green : « La négation et le négatif dans la psychanalyse contemporaine ».

Conférences de linguistique de Sorbonne (équipe Sens et Texte et UFR de langue française) salle des Actes, de 18 heures à 19 h 30, 1, rue Victor-Cousin, Paris-5<sup>e</sup>. 14 novembre 2002, Simon Bouquet (maître de conférences, université Paris-X), *Linguistique du sens et linguistique du texte dans les Ecrits de Ferdinand de Saussure*. 5 décembre 2002, Jacqueline Picoche (professeure à l'université d'Amiens) *Le dictionnaire du français usuel : présentation et enjeux*.

## M. Alain Boyer

donnera, le mercredi 13 novembre 2002, à 16 heures, en salle Cavailles, Sorbonne, escalier C, 1<sup>er</sup> étage, une conférence intitulée : KANT ET LE MATÉRIALISME.

Cette conférence sera donnée dans le cadre du séminaire que M. Jean Salem consacre à l'histoire du matérialisme.

## Les conférences du Salon de la copropriété

Conférence exceptionnelle le jeudi 14 novembre 2002, à 14 h 30, sur le thème :

## La mobilisation des logements privés vacants à Paris.

Avec M. Jean-Yves Mano, adjoint au maire de Paris, chargé du logement, sénateur.

## Jeudi 14 novembre

12 heures, salle 2. Entretien d'immeubles : diagnostic, prévention et maintenance des équipements en copropriété.

13 heures, salle 1. Les modalités de chauffage des copropriétés.

14 h 30, salle 2. La mobilisation des logements privés vacants à Paris.

15 heures, salle 1. Vers une répartition plus juste des charges de copropriété.

16 heures, salle 2. La responsabilité des copropriétaires et des syndicats.

17 heures, salle 1. La sécurité dans les immeubles en copropriété.

## Vendredi 15 novembre

11 h 30, salle 2. La mise en conformité du règlement de copropriété.

12 h 30, salle 1. Une nouvelle comptabilité pour la copropriété.

13 h 30, salle 2. Loi SRU : bilan et propositions.

14 h 30, salle 1. Les travaux de ravalement et les démarches administratives. L'exemple de l'intervention des architectes des bâtiments de France.

15 h 30, salle 2. Le gaz naturel, la solution performante pour votre copropriété.

« Gaz de France : l'assurance d'un véritable partenariat ».

16 h 30, salle 1. La copropriété en difficulté et son traitement.

17 h 30, salle 2. Le conseil syndical : missions et relations entre professionnels et copropriétaires.

## Samedi 16 novembre.

12 heures, salle 2. L'ascenseur dans la copropriété : construction, rénovation, entretien.

14 heures, salle 1. La démarche Qualité dans la copropriété : le bilan.

15 heures, salle 2. Convivialité de voisinage : la nécessaire solidarité de proximité.

16 heures, salle 1. Le développement durable en copropriété : gérer et entretenir sa copropriété au XXI<sup>e</sup> siècle.

Entrée gratuite au Salon de la copropriété, du 14 au 16 novembre, à Paris-Expo, hall 6, porte de Versailles, sur présentation de ce journal ou connectez-vous sur le site Internet [www.saloncopropriete.com](http://www.saloncopropriete.com)

## Education et Formation,

16 novembre 2002, journée organisée par l'Association des philosophes chrétiens, 21, rue d'Assas, salle des Actes, 9 h 30-17 heures, entrée libre.



**L**ES rendez-vous étaient flous. En gros, c'était porte ouverte tous les jours, venez par exemple le matin, on se verra après l'entraînement de l'éléphant et des chevaux.

Mine de rien, c'est grisant : avoir la permission d'être ici comme chez soi, entrer sans prévenir, se retrouver au milieu d'« eux ». Ils seront sûrement en survêtement et Pataugas, on les verra de près, pour de vrai, quand tout le monde n'a droit qu'aux silhouettes en paillettes défiant la vie sur un fil, un trapèze, au milieu des tigres.

Ce matin froid de novembre, on a donc franchi avec quelques frissons le portail imaginaire, en plein bois de Boulogne, qui mène à la clairière où le cirque Grüss a planté ses marques. Déjà, ça ne commençait pas comme prévu. Pas d'acrobate ni de jongleur à l'œuvre, pas même une âme qui vive aux alentours. Rien, sauf un silence d'une intensité bizarre, et cette odeur de sciure et de fauve, quelque chose de très ancien qui surgit. Sous le chapiteau la piste ronde est noire et vide, l'air glacial. Où sont-ils donc ? Peut-être de l'autre côté de la piste, sous l'orchestre, vers les coulisses et les écuries ? Une bâche ferme le passage. En s'en approchant, le silence n'est rompu que par un grognement de fauve. A bien réfléchir, c'était peut-être celui d'un âne ou d'un chameau, mais le temps n'était plus à la réflexion. On a pris ses jambes à son cou.

La leçon est entendue : le cirque, ça se mérite. Au milieu de la piste, le lendemain matin (hier, c'était relâche), Alexis Grüss, maître en haute école, tente par tous les moyens de faire passer le message à ses chevaux. Mais l'ordre ne règne pas encore sur la piste ronde. Lancés au galop les uns derrière les autres, tout nus, c'est le dresseur qu'ils font tourner en bourrique. Dès qu'il peut, Agdam bouffe les fesses d'Ala-



De gauche à droite, au premier rang, les petits-enfants, Alexandre, Louis et Charles. Au deuxième rang, Laure, Firmin, Gypsy et Alexis Grüss, Nathalie, Stéphane et Maud.

# LA TRIBU GRÜSS

din, juste devant lui. « Arrête ton cirque, Agdam ! », tonne Alexis, le plus sérieux du monde. Agdam prend son air sage, fait quelques tours de piste puis, toc, croque à nouveau une fesse en passant. « J'aime pas ta manière de faire, Agdam, j'ai dit : ça suffit ! » Agdam se résigne, mais voilà l'un de ses collègues qui escalade son voisin, lequel, va savoir pourquoi, s'emballa au galop à reculons. Un chien minuscule arrive sur la piste en jappant, trop content de se joindre à la récré. Ça fait beaucoup. « Arrêtez ! » gronde le maître. Miracle. Les chevaux se mettent en ligne. Alexis en prend un à part, droit dans les yeux. « Si tu crois que tu m'intimidés, à faire le comique ! » La bête s'agenouille en guise de salut. Les autres se cabrent gracieusement. « Là, su-per ! » Le maître est content. Agdam et ses copains ont droit à un sucre, on dirait qu'ils sourient. « Les animaux, faut pas les contrarier, c'est comme nous. »

« Vous répétez pour le spectacle de ce soir ? », risque-t-on du bout des lèvres, plutôt sceptiques sur la mise au point du numéro. Il rigole, Alexis. Non, l'entraînement du matin, c'est pour les numéros de l'an prochain. Si les animaux font les mêmes trucs matin et soir, ça tourne à la routine et ça dégénère. Et il conclut par ce qui a l'air d'être le dicton local : « Les animaux, c'est comme nous. »

C'est comme eux, car les Grüss sont nés du croisement d'un saltimbanque et d'un cheval. Ça, c'est une longue histoire qu'Alexis et sa femme Gypsy aiment bien raconter en fin de journée, autour d'un petit verre, dans leur caravane (on avait dit « roulotte », c'est ringard, paraît-il). Bien que sédentarisés, partageant désormais leur vie entre la saison de spectacle au bois de Boulogne et leur résidence d'été dans le Vaucluse, les Grüss ne sont chez eux que dans la caravane. Ils aiment se rappeler leur vie de saltimbanque, quand ils devaient démonter le chapiteau tous les soirs après la représentation, tout remballer et reprendre la route à 4 heures du matin, vers une autre ville. Sept villes par semaine, jusqu'en 1974. Alexis prend l'air rêveur. « La pluie glaciale qui vous tombait sur la tronche, les doigts cisailés par le froid, le cheval qui se coïncait le pied dans le camion... Et on aimait ça. » Dans la caravane voisine, son père « Dédé », 78 ans, un ancien auguste célèbre qui reste toujours collé à la troupe avec sa femme (elle tient le stand de bonbons à l'entrée du cirque), ne s'est jamais fait à ce nouveau confort. « Vous appelez ça du cirque ? », lance-t-il de son gros corps plein de rires. Il ne pense qu'à partir sur les routes.

La légende du saltimbanque et du cheval, Alexis la récite par cœur, elle est jolie. Il était une fois, dans un village d'Alsace,

**Comme tous les ans, le cirque national Grüss a ouvert ses portes dans le bois de Boulogne. Au-delà du spectacle, c'est l'histoire d'un clan et de son chef, habités par la piste ronde. Voyage en coulisses**

un tailleur de pierre qui vit passer une danseuse de corde et en tomba amoureux. Le tailleur de pierre savait que les pierres le priveraient des horizons lointains et que la danseuse aurait, elle, d'autres destins. Il devint écuyer et l'épousa. Elle s'appela Maria Martinetti, lui André-Charles Grüss. Deux générations plus tard, un petit cirque familial est fondé, cela deviendra Radio-Circus en 1948, le premier cirque diffusé à la radio. Puis le chapiteau s'égare, accueille Medrano, Zavatta ou Jean Richard. Jusqu'à ce jour de 1974 où Alexis Grüss, fils de Dédé l'auguste, crée avec Gypsy (et grâce au soutien de la comédienne Silvia Monfort) le nouveau cirque Grüss. Alexis devient le chef du clan, il a aujourd'hui cinquante-huit ans. Au fil des souffrances et des aventures, le succès vient : celui du

« cirque à l'ancienne ». On en est là. Gipsy a l'air vaguement ailleurs. Pour entrer dans la famille Grüss, elle a dû quitter la sienne, le fameux clan des Bouglione. Un jour où les Grüss et les Bouglione avaient dressé leur chapiteau dans deux villes voisines, Alexis a vu Gipsy sur un fil, c'était sa spécialité. « Elle était trop belle pour être vraie. »

Il ne lui restait qu'à demander sa main à son futur beau-père, le dompteur Firmin Bouglione – « Quelle trouille ! j'ai cru que j'allais me faire bouffer dans la cage ! » Et à apprivoiser la tradition diffuse de cette famille tzigane dont Gipsy parle à sa façon, avec une imprécision timide (« Mon cœur est là, voilà »), entourée des tableaux gitans qui ornent les parois de la caravane. Elle raconte la famille Bouglione, ces chefs d'entreprise qui savaient à peine écrire leur nom, les mots en manouche, la vie dans le cirque, pour le cirque. Comment, enfant du cirque, on attend à peine de savoir marcher pour jongler, faire les cent pas sur un fil, jouer de la trompette ou voltiger. Du cirque jusqu'à la moelle. « C'aurait été impossible d'épouser

Grüss ! Ceux-là, les parents, les trois enfants, la belle-fille (Nathalie, épouse de Stephan, est la petite-nièce d'Achille Zavatta) forment le noyau dur de la troupe. Sans compter les artistes extérieurs, la cinquantaine de personnes qui travaillent en permanence dans le cirque, et puis la grand-mère qui vend les bonbons.

Il y en a que ça fait fuir. Le frère de Gipsy, Alexandre Bouglione, détestait le cirque. Il n'en pouvait plus, ça le faisait vomir. Il est parti un jour avec tout ce qu'il savait faire, pour gagner sa vie dans la rue. Il faudrait un roman pour raconter Alexandre, son enfance de Bouglione, son bout de vie avec Jean Genet, la poésie qu'il dictait sans savoir lire et écrire, son retour au cirque par dette envers ses racines tziganes (détendant toujours autant le cirque, il l'a apprivoisé à sa façon en dirigeant en famille le minuscule et merveilleux cirque Romanès, en plein Paris). Il y a aussi Arlette Grüss, cousine d'Alexis, qui n'a pas quitté le cirque mais au moins la famille, en fondant un cirque à son nom. Les enfants d'Alexis et Gipsy, eux, n'imaginent pas d'autre vie. Ils y sont entrés sans s'en ren-

le cheval n'a pas envie, il ne pense qu'à vous faire tomber, bon, faut s'adapter. Qu'on soit malade ou pas, on se pose pas la question, on y va. Et puis mon père nous engueule beaucoup. Mais on a beau passer une répétition-calvaire, quand on se retrouve pour dîner, c'est fini, on parle d'autre chose. Et s'il monte le ton parce qu'on rate un truc, il sait que c'est dur. Et nous, on sait qu'il sait. »

**A**LEXIS est là. C'est vrai que ce n'est pas le genre à qui on tape sur l'épaule, Alexis. Tout à l'heure, en plein spectacle, le numéro d'acrobatie à cheval n'a pas marché au mieux. Stephan, le fils aîné, l'un des meilleurs jongleurs et écuyers de sa génération, est tombé. « Je lui avais dit de tendre les genoux et il ne l'a pas fait, note Alexis, un peu pincé. Ça m'a énervé en moi-même. » Avec son autre garçon, Firmin, il a eu du fil à retordre. Firmin, un grand costaud rouquin, est un sacré rigolo. Enfant, c'était la terreur du cirque. Il disparaissait au moment des répétitions et arrivait à la dernière minute pour son numéro d'échelle libre.

Comme les autres il est tout à la fois : écuyer, auguste, acrobate à cheval, musicien, trapéziste, jongleur, ouvreur à l'entrée du spectacle. Ils savent tout faire, tous, jusqu'à la conception des programmes et l'intendance du cirque. Un effet de cette « rigueur Grüss » qui passe les générations. Si on lance Alexis sur le sujet, il ne s'arrête pas. Il peut parler des heures de sa réinvention du « cirque à l'ancienne », de sa définition de l'art : « le travail effacé par le travail ». Et encore et encore de la piste, sa planète à lui. « Trouvez-moi plus extraordinaire que ce cercle-là. La piste ronde, c'est l'infini. Un cheval peut y galoper pendant des siècles sans jamais arriver au bout. »

Les Grüss ont bien cru voir le bout, une sale nuit. C'était le 26 décembre 1999, une tempête comme on n'en avait jamais vu. « Une tempête sur un chapiteau, c'est comme en mer. Un vacarme, l'apocalypse. Sauf qu'on ne peut pas quitter le navire. » Tout s'est fracassé, des chevaux se sont échappés, affolés, dans tous les coins du bois de Boulogne. D'autres sont restés coincés. C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu de blessés. Un mois après, un des chevaux avait perdu 150 kg, de peur. Alexis : « On s'est dit : qu'est-ce qu'on fait ? On ramasse les morceaux ou on se tire ? » Ils ont ramassé les morceaux. Et les voilà. « Les coups durs, reprend Alexis, ça n'arrête pas, c'est jamais facile. Mais tout ce que le cirque peut me faire avaler, je le fais volontiers, car, au bout de ça, j'ai la piste. »

Marion Van Renterghem

« Dire qu'il y en a pas marre parfois, ce serait mentir. Avec les animaux, on ne sait jamais ce qui va arriver. Un jour, le cheval n'a pas envie, il ne pense qu'à vous faire tomber, bon, faut s'adapter. »

MAUD GRÜSS

quelqu'un qui ne fasse pas du cirque », conclut Gipsy, gênée qu'on s'attarde sur elle. Alexis corrige : « Je ne fais pas du cirque, je le suis. »

Une caravane plus loin, il y a leurs petits-enfants, deux jumeaux de 8 ans. « Comment il s'appelle, le cirque de ton papa ? », avait demandé l'un d'eux à un camarade de classe, le premier jour de son entrée à l'école. Alexis trouve pourtant qu'ils ne sont pas encore « dedans ». Pas moyen de les faire se concentrer, grogne-t-il, ils ne pensent qu'aux jeux vidéo. Bah, ils y viennent. « Vous savez, quand un soir de première vous avez 3 000 personnes qui vous applaudissent, vous avez du mal à vous en passer. C'est dans le sang. » A 6 ans, les jumeaux Charles et Alexandre apparaissent déguisés en fantômes dans le numéro des clowns. Maintenant, ils jonglent. Leurs noms sont déjà égrenés à la fin du spectacle quand Alexis Grüss, jouant du saxo en habit de clown blanc, soumet aux applaudissements des Grüss à n'en plus finir. Gipsy Grüss ! Stephan Grüss ! Firmin Grüss ! Maud Grüss ! Nathalie

dre compte, en traînant au milieu des animaux, en s'amusant avec les acrobates. Sans s'en rendre compte, ils se sont incrustés dans les répétitions. Et ils sont entrés en piste.

Comme Maud, 21 ans. Le problème d'une fille Grüss, c'est : comment rester Grüss ? Il lui faut non seulement trouver un mari qui soit dans le cirque, mais obtenir de lui qu'il intègre sa famille à elle. Tout autre cas de figure est au-delà du concevable, explique Maud avec une autorité soudaine. Marcher sur un fil est la première chose qu'elle a su faire. Sa mère, elle-même fildefériste depuis plusieurs générations, lui en avait installé un au ras du sol. Elle a une grâce inouïe quand elle sautille avec son ombrelle sur un fil tendu en oblique. Dans le même spectacle, elle accumule les sauts périlleux aux côtés de ses frères, sur plusieurs chevaux lancés à pleine vitesse. « Comment dire ?, hésite Maud. Le cirque, pour nous, c'est évident. C'est notre vie. Dire qu'il y en a pas marre parfois, ce serait mentir. Avec les animaux, on ne sait jamais ce qui va arriver. Un jour,



# Le populisme pur et dur attire les Norvégiens

Le chef du Parti du progrès flatte la xénophobie des électeurs et leur méfiance envers l'administration. Il veut réduire le nombre de « demandeurs de bien-être », comme il l'a expliqué au « Dagbladet »

À QUOI ressemblerait une Norvège gouvernée par un parti populiste et xénophobe ? Si cette question n'est pas d'actualité immédiate, elle est loin d'être saugrenue et elle est désormais posée. Le chef de ladite formation politique, le Parti du progrès (PP), vient d'apporter de premiers éléments de réponse dans le quotidien *Dagbladet*.

Carl Ivar Hagen se gardait bien auparavant d'évoquer une telle hypothèse, préférant le rôle plus confortable d'opposant contestataire et volontiers démagogue. Mais les récents sondages, qui ont porté son mouvement loin en tête des intentions de vote, ont visiblement infléchi sa position. A la mi-octobre, le PP était crédité de 36 % des voix, soit 12 points d'avance sur son suivant immédiat, le Parti travailliste de l'ex-premier ministre Jens Stoltenberg. La coalition de centre-droite au pouvoir depuis 2001 n'obtenait que 21,8 %.

Cette spectaculaire percée s'explique en grande partie par la frustra-



tion de nombreux Norvégiens de ne pas bénéficier autant qu'ils le souhaiteraient de l'argent du pétrole de la mer du Nord. Une manne considérable, mise de côté par les gouvernements depuis le début des années 1990, en prévision d'un futur sans hydrocarbures. Alors que le deuxième exportateur mondial de pétrole accumule les richesses, M. Hagen, habile manœuvrier et excellent orateur, n'a aucune difficulté à exploiter les carences du système de santé et la minceur des retraites des moins favorisés. Depuis 2001, en outre, le PP a acquis une certaine respectabilité en soutenant le gouvernemen-

minoritaire de l'ancien pasteur Kjell Magne Bondevik.

## PRIVATISATION DU SOCIAL

Certes, la popularité du PP a le temps de fondre d'ici les législatives de 2005. Son score au précédent scrutin national n'avait été « que » de 14,6 %. Il est toutefois intéressant de prendre connaissance des intentions de M. Hagen et, surtout, de voir l'impact qu'elles pourraient avoir sur l'opinion norvégienne. Car le chef du Parti du progrès n'a pas cherché à tempérer ses ardeurs en expliquant à *Dagbladet* ce qu'il comptait faire si d'aventure il accédait au pouvoir. Se disant pour la première fois « mentalement prêt » à former un gouvernement, il a résumé son programme par cette formule : « Un mélange de révolution et de réorganisation tranquille ».

Pour ceux qui ont tendance à oublier la proximité de certaines thèses du PP avec celles de l'extrême droite traditionnelle, M. Hagen, tout en niant un tel lien de parenté, a

exposé clairement un de ses objectifs : « Je veux durcir la politique d'asile et d'immigration en suivant l'exemple du Danemark », où le gouvernement de centre droit, soutenu par une autre formation xénophobe (le Parti du peuple danois), a adopté au printemps une loi très controversée en la matière. « Le nombre de demandeurs d'asile, ou plutôt de "demandeurs de bien-être", comme je les appelle, doit être réduit de 16 000 par an, à 2 000, ou moins si possible », a précisé M. Hagen, qui prône une interprétation plus sévère des conventions internationales sur les réfugiés.

Sur d'autres points, le discours de ce vieux routier de la politique norvégienne a des accents ultralibéraux dans le contexte de la Scandinavie, fief de l'Etat-providence. Chacun doit pouvoir choisir comment il souhaite bénéficier du système de santé et de protection sociale. Le secteur privé viendra pallier les défaillances publiques, l'Etat se contentant d'en garantir le bon fonctionnement.

Retraités et malades en sortiront « gagnants ». En revanche, M. Hagen ne porte guère les fonctionnaires dans son cœur : leur nombre, prévient-il, devra diminuer, ainsi que celui des ministères. Il en ira de même pour les agriculteurs, qui coûtent trop cher, les « profiteurs du système » et... les journalistes, puisqu'il compte supprimer toute aide publique à la presse.

Les 4,5 millions de Norvégiens savent désormais un peu mieux à quoi s'en tenir. Les partis traditionnels font mine de ne pas s'émouvoir de la montée en puissance du PP, pariant sur son essoufflement au fur et à mesure qu'approcheront les élections. Relayées par la presse, quelques voix commencent toutefois à s'élever pour proposer de confier les rênes du pays à M. Hagen, le temps pour les Norvégiens de s'apercevoir qu'il n'a pas de solution miracle.

Antoine Jacob

★ www.dagbladet.no

## SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse [www.lemonde.fr/surlenet](http://www.lemonde.fr/surlenet)

## Cannabis

■ Le *New York Times* a publié une brochure à destination des enseignants concernant le cannabis. [www.nytimes.com/learning/teachers/NIE/focusonmarijuana/](http://www.nytimes.com/learning/teachers/NIE/focusonmarijuana/)

■ Le Bureau de la politique nationale de contrôle des stupéfiants, coéditeur du livret, donne accès à d'autres publications du même type, ainsi qu'aux études réalisées aux Etats-Unis sur le sujet. [www.whitehousedrugpolicy.gov/drugfact/marijuanainitiative/](http://www.whitehousedrugpolicy.gov/drugfact/marijuanainitiative/)

► [www.whitehousedrugpolicy.gov/drugfact/sources.html](http://www.whitehousedrugpolicy.gov/drugfact/sources.html)

■ Le Projet pour une politique de la marijuana mène une campagne pour légaliser l'usage médical du cannabis. [www.mpp.org/USA/overview.html](http://www.mpp.org/USA/overview.html)

■ En 1999, l'Institut américain de médecine a publié son évaluation de cette utilisation. Une lecture simplifiée de ce document est disponible sur le site de la Coalition pour un accès compatissant. <http://bob.nap.edu/books/0309071550/html/>

► [www.compassionateaccess.org/questions.html](http://www.compassionateaccess.org/questions.html)

■ Le *New Scientist* a rassemblé nombre de contributions sur la toxicité du cannabis et les bénéfices que l'on peut néanmoins en tirer en matière de santé. [www.newscientist.com/hottopics/marijuana/](http://www.newscientist.com/hottopics/marijuana/)

■ Le site gouvernemental français sur les stupéfiants publie un document montrant la façon dont sont perçus le cannabis et sa consommation en France. [www.drogues.gouv.fr/fr/pdf/savoir\\_plus/syntheses/cannabis2.pdf](http://www.drogues.gouv.fr/fr/pdf/savoir_plus/syntheses/cannabis2.pdf)

■ Le Sénat a réalisé une étude de législation comparée concernant la dépénalisation du cannabis. [www.senat.fr/lc/lc99/lc99.pdf](http://www.senat.fr/lc/lc99/lc99.pdf)

■ Le Parlement canadien préconise dans un rapport un régime de politique publique sur le cannabis. [www.parl.gc.ca/common/Committee\\_SenRep.asp?Language=F&Parl=37&Ses=1&comm\\_id=85](http://www.parl.gc.ca/common/Committee_SenRep.asp?Language=F&Parl=37&Ses=1&comm_id=85)

■ Son homologue britannique a recommandé la décriminalisation de la possession de cannabis, mais pas sa légalisation. [www.publications.parliament.uk/pa/cm200102/cmselect/cmhaff/318/31802.htm](http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200102/cmselect/cmhaff/318/31802.htm)

[vincent.truffly@lemonde.fr](mailto:vincent.truffly@lemonde.fr)

## LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

### L'élection de Miss Monde vue par la presse du Nigeria

Pour ou contre l'occidentalisation, dans un pays dont le Nord musulman est soumis à la charia

« QUAND le Nigeria a été désigné pour accueillir l'élection de Miss Monde, un immense sentiment de fierté a envahi notre pays », affirme *Thisday*. Cette décision faisait suite à un autre sujet de fierté, le titre de Miss Monde décroché pour la première fois par une Nigériane, Agbani Darego. La joie était d'autant plus grande que la belle avait déclaré que « le monde va enfin découvrir que nous ne sommes pas aussi mauvais qu'on le dit ». Pour le quotidien de Lagos, cet événement hypermédiatisé devait permettre au monde de découvrir les magnifiques ressources touristiques du pays. « Les officiels nigériens rêvent déjà d'attirer pas moins de 50 000 touristes par an », s'enthousiasmait *The Guardian*.

Mais, comme le souligne *The Concord*, le rêve de gloire s'est vite transformé en cauchemar. Les Miss, notamment Miss France et Miss Belgique, ont menacé de boycotter le Nigeria si les autorités fédérales n'intervenaient pas pour sauver Amina Lawal, une mère célibataire condamnée à la lapidation pour adultère par une cour islamique du nord du pays. Pour amadouer les reines de beauté, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a déclaré que « le gouvernement ne resterait pas sans réaction si un citoyen du pays était traité de manière

inhumaine ». Le président Olusegun Obasanjo s'est contenté d'exprimer sa « sympathie » pour Amina Lawal. A quelques mois de la présidentielle, il hésite à attaquer de front les douze Etats du Nord qui ont instauré la charia.

Autre écueil, cette parade de jeunes femmes est violemment condamnée par des dignitaires musulmans du Nord. L'influent émir de Kano en a demandé l'annulation. « Comme d'autres dirigeants musulmans, il dénonce à juste titre un étalage de nudité obscène », souligne le *Daily Trust* de Kaduna, principal quotidien des élites nordistes. Pour calmer le jeu, les organisateurs de l'élection – soutenus par la femme du président, chrétien originaire du Sud-Ouest – ont décidé d'en décaler la date. Initialement prévue pendant le ramadan, elle aura lieu le 7 décembre.

« Pour nombre d'organisations musulmanes, cela ne change rien, note *Vanguard*. Des organisations ont prévu de manifester contre la tenue de cette élection à Abuja, la capitale fédérale. » Même dans le Sud, à majorité chrétienne, certains dénoncent cette « manifestation amoralisée ». Le journal de Lagos dénonce « l'importation massive » de valeurs occidentales

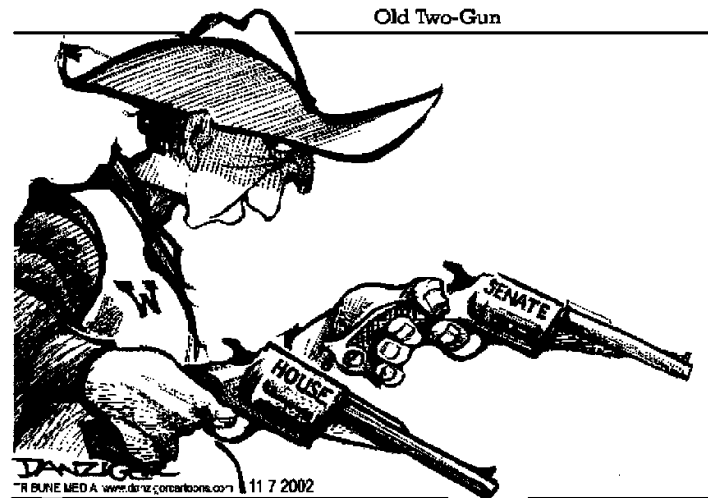
qui magnifient la prostitution et la nudité. « Alors que notre économie est dans un état pitoyable, nous ferions mieux de consacrer notre temps à l'apprentissage des nouvelles technologies plutôt qu'à ce type de manifestation. Si l'Occident peut se le permettre, c'est parce qu'il a déjà réussi son décollage économique. » *Vanguard* regrette que l'opinion semble peu consciente du « caractère dangereux » de l'événement, alors que l'occidentalisation

des mœurs avance à grands pas. Selon *Vanguard*, « nombre de Nigériennes rêvent d'inscrire leurs filles à des concours de beauté et espèrent découvrir de nouvelles modes à l'occasion de cette élection retransmise à la télévision, même si certaines sont de bonnes chrétiennes », se désolent le journal, qui note que « les femmes sont décidément des êtres pleins de paradoxes ».

Pierre Marie Cherruau

## « RUTLAND HERALD » (Etats-Unis)

Old Two-Gun



Bien armé. Double-colt est de retour. Disposant désormais d'une majorité républicaine à la Chambre et au Sénat, George W. Bush a les mains libres pour mener sa politique à sa guise. DESSIN DE JEFF DANZIGER

## AU COURRIER DES LECTEURS

Où sont les femmes ?

« Enquête sur le renouvellement idéologique de la droite » : le titre était prometteur (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> novembre). Mais voilà, sur huit personnes censées incarner le renouveau idéologique de la droite, huit sont des hommes. Les Francoise de Panafieu, Christine Boutin, Michèle Alliot-Marie et Roselyne Bachelot n'avaient-elles pas aussi leur mot à dire sur le sujet ? Ne représentent-elles pas, au sein de la droite, des tendances

diverses mais aussi valables que celles défendues par un Sarkozy ou un Juppé ? Sans doute étaient-elles injoignables, occupées à préparer des costumes d'Halloween pour leurs chérubins, que dis-je ? à se préparer pour la messe de la Toussaint. (...) Pourquoi renforcer l'idéologie dominante, qui décline pouvoir, crédibilité et, en un mot, politique, au masculin ? (...) Pourquoi donner raison aux détracteurs de la loi sur la parité, qui affirment que les quotas n'influent pas sur les mentalités ?

Davina Rowley Paris

DU 2 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2002

**BOXER Pack FM 2,0 HDi**  
à partir de **14 600 € HT\***

**Profitez-en à plein volume**

[www.peugeot.fr](http://www.peugeot.fr)

- Radio cassette avec commandes au volant
- ABS
- Nouvelle planche de bord ergonomique
- Airbag conducteur
- Lève-vitres à commande électrique, séquentielle côté conducteur
- Rétroviseurs extérieurs dégivrants et à commande électrique
- Verrouillage centralisé des portes à distance

\* Offre non cumulable, valable pour tout véhicule Boxer de la série spéciale Pack FM (2 500 exemplaires) immatriculé au nom d'une société commerciale, du 2 septembre au 31 décembre 2002, dans le Réseau Peugeot participant. Prix conseillé pour l'achat d'un Boxer Pack FM 290C 2.0 HDi hors options, au lieu de 17 400 € HT au tarif 02D du 1<sup>er</sup> août 2002.

**Boxer** PEUGEOT

Chaque jeudi avec

**Le Monde**  
DATÉ VENDREDI

retrouvez

**LE MONDE**  
DES LIVRES



Le Monde  
ÉDITORIAL

## Les Antilles en danger

LA DÉCISION du groupe hôtelier Accor de quitter les Antilles françaises ouvre une crise existentielle pour la Guadeloupe et la Martinique. L'avenir des deux îles est sombre, puisque leurs trois principales activités sont très gravement menacées : le tourisme, qui ne sait pas relever le défi des autres îles caraïbes, le commerce de la banane, dont le prix de revient est trois fois supérieur au cours sur le marché de RunGIS, et le bâtiment, en plein marasme parce que les collectivités endettées n'investissent plus. La grève générale de quatre jours déclenchée par l'Union générale des travailleurs guadeloupéens (UGTG), la centrale syndicale indépendantiste, vient dégrader encore le climat social. « La situation est catastrophique », a reconnu Léon Bertrand, secrétaire d'Etat au tourisme, en expliquant que le gouvernement préparait un plan d'urgence en faveur des îles.

Le groupe Accor a mis les pieds dans le plat, expliquant ouvertement ce que beaucoup de professionnels sur place disent tout bas depuis des années. Dans une lettre adressée à l'Élysée et publiée par *Le Parisien*, le leader mondial du tourisme explique : « Nous sommes convaincus de l'impossibilité pour une entreprise privée d'hôtellerie et de tourisme de rentabiliser même très modestement un investissement [aux Antilles], quelles que soient les mesures d'aides possibles apportées par l'Etat. » Et de dénoncer le climat social « détestable » qui règne aux Antilles, où « les grèves à répétition perturbent systématiquement l'organisation du

travail » et où « l'attitude du personnel vis-à-vis de la clientèle est inamicale, voire agressive ». Accor ajoute que le coût du travail est « 4 ou 5 fois supérieur » à celui des autres îles caraïbes « en dépit des aides de l'Etat », que la productivité est « franchement mauvaise » et qu'enfin les aides sociales, en particulier le RMI, « n'incitent pas à travailler ». Le nombre de touristes a décliné de 20 % l'an dernier au profit de Cuba ou de la République dominicaine, où les prix sont moins bas et l'accueil meilleur.

Le diagnostic est accablant, dénonçant à la fois le comportement des Antillais eux-mêmes et la politique de soutien des gouvernements successifs qui, inquiétés de la poussée indépendantiste qu'alimente la situation dégradée, ont additionné les subventions et les dégrèvements fiscaux.

Cette politique de replâtrage peut-elle suffire une fois encore ? Le gouvernement semble le croire puisqu'il prépare de nouvelles défiscalisations au sein de la future loi sur l'outre-mer. Il veut alléger les charges sociales, offrir des aides à l'entretien des hôtels, relancer un plan de formation et subventionner les transports.

On peut pourtant douter du bien-fondé de la méthode, le soutien à bout de bras, lorsqu'elle en vient à décourager à ce point le travail et à envenimer le mal. La fiscalité ne parvient plus seule à enrayer une dégradation plus profonde. Il faut, comme l'a dit Léon Bertrand, « faire évoluer les mentalités » pour établir « un consensus global » sur l'avenir des îles.

## Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel  
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora  
Directeur général adjoint : René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

## Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Directeur artistique : François Lolicton  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

## Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

## Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

## Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

## Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

## www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino



Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunsbourg  
94852 Ivry cedex



Le Monde  
PRESIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : Dominique Alduy  
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Stéphane Corre  
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

## Guerre et moralité

COMME POUR FAIRE OUBLIER son immoralité foncière, la guerre donne un coup de jeune aux vieilles morales. Je ne parle pas du conflit qui chauffe en Irak, au rythme – qui s'en plaindra ! – des « *Marchons !* » d'opérette, mais de celui de 14-18, dont l'Armistice vient de tourner, le 11 novembre, son 84<sup>e</sup> anniversaire.

A mesure que disparaissent les survivants des tranchées, quelques dizaines de centenaires, on perd de vue l'atmosphère de vertu obligatoire qui s'imposa à l'arrière, pendant les combats, et jusqu'à la raclée de 1940, qui changea d'un coup l'orgueil national en humiliation cruelle. Le premier à « dire merde à la guerre » (selon la formule de Maurice Sachs), moins de cinq ans après la signature de Rethondes, ce fut à l'évidence Radiguet, avec *Le Diable au corps* (mars 1923).

Dans sa biographie de l'auteur (Fayard, 2002), Monique Nemer a raison de voir dans le puritanisme patriotique d'alors le « troisième personnage du roman », après Marthe, l'épouse du combattant, et son jeune amant. Ce dernier est le premier à sentir que le rigorisme du temps de guerre rend son amour « presque aussi criminel que s'il eût tué » le mari (*Œuvres complètes*, p. 577). « *Le vice lui-même était pratiqué de façon bourgeoise*, ajoute-t-il. *Partout des ménages. Quand on ne se mariait pas, on se convertissait* » – allu-

sion à l'ascendant des époux Maritain, grands catholiques, auquel allaient céder, sans trop de sérieux, Cocteau et Sachs.

La fin de la conscription, l'éloignement des fronts et l'effacement des idéologies ont modéré, de nos jours, l'ordre moral issu des combats.

La fierté des parents de soldats n'allait pas sans ostentation. Témoin un des chapitres assassins du *Sang noir* (1935, Gallimard), de Louis Guilloux, en qui Camus voyait « notre » Dostoïevski. Pages 113 à 125 de la réédition en Folio, un fils permissionnaire refuse à sa mère le « plaisir » de paraître en tenue à une remise de décoration, tandis que le père et la sœur n'osent trop intervenir. Toute la théâtralité puérile des scènes de familles bourgeoises ! A Munich – entendons : lors des accords du même nom, en 1938 –, on avait encore l'occasion, devant la perspective de « remettre ça », de voir des veuves et des fiancées de Quatorze décompter leurs martyrs respectifs et se les jeter à la figure, au dessert des dîners de cousins. Pas plus tard qu'hier, la querelle ne demandait qu'à rebondir, autour des tombes et des cocardes distinguant les sépultures de « morts pour la France ».

A parcourir les cimetières de 2002, une pensée va aux héros tombés dès le lendemain de la déclaration de guerre – « à Berlin, sabre au clair et gants blancs ! », juraient les

plus crânes –, ou disparus après le coup de clairon final, inaudible du fin fond des fronts (pour une fois que le « portable » aurait servi à quelque chose !). Les rapprochements entre les dates de naissances illustres ont souvent de quoi stupéfier. Sait-on que Radiguet voit le jour une semaine après Marguerite Yourcenar ! Et que Rimbaud naît deux ans seulement (1854) avant... le maréchal Pétain (1856) ! Si Radiguet fut le premier à rappeler les droits au bonheur, face aux « rossignols du carnage », comme fut surnommé Barrès, c'est son aîné de treize ans, Maurice Genevoix (1890-1980), qui, de tous les « poilus », a le mieux purifiés la mémoire de tout cocoric, dès ses premiers témoignages et jusqu'à la récapitulation de *La Mort de près* (1972, in *Ceux de 14*, Omnibus, p. 1 061). Le scandale humain que représentait le sacrifice de tant de jeunesses fauchées lui importe plus que les saluts au drapeau. Les tués dont il garde le souvenir lui inspirent moins de reconnaissance patriote qu'un hymne éperdu à la vie, par-delà les moralités que favorisait le temps des sacrifices.

D'un frère d'armes, on attendrait un garde-à-vous, un coup de menton. Et c'est la tendresse qui ruisselle sur les visions d'agonie dans la boue. « *Ma mère !* », a murmuré l'un. Et l'autre, laissant tomber sa tête sur l'épaule d'un camarade, traînant sur chaque syllabe : « *Ah ! lala... valse lentes !* »

## Diplomatie : la France reprend des couleurs

LA FRANCE sort revigorée de l'épopée diplomatique qui vient de s'achever à propos de l'Irak, comme si sa vieille image sur la scène internationale avait repris des couleurs et que sa politique étrangère apparaissait aujourd'hui mieux dessinée.

La bataille qui s'est engagée à la fin de l'été autour de cette résolution a en effet ressuscité une situation, en d'autres temps fréquente, où le rôle de la France comme membre permanent du Conseil de sécurité est valorisé : très vite chacun a bien senti que la position française recueillait de par le monde beaucoup plus de suffrages que celle des Américains et des Britanniques et que c'était autour d'elle que s'agrégeait tacitement la majorité du Conseil. Cet appui aux thèses françaises – plus ou moins explicite selon les cas – de Moscou et de Pékin, de membres non permanents du Conseil de sécurité en l'occurrence, ce courageux comme le Mexique, mais aussi des nombreux pays qui se sont exprimés à la tribune de l'ONU lors du débat public de la mi-octobre, de la cinquantaine d'Etats membres de la francophonie ou encore de dirigeants arabes inquiétés – cet appui a donné des ailes aux responsables de la diplomatie française, qui se sont mobilisés comme dans les grands moments.

## LA FORCE COMME ULTIME RECOURS

Paris avait exposé très tôt, en particulier dans les déclarations faites par Jacques Chirac le 9 septembre au *New York Times*, des thèses infiniment mieux articulées, plus posées, moins dangereuses que les fanfaronnades guerrières dont divers représentants de l'administration américaine abreuvaient les médias internationaux depuis des mois. Sans complaisance pour Saddam Hussein, la France ne s'élevait pas moins contre l'intention proclamée par les Américains d'avoir la peau du régime irakien, en faisant valoir que bien d'autres mériteraient sans doute le même sort, mais que l'ONU ne prévoit de recourir à la force que si la paix internationale est menacée. La prétendue « doctrine » américaine de l'action préventive n'était rien d'autre, selon Paris, que l'inauguration de la loi de la jungle. Il fallait s'en tenir aux prescriptions de l'ONU à propos de l'Irak, c'est-à-dire au démantèlement de ses armes de destruction massive, et tenter d'y parvenir d'abord par des moyens pacifiques – le retour sur place des inspecteurs en désarmement – avant d'ouvrir le feu.

Derrière ce légalisme onusien – populaire dans tous les pays pour lesquels l'ONU est la seule enceinte donnant voix au chapitre – il y avait à Paris la conscience de l'état d'exaspération des populations arabes, la perception de la malaise des opinions européen-

nes, ainsi qu'une réelle inquiétude sur l'état d'impréparation totale qui semblait être celui des Américains quant à « l'après-Saddam ». La question la plus urgente pour Paris n'était pas la prolifération d'armes sales en Irak (« *ils nous prennent pour des enfants de chœur* », disait couramment juillet un haut responsable de la diplomatie française à propos de Londres et de Washington, qui déclaraient avoir les « preuves » du réarmement irakien). La véritable urgence, selon Paris, c'était avant tout d'empêcher Washington de mettre le feu aux poudres en jouant les apprentis sorciers au Moyen-Orient.

Encore fallait-il savoir se faire entendre, ne pas se tromper de combat et bien cibler l'offensive. Le crédit qu'on pu recueillir les autorités françaises auprès de pacifistes et d'antiaméricains militants qui conspuent Jacques Chirac au moment de l'intervention de l'OTAN au Kosovo relève du malentendu : les dirigeants français n'auraient pas eu la moindre chance d'être pris au sérieux s'ils avaient donné dans ces registres, qui ne sont pas les leurs. Dès le 9 septembre, M. Chirac avait fait savoir qu'il n'excluait pas qu'il faille en venir aux armes si Bagdad ne se pliait pas à ses obligations internationales, et qu'il n'excluait pas non plus a priori que la France participe à une intervention militaire. Dans ses déclarations ultérieures sur le fait que la guerre « est toujours la plus mauvaise des solutions », le président

français a ensuite plutôt caressé les pacifistes dans le sens du poil. Mais sans son acceptation de la force comme « ultime recours », les Américains n'auraient pas poursuivi des négociations pendant près de deux mois à l'ONU et ils ne se seraient évidemment pas ralliés à sa fameuse approche en deux temps.

Quant à l'antiaméricanisme, les dirigeants français, s'ils ont fait preuve d'une fermeté obstinée, ont aussi très soigneusement évité de pouvoir en être accusés par Washington. L'objectif n'était pas de s'opposer avec éclat aux Américains, mais au contraire de les amener sur le terrain où ils recueilleraient le consensus international.

## LA SAUVEGARDE DE L'ONU

Donner dans l'invective, brandir la menace du veto n'auraient eu pour effet que de précipiter ce que l'on voulait éviter : le naufrage des négociations, rendant aux Américains la liberté d'agir seuls en Irak, hors ONU. Dominique de Villepin a eu avec son homologue Colin Powell des contacts extrêmement nombreux et toujours constructifs ; Jacques Chirac a eu avec George Bush des conversations parfois plus déconcertantes, mais ce fil-à-non plus n'a jamais été rompu. Les relations franco-américaines ne sont pas affectées par cet épisode, sinon positivement.

Cette épique bataille pour la résolution 1441 peut-elle avoir pour résultat d'éviter la guerre ?

Claire Tréan

## Nuisances sonores PAR SERGUEI





# Une victoire franco-américaine *par Philip H. Gordon et Justin Vaïsse*

On ne peut que se réjouir de l'accord intervenu entre la France et les Etats-Unis qui a ouvert la voie à l'adoption de la résolution 1441. Il faut saluer le remarquable travail effectué par les ambassadeurs Jean-David Lévitte et John Negroponte et leurs délégations pour parvenir à un texte équilibré et acceptable par tous. Cet épisode démontre une nouvelle fois que la France et les Etats-Unis, quand ils travaillent ensemble, peuvent parvenir à une solution meilleure pour tous, et forte d'une plus grande légitimité, que celle défendue au départ par chaque pays.

Quelles leçons peut-on tirer de cet accord, et quels sont les scénarios pour demain ?

Il est bon de rappeler quels équilibres sous-tendent le texte final de la résolution 1441. D'un côté, une partie de l'administration Bush souhaitait obtenir une résolution tellement dure dans ses demandes à l'Irak que Bagdad l'aurait rejetée à coup sûr, fournissant ainsi un prétexte d'intervention militaire automatique.

De l'autre, les Français tendaient à adoucir le régime des inspections à un point tel que celles-ci ris-

quaient de fournir à Saddam Hussein une quasi-couverture pour poursuivre ses programmes nucléaires et biologiques, et à rendre la menace par trop ambiguë.

Le texte finalement adopté donne une vraie chance aux inspections, en instaurant un régime dénué de provocation gratuite vis-à-vis de Saddam Hussein, et cependant suffisamment sévère pour être efficace.

Enfin, la France a préservé l'autorité du Conseil de sécurité (pas plus d'automatisme de l'action militaire qu'auparavant) sans diluer les effets de la menace.

Si Paris peut se réjouir de ce succès diplomatique, il faut bien voir que sa position au Conseil de sécurité n'était tenable qu'en raison de sa proximité avec la position d'un grand nombre de pays du monde, dont la France s'était habilement fait le porte-parole. La fronde allemande contre Washington a également servi ses intérêts, en la faisant apparaître comme modérée, tout au moins ouverte au dialogue. Par ailleurs, plusieurs alliés des Etats-Unis, dont certains points d'appui régionaux, avaient déclaré qu'ils ne prêteraient leur concours à une opération militaire – ou ne concéderaient leur soutien silencieux – que si les Etats-Unis obtenaient un mandat multilatéral et tentaient

d'abord sérieusement la voie des inspections.

Car la principale gagnante dans l'affaire est l'ONU, qui se voit confortée dans son rôle d'instance de légitimation internationale, en dépit de ses défauts, et même si elle ne reflète qu'imparfaitement les rapports de forces internationaux. De ce point de vue, la France a joué un rôle essentiel – mais qui lui bénéficie aussi au premier chef – en laissant entendre, en juillet dernier, qu'un accord était envisageable et que les positions européenne et américaine étaient conciliables,

cours du 12 septembre plutôt que de choisir la voie de l'unilatéralisme.

Après tout – même les diplomates français en conviennent – Bush aurait pu se passer d'un nouveau cycle de négociations à l'ONU ; il aurait disposé pour cela d'une base juridique (fondée sur les résolutions 687 et suivantes) plus ferme, par exemple, que celle dont la communauté internationale s'est prévaluée pour bombarder la Serbie en 1999. La résolution 1441 renforce donc également l'aile la plus multilatéraliste de l'administration américaine. Paradoxalement, si l'on veut être

leurs menaces d'entrer en guerre qui rendent aujourd'hui ces inspections crédibles.

Sans cette épée de Damoclès, Saddam Hussein n'acceptera jamais de respecter ses engagements internationaux. C'était, au fond, l'explication de vote de nombreux sénateurs démocrates au Congrès le 11 octobre : voter en faveur des pouvoirs de guerre demandés par Bush, avançaient-ils, est la meilleure façon de garantir les inspections, et donc éventuellement la paix.

On ne peut cependant prédire que ce scénario soit le plus probable. Saddam Hussein a maintes fois démontré l'importance qu'il attache à ses programmes nucléaire et biologique. Plutôt que de les abandonner et d'obtenir la levée des sanctions, il a préféré se priver – et priver son peuple – des revenus du pétrole (équivalents depuis 1991 à plus de 150 milliards de dollars), et il sait que son pouvoir serait peu à peu miné par ces inspections intrusives. Le deuxième scénario, celui d'un rejet clair de la résolution, est donc également possible.

Mais c'est le troisième scénario, celui d'une demi-acceptation par Saddam Hussein des inspections, celui d'un double jeu, qui est le plus probable. C'est aussi celui qui mettra le plus à l'épreuve la communau-

té internationale, dont la crédibilité – celle de l'ONU, en fait – a été engagée par la résolution 1441. Car les Etats-Unis n'auront certainement pas le même seuil de tolérance vis-à-vis des manœuvres dilatoires du dictateur irakien que la France ou d'autres pays. Si Bagdad refuse de laisser les inspecteurs interroger

**PHILIP H. GORDON** est chercheur à la Brookings Institution (Washington D.C.). **JUSTIN VAÏSSE**, historien, enseigne à l'Institut d'études politiques de Paris.

un scientifique, ou ne déclare, par exemple, que quinze laboratoires d'armes biologiques alors que les services de renseignement occidentaux en connaissent dix-huit, le Conseil de sécurité déclencherait-il la guerre pour un scientifique ou trois laboratoires ?

Bref, si un grand pas a été accompli à New York le 8 novembre, et si la balle est désormais dans le camp de Saddam Hussein, les mois à venir vont sûrement se révéler difficiles. Les Etats-Unis et la France devront impérativement retrouver l'esprit de coopération démontré à l'ONU jusqu'ici pour permettre à la communauté internationale d'avancer plus unie, et plus forte.

## Après tout – même les diplomates français en conviennent – Bush aurait pu se passer d'un nouveau cycle de négociations à l'ONU

pour peu que cette conciliation prit place à New York.

Ce faisant, elle a renforcé ceux qui, dans l'administration Bush, refusaient le contournement de l'ONU et l'ont finalement emporté, conduisant le président américain à engager les négociations par son dis-

honnête, c'est pourtant à l'aile unilatéraliste – les Rumsfeld, Cheney, Wolfowitz – que l'on doit la mobilisation de la communauté internationale. Ce sont leurs menaces d'agir sans consulter les Nations unies qui ont rendu possible un accord sur les inspections, de même que ce sont

## Turquie et Europe : l'heure de vérité

*Suite de la première page*

Pour ceux qui connaissent son histoire et son parfum, Istanbul a toujours été profondément européenne, du moins si l'on entend une Europe qui ne s'arrête pas à la frontière autrichienne, mais qui inclut Athènes, Sofia et Sarajevo. Et l'Europe ne s'arrête pas au Bosphore : elle rayonne en Anatolie, ce pont géographique qui a toujours relié l'Orient à l'Occident et qui forme la majeure partie de la république créée par Kemal Atatürk : près de 70 % des citoyens turcs veulent que notre pays s'intègre à l'Europe.

Le 12 décembre, les chefs de gouvernement européens se réuniront à Copenhague pour formaliser l'élargissement vers l'Est. La Turquie, depuis le sommet d'Helsinki en 1999, est un des 13 pays candidats. Elle a aussi adhéré en 1996 à l'Union douanière, en avance sur tous les autres candidats. Depuis des décennies, elle fait partie du Conseil de l'Europe. Au cours de l'été 2002, le Parlement turc a adopté des changements légaux, y compris l'abolition de la peine de mort et la libéralisation de l'usage de la langue kurde et d'autres lan-

gues maternelles à la radio et à la télévision ainsi que dans l'enseignement, qui harmonisent notre cadre légal avec les critères et la pratique européens.

L'heure de vérité est arrivée pour la Turquie et pour ses partenaires européens.

Soit l'Europe tient parole, et la Turquie est vraiment candidate. Alors, il faut très vite fixer la date pour commencer les négociations formelles qui vont nous mener à l'adhésion.

Soit l'Europe fait marche arrière, et donne le signal que la Turquie sera exclue de la construction européenne, signal qui sera lourd de conséquences à la fois pour l'Europe et pour la Turquie.

Passons en revue les arguments en jeu.

D'abord l'histoire. C'est vrai qu'elle est semée de conflits opposant les Ottomans aux Européens. Mais ces conflits n'ont pas été plus importants que ceux qui ont opposé les puissances européennes entre elles. Et il est important de savoir que l'Empire ottoman était ancré autant, sinon plus, dans les Balkans qu'au Moyen-Orient. Sarajevo, Salonique et Skopje ont été

des centres vitaux pour les Ottomans, plus encore que Damas ou Beyrouth. L'Empire ottoman était avant tout un empire du sud-est de l'Europe, héritier de l'Empire romain d'Orient. La Turquie est aussi européenne que les autres pays des Balkans.

Passons à l'économie. Le revenu par tête d'habitant en Turquie est nettement supérieur à celui de la Roumanie et de la Bulgarie. Il est proche de celui de la Pologne. La proportion de la population dans l'agriculture est à peu près égale à celle de la Roumanie. L'industrie turque a des indicateurs de productivité bien supérieurs à ceux d'autres pays candidats. En plus, les réformes courageuses entreprises au cours des deux dernières années ont assaini le système financier et introduit la concurrence et la transparence dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, ainsi que dans les marchés publics.

Reste le domaine politique et les libertés ; c'est vrai que nous avons là un retard sensible jusqu'à cette année. Mais la Turquie a le mérite d'avoir dès le début voulu créer un Etat de citoyens, à la française, et non pas un amalgame de groupes ethniques et religieux. Entre le modèle français et le modèle yougoslave, la république des citoyens a des avantages. En voulant éviter l'écueil yougosla-

ve, nous avons commis un excès de jacobinisme que nous avons maintenant corrigé.

La Turquie veut vivre avec les mêmes libertés que les autres pays européens. L'ancrage européen nous facilitera la tâche et nous aidera à isoler ceux qui s'opposent à la modernité. Le Parti républicain du peuple, dont je fais partie, est résolument pro-européen. Nous sommes dans l'opposition. Mais le Parti de la justice et du développe-

l'homme, qu'est-ce qui retarde notre pleine participation à la grande aventure européenne ? Le premier facteur, rarement avoué, est le facteur religieux. Ceux qui voient l'Europe comme étant chrétienne ne peuvent y admettre un pays largement musulman. S'ils ont gain de cause, l'Europe manquera la chance de devenir réellement moderne et de dépasser la vision d'un monde divisé en blocs religieux. Si, Turcs d'un côté et

gieux inviterait au même réflexe en Turquie et donnerait raison à ceux qui, dans le monde, préparent les nouvelles guerres de religion.

La deuxième difficulté est liée à la taille de la Turquie. C'est un pays à l'échelle de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Avec une croissance rapide du PIB qui sera facilitée par l'intégration, dans vingt ans l'économie turque sera une des plus importantes d'Europe. Pourquoi ne pas voir en cela une chance d'utiliser la force d'une Turquie prospère et européenne pour bâtir une paix durable en Méditerranée et au Moyen-Orient ?

Plus que jamais, la Turquie a besoin d'une réponse claire et positive de l'Europe. Elle fera barrière à toute tentation de retour aux sources de l'islam politique et permettra au nouveau gouvernement de s'appuyer sur une majorité modérée et raisonnable. Elle permettra aussi une évolution positive de l'économie.

L'Europe, elle aussi, a besoin d'une Turquie amie et alliée en son sein. Ensemble, nous pourrions créer de vrais miracles pour un monde où la foi religieuse ne sera plus une source de violence mais au contraire un facteur contribuant à la paix et à la prospérité.

**Kemal Dervis**

## Une Europe qui rejetterait la Turquie par réflexe identitaire religieux inviterait au même réflexe en Turquie et donnerait raison à ceux qui préparent les nouvelles guerres de religion

ment, qui a gagné les élections du 3 novembre, appuie lui aussi pleinement, dans ses déclarations officielles, les critères de Copenhague. Il y a des débats à ce sujet, mais il est probable qu'une majorité parmi ceux qui l'ont soutenu lors des élections est sincèrement pro-européenne.

Alors, si ce n'est ni l'histoire, ni l'ethnicité, ni même les droits de

Européens de l'autre, nous définissons notre identité en termes religieux, nous ne pourrions jamais nous unir et coopérer pour la paix.

C'est pourquoi nous devons tous nous engager avec force et conviction à respecter la laïcité et à séparer la sphère religieuse de la vie publique.

Une Europe qui rejetterait la Turquie par réflexe identitaire reli-

www.skyteam.com

SkyTeam.

L'alliance de 6 compagnies aériennes pour rendre vos voyages plus simples et rapides.

 AEROMEXICO

 AIR FRANCE

 Alitalia

 CSA CZECH AIRLINES

 Delta

 KOREAN AIR



Caring more about you\*



# Climat : vers un changement majeur ?

par Edouard Bard

**C**OMPRENDRE l'évolution du climat nécessite de considérer le système climatique dans sa globalité. Ce système comprend des compartiments très divers comme l'atmosphère, l'hydrosphère, notamment les océans, la cryosphère, en particulier les calottes de glace polaires, la biosphère et enfin la lithosphère. Ces différents compartiments échangent entre eux de la matière et surtout de l'énergie. Le soleil et son flux lumineux est un moteur qui met en mouvement les enveloppes fluides comme l'atmosphère et l'océan.

Les turbulences rapides et incessantes de la basse atmosphère sont l'objet d'étude du météorologue. Elles ne doivent cependant pas faire oublier que le climat global a atteint un équilibre dynamique dicté par l'éclairement solaire et la teneur en gaz à effet de serre. (...)

Environ 30 % du flux solaire sont directement réfléchis vers l'espace par les nuages, les aérosols, l'atmosphère et la surface de la Terre. Les 70 % restants sont absorbés soit par l'atmosphère soit par la surface de la Terre, et donc transformés en chaleur. La surface terrestre étant nettement plus froide que celle du Soleil, elle réémet un rayonnement infrarouge. Celui-ci ressortira après un cheminement complexe à travers l'atmosphère : plusieurs de ses composants chimiques, essentiellement transparents aux rayonnements visibles, absorbent les infrarouges, qui retournent par réémission vers la surface terrestre. C'est ce qu'on appelle l'effet de serre. (...)

Le genre humain a toujours été confronté à des changements climatiques majeurs. C'est même probablement son adaptabilité à tous les climats qui le singularise

Le concept d'effet de serre a vu le jour au début du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1824, le physicien français Joseph Fourier publie ses *Remarques générales sur les températures du globe terrestre et des espaces planétaires*. Il y expose une idée originale : l'enveloppe atmosphérique du globe se comporte comme le vitrage d'une serre. L'analogie lui a été suggérée par les travaux d'Horace Bénédicte de Saussure à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le naturaliste suisse avait construit un appareil constitué de cinq caisses de verre emboîtées les unes dans les autres, munies

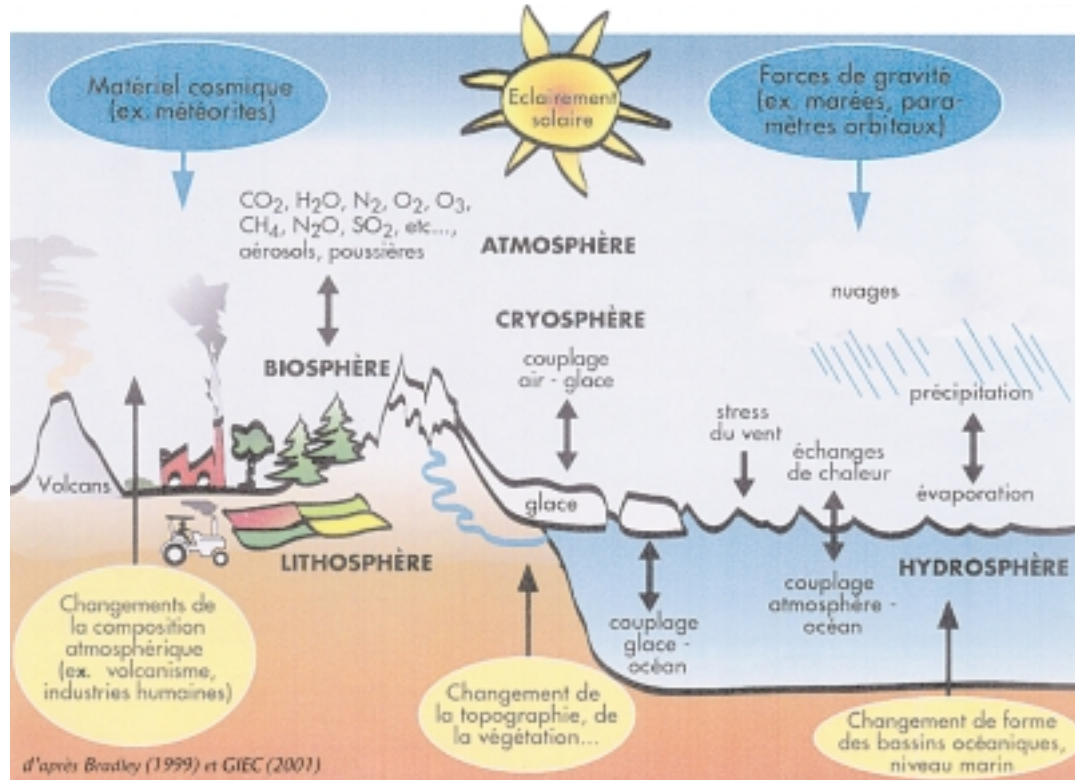


Schéma du système climatique extrait de la leçon inaugurale.

de thermomètres, pour montrer que, plus l'on va vers le centre, plus la température s'élève.

A propos de cette expérience, Fourier écrit : « C'est ainsi que la température est augmentée par l'interposition de l'atmosphère, parce que la chaleur trouve moins d'obstacles pour pénétrer l'air, étant à l'état de lumière, qu'elle n'en trouve pour repasser dans l'air lorsqu'elle est convertie en chaleur obscure. » Quelques années plus tard, le physicien français Claude Pouillet puis l'Irlandais John Tyndall attribue-

seule planète concernée. Un effet de serre existe par exemple sur Vénus et sur Mars, qui possèdent toutes deux une atmosphère opaque aux infrarouges. (...)

Aujourd'hui, l'effet de serre terrestre est l'objet de nombreuses inquiétudes car les activités humaines ont perturbé notablement l'équilibre atmosphérique. (...)

Le chimiste suédois Svante Arrhenius a été le premier, en 1896, à prédire une augmentation de la température moyenne de la Terre comme conséquence de l'utilisation industrielle des combustibles fossiles. Il voyait même là le moyen d'atténuer la rudesse du climat scandinave !

Les conditions hospitalières que nous connaissons sur Terre dépendent d'une combinaison fortuite entre la distance par rapport au Soleil et la composition chimique de l'atmosphère, paramètres qui conditionnent l'état physique de l'eau sur notre planète. Si le flux solaire était vraiment beaucoup plus important qu'il n'est actuellement, l'eau des océans serait rapidement vaporisée, ce qui engendrerait un énorme effet de serre. Un emballement se produirait même si la température dépassait celle du point critique de l'eau, à partir de laquelle elle ne peut plus être sous forme liquide.

Au contraire, si le Soleil s'affaiblissait suffisamment longtemps pour que les océans gèlent et que la neige recouvre les continents, la surface de la Terre réfléchirait l'essentiel du flux solaire. De plus, l'effet de serre de la vapeur d'eau diminuerait considérablement. Ces conditions tendraient à établir un climat extrêmement froid et stable, au moins tant que les volcans ne viennent, lentement mais sûrement, augmenter la concentration atmosphérique en gaz carbonique. Fort heureusement, la catastrophe chaude n'est jamais arrivée, car nous ne serions certainement pas là pour en parler. L'état de Terre gelée semble avoir eu lieu pendant certaines périodes très reculées, entre 3 milliards et 600 millions d'années.

Dans la seconde moitié du siècle dernier, la tendance est clairement au réchauffement global. Après des années de doutes et de controverses, il apparaît maintenant que l'essentiel de cette augmentation, d'environ 1 °C par siècle, peut être attribuée à l'augmentation de l'effet de serre résultant des activités humaines ou anthropiques.

LEFEBVRE Une conséquence directe du réchauffement global actuel est une dilatation des couches superficielles de l'océan. Les estimations les plus récentes indiquent un taux actuel de remontée du niveau marin de l'ordre de 25 cm par siècle. Ces fluctuations ont pu être suivies pendant la dernière décennie par altimétrie satellitale (...).

Le genre humain a toujours été confronté à des changements climatiques majeurs. C'est même probablement son adaptabilité à

tous les climats qui le singularise. Une magnifique illustration en est donnée par la grotte Cosquer, découverte en 1991 dans les calanques de Marseille. L'entrée de cette grotte est maintenant située à 37 mètres sous le niveau actuel de la Méditerranée, mais, pendant la dernière glaciation, l'homme préhistorique pouvait y pénétrer, comme en témoignent ces représentations de chevaux et, plus rares, de ces pingouins qui nous rappellent l'extrême rudesse du climat de cette époque.

Si impressionnantes qu'elles puissent être, ces représentations ne permettent pas de véritablement quantifier les changements climatiques. Les spécialistes ont donc recherché des sources documentaires, ou archives climatiques, dans lesquelles ils peuvent lire les fluctuations de paramètres comme la température, le niveau marin ou la pluviosité.

Ces archives sont de nature géologique au sens large du terme. L'information climatique y est enregistrée par de nombreux paramètres physico-chimiques ou même biologiques qui sont liés aux conditions environnementales lors du dépôt de ces archives.

Pour les sédiments marins, on peut faire une liste des principaux outils du paléoclimatologue basés sur des rapports isotopiques, certaines molécules et atomes disséminés à l'état de trace dans les roches sédimentaires.

On peut faire de même pour les glaces polaires avec une mention particulière pour les bulles d'air qu'elles contiennent et qui permettent de remonter aux teneurs des gaz à effet de serre.

Les récifs coralliens, quant à eux, donnent un accès privilégié aux variations du niveau marin. Ces listes ne sont évidemment pas exhaustives et l'on pourrait en détailler d'autres pour le bois fossile, les dépôts de lacs, les stalagmites et même les documents historiques pour les périodes les plus récentes. (...)

A l'échelle des dernières centaines de milliers d'années, l'évolution du climat se caractérise par des cycles glaciaires-interglaciaires. La cause principale en est la cyclicité de la répartition de l'insolation due à des changements des paramètres de l'orbite terrestre. (...)

La fonte des calottes continentales lors des transitions glaciaire-interglaciaire est prévue par la théorie astronomique, mais la rapidité de la remontée du niveau marin est amplifiée par des interactions complexes entre l'océan, l'atmosphère et les calottes de glace. En particulier, la dernière déglaciation, entre 20 000 ans et 6 000 ans avant nos jours, a entraîné une formidable remontée du niveau marin global d'environ 120 mètres. La chronologie précisée de cette période tourmentée a pu être reconstituée grâce à des forages de récifs coralliens et des mesures géochronologiques précises. Durant cette période, de nom-

breux autres paramètres climatiques et océanographiques ont subi des variations de premier ordre : réchauffement global de l'ordre de 5 °C, augmentation d'environ 40 % des teneurs atmosphériques en gaz à effet de serre (gaz carbonique et méthane), diminution de la vitesse des vents, réorganisation de la circulation océanique...

Un des résultats majeurs est aussi la découverte de variations brusques du niveau marin qui correspondent à des périodes de débâcle glaciaire. Par exemple, un tel événement a eu lieu il y a environ 14 000 ans et a été marqué par une hausse rapide du niveau global à un taux supérieur au mètre par siècle.

A la fin des années 1980, le géologue allemand Hartmut Heinrich a découvert que les périodes de débâcles glaciaires étaient très fréquentes lorsque les calottes glaciaires continentales avaient abaissé le niveau des mers. La calotte Laurentide, qui recouvrait alors le Canada, rabotait littéralement les roches du socle nord-américain. Ces débris finement broyés étaient ensuite transportés par les icebergs qui les ont disséminés en Atlantique Nord. Ces débris détritiques glaciaires sont concentrés dans les sédiments marins sous la forme de couches dont l'épaisseur s'amenuise à mesure que l'on s'éloigne de la baie d'Hudson.

À ce niveau, il est indispensable de rappeler que les différents bassins océaniques échangent des masses d'eau en surface et en profondeur. Il existe en particulier une gigantesque boucle d'échange, appelée circulation thermohaline globale, dont la formation d'eau profonde est principalement localisée en Atlantique Nord. La plongée des eaux superficielles est très sensible au bilan hydrologique local et en particulier à la dilution de l'eau de mer par les pluies ou la fonte d'icebergs.

L'injection d'énormes quantités de glaces continentales pendant les événements de Heinrich a diminué la densité de l'eau de mer, freinant ainsi considérablement cette circulation thermohaline. La conséquence directe de ces variations de la circulation océanique a été un refroidissement généralisé en Atlantique Nord et sur les continents limitrophes. Les fréquentes débâcles d'icebergs se sont conjuguées à d'autres modifications du cycle hydrologique, pour générer des fluctuations climatiques extrêmement brusques et de grande

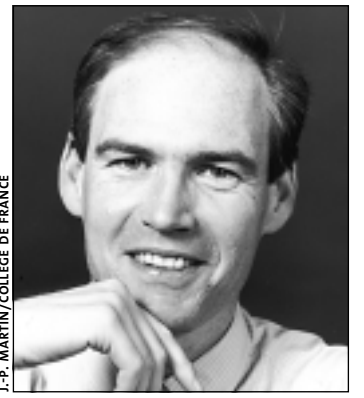
En utilisant plusieurs modèles climatiques, il ressort que la température moyenne globale augmenterait de 1,5 à 6 degrés entre 1990 et 2100

amplitude. Ces variations ont été identifiées dans les années 1980 par le glaciologue danois Willie Dansgaard et le géochimiste suisse Hans Oeschger. (...)

Notre soleil est le moteur de la machine climatique, mais son flux énergétique n'est pas strictement constant dans le temps. Grâce aux mesures réalisées par les sondes spatiales, il apparaît que l'éclairement du Soleil fluctue à court terme et que, par exemple, le cycle solaire de 11 ans est accompagné par une variation d'éclairement total d'environ 0,1 %. (...)

Prévoir le climat des prochains siècles est certainement une tâche extrêmement ardue, car, en plus des incertitudes scientifiques et techniques, il est nécessaire de tenir compte de l'évolution de la population mondiale et de sa consommation d'énergie. Ces facteurs sociologiques et économiques ne relèvent pas du domaine de la climatologie et compliquent notablement les prévisions. (...)

En utilisant plusieurs modèles climatiques, il ressort que la température moyenne globale augmenterait de 1,5 à 6 °C entre 1990 et 2100. Cette large fourchette indique aussi que des progrès doivent



ÉDOUARD BARD, spécialiste de la paléoclimatologie et de la géochronologie, est professeur au Collège de France (chaire évolution du climat et de l'océan). Ce texte est extrait de sa leçon inaugurale prononcée jeudi 7 novembre.

être réalisés pour mieux modéliser l'influence des changements anthropiques sur le système climatique. (...)

D'après les modélisations considérées par le Groupe intergouvernemental d'étude du climat (GIEC), les changements climatiques seraient très différents suivant les régions et le réchauffement serait particulièrement marqué sur les continents. Les précipitations augmenteraient aux moyennes et hautes latitudes de l'hémisphère Nord. Le réchauffement global serait aussi propagé aux couches superficielles de l'océan, qui se dilateraient en conséquence. L'élévation du niveau moyen global des mers se situerait entre 10 et 90 cm d'ici à l'année 2100.

Des études récentes, américaines et françaises, ont effectivement montré une correspondance précise entre les réchauffements des différents océans et les taux d'augmentation régionale du niveau marin observés sur les dix dernières années. (...)

La production du rapport du GIEC, commandité par des organisations internationales, a été une tâche énorme réalisée après accord consensuel de nombreux scientifiques compétents.

Pourtant, certains aspects techniques en ont été critiqués. Pour des raisons politiques, le gouvernement américain a même demandé à son académie des sciences de produire un rapport d'évaluation sur le changement climatique et, plus précisément, sur la fiabilité du rapport du

GIEC. Certains ont cru y voir la demande d'un « contre-rapport » destiné à satisfaire le lobby pétrolier américain qui lutte contre toute limitation de la combustion des carburants ! Le comité scientifique de l'académie des sciences était composé d'une douzaine de météorologues et climatologues américains très réputés.

Contrairement à ce qu'auraient pu être attendus certains, le nouveau rapport, publié à la fin de l'année 2001, confirme la fiabilité de l'énorme travail réalisé par le GIEC. Le comité américain insiste seulement sur le fait que les incertitudes liées aux différentes études et prévisions devraient être encore mieux « articulées », en particulier au niveau du grand public et des décideurs politiques. En fait, le rapport du GIEC soulignait déjà les nombreuses sources d'erreurs possibles et les nombreux sujets encore mal compris.

Le problème est que, en attendant d'avoir davantage de preuves du réchauffement global et de précision sur les prévisions, nous soyons engagés de manière irréversible vers un changement climatique majeur à l'échelle des derniers milliers d'années.

LE MONDE  
diplomatique

DOSSIER

DE L'ANTITERRORISME

À LA GUERRE

L'insaisissable argent d'Al-Qaida  
Les vrais desseins de M. George Bush  
Israël-Palestine, le mur de la honte  
La violence de la mondialisation  
Obsession philo-américaine

Par John K. Cooley, Michael Klare, Sydney Jones,  
Matthew Brubacher, Serge Halimi et Jean Baudrillard

NUMÉRO DE NOVEMBRE 2002

En vente chez votre marchand de journaux 3,80 €



## ENTREPRISES

## ASIE

Un an après l'adhésion de la Chine à l'**ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE**, les relations économiques se développent entre les deux géants asiatiques. Longtemps réticentes à investir en Chine en

raison de règles commerciales jugées peu claires, les entreprises japonaises ne peuvent plus se permettre de négliger **CÉ MARCHÉ SI PROMETTEUR** alors que leur économie est en crise. Fait encore plus nouveau :

on voit désormais des entreprises chinoises **INVESTIR** au Japon, en reprenant des entreprises en difficulté. Mais ces relations commerciales, particulièrement développées dans certains secteurs comme l'électro-

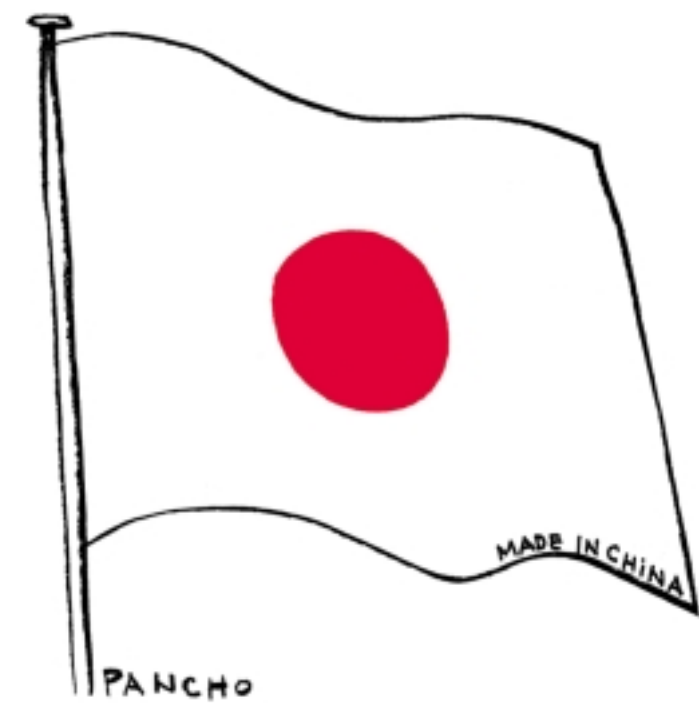
nique, ne doivent pas masquer l'**ANIMOSITÉ** qui demeure entre les deux pays. Les contentieux commerciaux et politiques restent très présents. (Lire aussi notre supplément « Le Monde de l'économie ».)

## Les entreprises japonaises découvrent l'attrait de la Chine

L'adhésion de Pékin à l'Organisation mondiale du commerce modifie les relations entre les deux pays longtemps empreintes de méfiance. Les sociétés nippones, en particulier dans l'électronique, y transfèrent une part croissante de leurs activités

L'ADMISSION, en 2001, de la Chine par l'OMC et la prise de conscience qu'il y va peut-être de la survie de Japan Inc. alimentent aujourd'hui une nouvelle vague d'implantations japonaises en Chine. Longtemps méfiantes à l'égard du flou législatif qui entoure la conduite des affaires en Chine, et lassées des aléas propres aux relations sino-japonaises, les entreprises nippones semblent redécouvrir tous les avantages d'une base de production à bas coûts à quelques heures d'avion, et la perspective de nouveaux débouchés pour une économie en pleine déflation.

Terrain miné, puis menacé, la Chine est devenue terre d'opportunités – ou passage obligé : « *Même les PME qui ne peuvent plus investir à cause de la crise n'ont pas le choix. Les coûts sont trop élevés au Japon. Si elles sont aidées par une grande entreprise, tant mieux, sinon, elles cherchent à y aller toutes seules* », explique Takashi Kumon, en charge de la Chine au Jetro, l'organisme de promotion des investissements japonais à l'étranger. Celui-ci multiplie les séminaires sur les arcanes du business dans l'Empire du milieu. « *Tout le monde sait comment s'y prendre pour investir aux Etats-Unis. La Chine, paradoxalement, est beaucoup plus complexe. Les patrons japonais n'ont pas de repères* », poursuit M. Kumon. Ces derniers mois, tous les grands journaux ont organisé leur symposium sur la Chine. Et le puissant Meti, le ministère de l'économie et du commerce, a chapeauté à Osaka, vendredi 8 novembre, une grande confé-



rence sur la Chine et le Japon, « Comment exploiter le dynamisme de la Chine et les forces du Japon ».

Malgré la taille de son économie et sa proximité géographique avec la Chine, le Japon n'a été en 2001 que le cinquième investisseur (pour les investissements directs réels), derrière Taiwan, les Etats-Unis, les Iles Vierges (un paradis fiscal des Caraïbes où sont domiciliées de nombreuses entreprises américaines) et Hongkong. Or l'économie japonaise est encore très faible-

ment délocalisée en comparaison de l'Europe ou des Etats-Unis ; elle peut l'être davantage en Chine. Le mouvement de masse qui se dessine touche les grandes sociétés de l'électronique, de l'automobile et de la distribution, mais aussi toutes sortes de PME : « *Nous avons eu encore hier la visite d'un petit fabricant de surf des neiges d'Aomori qui cherche à fabriquer en Chine* », explique Yasuo Ichimura, directeur international d'Itochu. Cette maison de commerce, pionnière du marché chinois, surfe sur la nouvelle vague

d'investissements japonais en monnayant ses conseils et son support logistique, une activité de portage adaptée aux spécificités chinoises. Présente dans le capital de 209 sociétés mixtes, elle accompagne par exemple l'expansion du géant de la distribution Ito Yokado et de Family Mart, la chaîne d'épicerie ouverte 24 heures sur 24. « *Nous n'investirons que si nous pensons que ce sera rentable. Nous avons pour consignes d'avoir des retours sur investissement* », précise M. Ichimura.

### CONCURRENCE ET COMPROMIS

Comme beaucoup de sociétés japonaises, Itochu se trouve en Chine depuis la première vague d'implantations japonaises, en 1979. La deuxième vague, au début des années 1990, s'est soldée par de nombreuses déconvenues : « *Les investisseurs se sont découragés parce que les lois changeaient tout le temps, quelquefois selon les personnes* », estime Koichi Tsuchida, du département Chine d'Itochu. Aujourd'hui, la Chine se met au diapason de l'OMC et fait mine d'obtempérer quand les sociétés japonaises portent plainte pour faux – même si Honda vient d'être débouté de sa plainte contre un fabricant de motocyclettes qui aurait copié son design, le brevet ayant déjà été déposé par un ancien partenaire à Taiwan.

Nombre d'entreprises japonaises n'ont plus les moyens, ou le temps, de faire la fine bouche. C'est le cas de l'électronique, qui peine à trouver des solutions à la récession au

Japon : le secteur est en plein boom en Chine, et les marques chinoises tiennent le haut du pavé sur nombre de segments. A la possibilité de produire à bas coûts en Chine pour exporter s'est ajouté un impératif : être présent sur un marché chinois en pleine expansion, devenu premier mondial déjà pour les téléphones portables et bientôt pour les ordinateurs. « *Beaucoup de sociétés japonaises s'aperçoivent que la concurrence est plus rude qu'au*

### Risques et attraits pour l'automobile

Les constructeurs japonais, distancés par leurs concurrents occidentaux sur le marché automobile chinois, qui approchera les 3 millions d'unités en 2002, en ont fait une de leurs priorités. Honda, qui a démarré la production de voitures en 1999 à Canton, sera actionnaire majoritaire (une première en Chine) d'une usine qui doit ouvrir en 2004. Nissan va investir 1 milliard d'euros en association avec Dong Feng Automobile, afin de produire voitures, bus et camions en 2005. Toyota, qui produit depuis octobre 2002 un modèle compact en Chine, la Vios, avec Tianjin FAW Xiali, ouvrira une nouvelle usine en 2005 et vise 15 % de part de marché en 2010. Une vingtaine de sous-traitants de Toyota sont déjà implantés dans la région de Tianjin depuis 1995, une condition posée par le gouvernement chinois.

Nombre de sociétés nippones découvrent que la technologie vendue sous licence à des sous-traitants de Taïwan est aujourd'hui introduite par ceux-ci en Chine. Une mission du METI envoyée pour sonder les potentialités de l'industrie automobile chinoise conclut dans un rapport récent que les Japonais doivent se garder de transférer leur savoir-faire, notamment dans les aciers spéciaux. Le Japon envisage aussi une action auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), afin d'ouvrir davantage le marché chinois.

Japon. Sur certains produits, elles doivent se résigner à vendre des pièces dont elles ont la technologie, comme certains compresseurs par exemple », estime Takashi Kumon, du Jetro.

Pour les produits électroménagers et l'électronique grand public, les géants nippons ont choisi de

parer au plus pressé en signant des accords de licence avec des partenaires chinois qui fabriqueront et distribueront les marques nippones, souvent peu connues sur ces segments : Sanyo a été l'un des premiers, en janvier, à franchir le Rubicon en s'associant avec Haier pour une gamme de produits divers : batteries, aspirateurs, mini-chaînes hi-fi et télécopieurs. En contrepartie, Sanyo distribuera les produits de Haier au Japon – ce qui était une

première. Depuis, la plupart des grands noms de l'électronique lui ont emboîté le pas : c'est le cas de Matsushita pour les télévisions ou de Toshiba pour ses produits blancs. Longtemps jaloux de leur technologie – la Chine estime que les sociétés japonaises sont beaucoup moins présentes dans ses universités et centres de recherche que leurs homologues américains – les sociétés japonaises font aujourd'hui des compromis. Sanyo commencera en 2002 en Chine l'assemblage d'écrans à plasma, mais toutes les pièces seront importées du Japon. C'est pour fournir ses clients chinois que Nec construira sa plus grosse usine de batteries pour téléphone mobiles à Wujiang en 2003. Dans la micro-informatique, Toshiba, présent en Chine depuis 2000, a annoncé en mai la création de la plus grosse usine au monde d'ordinateurs, à Hangzhou, pour 2003. Mais le numéro 1 mondial du portable cherche aussi à développer ses ventes en Chine à travers le réseau de Legend, le premier fabricant chinois de PC.

### Des investissements en progression

La Chine représente encore une part minime des investissements directs japonais à l'étranger : pour l'année fiscale 2001, selon le ministère des finances japonais, ils s'élevaient à 1,5 milliard d'euros, soit 4,6 % du total, alors que 20 % des investissements japonais se dirigeaient vers les Etats-Unis. Mais le chiffre est en hausse de 64 % entre 2000 et 2001 (et celui pour les Etats-Unis en chute de 40 %).

Par ailleurs, la Chine est à deux doigts de passer devant les Etats-Unis comme premier exportateur vers le Japon. Le déficit commercial du Japon avec la Chine représentait 45 % des excédents japonais vis-à-vis des Etats-Unis en 2001.

## Akiyama Printing, tête de pont chinoise sur l'archipel nippon

### TOKYO

de notre correspondant

Mondialement connue pour ses imprimeries industrielles, Akiyama Printing, une PME de la région de Tokyo, s'est distinguée, en 1995, en sortant la première machine capable d'imprimer recto verso en couleur. Mais l'entreprise a mal résisté à la crise et, fin 2001, elle s'est retrouvée en redressement judiciaire. Les repreneurs européens et japonais approchés ont décliné l'offre. Et c'est Shanghai Electric Group (SEC), un conglomérat d'Etat qui emploie 240 000 personnes en Chine et fabrique de tout, des turbines de centrales aux équipements électriques, qui, en janvier 2002, a racheté les actifs de la société pour environ 20 millions d'euros, au côté d'un fonds d'investissement hongkongais, Morningside.

Les nouveaux propriétaires, qui ont rebaptisé la structure Akiyama International, ont

réembauché 100 personnes licenciées au moment du dépôt de bilan, en sus des 40 employés qui avaient été maintenus. Le président est chinois. « *Nous ne projetons pas de transférer la production en Chine. Le niveau technologique y est bas, et il faudrait des années avant de pouvoir assembler des machines comme ça* », affirme un représentant de SEC à Tokyo.

### « DES OPPORTUNITÉS »

Ce rachat pourrait être un précédent. Le gouvernement de Shanghai a invité le Boston Consulting Group et le cabinet d'avocats japonais Nagashima Ohno et Tsunematsu à organiser en octobre à Shanghai un séminaire afin de sensibiliser une cinquantaine de sociétés publiques chinoises sur les possibilités d'investir au Japon. « *Nous ne pensions pas que les sociétés chinoises d'Etat avaient assez de ma-*

rité. Elles-mêmes n'avaient pas conscience des opportunités qu'il y a au Japon. Les grands groupes ont besoin de se débarrasser de toutes sortes d'activités satellites, et il n'est pas facile de trouver des repreneurs », estime Kohji Morita, de Nagashima Ohno et Tsunematsu.

En octobre 2001, le groupe Meidi, basé dans la région de Canton, a ainsi transféré en Chine une usine de pièces pour micro-ondes rachetée à Sanyo. De là à voir un géant chinois (TCL, Legend, Haier...) acheter un fleuron de l'industrie japonaise, il n'y a qu'un pas : « *Il y a deux motivations pour des investisseurs chinois au Japon : la marque et la technologie*, poursuit M. Morita. Les groupes chinois ne sont pas connus. Et ils ont du cash. Mais je pense qu'ils vont d'abord se limiter aux PME pour comprendre le marché japonais. »

B. Pe.

Brice Pedroletti

## Les relations commerciales entre les deux pays s'intensifient mais restent mauvaises

Pour Tokyo, Pékin commence à être perçu comme une menace économique

### PÉKIN, TOKYO

de nos correspondants

L'interdépendance qui se dessine entre les économies chinoise et japonaise modifie certes la donne

### ANALYSE

### Le passé, source de solides rancœurs en Chine, pèse sur les rapports

des échanges en Asie du Nord-Est, mais elle est aussi appelée à peser d'un poids croissant dans les échanges internationaux, avec l'entrée de la Chine dans l'OMC.

Aux flux des investissements directs japonais en Chine, au fil d'une délocalisation aiguillonnée par la récession, s'ajoute un essor des échanges, et en particulier des exportations japonaises, seul moteur de l'archipel. Inversement, la Chine est en passe de remplacer les Etats-Unis comme premier exportateur vers le Japon. Cet accroissement des échanges sino-japonais s'inscrit dans un mouvement général interrégional d'aug-

mentation des exportations japonaises vers le reste de l'Asie, alors que les délocalisations japonaises nourrissent un courant de réexportations de produits montés en Chine. Ainsi se nourrit une complémentarité croissante entre les deux économies, l'attractivité de la main-d'œuvre chinoise bon marché répondant à l'atout technologique que conserve le Japon.

### MONTÉE DES FRICTIONS

Cette interdépendance ira en se renforçant sans que pour autant les deux pays se sentent beaucoup plus proches. Les Japonais ont tendance à percevoir la Chine comme une menace non seulement militaire, mais aussi, dorénavant, économique : en 2001, l'atmosphère de guerre commerciale déclenchée par des importations de produits agricoles chinois au Japon a montré combien l'intensification des échanges pouvait s'accompagner d'une montée des frictions. Quant aux Chinois, ils continuent à entretenir un sentiment de méfiance à l'égard de leur voisin. De ce point de vue, l'apparition en Chine d'un *homo economicus* sous la forme d'un consommateur de plus en plus exigeant bouleverse des relations bilatérales jusqu'à présent

pilotées, côté chinois, par le seul Etat : les plaintes, par exemple, se multiplient contre des produits ou services japonais auxquelles la presse locale donne un écho complaisant.

« *Les relations sino-japonaises n'ont jamais été aussi mauvaises au cours des trente dernières années* », écrivait le journal économique japonais *Nihon Keizai* pour l'anniversaire de la normalisation des relations entre les deux pays, le 29 septembre 1972. Depuis son arrivée au pouvoir, le premier ministre japonais, Junichiro Koizumi, a multiplié les maladroites (telles ses visites au sanctuaire Yasukuni, où sont honorés les âmes des morts pour la patrie, dont des criminels de guerre) qui ont ulcéré Pékin.

Inimitié et méfiance transparaissent dans les plus récents sondages d'opinion. S'il exploite avec cynisme les contentieux légués par l'histoire afin de conforter une légitimité intérieure défaillante, Pékin n'en reste pas moins prudent, sa priorité diplomatique étant de créer un environnement international favorable à un décollage économique dont l'assise, en particulier sociale, reste fragile. Les leçons de la visite calamiteuse, en 1998, à Tokyo, du président Jiang Zemin,

qui avait braqué ses hôtes en exigeant de manière insistante des « excuses » pour les agressions passées, ont semble-t-il été retenues. Ces sommations culpabilisantes ont été d'autant plus mal ressenties que le Japon a joué un rôle-clé dans le décollage de la Chine en étant le premier bailleur d'aide internationale.

### SINOPHOBIE POPULISTE

Deux ans après l'échec de la visite du président Jiang, le premier ministre, Zhu Rongji, est retourné au Japon mais en évitant soigneusement cette fois d'évoquer les sujets qui fâchent. Quitte à mettre en cause le Japon, les dirigeants chinois jouent désormais une autre carte : celle de la « responsabilité ». Tel était par exemple le sens de l'opération de relations publiques de Pékin qui, durant la crise asiatique de 1997-1998, a tenu à ne pas dévaluer le yuan afin de ne pas ajouter à la cascade de dévaluations compétitives, tout en dénonçant l'attitude de Tokyo qui laissait le yen filer à la baisse. A ce jeu-là, Pékin s'est allié la bienveillance de Washington.

Les Japonais ont le sentiment diffus d'une « menace chinoise ». Témoigne de cette sinophobie populiste rampante une pléthore

d'articles alarmistes tendant à montrer la Chine pillant les technologies japonaises et exportant le chômage. Un discours qui était celui des Etats-Unis à l'égard du Japon il y a vingt ans... Cet alarmisme doit être tempéré : guère plus de 10 % des produits japonais sont en concurrence directe avec les produits chinois, et les entreprises chinoises n'interviennent en général que dans le montage. D'autre part, les écarts entre les deux pays restent considérables : le revenu par tête au Japon demeure quarante fois supérieur à celui de la Chine. « *Le jour où la Chine se transformera en une économie capitaliste complète, ce sera comme un gros pavé dans une petite mare* », n'en pense pas moins Hiroshi Okuda, président de Toyota.

La Chine fut perçue pendant plus d'un millénaire comme la référence culturelle par les Japonais, qui tendirent cependant toujours à dissocier le foyer de civilisation qu'elle était des Chinois eux-mêmes. A partir du XIX<sup>e</sup> siècle, ils vont prétendre non plus à l'égalité, mais à la supériorité sur un empire du Milieu devenu dangereux par son incapacité à se moderniser et par sa faiblesse face à l'Occident. Un passé sourcilieux de solides rancœurs chinoises et

des difficultés japonaises à « parler franc » avec Pékin. Le malaise entre les deux pays s'amenuisera-t-il avec l'arrivée au pouvoir de Chinois de la « quatrième génération », a priori moins sévère à l'égard du Japon que la précédente ? Tokyo met beaucoup d'espoir en Hu Jintao, qui s'appareille à succéder à Jiang. Mais si elle est trop jeune pour avoir connu l'occupation japonaise, cette nouvelle génération dirige aussi une Chine que ses performances rendent de plus en plus décomplexée, à l'égard de l'Occident comme du Japon.

Frédéric Bobin et Philippe Pons

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

OFFRES

Cherchons traducteur français pour textes communistes en allemand.

Librairie Dimitroff

Fax : 0049 69 730920



## Perte record pour Deutsche Telekom en 2002

LA QUÊTE du futur président du directoire de l'opérateur de télécommunications allemand Deutsche Telekom devrait prendre fin jeudi 14 novembre. Le nom de l'élu devrait être dévoilé à l'issue du conseil d'administration du groupe, programmé ce jour-là. Selon la presse allemande, le choix se serait porté sur une candidature interne, celle de Kai-Uwe Ricke, actuel patron de l'activité de téléphonie mobile. Agé de 41 ans, il est le fils d'Helmut Ricke, ancien président de Deutsche Telekom.

L'arrivée du nouveau président devrait s'accompagner d'une spectaculaire opération de nettoyage des comptes. Selon le quotidien *Handelsblatt* du lundi 11 novembre, Deutsche Telekom pourrait afficher en 2002 une perte de 28 milliards d'euros, un record en Europe ! L'essentiel de cette perte sera inscrit dans les comptes du troisième trimestre publiés jeudi. Deutsche Telekom, qui a déboursé près de 70 milliards d'euros en achats d'entreprises et de licences pour la téléphonie mobile de troisième génération UMTS, dont la moitié pour le seul opérateur américain VoiceStream, tient compte de la dépréciation de ses actifs dans ses comptes.

Cette politique d'acquisitions, qui se traduit également par un lourd endettement, proche de 64 milliards d'euros, avait provoqué la chute du PDG, Ron Sommer, artisan de cette expansion. Contraint à la démission mi-juillet, en pleine période électorale, il avait été remplacé par Helmut Silher, 72 ans, président du directoire par intérim. De nombreux noms ont circulé pour le remplacer, mais la plupart des candidats pressentis ont décliné la proposition.

Laurence Girard

## 61 % des Français voudraient pouvoir se passer du nucléaire

Selon un sondage réalisé pour l'Union française d'électricité, les usagers d'EDF, s'ils sont conscients des avantages économiques procurés par le choix du tout-nucléaire de la France, réclament plus de transparence et de sécurité

LES FRANÇAIS se méfient de l'énergie nucléaire, mais ils ne peuvent pas s'en passer. C'est, en substance, l'enseignement d'un sondage sur « les attentes du grand public à l'égard de l'énergie nucléaire », commandé par l'Union française de l'électricité (UFE) au Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (Cecop), et dont *Le Monde* publie en exclusivité les conclusions. Réalisée par l'institut de sondage IFOP, auprès d'un échantillon représentatif de 1005 personnes de 18 ans et plus, au cours de la troisième semaine de septembre, cette enquête montre que le nucléaire civil est « une énergie subie », souligne l'institut dans la note de synthèse remise à l'UFE.

Sur ce sujet délicat, où les avis des « pro » et des « anti » sont très tranchés, les Français apparaissent sensibles aux arguments des deux bords. Ainsi, 86 % des sondés « jugent que ceux qui affirment que la fin de l'énergie nucléaire est pour

bientôt ont tort ». Ils sont 59 % à estimer que l'utilisation de l'énergie atomique est « la façon la moins coûteuse de produire de l'électricité ». Et environ les deux tiers des personnes interrogées pensent que l'abandon du nucléaire aurait « des conséquences négatives » pour les exportations d'électricité (67 %), le développement économique (62 %) ou l'indépendance énergétique de la France (61 %).

Paradoxalement, ils sont pourtant 61 % à « ne pas souhaiter que cette énergie soit utilisée à l'avenir ». Mieux : 62 % des gens seraient prêts à payer plus cher leur électricité pour « favoriser l'abandon de l'énergie nucléaire ». Sous réserve, il est vrai, que cette hausse n'excède pas 3 % à 10 % du montant de leur facture. Pour une majorité de Français, « l'exception française du recours massif au nucléaire est un fait accompli », commente l'IFOP. Un fait accompli qui les inquiète de plus en plus.

Deux types de danger sont liés à l'utilisation civile de l'énergie atomique, dans l'esprit des sondés. D'une part, 62 % d'entre eux pensent que « vivre à proximité d'une centrale est très dangereux pour la santé » – même si 83 % jugent que les règles de sécurité sont « plutôt bien » ou « très bien » respectées dans les centrales.

### DÉCHETS RADIOACTIFS

D'autre part, la question du traitement des déchets radioactifs apparaît primordiale, tant pour le présent que pour les générations futures. Au chapitre des handicaps qui plaident contre l'usage de l'énergie nucléaire, c'est de loin l'argument le plus fort : il est cité par 61 % des sondés. Et ces derniers ne sont que 41 % à croire ceux qui disent que « le problème des déchets est traité avec toutes les précautions possibles »...

D'une façon générale, il ressort de ce sondage que les Français

apparaissent assez sceptiques quant à la qualité de l'information officielle qui leur est délivrée sur la question nucléaire. Ils font davantage confiance (à 51 %) aux associations de consommateurs pour les informer qu'à EDF (36 %), dont les ingénieurs apparaissent cependant des experts dignes de confiance pour « maîtriser rapidement un accident grave ». Les écologistes ne sont pas jugés beaucoup plus crédibles (27 % d'opinions favorables) que l'autorité de sûreté nucléaire (25 %), dont les premiers dénoncent volontiers les carences en matière d'information. Quant au gouvernement, en qui seulement 12 % des sondés ont confiance, aux élus locaux (10 %), aux syndicats (7 %) et aux partis politiques (3 %), ils apparaissent largement discrédités dès lors qu'il s'agit d'informer correctement l'opinion publique.

Corollaire de cette crise de confiance dans les institutions, les Français sont réceptifs aux promes-

ses et aux slogans des militants antinucléaires. Ainsi, 60 % des sondés « pensent que les énergies renouvelables peuvent tout à fait remplacer l'énergie nucléaire », et 63 % « que l'on pourra couvrir nos besoins en énergie avec les énergies renouvelables d'ici dix ou vingt ans ». Ce qui, de l'avis général des spécialistes, apparaît plus comme un vœu pieux que comme une probabilité scientifique.

En commandant cette enquête, l'UFE risque de prendre à rebrousse-poil ses propres adhérents, au premier rang desquels se trouve EDF. « Le nucléaire ne se sauvera que par la transparence », lance Bernard Brun, le président de l'organisation patronale, pour justifier sa démarche, qu'il entend renouveler de façon « régulière et pluriannuelle », dit-il. Alors que l'élargissement de l'Union européenne va faire entrer dans la communauté, avec les dix nouveaux pays adhérents, 18 réacteurs de type soviétique (*Le Monde* du 5 novembre), à la sécurité incertaine, « l'opinion française demeure le verrou du nucléaire en Europe. S'il saute, il n'y a plus de nucléaire », poursuit cet ancien conseiller à la présidence d'EDF.

M. Brun abonde ainsi dans le sens de Loyola de Palacio, la commissaire européenne à l'énergie, pour demander la création d'une autorité de sûreté indépendante dans chaque pays. Une autorité qu'il verrait bien « élargie à l'ensemble des risques industriels ». L'évolution de l'opinion publique que révèle ce sondage annonce peut-être des discussions plus animées que prévu, lors du débat sur l'énergie promis par le gouvernement pour le début de 2003.

P. Ga.

Pascal Galimier

## La CGT réclame un statut spécifique pour les travailleurs de l'atome

LE NUCLÉAIRE va-t-il servir de monnaie d'échange dans la négociation en cours sur le statut d'EDF ? Alors que se tiennent des discussions cruciales sur les salaires des électriciens, mercredi, et leurs retraites, jeudi, la CGT fait monter la pression dans un secteur connexe : l'industrie nucléaire. Or ce domaine apparaît comme le seul vrai sujet de consensus entre le syndicat majoritaire, le patronat et l'Etat.

Parmi les revendications présentées à la presse, mardi 12 novembre, pour assurer « une véritable politique de développement de l'industrie nucléaire civile », le syndicat réclame notamment le lancement du réacteur de nouvelle génération EPR, sans cesse reporté depuis quatorze ans. Il suggère la création d'une convention collective pour les 50 000 salariés du nucléaire (hors EDF). Un projet que soutient implicite-

ment l'Union française de l'électricité, qui prône la signature d'une charte de la sous-traitance nucléaire, certes moins pour des raisons sociales qu'au nom de la sécurité des installations.

### FINANCER LE DÉMANTÈLEMENT

La CGT s'inquiète surtout du devenir du pôle nucléaire français, Areva, issu du regroupement, en septembre 2001, de la Cogema, du CEA et de Framatome, et qui connaît de sérieux déboires avec FCI, la filiale connectique de Framatome. « On nous promettait une génération spontanée de "cash" grâce à la connectique. En fait, c'est le nucléaire qui renfloue FCI », lance Serge Pérez, délégué syndical CGT au CEA. Cette situation fragiliserait tout l'édifice de financement de la filière nucléaire, qui va devoir trouver globalement 18 milliards d'euros pour

démanteler ses installations à terme. D'autant qu'au même moment les résultats d'EDF, principal donneur d'ordres et opérateur nucléaire en France, se dégradent fortement.

Le conflit entre Anne Lauvergeon, présidente du directoire, et Pascal Colombani, président du conseil de surveillance d'Areva, reflète les tensions financières entre le CEA, présidé par M. Colombani, et sa « filiale » Areva. Celle-ci est tenue de verser 200 millions d'euros de dividendes par an au CEA pour alimenter son fonds de démantèlement ; or elle doit financer ses propres provisions pour démantèlement. Et les militaires réclament la création d'un fonds similaire pour leurs installations. Un nouveau casse-tête budgétaire pour le gouvernement.

P. Ga.

Pascal Galimier

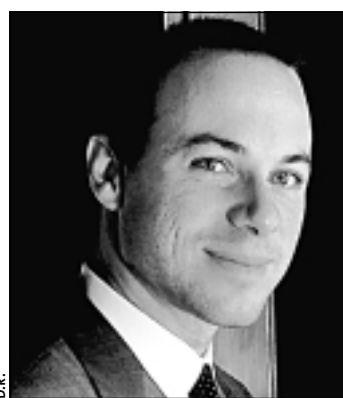
## Giuseppe Lavazza, quatrième du nom, veut donner au monde le goût de l'expresso

DIFFICILE d'échapper à son destin. Giuseppe Lavazza, trentenaire à l'allure décontractée, se serait bien vu poursuivre ses études de lettres et d'histoire de l'art. Mais le café, tradition séculaire de sa famille, l'a rattrapé. Au terme d'une réflexion « tourmentée » qu'il a menée à 19 ans, raconte-t-il, Giuseppe a rejoint l'entreprise dont il porte le nom, qui est aussi la marque d'expresso italien la plus vendue en Europe.

Arrière-petit-fils de Luigi, fondateur en 1895 de l'entreprise de torréfaction Lavazza, Giuseppe est aujourd'hui responsable du développement et de la stratégie de la société familiale. Un poste qui pourrait bientôt le mener à la présidence, même si lui s'en défend, prudemment. A l'heure des programmes simplifiés, l'organisation de la société turinoise est restée pour le moins alambiquée. A sa tête, un binôme, qui porte le flambeau de la troisième génération : Emilio, 70 ans, le père de Giuseppe, et Alberto, 61 ans, le cousin germain d'Emilio. Sous leur autorité, quatre giovani : Giuseppe, le plus âgé (37 ans), Francesca (33 ans), sa sœur, et deux des trois enfants d'Alberto, Antonella (30 ans) et Marco (24 ans). Tout un clan qui siège au conseil d'administration et habite dans deux grandes maisons à 350 mètres de distance, dans le quartier huppé de la Crocetta, à Turin.

L'entreprise, non cotée en Bourse et dont le chiffre d'affaires atteint 750 millions d'euros, se targue d'afficher une situation irréprochable : « Zéro dette et plus de 400 millions d'euros de situation nette », explique Giuseppe Lavazza. Cinq usines, du nord au sud de la péninsule italienne, approvisionnent les 70 pays où les produits sont commercialisés. Lavazza, qui emploie 1 700 salariés et détient 2 % du marché mondial, ne veut pas se lancer dans des acquisitions d'autres torréfacteurs, de peur « de perdre sa marque unique ».

Reste que cette gestion « à l'ancienne » doit affronter les défis bien réels du XXI<sup>e</sup> siècle. Environ 700 milliards de tasses de café sont consommées chaque année



sur la planète. Face à des géants mondiaux comme Nestlé (Maxwell, Nescafé) ou Kraft (Carte Noire, Jacques Vabre...), l'entreprise turinoise a défini une stratégie de niche : promouvoir « la rolls des cafés », l'expresso italien. Un segment sur lequel Lavazza retrouve deux autres compatriotes torréfacteurs, Illy et Segafredo, de taille plus petite.

Ces puristes du café sont encore loin d'avoir conquis toute l'Europe. Certes le Sud, l'Italie en tête, plébiscite le café torréfié, dont l'expresso, serré et moussé, est le produit-phare. Mais l'Europe du Nord s'est convertie depuis longtemps au café lyophilisé instantané, plus pratique. Les

champions toutes catégories de cette consommation sont les Anglais, qui l'aiment particulièrement allongé.

Lavazza cherche à renverser la tendance en convertissant les papilles d'Europe du Nord au choc gustatif du « petit noir serré » 100 % italien. Pour élargir sa clientèle, l'entreprise a déjà réalisé, en 1989, une petite révolution : fabriquer des machines à expresso et des dosettes toutes prêtes à destination des familles. Un créneau sur lequel se sont également positionnés d'autres grands concurrents : Nestlé et ses dosettes Nespresso, ou Sara Lee (La Maison du café), qui s'est allié à Philips pour développer la machine Senseo.

### POUR SUIVRE LA CROISSANCE

Lavazza avait, au départ, choisi de promouvoir des machines où ne peuvent être insérées que des dosettes de son propre café : une manière de créer une clientèle captive. Ce système a bien fonctionné sur son marché historique, l'Italie, où 450 000 machines ont été vendues en porte-à-porte. Mais, en France, les grands distributeurs ont snobé cette machine, car les volumes de vente n'étaient pas garantis. L'entreprise s'est donc résolue, en mai 2002, à proposer des dosettes qui peuvent être insérées dans toutes les machines.

Lavazza cherche à imaginer d'autres solutions pour poursuivre sa croissance. La firme ne réalise que 16 % de son chiffre d'affaires en dehors de l'Italie et de la France. La réussite de la chaîne américaine de *coffee-shops* Starbucks, qui a popularisé l'expresso aux Etats-Unis, a été étudiée avec soin à Turin. Outre-Atlantique, Lavazza réalise à peine 10 millions d'euros de chiffre d'affaires. Pour se familiariser avec ce nouveau métier, l'entreprise italienne a fait l'acquisition, en Espagne, de la chaîne Café Di Roma, dont le nombre de boutiques, en un an, est passé de 20 à 70. « Il y a des chaînes à vendre aux Etats-Unis », observe Giuseppe, qui compte sur ce nouveau savoir-faire pour se faire un prénom.

### DANS LA COUR DES GRANDS

Parts du marché mondial, en %

1	Nestlé (Nescafé)	12,5
1	Kraft (Carte noire)	12,5
3	Sara Lee (Maison du café)	8,0
4	Procter & Gamble (Folger)	4,5
5	Tchibo (Gran café)	3,5
6	Lavazza (Lavazza)	2,0

Source : SNICC (Syndicat national de l'industrie et commerce du café)

Laure Belot

Nord Sud  
EXPORT

## Séminaire Entreprises Le Monde

Mardi 26 novembre 2002 (9 heures à 17 h 30)  
Pavillon Dauphine – place de Lattre-de-Tassigny – Paris 16<sup>e</sup>

## LE RISQUE « ÉTATS-UNIS »

Comment évaluer ce risque-pays différent des autres ?

### PROGRAMME

#### Première table ronde : L'APPROCHE POLITIQUE

Les conséquences géostratégiques de la deuxième guerre du Golfe

Quand la France et l'Europe prendront-elles conscience que l'Amérique est en guerre ? De la guerre contre Saddam Hussein à l'émergence d'un nouveau monde unipolaire. Quelles conséquences politiques en attendent les Etats-Unis et dans le reste du monde ?

Avec : David IGNATIUS, rédacteur en chef, «International Herald Tribune» ; Gilles ANDREANI, ancien directeur du CAP, conseiller à la Cour des comptes ; Philip GOLUB, professeur associé, université Paris-VIII.

#### Deuxième table ronde : L'APPROCHE PAR LES DÉFICITS

Les conséquences économiques d'une consommation au-dessus de ses moyens

Déficit des paiements courants et déficit d'épargne, deux façons d'établir un même diagnostic. Le cas à part que constitue le comblement du besoin de financement extérieur américain. Qu'en sera-t-il demain du déficit budgétaire, de la dépréciation du dollar et des taux d'intérêt ? Conséquences opérationnelles pour les entreprises françaises.

Avec : Philippe d'ARVISENET, directeur des études économiques, BNP-Paribas ; Christian de BOISSIEU, professeur, université Paris-I ; Konrad REUSS, managing director, sovereign risks, Standard & Poor's, -New York.

Avec la participation d'Emmanuel TODD, auteur de «Après l'empire».

#### Troisième table ronde : L'APPROCHE PAR LES SINISTRES

Peut-on, doit-on évaluer le risque «Etats-Unis» comme les autres ?

Si le risque souverain demeure «AAA», qu'en est-il de la sinistralité secteur par secteur ? Des sinistres en «risques catastrophes» et autres en constante augmentation. De la probabilité accrue des défauts corporate à un possible risque systémique mondial. Conséquences opérationnelles pour les entreprises françaises.

Avec : Sylvia GREISSMAN, direction des risques pays, COFACE ; Konrad REUSS, managing director, sovereign risks, Standard & Poor's - New York ; Jean-Paul RIGNAULT, directeur général, AXA Corporate Solutions.

Renseignements et inscriptions : Christelle TORRES

(Tél : 01-44-97-55-35 – Fax : 01-44-97-55-36 – E-mail : nse@lemonde.fr)

#### Quatrième table ronde :

#### L'APPROCHE COMPTABLE ET JURIDIQUE

Les conséquences des scandales Enron, WorldCom et autres...

Les gaps du GAAP, de la fair value et des stock-options. – Est-ce le retour aux principes clairs ? La vengeance féroce contre les cabinets d'audit et les analystes règle-t-elle le problème ? Dérives et déviations ne se retrouvent-elles pas au plan du droit et des cabinets d'avocats ? De lourdes conséquences aussi pour les entreprises françaises.

Avec : Aldo CARDOSO, chief executive officer, Andersen Worldwide SC ; René RICOL, associé, cabinet Ricol-Lasteyrie, vice-président de l'IFAC ; Stéphane BRABANT ou Charles KAPLAN, avocats, Herbert Smith ; Jean-Hervé LORENZI, conseiller du directoire, Cie. financière Edmond de Rothschild.

#### Cinquième table ronde :

#### L'APPROCHE GÉO-ÉCONOMIQUE

Les conséquences d'un retour au protectionnisme ciblé ou insidieux

Les Etats-Unis sont-ils vraiment convaincus des vertus du libre-échangeisme ? Après l'aller-retour sur l'acier et le « Farm Act », que nous préparent les Américains ? Est-ce la fin de Doha et le retour annoncé du protectionnisme d'avant la deuxième guerre mondiale ? Quand et comment se terminera l'affaire des « Foreign Sales Companies » (FSC) ?

Avec : Laurence DUBOIS-DESTRIZAIS, sous-directeur, affaires multilatérales, DREE ; Bernard GUILLOCHON, professeur université Paris-Dauphine.

#### En avant-première :

#### LE CLASSEMENT PAYS 2002-2003 DE NORD SUD EXPORT

Les conséquences de la nouvelle donne mondiale sur les pays émergents

Remise du Classement 2002-2003 de 100 pays émergents et en transition ; présentation cartographique et commentée des résultats par grandes zones.

Avec : L'équipe de Nord Sud Export, Nicole CHEVILLARD, Daniel SOLANO, Agnès LEVALLOIS, Marc MANGIN et Jean-Louis TERRIER, concepteur du Classement annuel de Nord Sud Export et animateur de la journée.



## Après les scandales, le gouvernement d'entreprise gagne du terrain, aux Etats-Unis comme en Europe

De la démission forcée du président de la SEC à la vigilance accrue de nombreux conseils d'administration, la tendance est engagée

**PRÈS D'UN AN** après l'affaire Enron, point de départ d'une série de scandales financiers aux Etats-Unis, les comportements des dirigeants et des conseils d'administration évoluent sur fond de réformes pour améliorer le fonctionnement des entreprises. La priorité est au retour de la confiance.

Le point d'orgue de ce mouvement a été l'adoption aux Etats-Unis de la loi Sarbanes-Oxley promulguée fin juillet par le président américain George W. Bush. Présenté comme le plus important bouleversement de la législation boursière depuis le krach de 1929, ce texte modifie le gouvernement d'entreprise. Il introduit des mesures comme la certification sur l'honneur des comptes par les dirigeants et leurs directeurs financiers ou la répression accrue de la « criminalité en col blanc », ainsi qu'un volet comptable, avec un resserrement du contrôle des commissaires aux comptes et la mise en place d'une instance de surveillance.

Pour avoir poussé William Webster à la tête de cette nouvelle institution, écartant un candidat réputé plus menaçant pour les cabinets d'audit, Harvey Pitt, le patron de la SEC (Securities and Exchange Commission), le gendarme de la Bourse américaine), a dû démissionner le 5 novembre. M. Pitt s'est vu reprocher d'avoir caché certaines informations sur le rôle controversé de M. Webster en tant qu'administra-

teur d'une société. Pour certains, il symbolisait la complaisance de l'administration américaine à l'égard du « big business ».

Les entreprises se mettent également en conformité avec les nouvelles règles. Le conglomérat industriel américain General Electric a annoncé le 7 novembre des mesures pour avoir au moins deux tiers d'administrateurs indépendants à son conseil. GE affirme vouloir aller plus loin que la législation dans ses critères de choix. Une manière sans doute de regagner la confiance des investisseurs, le groupe étant critiqué pour la complexité de ses comptes.

Si l'Europe a été moins secouée par les affaires, la nécessité d'une plus grande clarification des responsabilités apparaît aussi.

Ainsi, c'est en découvrant des pertes plus importantes que prévu à la Scor et un manque de clarté dans sa stratégie que Groupama, le premier actionnaire de cette compagnie de réassurance, a limogé sans tergiverser son président.

### SITUATION PARADOXALE

Dans ce même secteur en crise, mais en Suisse, ce sont les hommes politiques qui ont été poussés à clarifier leurs relations avec le monde économique. Administrateur de Swiss Life, compagnie ébranlée par un scandale financier, Gerold Bühler a été contraint de démissionner de la présidence du Parti radical (PRD), une fonction jugée incompatible avec celle d'administrateur de la compagnie d'assurances. Parallèlement, le direc-

teur général du groupe a aussi été poussé au départ.

Dans l'Union européenne, cependant, la situation est paradoxale. Poursuivant le même objectif de transparence, les Etats membres n'iront pas vers un code unique de gouvernement d'entreprise, tenant compte des différences entre les législations nationales, constate Jaap Winter, auteur d'un rapport demandé par Frits Bolkestein, le commissaire européen au marché intérieur. En revanche, les Quinze devraient pousser à une « convergence » entre les différentes règles. Des propositions devraient être faites en 2003.

Tout manque de cohésion entre les Européens risque de les affaiblir face aux Etats-Unis. Les Américains ne cachent pas leur désir de généraliser leur vue du gouvernement d'entreprise en jouant de l'extraterritorialité de la loi Sarbanes-Oxley. Les nouvelles règles comptables imposeront, par exemple, aux sociétés d'audit européennes de s'enregistrer auprès d'une autorité centrale américaine qui disposera ainsi « d'un droit de contrôle et de regard en Europe », selon ses détracteurs. Les Européens tentent de négocier des exemptions à cette loi. Les discussions engagées avec les Américains s'avèrent difficiles.

Sophie Fay et Dominique Gallois

### Délai pour les administrateurs « cumulards »

La nouvelle règle française de limitation du cumul des mandats d'administrateur de société ne s'appliquera pas le 16 novembre, comme cela était initialement prévu par la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE) du 15 mai 2001. Ce texte était le premier à limiter à cinq le nombre de sièges d'administrateur ou de membre de conseil de surveillance que pouvait occuper une même personne. Il était prévu que les administrateurs qui ne seraient pas en conformité avec la loi le 15 novembre 2002 seraient réputés démissionnaires de tous leurs mandats. Mais la loi du 29 octobre 2002 sur les mandats sociaux, adoptée à l'initiative du député Philippe Houillon, a repoussé le délai d'application au 30 décembre, donnant un temps supplémentaire aux « cumulards » pour s'organiser. Cette loi limite toujours à cinq le nombre de mandats d'administrateur, de membre de conseil de surveillance ou de directeur général pour une même personne, mais comptabilise plus simplement les mandats d'administrateur de sociétés contrôlées pour les dirigeants et administrateurs de la société mère.

Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais

## « Il faut clarifier les structures du pouvoir dans les sociétés »

CET ENTRETIEN a été relu et amendé par Jean Peyrelevade.

**La crise boursière a révélé l'endettement excessif et la dérive de certaines entreprises. Quelle leçon en tirez-vous ?**

On constate que le malheur des sociétés vient d'acquisitions négociées à des prix trop élevés. Les conséquences sont parfois désastreuses. Il en ressort que ce n'est pas par des opérations de gestion courante que vous détruisez rapidement une firme mais par des acquisitions faites à des coûts démesurés. Quelques mois ont suffi à mettre en péril France Télécom et Vivendi Universal alors qu'il a fallu un quart de siècle pour que Moulinex disparaisse. Face à ce risque, il faut donner plus de pouvoir aux actionnaires et surtout clarifier les structures du pouvoir dans les sociétés.

**Que préconisez-vous ?**

Un contrôle effectif implique la séparation des fonctions au sein de la direction. La meilleure solution est d'instaurer une structure duale avec un responsable qui contrôle la stratégie, et un autre qui l'applique, c'est-à-dire de séparer clairement les fonctions de président et de directeur général. Ce n'est bien souvent pas le cas aujourd'hui, car, dans une entreprise, le président-directeur général cumule deux fonctions, l'exécution de la stratégie en tant que directeur général et son contrôle en tant que président. C'est l'autocontrôle érigé en système...

Ce choix, qui est d'ores et déjà possible, devrait être du ressort des actionnaires et non du conseil d'administration comme cela se pratique actuellement.

**Pourquoi ne pas avoir traité cette question dans le rapport Bouton sur le gouvernement d'entreprise publié le 23 septembre ?**

Le sujet était trop polémique. Nous savions d'entrée de jeu qu'il ne serait pas possible de trouver un accord au sein du groupe de travail. Trois quarts des présidents exercent des fonctions de PDG, un quart seulement ont dissocié les rôles.

**Quelles sont les entreprises du CAC 40 qui ont ainsi séparé les rôles de direction ?**

Outre le Crédit lyonnais, je citerai PPR (Printemps-Pinault-Redoute), Accor, Michelin, Lagardère, Air liquide, Axa, Aventis. Renault et peut-être Alstom devraient le faire prochainement.

**Quels pouvoirs supplémentaires voulez-vous donner aux administrateurs ?**



Il faudrait les faire travailler beaucoup plus intensément quand l'entreprise envisage une acquisition de taille. Les fusions sont des opérations dangereuses : statistiquement, sept sur dix sont des échecs.

Aujourd'hui, rien dans les textes législatifs ne dit qu'il est impératif qu'un conseil d'administration examine les changements de périmètre majeurs ou de nature d'une entreprise. Rien n'oblige l'exécutif de l'entreprise à discuter de manière approfondie de telles opérations avec son conseil.

**Vous voulez également associer les actionnaires ?**

Oui et plus précisément ceux de la société qui lance une OPA. Contrairement aux idées reçues, le risque est plus grand pour l'entreprise qui rachète plutôt que pour celle qui est convoitée. En cas de rachat de leur société, les actionnaires de la société cible encaissent une prime, alors que ceux de la société acheteuse risquent non seulement de voir leur participation diluée mais aussi dépréciée. Ces opérations de croissance externe devraient donc être systématiquement soumises à l'assemblée générale des actionnaires, comme c'est le cas au Royaume-Uni.

**Quel en serait l'avantage ?**

Cela permettrait à la direction d'exposer clairement son projet et à chacun de se prononcer en conséquence de cause. Cette transparence pourrait permettre d'éviter ou de limiter les excès de ces dernières années. De la même manière, le comité central d'entreprise de l'acheteur devrait être consulté, car les emplois y sont en jeu au moins autant que chez la cible.

**A partir de quel niveau faudrait-il réunir une assemblée générale ?**

Il faudrait consulter les actionnaires dès qu'une acquisition représente un certain seuil, par exemple 10 à 20 % de l'actif net. Comme il

s'agit d'un changement stratégique, la résolution devrait être alors approuvée par deux tiers des participants.

**Ces mesures auraient plus de sens si elles étaient adoptées au niveau européen. Est-ce envisagé ?**

Non. Je regrette que ces points ne figurent pas dans le nouveau projet de directive européenne sur les OPA que vient de présenter M. Bolkestein et dans lequel je ne vois guère de différence avec le projet antérieur qui n'avait pas pu aboutir. C'est un texte dont le seul objet est de faciliter les OPA. Vous comprenez nos réticences : je pense exactement le contraire. Les actionnaires de Vivendi Universal ou de France Télécom me comprendront.

**Que pensez-vous du projet de loi du gouvernement, en particulier du volet visant à créer une autorité des marchés financiers (AMF) unique, fruit de la fusion de la Commission des opérations de Bourse et du Conseil des marchés financiers ?**

Il me semble que c'est un bon projet. Il me paraît cependant très important que l'AMF soit dotée de la personnalité morale, ce qui n'est pas encore tranché.

**Comment expliquez-vous la très forte volatilité que l'on constate aujourd'hui sur les marchés ?**

Elle est très liée au dégonflement de la bulle. Je regrette qu'il n'y ait aucune autorité publique de quel que nature que ce soit qui porte un jugement sur les marchés d'actions. Les banques centrales font bien des discours argumentés sur la politique monétaire et la situation des taux. Pourquoi n'entend-on personne sur la question des marchés financiers ? Pourquoi ai-je été le premier et presque le seul à dénoncer, dès 1997, le dogme des 15 % de rendement sur fonds propres imposé aux entreprises comme une norme intenable ? Pourquoi, par exemple, ne dote-t-on pas la future autorité des marchés financiers d'un panel de spécialistes des marchés et d'économistes à même de dire « attention, une bulle se forme » ou tout simplement de rappeler les éléments factuels, historiques qui laissent penser que le marché est équilibré ou pas ?

**Vous semble-t-il le pouvoir fonctionner de manière optimale avec seulement trois agences de notation et quatre grands cabinets d'audit internationaux ?**

La concentration des cabinets

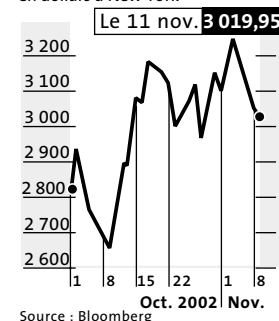
## Démission du numéro deux de Hewlett Packard

**LE NUMÉRO** deux du groupe informatique américain Hewlett Packard (HP), Michael Capellas, va quitter son poste, six mois après avoir scellé le mariage HP-Compaq, « pour poursuivre d'autres opportunités de carrière ». La presse le donne favori pour le poste de PDG du groupe américain de télécommunications en faillite WorldCom.

Le rachat de Compaq par HP pour 19 milliards de dollars par échange d'actions, soit la plus grande fusion informatique de l'histoire, avait donné lieu pendant huit mois à d'âpres batailles internes au sein des actionnaires de HP. Lundi 11 novembre, le marché américain a mal réagi à l'annonce du départ de M. Capellas, qui ne sera pas remplacé. L'action HP a fini en forte baisse de 10,97 % à 14,85 dollars (14,70 euros).

### RECHUTE

Action Hewlett Packard en dollars à New York



Source : Bloomberg

## Le livre de Jean-Marie Messier en vente chez certains libraires

**L'OUVRAGE** de Jean-Marie Messier, *Mon vrai journal* (312 pages, 19,50 euros, éditions Balland) est vendu depuis samedi 9 novembre dans certaines librairies, comme la maison de la presse de Pont-Lévy (Calvados) alors que sa sortie officielle est prévue pour mercredi 13 novembre. Interrogée par *Le Monde*, la société de diffusion Sodis s'étonne de cette mise en rayon rapide mais confirme que « la plateforme logistique a été approvisionnée dès vendredi et que les libraires ont commencé à recevoir le livre ». Lundi 11 novembre, les éditions Balland avaient dénoncé « la précipitation » du *Monde* à publier, dans l'édition du 12 novembre, des extraits du livre de M. Messier. Le PDG de la maison d'édition, Denis Bourgeois, avait affirmé que l'exemplaire que *Le Monde* s'est procuré « a été volé » et estimé que le quotidien employait « des méthodes dignes des tabloïds ».

### INDUSTRIE

■ **BAYER** : le groupe chimique allemand a annoncé, mardi 12 novembre, faire l'objet de 5 700 plaintes de patients concernant son anticholestérol vedette Baycol/Lipobay, incriminé dans une centaine de décès et de graves problèmes musculaires. Bayer s'est dit en discussions « constructives » pour une alliance dans la pharmacie.

■ **DANONE** : le groupe agroalimentaire a annoncé, mardi, le rachat du canadien Sparkling Spring Water Holdings, cinquième acteur mondial dans les bonbonnes d'eau.

■ **DE BEERS** : la Commission européenne a annoncé, lundi, son intention de donner son feu vert au nouveau système de distribution de diamants du sud-africain De Beers, le numéro un du secteur. Ce régime vise, selon l'industriel, à « réduire le pouvoir discrétionnaire d'attribution » de diamants aux clients.

### SERVICES

■ **HYDRO ONE** : six mois après avoir privatisé son entreprise d'électricité Hydro One, le gouvernement conservateur de l'Ontario – la province la plus peuplée du Canada – a décidé, lundi, de fixer un prix limite de 4,3 cents (2,7 cents d'euros) au kilowattheure. Le prix de l'électricité a augmenté de 23 % depuis l'ouverture du marché.

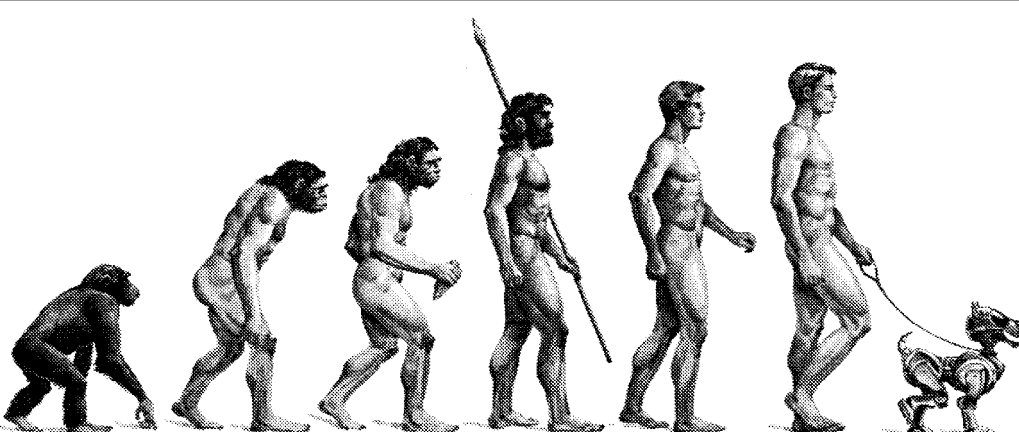
### FINANCE

■ **JP MORGAN CHASE** : les banques américaines JP Morgan Chase et Bank One pourraient se voir réclamer 1 milliard de dollars de dommages et intérêts, pour avoir ignoré sciemment les pratiques douteuses d'une société de recouvrement de créances, National Century, affirme lundi soir l'édition électronique du *Financial Times*.

■ **COMMERZBANK** : la quatrième banque allemande va supprimer, d'ici à fin 2003, 1 000 à 1 500 emplois de plus que les 4 300 suppressions de postes initialement programmées. La Commerzbank devrait publier, mardi, une perte trimestrielle de 130 millions d'euros.

■ **EULIA** : les Caisse d'épargne multiplient les contacts auprès du gouvernement, dans le but de prendre le contrôle d'Eulia, holding qu'elles ont créée fin 2001 avec la Caisse des dépôts et consignations, selon *Les Echos* de mardi.

## NOUVELLES TECHNOLOGIES : QUELLE PLACE POUR L'HOMME ?



**4<sup>e</sup> JOURNÉE**  
DU LIVRE D'ECONOMIE  
ATELIERS / DÉBATS • SIGNATURES  
**PRESIDENCE DU SENAT**  
15<sup>ème</sup> RUE DE VAUGIRARD - 75006 PARIS  
M<sup>o</sup> ODEON - RER LUXEMBOURG - BUS 58/84/89  
**SAMEDI 23 NOVEMBRE 2002 - DE 10H30 A 18H**  
ENTREE LIBRE

LIRE LA POLITIQUE

LCI

Le Monde

Observateur

L'EXPANSION

Le Monde

PUBLICIS

SENAT

EURO RSCG C&O

EDF

ADP

ACTONIS

GIBERT JOUINE

SENAT



## LA TENDANCE FINANCIÈRE

## Baisse des indices dans un marché peu animé

LES INDICES boursiers se sont inscrits en baisse, lundi 11 novembre, les investisseurs se préoccupant à nouveau d'un conflit armé en Irak. Les marchés européens et américains ont cependant été peu animés en raison de la commémoration de l'armistice de la première Guerre mondiale, qui a conduit de nombreux opérateurs à prolonger leur week-end. A Wall Street, peu actif en raison du « Veteran's Day », l'indice Dow Jones a perdu 2,09 %, à 8 358,95 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a reculé de 2,95 %, à 1 319,19 points. Le titre Hewlett-Packard a plongé de 10,97 %, s'établissant à 14,85 dollars, à la suite de l'annonce du départ – non remplacé – du numéro deux du groupe, Michael Cappellaro.

Dans la zone euro, les places

## LE CAC 40

En points, à Paris



Source : Bloomberg

financières sont restées orientées en baisse, dans le sillage de la Bourse new-yorkaise. L'indice Euro Stoxx des cinquante premiers valeurs a perdu 0,64 %, à 2 434,73 points. Les valeurs financières, de technologie et de télécommunications ont à nouveau pesé sur la tendance. Les plus forts reculs ont affecté les titres Allianz (-5,09 %, à 102,09 euros), Philips (-4,65 %, à 16 euros) et Alcatel (-4,57 %, à 4,59 euros). A l'inverse, les valeurs de services collectifs et d'énergie, jugées plus « défensives » face au recul de la croissance, se sont inscrites en hausse, notamment les titres Enel (+3,16 %, à 5,00 euros), Suez (+2,79 %, à 17,68 euros) et E.ON (+2,69 %, à 46,59 euros).

A Paris, l'indice CAC 40 a cédé 0,15 %, à 3 053,70 points, dans un marché très peu nourri : 1,8 milliard d'euros ont changé de mains contre 4 milliards d'euros pour une séance moyenne. A Francfort, l'indice Dax a perdu 1,20 %, à 3 042,06 points. A Londres, l'indice Footsie a perdu 0,47 %, à 4 015,60 points.

A Tokyo, l'indice Nikkei a terminé quasiment inchangé, mardi 12 novembre, enregistrant une hausse symbolique de 0,05 %, à 8 464,77 points. Les fonds de retraités publics ont activement soutenu le marché nippon en achetant des titres, ont indiqué des opérateurs à l'Agence France-Presse.

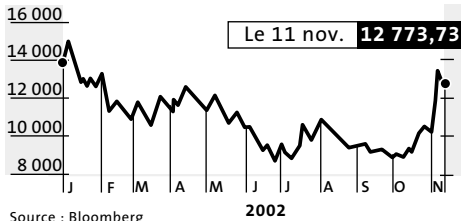
Adrien de Tricornot

## La devise et la Bourse turques profitent du nouveau contexte politique

## CHRONIQUE DES MARCHÉS

## INDICE IMBK 100

En points, à Istanbul



Source : Bloomberg

## ISTANBUL

de notre correspondant

Après la victoire électorale, le 3 novembre, d'un parti conservateur dont les dirigeants sont issus de la mouvance islamiste, la Bourse a gagné près de 30 % en l'espace d'une semaine, alors que la livre turque, dont la valeur s'était érodée avant le scrutin, a été confortée par la conquête de la majorité absolue par une seule formation. Avec 363 des 550 sièges au Parlement, et un seul parti d'opposition, le Parti républicain du peuple (CHP), qui a annoncé être prêt à coopérer à l'adoption de réformes économiques et politiques, le Parti de la justice et du développement (AKP) est en mesure de former le gouvernement fort que les marchés attendaient. « Le risque potentiel de dérapage idéologique semble peu important en ce moment, explique un diplomate européen. Par contre, le facteur d'instabilité pernicieux qu'était la concurrence entre les partis de la coalition, qui se manifestait par des entailles au programme économique, a disparu. »

## CHUTE DES TAUX D'INTÉRÊT

Les taux d'intérêt ont immédiatement bénéficié de ce vent d'optimisme. La maladie du premier ministre sortant Bülent Ecevit et les tensions au sein de sa coalition avaient causé l'envol des taux qui, au moment de la crise gouvernementale, en juillet, avaient atteint 77 %. La moyenne annuelle est certes restée dans les limites fixées par le plan de restructuration économique introduit avec le Fonds monétaire international (FMI), mais il était évident que la capacité à supporter la dette interne était menacée par des intérêts élevés. Selon les chiffres du Trésor, le service de la dette interne et externe coûtera à lui seul environ 77,3 milliards de dollars à la Turquie en 2003.

Depuis les élections, les taux ont chuté de 10 points pour atteindre 53 %. En taux réel, ce chif-

fre reste élevé, puisque l'inflation est actuellement de 32,5 %, mais la baisse spectaculaire des derniers jours, qui pourrait se poursuivre, a engendré l'espoir d'une véritable reprise de l'activité après une contraction de 9,4 % en 2001. Plusieurs indicateurs alimentent ce sentiment : la production industrielle a augmenté de 10,8 % et le taux de croissance, prévu à 3 % par le programme, devrait atteindre 4,3 %. Standard & Poor a révisé la note de la Turquie de « négatif » à « stable ».

## HAUSSE DE LA BOURSE

L'envol de la Bourse était une « correction » attendue des marchés financiers, affirment les analystes. « La Bourse était déprimée depuis très longtemps, les investisseurs étaient à la recherche d'une bonne occasion », explique Nergis Kasabali, directrice de la recherche à Ata Invest. La hausse spectaculaire de la semaine dernière, explique-t-elle, a été soutenue d'abord par les investisseurs locaux. « La part de capital étranger, explique M<sup>me</sup> Kasabali, demeure faible – environ 3 milliards de dollars comparé à 15 milliards en 2000, avant la crise. » « Mais, affirme Mahmut Kaya,

directeur de la recherche à Garanti Securities, les étrangers sont encore plus optimistes que les Turcs. » Cette approche positive est due en partie à la tournée des capitaux financiers effectuée par l'AKP avant le scrutin pour expliquer sa politique économique. « Les étrangers ne vont pas se lancer immédiatement dans un marché qui vient d'enregistrer une telle hausse, mais ils suivent la Turquie de près et ils attendent une occasion d'acheter à bon prix », poursuit-il. Les banques, premières bénéficiaires de la baisse des taux, figuraient parmi les plus fortes hausses.

## PROGRÈS CONCRETS ATTENDUS

Après la phase d'euphorie, une légère baisse de la Bourse a été enregistrée à partir du 8 novembre, les investisseurs empochant leurs bénéfices. Pour les analystes, le nouveau gouvernement a une occasion unique de faire progresser le pays rapidement et ils attendent désormais des résultats concrets.

Premier test, le FMI doit terminer sa quatrième revue et décider de débloquer 1,6 milliard de dollars supplémentaires. Pour les obtenir, le gouvernement devra prendre des décisions difficiles. Le sommet de Copenhague, crucial pour la candidature de la Turquie à l'Union européenne (il pourrait fixer une date précise pour l'ouverture des négociations d'adhésion) est aussi une échéance attendue.

Restent certains facteurs exogènes négatifs, tel l'Irak, mais les marchés tiennent compte du risque de conflit depuis un certain temps. « Je pense que le climat d'optimisme va durer, affirme Nergis Kasabali. Les marchés ont des attentes positives concernant les relations avec le FMI, l'Union européenne et les privatisations. »

Nicole Pope

## LES BOURSES DANS LE MONDE 12/11, 9h45

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
<b>UNION EUROPÉENNE</b>									
<b>ALLEMAGNE</b>	DAX Index	3068,51	12/11	0,87	5467,31	19/3	2519,30	9/10	18,80
	Euro Neu Markt Price IX	453,95	12/11	0,19	1212,43	4/1	349,01	8/10	
<b>AUTRICHE</b>	Austria traded	1087,36	12/11	-0,16	1368,18	2/5	991,22	10/10	13,10
<b>BELGIQUE</b>	Bel 20	1985,18	12/11	0,06	2906,75	24/4	1752,31	9/10	11,20
<b>DANEMARK</b>	Horsens Bnex	204,24	12/11	0,21	280,92	26/3	180,39	11/10	12,90
<b>ESPAGNE</b>	Ibex 35	6103,80	12/11	0,72	8608,50	4/1	5266,89	10/10	16,50
<b>FINLANDE</b>	Hex General	5877,60	12/11	1,32	9224,38	4/1	4711,08	24/7	16,10
<b>FRANCE</b>	CAC 40	3068,57	12/11	0,49	4720,04	4/1	2612,03	10/10	17,20
	Mid CAC	1460,19	11/11	-0,32	2176,89	2/4	1233,19	10/10	19,20
	SBF 120	2155,66	12/11	0,42	3263,90	28/3	1847,00	10/10	17,30
	SBF 250	2050,45	11/11	-0,34	3081,89	28/3	1767,51	10/10	17,20
	Indice second marché	1848,58	11/11	-0,17	2567,01	15/5	1646,41	10/10	12,90
	Indice nouveau marché	515,32	12/11	-0,60	1175,41	7/1	433,89	10/10	
<b>GRÈCE</b>	ASE General	1832,13	12/11	0,00	2655,07	3/1	1678,69	8/11	13,50
<b>IRLANDE</b>	Irish Overall	4238,72	12/11	-0,19	6085,02	18/1	3616,98	10/10	10,90
<b>ITALIE</b>	Milan Mib 30	23445,00	12/11	0,84	33548,00	17/4	20542,00	10/10	18,50
<b>LUXEMBOURG</b>	Lux Index	718,19	11/11	-0,28	1169,47	14/1	642,21	11/10	12,00
<b>PAYS BAS</b>	Amster. Exc. Index	330,19	12/11	0,63	531,45	18/4	282,79	24/9	13,80
<b>PORTUGAL</b>	PSI 20	5547,31	12/11	-0,11	7998,50	4/1	4937,16	30/9	15,50

## EUROPE Mardi 12 novembre 9h45

INDICES	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2452,17	-0,72
AUTOMOBILE	163,04	-0,90
BANQUES	194,89	-0,13
PRODUIT DE BASE	147,14	-0,23
CHIMIE	256,51	1,99
TÉLÉCOMMUNICATIONS	306,37	1,36
CONSTRUCTION	167,35	-0,47
CONSUMMATION CYCLIQUE	83,48	-1,27
PHARMACIE	343,28	-0,05
ÉNERGIE	272,90	-1,22
SERVICES FINANCIERS	165,26	-0,12
ALIMENTATION ET BOISSON	213,76	-0,17
BIENS D'ÉQUIPEMENT	241,28	-0,52
ASSURANCES	163,64	-0,04
MÉDIAS	154,68	-0,29
BIENS DE CONSOMMATION	262,90	-0,61
COMMERCE ET DISTRIBUTION	228,78	-0,30
HAUTE TECHNOLOGIE	260,31	-1,52
SERVICES COLLECTIFS	213,18	-0,36
<b>LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX</b>		
Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL 15,09	-0,33
AEGON NV	NL 12,75	-1,01
AIR LIQUIDE	FR 128,30	0,08
ALCATEL A	FR 4,60	-0,22
ALLIANZ N	AL 101,85	-0,24
AVENTIS	FR 58,35	0,09
AXA	FR 13,34	1,29
BASF AG	AL 37,65	-0,45
BAYER	AL 21,01	7,19
BAYR.HYP.U.VERBK	AL 13,37	1,13
BBVA	ES 9,50	-0,21
BNP PARIBAS	FR 39,03	-0,31
BSCH	ES 6,09	0,00
CARREFOUR	FR 45,05	0,63
DAIMLERCHRYSLER N	AL 32,54	-1,06
DANONE	FR 131,80	-0,30
DEUTSCHE BANK AG	AL 45,17	-0,94
DEUTSCHE TELEKOM	AL 10,86	-1,31
E.ON	AL 46,10	-1,05
ENDESA	ES 10,67	-0,28
ENEL	IT 5,00	0,00
ENI SPA	IT 14,13	1,44
FORTIS	BE 17,55	-0,17
FRANCE TELECOM	FR 11,70	3,72
GENERALI ASS	IT 17,11	-0,29
ING GROEP CVA	NL 15,44	-0,39
KONINKLIJKE AHOLD	NL 12,15	-1,08
L'OREAL	FR 72,10	-0,14
LMVM	FR 42,35	-0,88
MUENCHENER RUECKV	AL 122,33	-0,37
NOKIA OYJ	FI 16,15	-1,96
PINAFULT PRINTEMPS	FR 77,40	-0,52
REPSOL YPF	ES 11,87	-4,49
ROY.PHILIPS ELECTR	NL 16,49	-3,06
?=211	NL	
RWE	AL 31,12	-1,64
SAINT GOBAIN	FR 24,08	-0,33
SANOFI-SYNTHELABO	FR 57,30	-0,44
SANPAOLO IMI	IT 6,12	-0,16
SIEMENS	AL 43,71	-1,20
SOCIETE GENERALE A	FR 49,50	-0,20
SUEZ	FR 17,63	-0,28
TELECOM ITALIA	IT 7,86	1,16
TELEFONICA	ES 9,23	1,21
TIEM	IT 4,78	1,92
TOTAL FINA ELF	FR 137,70	1,10
UNICREDITO ITALIAN	IT 3,69	-0,24
UNILEVER CVA	NL 63,70	-0,20
VIVENDI UNIVERSAL	FR 13,24	-3,57
VOLKSWAGEN	AL 37,18	-1,31
<b>ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce)</b>		
<b>HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark)</b>		

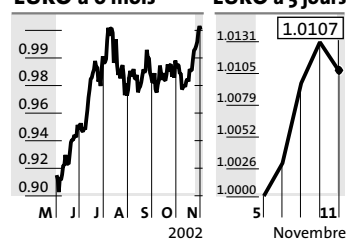
## MARCHÉ DES CHANGES 12/11, 9h45

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
<b>NEW YORK (\$)</b>		0,83710	1,01045	1,58970	0,69073
<b>TOKYO (¥)</b>	119,46000		120,73000	189,88000	82,49804
<b>PARIS (€)</b>	0,98955	0,82830		1,57285	0,68340
<b>LONDRES (£)</b>	0,62905	0,52665	0,63590		0,43454
<b>ZURICH (FR. S.)</b>	1,44775	1,21215	1,46330	2,30130	

## COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
<b>COURONNE DANOISE</b>	7,4268	7,4290
<b>COURONNE NORVÈGE</b>	7,2843	7,2923
<b>COURONNE SUÉDOISE</b>	9,0782	9,0870
<b>COURONNE TCHÈQUE</b>	30,4009	30,9153
<b>DOLLAR AUSTRALIEN</b>	1,8000	1,8010
<b>DOLLAR CANADIEN</b>	1,5885	1,5892
<b>DOLLAR HONGKONG</b>	7,8630	7,9035
<b>DOLLAR NÉO-ZÉLAND.</b>	2,0466	2,0497
<b>FORINT HONGROIS</b>	238,3837	239,2125
<b>LEU ROUMAIN</b>	33882,0000	33950,0000
<b>ROUBLE</b>	32,1686	32,1883

## EURO à 6 mois



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
<b>ROYAUME UNI</b>	FTSE 100 index	4054,60	12/11	0,97	5362,29	4/1	3609,89	24/9	14,60
	FTSE techMark 100 index	690,01	12/11	0,11	1569,61	4/1	590,02	10/10	
<b>SUÈDE</b>	OMX	518,68	12/11	1,07	878,88	4/1	413,98	10/10	22,80
<b>EUROPE</b>									
<b>HONGRIE</b>	Bux	7450,87	11/11	-0,02	9019,42	7/5	6546,35	26/7	9,90
<b>ISLANDE</b>	ICEX 15	1311,80	11/11	0,01	1413,85	21/3	1141,82	28/12	
<b>POLOGNE</b>	WSE Wig 20	1137,94	8/11	0,26	1486,22	28/1	1026,65	26/7	20,60
<b>TCHÈQUE</b>	Exchange PX 50	439,80	12/11	0,16	479,39	10/5	384,60	2/1	12,30
<b>RUSSIE</b>	RTS	346,52	11/11	-0,40	425,42	20/5	256,75	28/12	
<b>SUISSE</b>	Swiss market	4806,90	12/11	0,31	6740,60	17/5	4333,10	10/10	22,10
<b>TURQUIE</b>	National 100	12686,48	12/11	-0,68	15071,83	8/1	8514,03	3/7	22,70
<b>AMÉRIQUES</b>									
<b>ARGENTINE</b>	Merval	437,51	11/11	-0,48	471,33	6/2	267,73	14/6	16,90
<b>BRÉSIL</b>	Bovespa	9885,65	11/11	0,26	14495,28	18/3	8224,61	16/10	9,00
<b>CANADA</b>	TSE 300	6293,86	11/11	-1,42	7992,70	7/3	5678,27	10/10	18,40
<b>CHILI</b>	Ipsa	79,62	11/11	-0,82	109,73	28/12	74,86	16/10	13,90
<b>ÉTATS-UNIS</b>	Dow Jones ind.	8358,95	11/11	-2,09	10673,09	19/3	7197,49	10/10	18,70
	Nasdaq composite	1319,19	11/11	-2,95	2098,87	9/1	1108,48	10/10	38,30
	Nasdaq 100	972,48	11/11	-3,57	1710,22	9/1	795,25	8/10	39,80
	Wilshire 5000	8264,65	11/11	-2,06	10983,40	19/3	7273,39	10/10	
	Standards & Poors 500	876,19	11/11	-2,07	1176,96	7/1	768,63	10/10	18,00
<b>MEXIQUE</b>	IPC								



## DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : un préavis de grève a été déposé, à l'initiative de la CGT, dans l'ensemble du secteur audiovisuel public, à compter du mercredi 13 novembre, et pour une durée indéterminée. La CGT, rejointe par les syndicats SNJ, CFDT et CGC, réclame une revalorisation salariale et l'augmentation de la prime de fin d'année. A France 2, le Syndicat national de radiodiffusion et de télévision (SNRT) demande « le développement de la fabrication et de la production des programmes en interne ». Le SNRT réclame aussi « la priorité au personnel de la société pour les tournages et les enregistrements des émissions ».

■ **Le groupe AOL-Time Warner pourrait repousser de plusieurs mois la fusion** de sa chaîne d'information en continu CNN avec ABC News, télévision du groupe Disney, a signalé, lundi 11 novembre, le quotidien américain *New York Times*.

■ **MÉDIAS** : des mouvements financiers « nécessitant des éclaircissements » sont intervenus peu avant le dépôt de bilan, en avril 2002, du groupe allemand de médias, a signalé l'administrateur judiciaire du groupe Kirch dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Focus*, paru lundi 11 novembre. « Ces flux de capitaux vont maintenant être examinés juridiquement », a-t-il ajouté. Leo Kirch, fondateur du groupe, aurait notamment versé 50 millions d'euros en trois ans à un bookmaker de Londres.

## La presse libre fait ses premiers pas en Afghanistan

Un an après la chute des talibans, Kaboul connaît son « printemps de la presse ». Le reste du pays, aux mains des chefs de guerre, reste privé de télévision ou de radio indépendantes. Des ONG tentent d'enseigner la liberté d'expression

## KABOUL

de notre envoyée spéciale

Fahim a la bouille ronde et le sourire enjôleur de ses 12 ans. Cet enfant, comme 2 550 autres à Kaboul, est « un enfant des rues ». Ou plutôt faudrait-il dire un enfant « chargé de famille ». Chaque jour dans l'étouffante poussière et la pollution de la capitale afghane, le gamin, fils d'un père mort à la guerre, cherche le demi-dollar qu'il rapportera à sa mère pour acheter le pain de ses sept frères et sœurs.

Il y a deux ans, l'ONG afghane Aschiana, le voyant traîner à ramasser du papier, a décidé de lui faire suivre chaque matin des leçons pour apprendre à écrire et à lire. L'après-midi, il vendait des fleurs en papier : désormais, il distribue huit des 150 nouveaux journaux que compte Kaboul.

Ce samedi 26 octobre, Fahim s'apprête à vendre au prix de 10 nouveaux afghanis – dont 5 lui reviendront –, quelques exemplaires de *Par Voz*, seul et nouveau magazine trimestriel pour enfants. *Par Voz* (4 000 exemplaires imprimés à Téhéran, financés par la Fondation Hachette) est un projet por-



KONTOS YANNIS/GAMMA

té par Aïna, ONG créée en janvier par le photographe iranien Reza et trois jeunes cadres français. C'est l'un des fleurons du « printemps de la presse » afghan.

Un an après le départ des talibans de Kaboul, les 12 et 13 novembre 2001, « le changement est radical » en matière de médias, en

dépité des tentatives de contrôle du gouvernement de Hamid Karzai, affirme un bilan plutôt positif dressé par Reporters sans frontières (RSF).

Les Afghans sont affamés de journaux, en dépit de leurs prix élevés – et même si moins de 10 % d'entre eux savent lire. Mais l'offre

indépendante de qualité, au sens occidental du terme, qui plus est capable d'intéresser le lectorat local, reste limitée.

Après vingt-trois ans de guerre, dont cinq ans (sous le régime taliban) sans information et sans images, et dix ans d'occupation soviétique, il n'existe pas de tradition en matière de liberté d'expression : on ne critique pas le gouvernement, on reste humble face aux bailleurs de fonds, on ne mentionne pas les tensions ethniques. Ce que disent les gens dans la rue ne se reflète pas dans les journaux, et encore moins à la télévision.

## CLANS POLITIQUES

TV Kaboul se contente, faute de pouvoir produire des émissions, de diffuser des images d'archives datant des années 1970 et de reprendre pour les journaux télévisés les informations de l'agence de presse étatique Bakhtar ou les news de la Deutsche Welle. « Celles fournies par les Américains ne sont pas assez fraîches », s'excuse le directeur de la télévision d'Etat, Azizullah Aryafar. Lui refuse, depuis un mois, de diffuser des images de chanteuses. Et aborder les questions de société reste tabou, même quand il s'agit d'images tournées par des journalistes afghanes. « Nous nous sommes engagés à ne pas diffuser en Afghanistan le reportage sur les prisons de femmes [réemment diffusé sur France 3] », confie Florent Milesi,

d'Aïna. La plupart des journaux sont gouvernementaux, ou sont les bras médiatiques de clans politiques et/ou ethniques. Comme le très conservateur journal *Payam-i-Mujahid*, proche du parti islamiste Jamiat-e-Islami.

Fahim Dashty, journaliste blessé dans l'attentat qui tua Massoud le 9 septembre 2001, a fait renaître un hebdomadaire privé indépendant, *Kaboul Weekly*, dont la diffusion (8 000 exemplaires) ne cesse d'augmenter. Le journaliste, actuellement en stage au *Nouvel Observateur*, à Paris, sait le chemin qui reste à parcourir. « Les gens sont trop pauvres pour acheter des journaux, et, en plus, ils ne leur font pas confiance, car leur seule expérience des médias, c'est la propagande », explique-t-il. Sur l'équipe de 10 journalistes, seulement cinq ont de l'expérience. La majorité des journalistes doivent apprendre à enquêter, développer leur sens critique et même à conduire un entretien.

Hors de Kaboul, les médias non gouvernementaux n'existent pas, mis à part l'hebdomadaire *Killid* (financé par l'ONG afghane DHAC). Même la télévision d'Etat, supposée nationale, est devenue locale, aux mains dans chaque ville des « commandeurs ». Les ONG qui aident les médias sur des fonds de l'Unesco, de l'Union Européenne ou de l'agence américaine USAID, se sont, jusqu'à présent, focalisées sur la capitale. Entrer dans les provinces reste compliqué : « Les gouverneurs et chefs de guerre contrôlent la quasi-totalité des médias et tentent de museler parfois par la force les journalistes qui critiquent le pouvoir », rapporte RSF. Face à l'urgence de la situation, quelques initiatives, à Herat et Kandahar, notamment, devraient bientôt voir le jour.

En attendant, l'ONG américaine Internews propose des stages, et Aïna a monté un centre de presse avec matériel informatique, accès à Internet – une gageure, quand 60 % de Kaboul est encore privé d'électricité –, et forme des techniciens à la radio, la production audiovisuelle et même des photographes. Reste à doter l'Afghanistan d'une loi capable de garantir la liberté de la presse et le pluralisme de l'information. Un sujet épineux.

Florence Amalou

## La seule radio indépendante n'émet plus depuis deux mois

JABUL SARAJ (Afghanistan)  
de notre envoyée spéciale

Au sommet de la colline qui surplombe la vaste plaine maraîchère de Shamali, à 70 kilomètres au nord de Kaboul, il reste, en ce début du mois de novembre, peu de chose de Radio Sol (Radio paix), à Jabul Saraj, la seule station indépendante du pays.

Cette radio émettant sur la bande FM, financée par l'ONG française Droit de parole, s'était fait remarquée le 8 octobre 2001 en commençant à diffuser quelques heures à peine après le début des frappes américaines en Afghanistan. Pour la première fois depuis cinq ans en régime taliban, deux voix féminines, la directrice de l'école du village, Zakiya Ziki, et une jeune institutrice, Moujdha, étaient autorisées à parler au micro pour égrener les nouvelles, dans cette zone alors tenue par l'Alliance du Nord.

Un an plus tard, le projet, qui devait permettre aux femmes recluses, interdites d'éducation, de vie sociale et de travail, de s'exprimer, enfin à du mal à vivre. Les soutiens un temps espérés de Radio France international (RFI), de TDF, du gouvernement français, ne sont pas arrivés, constate-t-on sur place. Les salaires de la petite dizaine de personnes – surtout des femmes – qui font tourner la station ne sont plus payés depuis août. Et le modeste émetteur, qui permettait de transmettre sur un rayon de 30 km les deux tranches d'émissions quotidiennes (6 h-8 h et 16 h-18 h), « ne fonctionne plus depuis presque deux mois », affirme M<sup>me</sup> Ziki, la directrice de cette radio fantôme.

Dame de grande taille, fière et

digne malgré sa *burqa*, qu'elle rabat rageusement à chaque fois qu'elle doit sortir afin de se protéger des regards inquisiteurs des hommes, M<sup>me</sup> Ziki attend l'envoi – promis il y a un peu moins d'un mois –, d'un nouvel émetteur, plus puissant. Surtout, elle s'inquiète des conséquences d'un trop long silence radiophonique dans cette zone où les gens n'ont accès à aucun magazine, aucun journal, aucune radio et aucune télévision, à l'exception des deux stations anglo-saxonnes, Voice of America et BBC.

## ESPACE DE LIBERTÉ

A Radio Sol, on veut continuer à organiser de petits débats retransmis en direct. Les programmes, bricolés avec des bouts de ficelle, sont fondés sur les échanges à vocation pédagogique. Ils informent des possibilités pour apprendre à écrire et à lire, abordent par la discussion les espoirs et les difficultés actuelles. Les femmes y partagent, par exemple, leurs inquiétudes à propos de leurs maris, fils et frères, toujours sans travail, mais avec des armes. Ce faisant, elles représentent une certaine avant-garde sociale. Elles sont fières d'être parvenues, par exemple, à diffuser des musiques avec des chanteuses, alors qu'une telle initiative reste encore interdite à la radio-télévision de Kaboul.

A Radio Sol, on appréhende de perdre ce mince espace de liberté. Plusieurs ONG, dont la canadienne Impacs et la française Aïna, envisagent d'aider la radio à trouver 2 100 dollars (2 082 euros) par mois pour exister.

F. Am.

www.landrover.fr

Freelander Arusha. A partir de 22 900€.  
Visiblement, vous n'êtes pas seul sur l'affaire.

## SÉRIE LIMITÉE ARUSHA

Grilles de phare avant  
Cache-roue de secours Arusha  
Inserts de tableau de bord exclusifs  
Autoradio CD avec commandes au volant  
Essence ou Td4 Common Rail\*\*\*, 3 ou 5 portes

Air conditionné  
Anti-patinage ETC aux 4 roues  
Airbags conducteur et passager  
Contrôle d'adhérence et descente HDC  
ABS avec répartiteur électronique de freinage EBD

Votre Freelander Td4 Arusha pour 396€/mois\*\* | offre valable jusqu'au 31.12.02

\*\*Offre de location avec option d'achat, hors assurances facultatives, réservée aux particuliers, sur les modèles Freelander Arusha, valable du 20/10/02 au 31/12/02. Exemple pour un Freelander 3 portes Td4 Arusha, au prix recommandé au 01/09/02 de 26 200 euros TTC, après un apport de 40 % (dont 25 % de premier loyer soit 6 550 euros et 15 % de dépôt de garantie soit 3 930 euros) suivis de 47 loyers de 395,88 euros, et une option d'achat de 15 % soit 3 930 euros, soit un coût total d'acquisition de 29 086,45 euros. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Land Rover Financial Services / FGE Bank PLC - succursale France - 34, rue de la Croix de Fer 78174 Saint-Germain en Laye Cedex - N° SIREN 392 315 776 RCS Versailles.

\* Série limitée à 1500 exemplaires. Prix recommandé de Freelander 3 portes 1.8i Arusha au 01/09/02. Prix du modèle présenté - 23 400 euros avec option peinture métallisée. Land Rover France, S.A. au capital de 38 112 euros - SIREN 430 473 652 RCS Versailles. 1&R France 2002. Circulation sur voies autorisées uniquement. (1) Au 1er éché \*\*\*Range commune.



BIENVENUE AILLEURS



MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 12 novembre 9h30

Table of French stock market values including ACCOR, AIR LIQUIDE, ALCATEL A, etc.

Table of international stock market values including FINAX, FONCLYON, FRANCE TELECOM, etc.

Table of international stock market values including SILIC, SIMCO, SKIS ROSSIGNOL, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

11/11 : 6,08 millions d'euros échangés

Table of New Market values including IMECOM GROUP, CALL CENTER ALL, OLITEC, etc.

Table of New Market values including MEMSCAP, LEXIBOOK # SVN, IDP #, etc.

Advertisement for Volkswagen featuring a clown and text: 'Ne faites pas changer vos pneus par n'importe qui...'

SECOND MARCHÉ

11/11 : 8,63 millions d'euros échangés

Table of Second Market values including STEPH.KELIAN #, DIGIGRAM, CGBI ACT.DIV., etc.

Table of Second Market values including TEAM PARTNERS GRP#, SYS-COM, BOIZEL CHANOINE#, etc.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 12/11 à 9h

Table of SICAV and FCP values including AGIPI, AGIPI ACTIONS, AGIPI AMBITION, etc.

Table of SICAV and FCP values including EURC.MONETAIRE C, EURC.MONETAIRE D, EURC.OBLIG.INTER.C, etc.

Table of SICAV and FCP values including CA AM MASTER DUO, CA AM MASTER OBL, CA AM MASTER PEA, etc.

Table of SICAV and FCP values including CIC OBLI LONG T.C, CIC OBLI LONG T.D, CIC OBLI M.T.C, etc.

Table of SICAV and FCP values including STRATEGIE IND.US.A, SIVAV Info Poste, ADDILYS C, etc.

Table of SICAV and FCP values including DEDIALYS TECHNO, DEDIALYS TELECOM, OBLIYS INSTIC, etc.



# AUJOURD'HUI

## SCIENCES

Le livre est-il indestructible ? **DEUX MILLE ANS** après son invention, il n'a subi que peu d'altérations et, comme le montre l'exposition que le Musée des arts et métiers consacre à ce thème, a résisté à toutes les

révolutions. Depuis le passage, à la fin du monde antique, du *volumen* au codex, c'est-à-dire du rouleau de texte au livre proprement dit, la forme a peu changé. Malgré **L'APPARITION DE L'IMPRIMERIE**. Malgré

l'évolution des techniques d'impression. Cette longévité pourrait-elle être remise en cause par l'arrivée du **LIVRE ÉLECTRONIQUE**, capable d'héberger dans sa mémoire toute une bibliothèque ? **LES PREMIÈRES**

**EXPÉRIENCES** n'ont guère été convaincantes, preuve qu'il n'est pas si facile de concilier la vitalité d'une forme classique et longuement éprouvée avec les contraintes et les vertus du numérique.

## Deux mille ans après sa création, le livre reste irremplaçable

Aujourd'hui encore, son principe demeure conforme à sa définition originelle, et sa fonction de transmission du savoir, des idées, des croyances reste intacte. Quant à sa forme, tout simplement parfaite, elle résiste sans broncher à la modernité de l'informatique

**TROIS STÈLES** surgissent d'un paysage désolé. Chacune d'entre elles est posée sur une sorte de promontoire rocheux. La première a l'allure d'un manuscrit médiéval enluminé, entrouvert. La deuxième est un volume fermé, à couverture rouge. La troisième est une sorte d'écran verdâtre sur lequel apparaissent quelques lignes illisibles signées André Gide.

L'affiche qui accompagne l'exposition « Les trois révolutions du livre » est trompeuse. Sans doute est-on passé en quelques siècles du manuscrit à l'imprimé et du papier (ou du parchemin) à l'écran. En revanche, la manifestation du Musée des arts et métiers montre bien, a contrario, l'extraordinaire résistance d'une forme : celle du livre.

### « FORCE DE FRAPPE »

Qu'il soit enluminé à la main, imprimé à partir de caractères de bois ou de plomb, photocomposé, tiré sur des machines à bras ou sur des rotatives ultrarapides, le résultat tel qu'il apparaît à travers les vitrines du musée est quasiment identique aux yeux d'un visiteur profane. Il s'agit toujours, quel qu'en soit son format ou son aspect extérieur, d'une pincée de feuillets, cousus ou reliés, que l'on peut feuilleter. Telle pourrait d'ailleurs être la définition d'un livre donnée par son inventeur s'il brevetait aujourd'hui une telle trouvaille. Mais l'idée remonte à près de deux mille ans et, depuis les premiers codex, elle n'a pas subi la moindre altération dans son principe.

Au commencement était l'empreinte à partir d'un moule ou d'un poinçon. L'écriture demande un



Non, Gutenberg n'a pas inventé le livre. Le livre existait bien avant l'imprimerie, comme en témoigne, à gauche, ce rouleau diplomatique médiéval de 1272, fait de dix bandes de parchemin cousues bout à bout, ou ce codex arabe de tradition chrétienne de 215 feuillets (en haut à gauche) qui lui est antérieur. Il faut attendre le XV<sup>e</sup> siècle pour qu'apparaissent les premiers livres imprimés - Bible de Gutenberg (1450), en bas à droite -, dont le premier Livre de poche (septembre 1952) diffère assez peu.

de le rénover ». « Je me sentrais, dit-il, très mal à l'aise dans un monde où nous ne pourrions plus accéder à l'information que par l'intermédiaire d'un écran. De mon point de vue, il s'agirait d'un véritable retour en arrière. » (Le Monde du 22 juin 1999).

### « LE LIVRE ULTIME »

La société E Ink, créée en 1997 pour exploiter les brevets du MIT, a présenté en juin 2002 un écran flexible de 0,3 mm d'épaisseur capable d'afficher une image de 4 cm de diagonale avec une résolution de 100 x 80 pixels, soit une définition légèrement inférieure à celle d'un écran cathodique. La commercialisation de tels produits n'est pas prévue avant 2004 ou 2005. La tâche n'est guère aisée car, comme le précise Joseph Jacobson, « ce qu'il faut, c'est réinventer la façon dont nous lisons et créer » ce que le chercheur appelle « le dernier livre, le livre ultime ». Il s'agirait pour lui « d'un recueil unique qui contiendrait à la fois l'ensemble des textes » qu'il a lus avec ses annotations dans les marges, mais également toutes ses notes sur ses inventions et ses idées. « Un livre qui m'accompagnerait pendant toute ma vie. »

support pratique. Ce sera la tablette d'argile, le parchemin ou le papyrus, bientôt le papier, cousu bout à bout pour former des rouleaux. Ces derniers seront le support essentiel du texte pendant presque toute l'Antiquité occidentale. Le passage du *volumen* au codex, c'est-à-dire du rouleau au livre, à la fin du monde antique (entre le I<sup>er</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle), est une révolution capitale. Cette forme ne va plus guère changer jusqu'à nos jours. Bien sûr, l'appari-

tion de l'imprimerie, puis l'évolution des techniques d'impression vont, elles, modifier sa diffusion. L'objet rare, lentement élaboré par les copistes, va être démultiplié par l'invention de Gutenberg. De ce fait, le livre va acquérir une « force de frappe » qu'il n'avait pas. L'ère industrielle lui donne une dimension nouvelle en le mettant, au XX<sup>e</sup> siècle, à la portée de tous, pour un prix modique. On passe de la typographie à l'offset puis à la pho-

tocomposition, du plomb à la lumière. L'élaboration du « contenu » est dématérialisée avant d'être numérisée. Mais le livre est toujours là, apte à être glissé dans une poche, un sac, rangé sur une étagère, un tiroir, lu dans les positions les plus acrobatiques, les plus insolites, feuilleté en voyage, plié, annoté, corné, mutilé, voire abandonné sans regret. Extraordinaire longévité pour cet objet qui joue un rôle essentiel

dans la transmission du savoir, des idées, des croyances et de la création artistique à travers les âges. Son principe demeure aujourd'hui strictement conforme à sa définition originelle. Peu d'objets aussi élaborés ont ainsi traversés les âges figés d'emblée, telle une forme sacrée, intouchable et éternelle. Ou bien tout simplement parfaite, au sens où son ergonomie aurait atteint une dimension optimale. Les autres supports de l'expression humaine et de la communication - radio, cinéma, télévision, Internet - n'ont en rien réduit sa place dans la société. Au contraire, il se nourrit de ces médias technologiques en apparence concurrents avec ses propres qualités de simplicité d'accès et de disponibilité.

On avait prophétisé sa mort. Le livre serait remplacé par un écran plat, portable, rechargeable. Ce dernier, présenté dans les vitrines de l'exposition, a l'air d'un objet de musée, tombé en désuétude avant que d'avoir vraiment vécu - sorte de cul-de-sac de l'évolution. Est-ce à dire que l'informatique reste impuissante devant cette « invention » qui défie le temps ? Certainement pas. Mais c'est de cette permanence qu'il s'agit de tirer profit.

Aussi, certains chercheurs tentent-ils de concilier l'exceptionnelle vitalité de la forme classique du livre avec l'ère numérique. C'est-à-dire de marier feuillets de papier reliés et affichage électronique. Pour Joseph Jacobson, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), l'objectif « n'est pas de faire disparaître le livre, mais

## Heurs et malheurs du livre électronique

**INDESTRUCTIBLE**, le livre ? Alors que tout a changé dans son processus de fabrication, de l'imprimerie aux techniques numériques de composition et d'impression, le « facteur de forme » du livre n'a que très peu souffert de l'arrivée des écrans électroniques portables. Associé à Internet, qui permet de télécharger à loisir le contenu des ouvrages, certains ont annoncé que ce vénérable support papier allait tomber sous les coups de l'informatique. Quelques entreprises américaines, comme Gemstar eBook, et la française Cytale s'y sont risquées avec des succès très mitigés.



Le Rocket eBook EB 500, premier livre électronique commercialisé aux Etats-Unis en 1998.

### LA PARTIE EST LOIN D'ÊTRE GAGNÉE

Il ne suffit pas en effet d'avoir une idée. L'histoire de Cytale, un des pionniers du livre électronique, l'a bien montré. Créée en 1998 avec le soutien de Jacques Attali, cette entreprise a déposé son bilan en avril 2002. Pourtant, ses dirigeants avaient apporté un soin particulier à la conception de leur Cybook, dont le prototype fut présenté en 1999. Un an plus tard, le produit faisait son entrée au Salon du livre de Paris. Fin 2001, un millier de Cybook avaient été vendus. Trop peu, d'autant que Cytale n'a pas trouvé les fonds pour commercialiser son produit.

Aux Etats-Unis, Gemstar a fait mieux. Elle vend toujours son eBook pour 99 dollars et propose une souscription mensuelle de 20 dollars sur vingt-quatre mois, ou 299 dollars sans abonnement pour le modèle à écran noir et blanc (600 dollars avec écran couleur). Des tarifs très inférieurs aux 839 euros du Cybook noir et blanc de Cytale. De plus, la bibliothèque de titres de Gemstar compte plusieurs milliers d'ouvrages téléchargeables. La firme américaine parviendra-t-elle quand même à imposer la lecture sur tablette électronique ?

En dehors de la machinerie technologique non

sans problèmes (affichage, téléchargement, et autonomie) qu'apporte le livre électronique, la tablette électronique ne fait que remplacer l'empilement des feuilles du livre classique par un écran unique sur lequel défilent les pages. Cette fonctionnalité pourrait apparaître comme un atout. Mais les lecteurs tirent profit et plaisir des contraintes imposées par le papier. L'empilement des pages confère au livre un volume, au point même qu'il en a adopté le nom. La mémoire humaine exploite d'ailleurs cette troisième dimension pour retrouver un passage déjà lu. Enfin, l'épaisseur du livre matérialise également à la fois le nombre de pages qu'il contient, son début, son milieu et sa fin.

Autant de sensations qui disparaissent avec l'électronique. L'exploration du contenu semble paradoxalement moins immédiate et, croyant faciliter la lecture, les promoteurs de cette technique ne voient pas que la tablette à page unique frustre le lecteur. Question d'habitude ? Difficile de le savoir aujourd'hui tant les premiers livres électroniques cumulent encore les défauts de jeunesse.

M. AL.

## Quand la lumière a remplacé le plomb des caractères

**ILS ÉTAIENT DEUX.** Louis Marius Moyroud et René Alphonse Higonnet. Deux Français anonymes pour les non-spécialistes qui pourtant occupent une place de choix dans le panthéon des grands noms de l'imprimerie. Ces deux ingénieurs sont en effet à l'origine d'un procédé technique qui a sonné le glas de la composition au plomb, technique lente et laborieuse utilisée depuis Gutenberg, au XV<sup>e</sup> siècle. A cette époque, les caractères du texte à imprimer étaient coulés dans des moules pour obtenir des lettres en plomb. Une page de texte demandait alors une journée de travail !

Nombre de perfectionnements de cette technique séculaire, dus en particulier à la Linotype et la Monotype, ont permis de réduire ces délais en automatisant la composition. Mais ce n'est qu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle qu'une véritable révolution s'est produite qui a conduit à remplacer les caractères en plomb par les propriétés de la

lumière et des techniques héritées de la photographie avec l'imprimerie offset.

En 1946, une première photocomposeuse, l'Intertype Fotosetter, est installée dans l'imprimerie du gouvernement des Etats-Unis. Elle utilise de minuscules caractères sur des négatifs placés devant une source lumineuse pour impressionner un papier photosensible. C'est alors que Louis Moyroud et René Higonnet donnent à cette technique une efficacité remarquable avec la Lumitype-Photon.

### 8 TOURS PAR SECONDE

Ils ont l'idée de disposer huit polices de caractères en négatif de façon concentrique sur un disque tournant à 8 tours par seconde. A l'aide d'un clavier électrique, l'opérateur sélectionne les caractères. Ces derniers sont alors reproduits sur un support photographique par un procédé de flashage stroboscopique qui saisit chaque lettre au vol. Le premier modèle de Lumi-

type-Photon « flashe » ainsi 29 000 signes à l'heure, multipliant par six la productivité de la Linotype. Par rapport au plomb, chaque disque de caractères ne remplaçait pas moins de 3 tonnes de matrices...

Principal artisan de cette invention, Louis Moyroud est né à Moirans (Isère) et a été élève de l'École nationale des arts et métiers (Ensam) entre 1929 et 1936 avant d'entrer dans l'armée, où il est lieutenant en 1940. L'année suivante, il entre dans la filiale française d'ITT, Le matériel téléphonique (LMT), qu'il quitte en 1946 pour se consacrer à la photocomposition. C'est dans cette entreprise qu'il travaillera avec René Higonnet (1902-1983). Né à Valence (Drôme), ce fils d'enseignant termine ses études aux Etats-Unis et passe en particulier une année à Harvard. De retour en France, il entre chez LMT, où il travaille de 1924 à 1948 comme ingénieur en transmission sur les projets de liaison lon-

gue distance (Paris-Strasbourg, Londres-Bruxelles).

Avec Louis Moyroud, René Higonnet présente en 1948 le prototype de la Lumitype-Photon, qui est aujourd'hui conservé au Musée de l'imprimerie de Lyon. Pourtant, au lendemain de la seconde guerre mondiale, les deux inventeurs ne trouvent pas sur place les moyens de développer leur invention. Elle sera donc mise au point aux Etats-Unis grâce au soutien de l'industriel Bill Garth Jr et de la Fondation Graphic Arts Research.

Commercialisée par la société Photon, la Lumitype a dominé le marché de la photocomposition jusqu'en 1973. Elle n'a été détrônée que par l'avènement de la composition électronique de caractères, qui crée des polices à partir de minuscules pixels et permet à la nouvelle génération de photocomposeuses de dessiner près d'un million de caractères à l'heure !

M. AL.

Parce que le cuir est comme une seconde peau, nous exposons le 1<sup>er</sup> choix.

Steiner, Burov, Duvivier, Robustaflex, Dorsocomfort, Hag... seules les plus grandes marques siègent à l'espace confort Topper : sur 4 niveaux d'exposition, la pleine fleur du mobilier contemporain, des fauteuils de relaxation et de bureau.

Du 3 novembre au 24 novembre 2002, des conseils, des idées et des prix qui donnent matière à vos envies. Ouverture exceptionnelle les 1<sup>er</sup> et 11 novembre ainsi que les dimanches 10, 17 et 24 novembre.

**TOPPER** LE PLUS GRAND ESPACE CONFORT À PARIS DEPUIS 1926

63 rue de la Convention - Paris 13<sup>e</sup>. Tél. : 01 45 77 80 40. M<sup>o</sup> Boucicaut, parking gratuit.



# Asie du Sud-Est : le régime des pluies est modifié par les suies

Le gigantesque nuage de pollution qui, pendant plusieurs mois de l'année, s'étend de l'Inde à la Corée pourrait expliquer l'augmentation des sécheresses en Afghanistan et les importantes précipitations qui affectent la Chine depuis des décennies

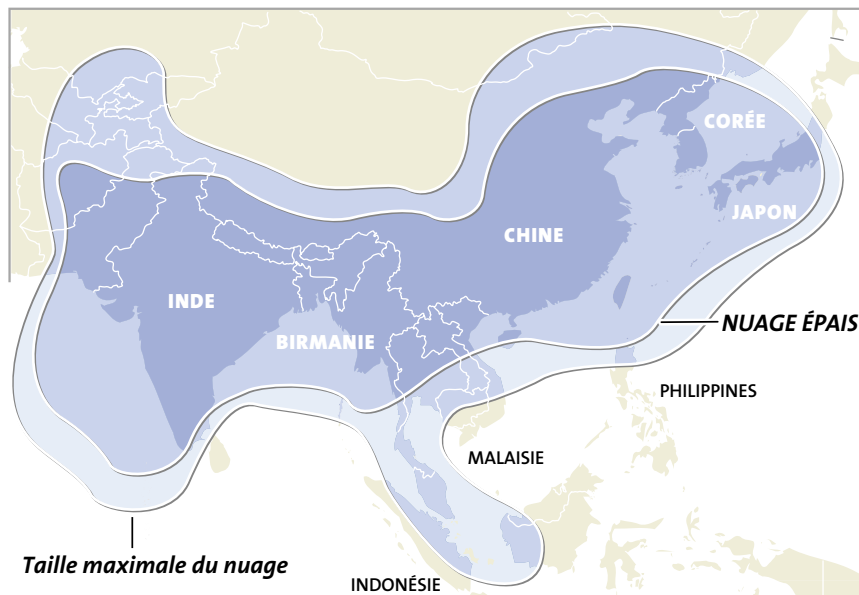
LES PLUIES diluviennes qui frappent chaque année la Chine et provoquent des inondations catastrophiques ont-elles un lien avec le grand « nuage brun » asiatique, cette énorme pollution atmosphérique qui recouvre l'Asie du Sud-Est, la Chine et l'Inde ? Une simulation climatique réalisée par des scientifiques américains et chinois semble le démontrer et accuse les particules de suie présentes dans ce nuage de modifier le climat et le régime des pluies chinois. Ces poussières de carbone, associées aux autres aérosols, expliqueraient, affirment les chercheurs, l'augmentation des pluies sur le sud de la Chine, depuis plusieurs décennies, et les sécheresses records que subit le nord du pays.

## UN PEU APPÉTISSANT COCKTAIL

Etudié pour la première fois par le programme international Indoex (Indian Ocean Experiment), le nuage brun asiatique a révélé la composition du peu appétissant cocktail dont il est fait : aérosols soufrés, oxydes de carbone et d'azote, poussières diverses et d'importantes quantités de suie provenant de la combustion incomplète du charbon et de la biomasse, ainsi que des émissions des moteurs Diesel. Cette pollution varie en taille et en position en fonction des saisons et des conditions météorologiques. Ses effets néfastes à moyen et long terme sur les rendements agricoles et sur la santé des habitants – plus de deux milliards d'individus – qui vivent dans cette région de la planète ont été soulignés cet été dans un récent rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) (*Le Monde* du 15 août).

Pour démontrer le rôle du nua-

## UNE MENACE POUR LE CLIMAT DE LA PLANÈTE



Sources : Unep / Graphic News

L'épais et gigantesque nuage de pollution qui recouvre d'avril à octobre une grande partie de l'Asie du Sud-Est bouleverse la circulation atmosphérique de la planète. Il pourrait aussi, selon certains scientifiques, avoir un impact sur le phénomène El Niño. Des chercheurs viennent également de montrer que les suies qu'il contient – émise essentiellement par les activités humaines (transports, énergie, etc.) – perturbent le régime des pluies et la durée des sécheresses dans cette région peuplée de plus de deux milliards d'individus.

ge, Surabi Menon, du Goddard Institute for Space Studies (New York), et son équipe ont, en association avec un confrère chinois, Hunfeng Luo, de la National Science Foundation de Chine (Haidian), nourri le modèle climatique du Goddard Institute des données sur les aérosols mesurés dans l'atmosphère par une cinquantaine de stations météorologiques chinoises. Quatre simulations informatiques ont alors été menées en y intégrant à chaque fois des facteurs spécifiques relatifs à la température de surface de la mer, aux gaz à effet de serre et aux aérosols carbonés ou non.

Finalement, il est apparu que le scénario bâti autour des poussières de suie reflétait le mieux la réa-

lité observée sur le terrain. Aussi les chercheurs, qui ont publié il y a quelques semaines leur travail dans la revue *Science*, concluent que « les aérosols absorbants (comme la suie) peuvent affecter le climat régional » et suggèrent que « les tendances à des pluies importantes observées depuis plusieurs décennies dans le nord de la Chine peuvent être reliées à une augmentation des particules de carbone ». Ils estiment également que « l'augmentation de la suie au-dessus du sous-continent indien pourrait entraîner une augmentation des sécheresses en Afghanistan, ainsi qu'un changement climatique en Inde ».

« Cette étude, commente Jean-Philippe Duvel, spécialiste de

météorologie tropicale au laboratoire de météorologie dynamique de l'École polytechnique, renforce les hypothèses sur le rôle des aérosols, et notamment de la suie, sur le climat régional. En créant une distribution réaliste des particules carbonées, cette modélisation a produit des perturbations qui correspondent aux observations. » Mais, prévient-il, « cela ne prouve pas que ce soit le seul ingrédient qui perturbe la mousson. La déforestation menée au nord de la Chine est, entre autres, responsable des vents de sable ».

## UN EFFET DIFFÉRENT

Les aérosols, et notamment la suie, contenus dans l'atmosphère terrestre ont un effet différent du gaz carbonique. Alors que le CO<sub>2</sub> entraîne un effet de serre et contribue au réchauffement climatique, les aérosols ont plutôt tendance à provoquer un rafraîchissement. Par un effet de diffusion, ils diminuent l'exposition de la surface de la Terre au rayonnement solaire en le renvoyant dans l'espace. Mais les particules de charbon réchauffent l'atmosphère à l'endroit où elles se trouvent, en absorbant le rayonnement solaire. Conséquence, constate Jean-Philippe Duvel, « cela modifie le profil

vertical des températures dans l'atmosphère qui est le moteur de la convection profonde des précipitations ».

Mais ces modifications importantes peuvent disparaître aussi vite qu'elles arrivent. Contrairement au gaz carbonique, qui a un temps de résidence dans l'atmosphère de plusieurs dizaines d'années, la suie ne reste que quelques jours et ne fait donc sentir ses effets que de manière locale et éphémère. « Si on arrêtait du jour au lendemain de produire ce polluant, l'effet sur le climat s'arrêterait immédiatement », affirme le chercheur de l'École polytechnique. Mais on sait encore peu de choses sur les particules carbonées. Leurs propriétés optiques varient sans cesse en fonction de leur contenu, qui reste très difficile à mesurer.

Pour en savoir plus sur les aérosols et sur les effets du nuage brun asiatique, un Centre franco-indien de recherche sur l'environnement (Cefire) vient d'être créé, dont Jean-Philippe Duvel est correspondant avec Phrashant Goswami, spécialiste de l'environnement au C-MMAX (Center for Mathematical Modelling and Computer Simulation) de Bangalore (Inde). Cette entité, dont les recherches seront essentiellement consacrées à la météorologie tropicale, à la pollution, aux problèmes climatiques et à la biologie marine, devrait être opérationnelle dès 2003.

Par ailleurs, un nouveau programme international dénommé Asian Brown Clouds (ABC) devrait succéder à Indoex. Mené sous la responsabilité conjointe de V. Ramanathan, de la Scripps Institution of Oceanography (Université de Californie) et de Paul Crutzen, du Max-Planck Institute for Chemistry (Allemagne), il a pour objectif de mieux comprendre l'extrême variabilité du nuage brun et de cibler avec plus de précision les rôles et les interactions des différents gaz à effet de serre, des aérosols et de l'ozone, en analysant leurs effets sur le climat, le cycle de l'eau, l'agriculture et la santé humaine. Ce programme sera mené en coordination avec le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Christiane Galus

## Une fuite d'oxygène cloue au sol la navette Endeavour

À QUELQUES HEURES du lancement de la navette Endeavour, la NASA a annoncé, lundi 11 novembre, que le vol était repoussé d'au moins une semaine, en raison d'une fuite dans le réseau d'alimentation en oxygène de l'équipage. Les sept astronautes avaient commencé à prendre place à bord, sur le pas de tir de Cape Canaveral (Floride), lorsque le compte à rebours a été arrêté. La fuite serait localisée sous la soude de la navette. Elle reste pour l'heure inexplicable. Même si un second circuit alimente en oxygène les astronautes lors du décollage et de l'atterrissage, les contrôleurs du vol ont jugé préférable d'en repérer l'origine avant de donner leur feu vert. Endeavour devait emporter vers la station spatiale internationale un élément de structure similaire à celui mis en place en octobre par l'équipage d'Atlantis. Ce vol devait aussi permettre de relever les trois membres permanents de la station, une Américaine et deux Russes, qui sont à bord depuis plus de cinq mois, et dont le séjour a déjà été prolongé en raison de défaillances qui ont cloué au sol la flotte de navettes tout au long de l'été.

## Stockage de données en 3 D dans du verre et du plastique

DEPUIS UNE DIZAINE d'années, les recherches portant sur le stockage optique de données en trois dimensions se sont intensifiées, mais les résultats sont restés limités en raison d'une rapide dégradation des données enregistrées et de la nécessité d'utiliser des lasers de forte puissance. Mais une équipe du Boston College et du Massachusetts Institute of Technology (MIT) annonce, dans la revue *Nature Materials* du 11 novembre, avoir étudié des matériaux fluorescents capables de stocker, sur plusieurs couches superposées, des données de façon dix fois plus dense que sur les actuels DVD. John Fourkas et ses collègues ont mis à profit un phénomène d'absorption multiphotons, qui permet grâce à un laser d'altérer ledit matériau et de le rendre fluorescent. Les données peuvent être précisément gravées en trois dimensions, puis être lues, toujours grâce à un laser, sans dégradation, plus d'un million de fois. Les matériaux testés, des verres et des polymères, sont peu onéreux et faciles à mettre en forme, assurent les chercheurs, qui jugent pouvoir améliorer encore sensiblement la densité des informations stockées en leur sein.

## Gardes antibraconnage pour les gorilles

LE FONDS INTERNATIONAL de protection des gorilles des montagnes, créé en 1979 par l'Américaine Diane Fossey, va financer l'établissement permanent d'une vingtaine de gardes autour du camp de Karisoke, dans le nord-ouest du Rwanda, où six gorilles – dont quatre femelles – ont été tués depuis le mois de mai. Selon le professeur Dieter Steklis, anthropologue à l'université américaine de Rutgers (New Jersey) et vice-président de ce fonds, cette mesure a été prise dans l'urgence, afin de tenter d'entraver l'action des braconniers. Leur cible favorite serait les bébés gorilles – ce qui implique de tuer, au préalable, les parents tentant de les protéger – et pour lesquels existe un marché de contrebande international. La population totale des gorilles des montagnes, espèce qui n'existe qu'au Congo et au Rwanda, ne dépasse plus désormais quelques centaines d'individus. Dans ce contexte, « la perte de quatre femelles est une catastrophe », souligne Dieter Steklis. Le camp de Karisoke, fondé à la fin des années 1960 par l'Américaine Diane Fossey (assassinée en 1985) près de la frontière avec le Congo, a été pillé à plusieurs reprises depuis 1994, année du génocide rwandais.

Catherine Vincent

★ *Le Mystère de l'homme de Piltdown*, de Herbert Thomas, éd. Belin, 296 p., 19,80 €.

# Le Monde

www.lemonde.fr



SUPPLÉMENT GRATUIT DE 8 PAGES

Demain dans *Le Monde*



Noël Le Graët, président de l'En Avant Guingamp

## « Canal+ ne peut pas perdre le football. Et le football ne peut pas perdre Canal+ »

L'ancien président de la Ligue souhaite que les droits TV garantissent aussi l'avenir des petits clubs

En tant qu'ancien président de la Ligue nationale de football, que vous inspire l'appel d'offres des droits télévisés du championnat de France ?

Je trouve que c'était la bonne période pour le lancer. Le football et les chaînes ont besoin de connaître au moins un an avant la nature de leurs accords. Le découpage des différents lots a été bien dessiné, même si le risque existe qu'il y ait une exclusivité sur les deux principaux lots. Le danger de voir l'un des bouquets disparaître est là, mais ce n'est pas souhaitable. La consultation est une chose ; la négociation en est une autre. Ce genre d'appel d'offres a beau être obligatoire par la loi, il s'agit presque d'un marché de gré à gré. Canal+ ne peut pas perdre le football. Et le football ne peut pas perdre Canal+.

Vous aviez lancé le précédent appel d'offres en 1999. Comment cela s'était-il passé à l'époque ?

Le mieux disant n'avait pas été la règle. On avait alors considéré que les deux offres – celle de Canal+ et celle de TPS – étaient équivalentes. Or, elles ne l'étaient pas sur certains chiffres. TPS, en fait, avait proposé davantage que Canal+, mais n'était pas candidat à tous les lots.

Une baisse des droits télévisés est-elle envisageable ?

Je suis sûr et certain que nous aurons au moins autant que ce que nous avons actuellement. Mais si d'aventure les propositions devaient être moins importantes, alors il faudrait recommencer l'appel dans



JACK GUIEZ-STF/AFP

six ou huit mois. Il n'y a pas urgence, les contrats actuels se terminent dans dix-huit mois. D'ici là, les choses peuvent évoluer : les actionnaires des deux chaînes peuvent changer. Que le meilleur gagne, mais je vois mal Canal+ perdre la totalité du football.

Que pensez-vous des estimations du président de l'Olympique lyonnais, Jean-Michel Aulas, quand il affirme que le montant des futurs contrats sera compris entre 350 et 380 millions d'euros ?

Je trouve un peu bizarre qu'il puisse donner des chiffres comme ça. J'espère qu'il n'est pas plus proche d'une chaîne que de l'autre. Je le connais bien, c'est un garçon affable, gentil, intelligent. J'espère qu'il a la neutralité suffisante quand il s'exprime.

Plusieurs présidents de « grands » clubs ont réclamé une répartition de la manne télévisuel-

le qui leur serait plus favorable. Qu'en pensez-vous ?

Ce n'est pas nouveau. Quand j'étais président de la Ligue, les grands clubs ont fait en sorte que je parte. Ils n'ont pas gagné plus d'argent depuis. Ils savent pourtant que si les vingt clubs de Ligue 1 ne sont pas bien traités il n'y aura plus de championnat. Personne n'acceptera de jouer le faire-valoir. Je ne vois pas comment ils pourraient modifier la formule de répartition actuelle. Si Guingamp touche moins d'argent, nous n'irons plus jouer au Parc des princes. Ils auront bonne mine : ils nous auront piqué le pognon et ils n'auront plus d'adversaire contre qui jouer. Je trouve, déjà, que les « grands » se valorisent beaucoup grâce aux « petits » : ils nous mettent des raclées, ce qui permet ensuite à leurs présidents de se gargariser en disant qu'ils ont une très belle équipe. De quoi se plaignent-ils ?

L'argument des « grands » clubs est de dire qu'ils participent plus que les autres au spectacle. C'est un discours qui date de vingt ans. Quand j'étais président de la Ligue, je l'entendais tous les jours. Bernard Tapie le disait. On a parfois l'impression que cela ne les gênerait pas d'avoir tout l'argent pour eux. A force, ils finiront par gagner. Jean-Michel Aulas, avec 800 millions de francs de budget, il finira par être premier. Cela étant, je comprends le PSG ou l'OM quand ils rouspètent, parce qu'ils jouent pratiquement tous leurs matches à

des horaires décalés. Canal+ et TPS se tirent la bourre pour les diffuser. Il y a quelques années, on faisait attention à ne pas diffuser trop souvent les mêmes clubs. Dans les contrats, il est écrit que c'est la Ligue qui a le dernier mot, pas les chaînes.

La Ligue ne tiendrait donc plus son rôle de gendarme ?

Oui. Auxerre, Lens ou encore Nice, qui donnent un très bon spectacle, devraient passer plus souvent. L'autre jour, on a décalé tout le championnat pour pouvoir diffuser un OM-Ajaccio : il faut être fort pour imposer cela. Je pense qu'un club ne devrait pas dépasser les dix retransmissions par saison.

Quelles conséquences aurait une baisse de la manne télévisuelle pour un club comme le vôtre ?

Nous sommes une dizaine de clubs pour qui les droits télévisés représentent entre 45 et 55 % du budget. Si une baisse devait survenir, la part versée à chacun diminuerait pour tout le monde. Le système se régulerait. Au besoin, on diminuerait alors les salaires des joueurs de 10 à 15 %.

Que vous inspirent les problèmes de trésorerie dont souffrirait actuellement l'AS Monaco ?

Je n'y crois pas. Je ne peux pas imaginer qu'il y ait des problèmes d'argent à Monaco, alors qu'il suffit de traverser la rue pour en trouver. Peut-être faudrait-il rappeler l'adresse du Palais à Jean-Louis Campora.

Propos recueillis par Gérard Davet et Frédéric Potet

## La Route du Rhum enregistre deux nouveaux abandons

Voile • Francis Joyon a chaviré et Lionel Lemonchois brisé la tête de son mât

**LE TRIMARAN** Eure-et-Loir-Lorraine barré par le Français Francis Joyon, l'un des grands favoris de la Route du rhum, a chaviré dans la nuit de lundi à mardi à environ 175 milles au nord-ouest de La Corogne (Espagne). C'est le deuxième chavirage en 36 heures après celui de Franck Cammas sur *Groupama* dimanche 10 novembre et le quatrième abandon chez les multicoques, qui étaient au nombre de 18 au départ de la course transatlantique en solitaire.

L'accident d'Eure-et-Loir-Lorraine, qui était alors en tête de la course, s'est produit aux alentours de minuit, alors que Francis Joyon naviguait au près dans une mer assez formée avec des creux atteignant jusqu'à 5 mètres. Le navigateur, qui n'avait pas dormi la nuit précédente pour pallier des problèmes de pilote automatique qui peinait à garder le cap dans cette mer difficile et à cette allure, était en train de manoeuvrer au pied du mât lorsqu'une rafale un peu plus forte que les autres a provoqué le chavirage de son trimaran de 60 pieds, l'un des plus anciens de la flotte. Le vainqueur de la Transat anglaise 2000 est sain et sauf à l'intérieur de son bateau retourné.

### FAVORIS HORS COURSE

« J'étais en pleine manoeuvre au pied de mât lorsque le grain est arrivé », a expliqué le navigateur de 46 ans dont c'était la quatrième participation et qui avait terminé sixième de l'édition 1998 de la Route du rhum. Le bateau est monté tout de suite sur un flotteur, et je me suis précipité dans le cockpit mais je n'ai pas eu le temps de choquer les écoutes. Le bateau a chaviré en deux secondes. Je vais demander à un petit remorqueur de venir me chercher. En tout cas je ne déclenche pas les secours. Je reste à bord de mon bateau, je ne suis pas en détresse et ne demande aucune assistance. »

La description que fait Francis Joyon de son chavirage correspond à celles fournies lundi 11 novembre par Franck Cammas lors de son arrivée à Roscoff, après le chavirage de son voilier *Groupama*.

### DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : Jeff Astle, ancien international anglais, est décédé des suites des nombreux coups de tête donnés dans le ballon pendant ses vingt ans de carrière, a jugé, lundi 11 novembre, un tribunal anglais. Dans les années 1960, à l'époque des ballons en cuir lourd, Jeff Astle, qui jouait à West Bromwich Albion, était un attaquant reconnu pour son remarquable jeu de tête. « En 1997, Jeff Astle a montré des signes de détérioration du cerveau », a expliqué le tribunal dans son verdict. Les traumatismes dans la partie frontale de son cerveau ont probablement eu des conséquences importantes. » Jeff Astle est décédé en janvier 2002, à 59 ans, d'une maladie du cerveau. « J'ai trouvé qu'il y avait chez lui des traumatismes au cerveau tels ceux observés chez les boxeurs », a indiqué le docteur Derek Robson, neuropathologiste.

■ **TENNIS** : la Belge Kim Clijsters a créé la surprise aux Masters féminins en s'imposant en finale, lundi 11 novembre, face à l'Américaine Serena Williams, qu'elle a battue en deux sets (7-5, 6-3). « C'est incontestablement la plus belle victoire de ma carrière », a déclaré Kim Clijsters. Sa victorieuse devrait la faire passer au quatrième rang mondial, derrière les deux sœurs Williams et Jennifer Capriati.

La liste des abandons s'est encore alourdie après que *Gitana-X*, skippé par Lionel Lemonchois, a démâté lundi soir aux environs de 20 heures, alors qu'il se trouvait dans le nord du golfe de Gascogne. Le marin, indemne, a choisi d'installer un gréement de fortune afin de ramener le bateau vers sa base de La Trinité-sur-Mer (Morbihan), qu'il pensait atteindre dans la matinée de mardi. Le mât de *Gitana-X* s'est cassé à environ 7 mètres de sa tête. Aucune explication ne peut pour le moment être avancée.

Autre grand favori de la course, Jean-Luc Nélias, sur *Belgacom*, a eu quant à lui un problème avec son rail de grand-voile, mais lorsqu'il s'est aperçu de l'avarie, dans la nuit de lundi à mardi, il n'y voyait pas assez pour se faire une opinion. Jean-Luc Nélias et son trimaran ont rejoint la liste des concurrents en multicoque qui ont eu des avaries, portant ainsi leur nombre à 7.

Outre les abandons de Francis Joyon, de Franck Cammas, de Lionel Lemonchois et de Bertrand de Broc sur renoncement (*Le Monde* du 12 novembre), d'autres concurrents sont en escale technique. C'est le cas de l'Italien Giovanni Soldini (*TIM*), qui a constaté des fissures sur son bateau, et de Jean Le Cam (*Bonduelle*), dont le bateau est immobilisé sur un des pontons de Camaret-sur-Mer suite à une collision avec *Groupama*. D'autres enfin sont en route vers un port pour essayer de réparer : Jean-Luc Nélias (*Belgacom*) et Fred Le Peutrec (*Bayer CropSciences*), qui a connu un problème de pilote automatique et était attendu, mardi en début d'après midi, par son équipe technique à Belle-Ile-en-Mer (Morbihan), pour une réparation dont la durée est estimée entre une demi-heure et trois heures.

Selon le pointage de 3 h 00 GMT (0 4h 00 à Paris), Yvan Bourgnon (*Rexona Men*) menait la course en multicoques devant Thomas Coville (*Sodebo*). Chez les monocoques, Roland Jourdain (*Sill*) poursuivait son cavalier seul.

Jean-Jacques Larrochelle

## Depuis dix ans, le football à Montpellier ne fait plus vibrer

Recrutements hasardeux, désaffection du public : le club de Louis Nicollin est à la peine

### MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Cela fait presque trente ans que dure cette liaison passionnée. De coups de gueule en déclarations d'amour, une tumultueuse histoire lie, depuis 1974, Louis Nicollin au club de football montpelliérain. Mais si, aujourd'hui, l'histoire d'amour n'est pas encore terminée, les premiers signes sérieux de lassitude planent au-dessus du stade de la Mosson. « L'état d'esprit n'est plus le même... Pour l'instant, j'ai un peu de mal à me reconnaître à travers ce club », avoue désormais « Loulou », président-fondateur de ce qui fut La Paillade, et qui est devenu le Montpellier Hérault Sporting Club.

Coup de déprime automnal ? Lassitude physique et mentale après ses récents ennuis de santé (infarctus en juin, occlusion intestinale en octobre) ? Ce n'est pas la première fois que le président emblématique du MHSC évoque son aversion pour certaines mœurs en vigueur dans le football professionnel. Aujourd'hui, il fustige le « foot-business » mais s'étonne, dans la foulée, qu'aucun investisseur de poids ne s'intéresse à son club. Avec son budget modeste (un peu

moins de 19 millions d'euros), le MHSC joue dans la cour des petits de Ligue 1. Comme depuis toujours, ou presque. Objectif avoué depuis dix ans : le maintien. Le dernier trophée remporté par le club (la Coupe de la Ligue) date de 1992.

Mais dans une ville où le football n'a jamais constitué une religion et où d'autres disciplines sportives (le handball surtout, mais également le volley, le basket-ball et plus récemment le rugby, que la municipalité a l'intention de développer dans les prochaines années) enregistrent des résultats plus excitants, les modestes ambitions du MHSC et l'absence prolongée de grands rendez-vous européens ont peu à peu vidé les tribunes du stade de la Mosson.

Rénovée à l'occasion du Mondial 98, l'enceinte, qui peut accueillir 35 000 spectateurs, n'a jamais fait le plein depuis les folles soirées européennes de 1990-1991. Une époque durant laquelle Carlos Valderrama et Laurent Blanc emmenaient les troupes montpelliéraines à l'assaut du PSV Eindhoven, du Steaau Bucarest et même de Manchester United. C'était il y a douze ans, une éternité. Désor-

mais, les rencontres du MHSC se déroulent devant des tribunes clairsemées et la moyenne actuelle tourne autour de 10 000 spectateurs par match.

« Montpellier n'a jamais été une ville de foot », indique un observateur, avant d'ajouter : « Cette même équipe, vous la faites jouer à Nîmes, à trente minutes de voiture d'ici, et l'ambiance n'aura rien à voir. Le stade des Costières ferait le plein à chaque match, parce que, là-bas, le football a une histoire, une identité. A Montpellier, le public local ne se déplace pas pour voir une équipe lutter en permanence afin d'éviter la relégation... »

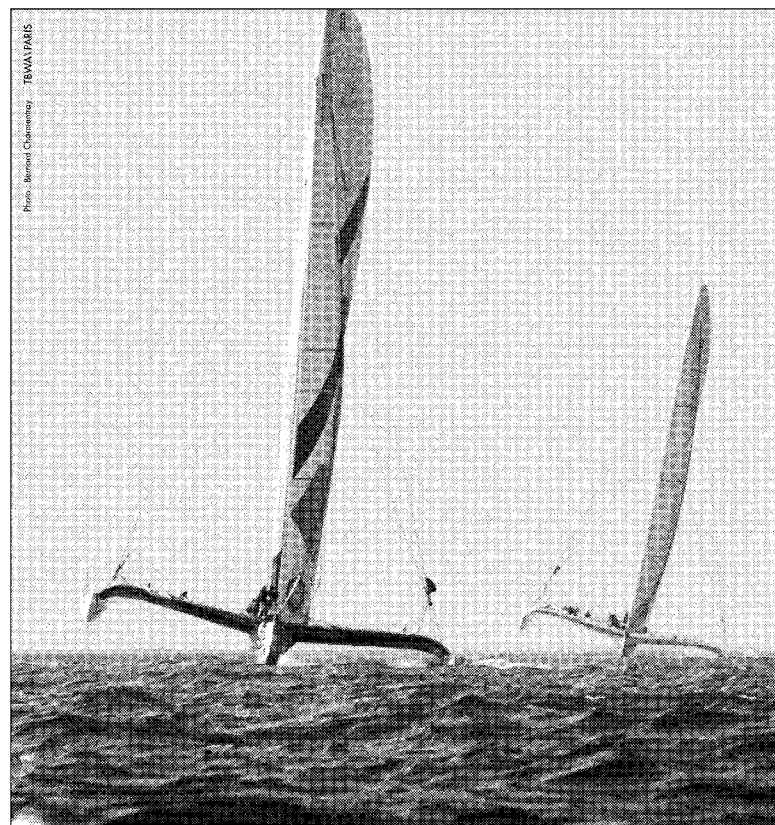
### INEXPLICABLE INCOMPÉTENCE

Ces dix dernières années, le club de Nicollin s'est donc contenté de sauver sa place parmi l'élite. Le manque de moyens financiers ne suffit pourtant pas à expliquer à lui seul cette terne décennie. Si le MHSC vivote, c'est aussi parce que la politique de recrutement effectuée depuis dix ans s'est révélée catastrophique. A croire que ce club formateur, habitué à faire éclore de jeunes talents, est incapable de faire venir des joueurs offrant une plus-value sportive digne de ce

nom. Le duo Paille-Cantona, le trio Loko-Ouedec-Pedros ou plus récemment l'attaquant Victor Bonilla, toutes ces recrues, précédées d'une jolie réputation, ont échoué dans l'Hérault. A cette inexplicable inexpérience des recruteurs montpelliérains s'ajoutent les relations souvent délicates entretenues par Louis Nicollin avec ses entraîneurs. Pas facile, dans ces conditions, de viser plus haut qu'une place en milieu de tableau.

Le 9 novembre, ils étaient un peu moins de 10 000 dans les tribunes de la Mosson pour assister au match de la 14<sup>e</sup> journée de championnat face à Sedan, déjà vital en vue du maintien. « Loulou » était là, son fils Laurent, héritier désigné pour continuer l'œuvre du père, également. Grâce au talent de sa jeune classe (Valeri Mézague, Marc-Eric Gueï, Habib Bamogo, Cyril Ramond, Fodé Mansaré), le MHSC s'est imposé 2-0. La joie des Nicollin faisait plaisir à voir. « On va s'en sortir... », entendait-on une nouvelle fois dans les entrailles de la Mosson, comme une vieille rengaine, inlassablement répétée depuis dix ans.

Alain Constant



## Vivez la Route du Rhum 2002 en direct

France Télécom, solutions de communication dans le sport.

appelez le **N° 3-2-2-3** depuis votre téléphone fixe ou depuis votre mobile Orange (0,34€ la minute + coût d'appel).

connectez-vous sur le site [www.routedurhum.org](http://www.routedurhum.org)



## Eloge de la caillette

Ardèche et Drôme se disputent l'origine de ce hachis de viande, souvent de porc, et de feuilles de blettes, d'épinards et de salade

LES CAILLETES figurent en bonne place sur la carte de Michel Chabran. De Tain-l'Hermitage au défilé de Donzère, la plaine de Valence doit son aspect bocager à la culture des mûriers, au temps des lampes à huile et de la culture du vers à soie. Les arbres fruitiers ont remplacé l'« arbre d'or ». Limitée par le Vivarais à l'ouest et le Vercors à l'est, c'est une unité géographique de transition, entre le bas Dauphiné et le Tricastin, annonciateur de la Provence. Le vignoble s'interrompt, ou plutôt passe sur la rive droite du Rhône à Saint-Joseph, Cornas et Saint-Peray. Comment les habitants de cette plaine ont-ils réussi à échapper à l'emprise de la prestigieuse cuisine lyonnaise et pourquoi l'ensorcelante table provençale n'a-t-elle eu qu'une influence limitée ? Est-ce la proximité de l'Ardèche et de ses usages bien ancrés ; celle du Vercors et de ses produits si typés ?

En Ardèche, la table était souvent rustique, mais rarement frugale. Le cochon en liberté courait aux lisières de la forêt, où l'on ramassait aussi bolets et mousserons. Les battages familiaux qui mobilisaient la famille et le voisinage ont disparu, car la survie des rares paysans ne dépend plus des salaisons qui devaient durer tout l'hiver, du côté de Lamastre et de Saint-Basile. Mais les traditions gourmandes sont restées vivantes, et la caillette dont Aubenas (Ardèche) et Chabeuil (Drôme) se disputent l'origine et la recette, appartient bien à notre patrimoine culinaire.

La caillette est un hachis de foie de porc, de feuilles de blettes et d'épinards entouré d'une crépine. C'est au moment de la tuade, à l'automne, que l'on confectionnait les caillettes, conservées longtemps ensuite dans le saindoux. Chaque cuisinière avait son secret : la Mère Moins, à Vernoux, ajoutait de la chair de porc et quelques herbes ramassées « en allant aux chèvres », pissenlits et coquelicots.

La caillette de Chabeuil, où siège depuis 1967 la confrérie du Taste caillette, est plus riche en viande. Elle ne contient, selon les recettes,

qu'un « gros quart » ou un « petit tiers » de légumes. La nuance a son importance, car, selon la Confrérie, ni la viande ni la verdure ne doivent imposer leur goût, sinon « *vin gastro l'outré* » (l'un gêne l'autre), dit-on en patois ardéchois. Les herbes sont blanchies, puis égouttées ; les viandes sont hachées au couteau ou au hachoir. La mère de Michel Chabran, qui tenait le Café des Cerises sur la nationale 7, à Pont-de-l'Isère, à quelques kilomètres au nord de Valence, ne procédait pas autrement.

### UNE AFFAIRE SÉRIEUSE

Son fils, aujourd'hui, a fait prospérer le modeste café en un confortable établissement, membre du groupement des Châteaux et Hôtels de France. Sa caillette au genièvre est destinée à ouvrir le ban d'un somptueux menu de chasse, qui se poursuit par une terrine de colvert, une aile de perdreau rôtie, un judicieux consommé de poule faisane aux châtaignes et potiron en guise de « trou normand », et se prolonge par une pastilla de lièvre et son râble cuit sur l'os.

Une affaire sérieuse. La caillette ne saurait donc être seulement conforme à l'une ou l'autre des traditions de chaque rive du Rhône. Il appartenait à Michel Chabran, cuisinier chaleureux et talentueux, natif de Tournon et installé au pied de la colline de l'Hermitage, de réaliser la synthèse. « *Du porc, un peu, nous confie-t-il, de la gorge pour donner du moelleux, mais la viande sera surtout de la plume : perdreau et faisane.* »

Assaisonnement classique – échalotes fondues – auquel sont ajoutés quelques grains de genièvre pour mettre en valeur la chair du gibier. La verdure est composée de vert de blettes, de quelques pousses d'épinard et d'un peu de salade amère, chicorée ou trévisse. L'ensemble, de la grosseur d'un poing, est revêtu de la crépinette de porc et subit une cuisson lente – là est le secret de Michel Chabran – dans un petit fond blanc de gibier, réalisé avec les carcasses des perdreaux et faisans.



DESSIN DESGLOREUX

Cette modeste, mais délicate, transposition de la caillette sera peut-être sévèrement jugée par les puristes. Mais que l'on imagine de la déguster en même temps que la sauce verte. Et la tradition est établie, déjà au XIX<sup>e</sup> siècle, de louer des ravioluses à la journée pour confectionner une farce goûteuse constituée de comté, de fromage blanc, de persil et d'œuf, enclos dans une pâte de farine de blé tendre, d'œufs et de matières grasses.

### UNE FARCE GOÛTEUSE

La raviole est un autre produit emblématique de la région de Valence, dont l'origine est également contestée. Les raviolons de Royans tirent leur nom du pays du Royans, une vallée du nord de la Drôme située au pied du massif du Vercors. Sont-ce les charbonniers – bûcherons piémontais – qui, remplaçant la viande des raviolis par une feuille de rave (rabbiole, en italien), auraient donné ce nom aux

petits carrés de pâte délicatement cuits dans un bouillon de volaille ?

C'est peu probable, car l'on trouve trace en 1568, à l'abbaye bénédictine de Talloires, de raviolons à la sauce verte. Et la tradition est établie, déjà au XIX<sup>e</sup> siècle, de louer des ravioluses à la journée pour confectionner une farce goûteuse constituée de comté, de fromage blanc, de persil et d'œuf, enclos dans une pâte de farine de blé tendre, d'œufs et de matières grasses.

Quelques spécialistes penchent pour une origine antique de la raviole, cuite alors dans une friture et appelée « rissole » en français médiéval. François Rabelais, qui fut étudiant à l'université de Valence, fondée en 1452 par le futur Louis XI, dégustait raviolons ou rissoles, dont la composition pouvait varier selon la saison : « *Morceau de pâte contenant du hachis de viande et du hachis de raves en carélien* » (XIII<sup>e</sup> siècle).

Voilà, si besoin est, qui justifie les transformations infligées à la caillette par le bon Michel Chabran et aussi, sur sa carte d'automne, les « *raviolons authentiques de Saint-Jean aux champignons des bois, huile de noisette et jus de persil* ». Une délicate entrée que l'on fera suivre de l'admirable « *pintade élevée à la ferme de M. Cros* », rôtie en cocotte, jus simple et gratin de légumes.

Jean-Claude Ribaut

- Michel Chabran, 25, avenue du 45<sup>e</sup> Parallèle, RN 7, 26600 Pont-de-l'Isère, tél. : 04-75-84-60-09. Chabran@chateauxhotels.com Menus : 30 € (dég.) ; 45 € ; 80 €. Menu chasse : 120 €. A la carte, compter 80 €.
- Caillettes à Paris : Le Quincy, 28, avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris, tél. : 01-46-28-46-76. Fermé samedi, dimanche et lundi.

## BOUTEILLE

### L'allegro 2002

#### VIN PRIMEUR DE TOSCANE ROUGE AZIENDA UGGIANO

C'est en 1989 que l'Italie se convertit au vin nouveau par un décret officialisant une pratique ancienne, mais qui reste limitée. En Toscane, sur les coteaux et les collines situés entre Florence et Sienna, cette région au climat doux et au sol généreux, est le terroir de prédilection du sangiovese – littéralement, le sang de Jupiter –, un cépage propice à la vinification de grandes appellations comme de vins de table, en raison d'une législation encore imparfaite. Si l'on a pu regretter le manque de sensualité du sangiovese, parfois même son acidité, perceptible dans le rouge primeur 2000 de cette même azienda, on pourra trouver à l'inverse une rondeur, une souplesse inattendue dans le millésime 2002, en raison d'une vendange de raisins très mûrs, à la veille des orages dévastateurs du début septembre. Ses arômes ne sont pas technologiques, mais bien ceux du cépage sangiovese qui apportent la richesse en sucre, tandis que ceux du canaiolo donnent la couleur ainsi qu'une touche de finesse et d'élégance. L'allegro, après égrappage, est obtenu par une fermentation assez courte et une macération qui n'excède pas cinq à sept jours. C'est un vin qui supportera les saucées aigres-douces, la cuisine parfumée, exotique. A boire rafraîchi, à température de cave (de 13° à 15°).

« L'allegro 2002 : 4,30 € la bouteille chez Monoprix et à l'Epicierie Livio, 6, rue de Longchamp, 92200 Neuilly. En vente également au restaurant Delizie d'Ugiano, 18, rue Duphot, 75001 Paris. Tél. : 01-40-15-06-69.

## TOQUES EN POINTE

### Bistrots

#### B.E.

Lorsque le savoir-faire du boulanger (Kaysers), celui du cuisinier (Ducasse) et l'homme du marketing se rencontrent, cela donne B.E. (prononcez « bi », pour boulangier-pâtisier dit le mode d'emploi), c'est-à-dire une sorte de « Deli » à la française. Le boulanger comme le chef ont voyagé ! Au centre du concept – et de la boutique – un fournil, où l'ensemble des tâches de préparation, de fermentation et de cuisson du pain sont effectuées sur place. Huit fournées par jour d'une gamme réduite, mais délicieuse, à emporter ou bien à consommer sur place : sandwiches de pain aux olives, sardines et tomates confites, ou bien de pain aux algues, thon fumé, poutargue et salade amère ; tartines de pain à l'ancienne et de vitello tonnato et croque-salade à base de concassée de tomates fraîches ou marmelade de courgettes. Des produits soigneusement élaborés. Tartines, sandwichs, entre 8 € et 9 €.

« 73, boulevard de Courcelles. 75008 Paris. Tél. : 01-46-22-20-20. Ouvert tous les jours de 8 heures à 21 heures, sauf dimanche.

J.-C. R.

## Ces grosses billes vertes que sont les choux de Bruxelles poussent en altitude

EST-IL CHOU ? Eh bien, justement, pas trop. Car des quatre cents variétés que compte l'espèce, *Brassica oleracea*, plus connu sous le nom de chou de Bruxelles, est bien un légume à part. Alors que ses cousins poussent au contact du sol, celui-ci naît dans les hauteurs, sur le fût d'un minipalmier potager. Le chou de Bruxelles est donc une curiosité botanique au sein de sa propre famille, car ces petits bourgeons pommés voient le jour le long d'une tige qui peut culminer jusqu'à 1 mètre de hauteur. Bizarre, vous avez dit bizarre ?

Mais l'existence même de cette plante semble une incongruité. Ce n'est qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle que l'on trouve avec certitude une trace de son existence, et ce n'est qu'à partir des années 1820 que ce « chou à mille têtes » (surnom quelque peu exagéré puisqu'on en dénombre généralement une qua-

rantaine tout au plus) prit l'appellation qu'on lui connaît aujourd'hui. Ce chou fut nommé « de Bruxelles », à cause de l'abondante culture qu'on en faisait au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle dans cette région du Brabant. Mis à part le champignon de Paris, c'est d'ailleurs le seul légume européen à se froter ainsi à un patronyme de capitale. Cette aristocratique dénomination ne l'empêche pas d'avoir un saveur plutôt rustique, et qui n'est d'ailleurs pas du goût de tous.

### DES FEUILLES BIEN SERRÉES

Dans sa version légume frais, nos compatriotes n'en croquent que 150 grammes par an. Chiffre qu'il faut multiplier par trois si l'on y ajoute les choux de Bruxelles surgelés et en conserve. C'est un des rares choux qui ne peut se consommer qu'une fois cuit. Après les avoir blanchis quelques minutes

à l'eau bouillante, certains se risquent à les émincer et à les servir refroidis, en salade, avec quelques copeaux de parmesan. Ceux qui recherchent l'originalité feront mieux de s'inspirer de la recette de Michel Bruneau, du restaurant La Bourride, à Caen, qui, après avoir fait blanchir ces grosses billes vertes, les coupe en deux, puis passe la partie plate dans une chapelure à base de pain d'épices, juste avant de les poêler avec un peu de beurre salé. On retiendra aussi quelques mariages plus classiques : mijotés avec une poignée de châtaignes, ou bien servis en purée, mélangés avec de la pomme de terre, dans une proportion un tiers/deux tiers.

« A l'achat, un beau chou de Bruxelles doit avoir des feuilles bien serrées et surtout pas jaunes, signe de dessèchement », rappelle Paul Bailly, le directeur de la coopérative Sipema de Saint-Omer. Chez lui, ils ne sont

qu'une poignée de producteurs qui travaillent encore ce légume. « *La récolte se limite ici à 150 tonnes par an et s'étale d'août à février, avec, bien sûr, une pointe en ce moment* », explique-t-il. Les cultivateurs du cru récoltent ces choux à la main. Ils font habituellement entre trois et quatre passages aux champs, espacés chaque fois de plusieurs jours, et commencent à « égrener » la plante par le bas avant de terminer la récolte par le sommet. On obtient ainsi le meilleur rendement, mais le coût de la main-d'œuvre est évidemment important. Les industriels travaillent pour leur part en récolte mécanique.

Guillaume Crouzet

« Choux de Bruxelles en filet de 1 kilo, 1,50 € environ.

**GASTRONOMIE**

Publicités

**PARIS 1<sup>er</sup>**

**A La Galtouse**

le vrai bistrot des Halles  
Escargots, soupe à l'oignon,  
foie gras de canard et chaque jour  
un plat traditionnel différent.  
2 formules 13 et 19 €  
15, rue Pierre-Lescot - 01.45.08.04.61 - TLJ

**PARIS 5<sup>e</sup>**

«Un des restos indiens les plus connus» (TELERAMA)

**MAHARAJAH**

72, bd Saint-Germain 5e  
21 € - 29 € - Climat.  
01.43.54.26.07 / T.L.J.

**PARIS 14<sup>e</sup>**

**LE MAURITIUS**

3, rue Ernest Cresson. Res. : 01.45.39.00.91

Spécialités des îles de la Réunion - Maurice - Seychelles

**LE GRAND BAIE**

201, rue Raymond Losserand. 01.40.44.53.26

**Restaurant de Haute Mer**

le bar à huîtres

Malin le menu St. Jacques 34€

Toujours les Huîtres élevées à l'Île d'Oleron

MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Paris • 01 43 29 71 01  
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques ☎ St Michel • 01 41 47 27 37  
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 43 87 98 92  
http://www.lebarahuîtres.com

**PARIS 14<sup>e</sup>**

**AU MOULIN VERT**

Déjeuner ou dîner 30 €

Kir, 1 bte de vin pour 2, café compris

8 entrées au choix :

Tête de veau tiède sauce gribiche, terrine de foie gras de canard, soupe du pêcheur.

10 plats au choix :

Pavé de saumon grillé, selle d'agneau, jambonnette de volaille.

Fromage ou dessert

Un très bon rapport qualité/prix.

34 bis, rue des Plantes - 75014 Paris  
Tél. : 01.45.39.31.31 - M° Alésia  
T.L.J. - Salon de 20 à 80 personnes

**PARIS 17<sup>e</sup>**

Spécialités espagnoles

**LA MEILLEURE PLAZA GOURMANDE DE LA VILLE**

(F. Grendel)

Paelia Valenciana  
Zarzueta à la Catalana  
44 ans de renommée parisienne  
80, bd des Batignolles  
☎ 01 43 87 28 87  
AMB. MUS. - F/Lundi

L'IDÉE GOURMANDE DE LA SEMAINE

**LE SEMAINIER DE CHEZ ANDRÉ**

**ÉGRENE LES PLATS D'ANTAN**

L'arrivée des premiers frimas de l'hiver signifie pour beaucoup le retour des bons plats copieux. Alors, pour être certain de retrouver toutes les saveurs des succulentes recettes d'antant, c'est incontestablement "Chez André" qu'il faut se rendre. D'autant que ce lieu, agréable et convivial, propose chaque jour une spécialité différente. Le lundi c'est la poularde façon Grand-Mère qui est à l'honneur, le vendredi la bouillabaisse du Chef, le dimanche l'agneau de sept heures... Une cuisine roborative, travaillée dans la plus pure tradition gourmande, où la quantité compte autant que la qualité. Le rumsteack ou la côte de veau de 300 g en sont l'exemple parfait. Quant à ceux qui préfèrent le poisson ou les fruits de mer, qu'ils se rassurent, la sélection est généreuse et dépend avant tout de l'arrivage quotidien. Un gage de plus, s'il en faut, de la qualité de la Maison.

A noter, que "Chez André" proposera très bientôt du gibier sauvage en provenance directe des chasses de Sologne. Avis aux amateurs.

**Chez André**

12, rue Marbeuf - 75008 Paris.  
Tél. : 01 47 20 59 57

Ouvert 7 jours sur 7, de 12 h à 1 h de matin.

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : ☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.24



# AUJOURD'HUI

## Nuageux, et parfois pluvieux

**MERCREDI 13 NOVEMBRE**  
 Lever du soleil à Paris : 7 h 58  
 Coucher du soleil à Paris : 17 h 12

La dépression centrée sur l'Irlande dirige sur le pays un flux de sud-ouest à sud dans lequel circulent des perturbations. Le ciel sera nuageux, voire pluvieux sur de nombreuses régions. Sur un tiers sud du pays, on profitera de belles périodes ensoleillées.

**Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie.** Malgré quelques rayons de soleil, les nuages, parfois accompagnés de pluie, seront bien présents. Le vent de sud-ouest à sud soufflera jusqu'à 70 ou 80 km/h. Les températures atteindront 13 à 14 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Sur ces régions, le ciel sera généralement très nuageux. Quelques pluies faibles se produiront par moments. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 11 et 13 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Le matin, le ciel sera couvert et parfois pluvieux. Quelques éclaircies se développeront en cours d'après-midi. Les températures atteindront 11 à 13 degrés au meilleur moment de la journée.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Sur Midi-Pyrénées, on profitera de belles périodes de soleil. Ailleurs, les nuages seront nombreux et quelques ondées ne sont pas à exclure. Le vent de sud se renforcera avec des rafales jusqu'à 90 km/h près des côtes. Les températures atteindront 14 à 19 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Le matin, les passages nuageux, parfois accompagnés de quelques gouttes, seront fréquents. L'après-midi, le soleil fera de belles apparitions. Les températures varieront entre 13 et 16 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Le matin, le ciel sera nuageux sur la Côte d'Azur et la Corse. L'après-midi, le soleil brillera sur l'ensemble des régions. Les températures seront comprises entre 15 et 20 degrés.

### 13 NOV. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

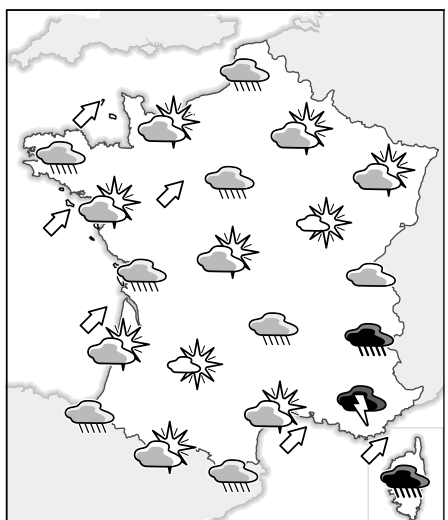
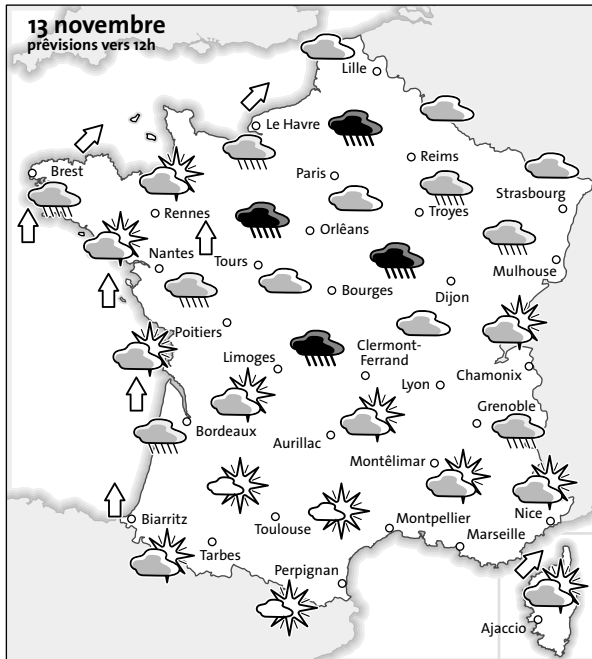
FRANCE MÉTROPOLITAINE		
Ajaccio	9/19 N	Madrid 9/14 P
Biarritz	13/19 N	Milan 8/12 P
Bordeaux	9/16 P	Moscou -9/-5 C
Bourges	7/13 P	Munich 0/10 S
Brest	10/13 P	Naples 14/18 P
Caen	9/13 P	Oslo -7/-4 C
Cherbourg	9/13 P	Palma de M. 12/20 S
Clermont-F.	9/16 P	Prague -2/7 S
Dijon	6/12 P	Rome 13/19 S
Grenoble	11/13 N	Séville 12/22 P
Lille	6/11 P	Sofia 0/10 C
Limoges	6/11 N	St-Petersb. -7/-4 C
Lyon	9/14 N	Stockholm -2/3 P
Marseille	11/18 S	Ténériffe 20/25 P
Nancy	7/13 P	Varsovie -1/7 S
Nantes	11/14 P	Venise 9/12 P
Nice	9/16 N	Vienne 5/8 P
Paris	8/13 P	
Pau	7/18 N	
Perpignan	7/18 S	
Rennes	10/14 P	
St-Etienne	8/15 N	
Strasbourg	7/12 C	
Toulouse	6/15 S	
Tours	9/13 P	

AMÉRIQUES		
Brasilia	18/28 S	
Buenos Aires	19/28 S	
Caracas	26/31 P	
Chicago	1/8 S	
Lima	18/22 P	
Los Angeles	14/19 S	
Mexico	8/14 S	
Montréal	1/7 C	
New York	8/11 P	
San Francisco	12/16 S	
Santiago Ch.	10/25 S	
Toronto	3/8 S	
Washington DC	6/11 S	

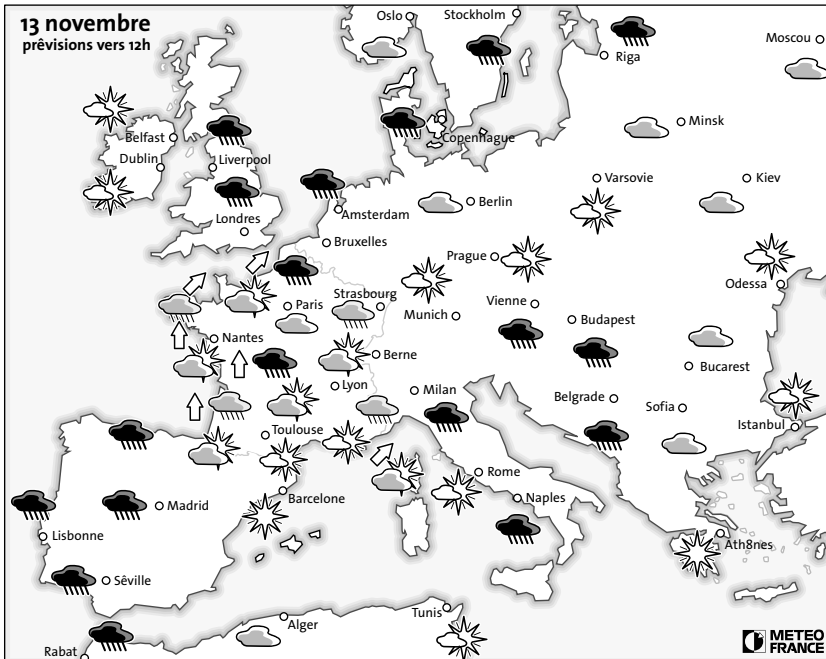
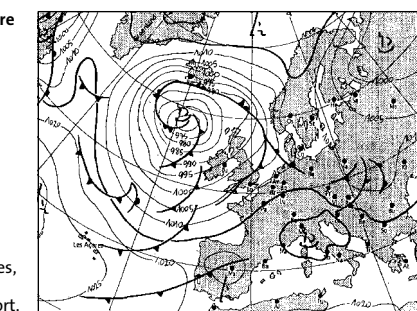
AFRIQUE		
Alger	13/22 C	
Dakar	25/29 S	
Kinshasa	22/28 P	
Le Caire	16/23 S	
Nairobi	17/25 P	
Pretoria	18/31 S	
Rabat	11/21 P	
Tunis	11/22 S	

EUROPE		
Amsterdam	8/11 P	
Athènes	13/19 S	
Barcelone	12/19 S	
Belfast	6/9 S	
Belgrade	5/13 P	
Berlin	5/9 C	
Berne	3/9 P	
Bruxelles	9/11 P	
Bucarest	-3/7 C	
Budapest	5/9 P	
Copenhague	6/8 P	
Dublin	6/9 S	
Francfort	6/11 C	
Genève	7/12 P	
Helsinki	-8/-3*	
Istanbul	9/13 S	
Kiev	-5/-2 C	
Lisbonne	14/18 P	
Liverpool	6/9 P	
Londres	8/12 P	
Luxembourg	6/9 P	

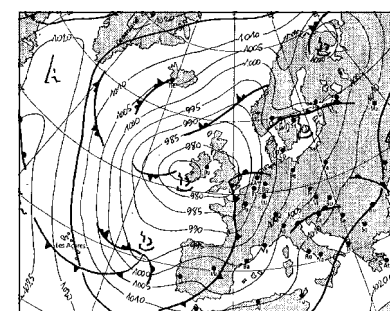
ASIE-OCÉANIE		
Bangkok	26/32 P	
Beyrouth	18/22 P	
Bombay	23/32 S	
Djakarta	26/30 P	
Dubaï	20/31 S	
Hanoï	25/29 P	
Hongkong	22/25 S	
Jérusalem	14/17 S	
New Delhi	15/26 S	
Pékin	0/7 S	
Séoul	-2/5 S	
Singapour	26/32 P	
Sydney	18/27 P	
Tokyo	8/16 S	



PRÉVISIONS POUR LE 14 NOVEMBRE

SITUATION LE 12 NOVEMBRE À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 NOVEMBRE À 0 HEURE TU

**Jeudi 14 novembre**  
 Sur la Provence, les Alpes, la Côte d'Azur et la Corse, le temps sera bien perturbé avec des pluies soutenues. Ailleurs, les passages nuageux seront entrecoupés de quelques éclaircies, mais le vent soufflera assez fort.

## Des télécommandes universelles pour éviter la prolifération des boîtiers

**PRATIQUE**  
 Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

**AVEC LA PROLIFÉRATION** des appareils électroménagers domestiques et audiovisuels, les diverses télécommandes finissent par encombrer les tables du salon. D'où l'intérêt des télécommandes universelles, qui remplacent tout ou partie des boîtiers individuels. Les modèles se sont multipliés et n'ont cessé de se perfectionner.

Issus de l'électronique ou de l'informatique, leurs constructeurs (Unidom, Philips, Oneforall, Universal Electronics, X-Dom, Marantz, Hager, etc.) proposent des gammes de 20 à 60, qui ont en commun une grande fiabilité et une vraie simplicité d'emploi. La programmation du téléviseur, du magnétoscope ou du DVD consiste simplement à les allumer, à lire quelques lignes du mode d'emploi et à appuyer sur cinq ou six tou-

ches de la télécommande, dans l'ordre indiqué. Pour les décodeurs satellite, qui représentent 90 % des « démodulateurs » (leur vrai nom), il faut parfois entrer un code à trois chiffres en plus, au lieu d'un seul.

Pour qui n'a jamais manipulé ce genre d'appareil, tout s'éclaire dès qu'on sait que les touches principales, les plus visibles, ont une double fonction : de programmation (une fois pour toutes), d'emploi (quotidien). Par exemple, la touche TV commande le téléviseur. La première fois, on appuie dessus et on effectue la programmation. Ensuite, il suffit de la presser préalablement et les autres touches, classiques, du clavier servent à changer de chaîne, à mettre en veille, à couper le son, etc. Une pression sur la touche « VCR » (ou « Magn »), et c'est le magnétoscope qui répond.

Il en va de même avec le DVD. Quant au décodeur, il obéit après une pression sur la touche « Canal Sat » ou « TPS » (selon les marques). « Rien ne s'omet comme l'essentiel », disait déjà Jean Rostand,

il y a plus d'un demi-siècle. C'est toujours vrai : ce détail, sans doute trop élémentaire pour un informaticien, ou, ce qui est pire, pour le néophyte, considéré comme allant de soi, n'est pas toujours indiqué dans les modes d'emploi.

Les télécommandes les plus élaborées possèdent une capacité d'apprentissage pour acquérir des fonctions ou piloter des appareils non répertoriés ou qui ne sont pas encore présents sur le marché.

Le choix du consommateur dépendra du nombre d'appareils.

### Pour en savoir plus

- **Simplicité.** Les grandes marques intègrent depuis quelques années des touches permettant de piloter les fonctions les plus courantes du téléviseur par le magnétoscope ou l'inverse, même entre marques différentes, grâce à un jeu de codes (aux dernières pages du mode d'emploi). Pour qui veut privilégier la simplicité,

A moins de vouloir se compliquer la vie, il n'est pas nécessaire de prendre le modèle le plus complexe pour un seul téléviseur. Il vaut mieux prévoir aussi un magnétoscope, au cas où... Et, d'une manière générale, une télécommande à 3 voies pour deux appareils, à 4 pour trois, etc.

Le seul problème éventuel concerne les nouveautés. Un téléviseur qui vient de sortir ne sera peut-être pas répertorié sur une télécommande en vente à la même date, surtout s'il s'agit d'une petite sous-

marque. Les grands constructeurs proposent, en effet, des lignes de produits presque toujours compatibles entre elles.

### MULTIFONCTIONS

Certaines de ces télécommandes, dotées de ce que les spécialistes appellent un « convertisseur infrarouge/courant porteur », peuvent aussi commander les volets roulants, les luminaires, le chauffage ou le portail. Est-il indispensable de tout regrouper ? A chacun de voir, selon ses habitudes...

décodeur et le magnétoscope, par exemple pour effectuer un enregistrement différé – qui requiert en réalité plus de patience que de compétence.

● **Progrès.** Il existe aussi des télécommandes à écran intégré (de 150 € à 500 €), véritables ordinateurs, dont les possibilités dépassent largement le cadre de l'audiovisuel domestique.

La télécommande universelle exclut environ la moitié des décodeurs du câble et montre ses limites dans deux domaines. Le changement de format d'image, indispensable en 16/9, n'est pas très facile à obtenir, de même que la fonction « zoom », mais reste possible, par la touche « code » ou « menu », en suivant les instructions. En revanche, il est impossible de réaliser un enregistrement différé. « Des expériences ont été menées, mais ce fut à chaque fois un échec, explique Jean-Marie Morin, directeur commercial d'Unicom. L'utilisateur a rarement recours à cette fonction, même avec la télécommande d'origine, parce qu'il la trouve trop compliquée. »

La majorité des télécommandes universelles sont d'ailleurs achetées pour remplacer celle d'origine, cassée ou perdue... Et utilisées à un infime pourcentage de leurs possibilités – comme tant d'autres merveilles de la technologie actuelle.

Marcel Donzenac

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 270

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

### HORIZONTALEMENT

I. Envoyé en Afrique, il a su prendre position. - II. Dressée pour tout saisir. Propre et rapide en ville. - III. Est dans l'obligation. Au cou des belles polynésiennes. - IV. Temps mort. Rapprochement dans les affaires. Malléable mais précieux. - V. Expressions enfantines. Grecque. - VI. Il en faut quatre pour faire les suivantes. Plaisirs

solitaires. - VII. Pot de terre. Personnel. Croisées sur le pré. - VIII. Valet de cœur. Ouvertures vers le large. Possessif. - IX. Ouverture. Doublés. - X. Mise en garde. Encrasse les conduits.

### VERTICALEMENT

1. Evite bien les dégâts en mettant des barrières. - 2. Ne rien prendre au sérieux. - 3. Données pour avoir de beaux enfants.

Donné bien souvent de mauvaise foi. - 4. Mettre à sa place. Se donne de la peine. - 5. Personnel. Dans l'ensemble. Préposition. - 6. Affluent du Danube. Eliminer. - 7. Villon cherchait celles d'antan. Frétille dans les étangs. - 8. Planchette. - 9. Apporte sa chaleur au foyer. Sondeur patenté. - 10. Pousse au rouge. Vivaldi a mis des notes dessus. Accompagne le vu. - 11. Dieu. Supprimées. - 12. Heureuse rencontre.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 02 - 269

#### Horizontalement

I. Méritocratie. - II. Éliminée. Api. - III. Lô. Pédicures. - IV. Ignore. Ane. - V. Si. Tsé-tsé. On. - VI. Mes. Résous. - VII. Euphonie. Ilt (lit). - VIII. LSD. Nib. Elie. - IX. OE. Odeurs. Pi. - X. Prestation.

#### Verticalement

1. Mélis-mélos. - 2. Elogieuse. - 3. Ri. SPD. - 4. Impôt. Or. - 5. Tiers-monde. - 6. Ondée. Nies. - 7. CEI. Tribut. - 8. Recasée. Ra. - 9. Unes. Est. - 10. Tare. Oïl. - 11. Ipé. Oulipo. - 12. Eisenstein

## SCRABBLE

PROBLÈME N° 303

## Vive les anagrammes où Margot a pleuré

### 1. Tirage : MARGOT + I.

a) Dans la ligne K, trouvez un quadruple rapportant 36 points.  
 b) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

c) Avec ce même tirage, trouvez 4 mots de huit lettres en le complétant avec 4 lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille. Ces mots étant difficiles, nous avons mis en gras les quatre lettres d'appui de la grille et nous donnons ci-dessous la définition des 5 Scrabbles.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

Définitions des 5 Scrabbles à chercher : bras mort d'une rivière tropicale - crier (caille) - un peu maigre - petit fagot - traiter avec arrogance.

### 2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) E E H I Q R U. Ce tirage s'appuie sur les 3 lettres de TOC. Trouvez ces 3 huit-lettres.

A E E M N T U. Ce tirage s'appuie, entre autres, sur les 3 lettres de CGT. Trouvez ces 3 huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 20 novembre.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A														
B														
C														
D														
E														
F														
G														
H														
I														
J														
K														
L														
M														
N														
O														

### Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 6 novembre.

- a) MENSUEL, E 1, 68.
- b) SELENIUM, soufre, 13 B, 72 (les anagrammes EMULSINE et MELUSINE, feutre, perdent 2 points).
- c) CETEAUX, petites soles, 15 F, 84

- ou TAXACEE, if, 15 B, 84.
- d) EXAUÇAT, 14 I, 129.
- e) AVERTIS, à droite d'EXAUÇAT, 15 E, 47 - VITRAIS, E 1, 72 - VIZIRATS, K 2, 90

Michel Charlemagne



Spider, de David Cronenberg • Le cinéaste poursuit sa mise en doute de la réalité à travers le parcours cathartique d'un personnage schizophrène

# Plongée en apnée dans les abîmes de la folie

SEULE dans une gare immense que les voyageurs pressés ont déjà désertée, la silhouette malhabile de Ralph Fiennes descend lentement du train, avance sur le quai d'un pas incertain, l'air terrifié. On est dans la première scène de *Spider*, de David Cronenberg, d'emblée propulsé dans un univers d'étrangeté et de douleur. De là, ce personnage schizophrène, surnommé Spider par sa mère dans sa petite enfance, entreprend un long parcours cathartique qui servira de canevas à une cartographie complexe du système des illusions humaines.

Son âme malade opère en quelque sorte la synthèse des scénarios cronbergiens linéaires. L'hypothèse de base reste la même : la réalité objective est essentiellement ambivalente. Mais il n'est plus besoin que fasse irruption un corps étranger (excroissance métallique dans le corps de l'héroïne de *Rage*,

virus dans *Frissons*, fusion d'un homme et d'un insecte dans *La Mouche*), ou qu'émerge une configuration nouvelle (*Faux semblants*, *M. Butterfly*) pour que se révèle le bizarre camouflé sous le masque de la banalité.

Spider s'est claquemuré dans un univers autiste, tendant des fils entre les murs de sa chambre d'enfant pour la structurer en une gigantesque toile d'araignée. A partir de cette matrice psychotique, le cinéaste démiurge trace ses plans comme une toile ou un miroir brisé en son centre. La réalité y apparaît multiple, altérée autant de fois qu'il y a d'éclats de verre. Plongée en apnée au cœur de la folie, *Spider* est une œuvre architecturale et archéologique, mais c'est d'abord celle d'un conteur surdoué.

Située dans les faubourgs londoniens, l'action se déroule dans une atmosphère silencieuse, presque

onirique. La réalité objective n'a pas droit de cité dans la psyché du héros ; dans le film non plus. Les bruits, les passants, les voitures, ont été neutralisés. A dominante brune, verte et grise, la gamme chromatique distille tout au long du film une sensation d'humidité froide, un climat de méfiance, de paranoïa. Pavés luisants d'une averse fraîchement tombée, alignement d'immeubles gris de deux étages, papier peint beige vieilli, l'atmosphère est celle d'un conte dont les codes convoquent seuls tout l'univers des classiques du cinéma britannique.

De retour dans le quartier de son enfance, Spider emménage, après de longues années passées en hôpital psychiatrique, dans une institution pour fous légers surplombée par une inquiétante usine à gaz. Ses souvenirs resurgissent et il entame une fouille douloureuse des couches enchevêtrées de sa mémoire, à



Spider (Ralph Fiennes), sorti d'un hôpital psychiatrique, reconstitue les fils de l'univers arachnéen de son enfance.

la recherche des clés de son existence. Entre les murs de sa nouvelle chambre, il tend une ficelle, puis une autre, puis une troisième, recréant peu à peu au fil de son enquête l'architecture arachnéenne qui structurerait l'univers de sa chambre d'enfant.

Il se repasse le film de son trauma originel, sa relation privilégiée avec sa mère, l'atmosphère glauque des pubs ouvriers des faubourgs de Londres, l'assassinat ultraviolet de la mère adorée par le père honni et son remplacement non moins brutal par une prostituée invraisemblable de vulgarité.

Témoin fantomatique des scènes qu'il se rejoue, campé l'air terrifié dans le coin des différentes pièces, il s'observe, petit garçon au centre de ce drame qui le fit basculer dans la folie. Selon qu'il apparaisse ou non dans le cadre, le drame cédipien se joue alternativement sous

*Témoin fantomatique des scènes qu'il se rejoue, il s'observe, petit garçon, au centre de ce drame qui lui fit perdre la raison*

les yeux « innocents » du jeune Spider, sous le regard « malade », distancé et fraternel, de Spider adulte sur son double enfantin, ou encore sous le regard rétrospectif qu'il porte sur les scènes extrapolées, d'où l'enfant est absent.

Au centre de la toile, un autre regard, celui du réalisateur, l'araignée maîtresse de ses proies, structure l'édifice. En serré dans ses

filets, Ralph Fiennes donne l'impression d'être absent à lui-même, entièrement offert à son créateur, en transe. Il est devenu son personnage autiste, engoncé dans quatre épaisseurs de chemises, maugréant un charabia informe, gribouillant compulsivement des signes illisibles sur un carnet secret.

Joyau du kaléidoscope cronbergien, Miranda Richardson incarne la femme sous toutes ses facettes. Son personnage multiple est la clé du puzzle complexe que le spectateur recompose à peine plus vite que Spider. Elle est l'Eve coupable, victime expiatoire doublement assassinée. La transfiguration de l'actrice est saisissante et fait illusion d'autant plus longtemps qu'on est soi-même mentalement structuré par les catégories cédipiennes de la culture occidentale.

Trop mal armé pour assimiler les assauts de la vie, le personnage de Spider, à la sensibilité d'un écorché vif, à l'imagination foisonnante, est un révolté. Incapable d'encaisser les coups, il n'a de choix que la fuite dans un univers imaginaire, la réécriture de la réalité sous une forme tout aussi violente mais psychologiquement supportable. Schizophrène ou poète, meurtrier ou sculpteur, Spider est simplement un homme. Multiple forcément.

Isabelle Regnier

Film franco-anglo-canadien, avec Ralph Fiennes, Miranda Richardson, Gabriel Byrne. (1 h 38.)

## Un problème d'image (de marque)

Il est certain que la promotion d'un film comme *Spider* auprès du grand public est moins aisée que celle de produits relevant de recettes convenues. La bande-annonce précédant la sortie en salles du nouveau film de David Cronenberg a de quoi dérouter. Avec un masochisme consommé, elle accumule les considérations sinistres énoncées d'une voix navrée sur des images à faire fuir le spectateur le mieux disposé – et qui n'a aucune chance, dans ce contexte, d'accéder à ce qui fait l'immense émotion et la grande beauté du film. Au-delà de la maladresse, cet exemple illustre les difficultés du marketing devant des films d'auteurs qui, refusant les ghettos formels, travaillent les genres populaires. La semaine précédente, les distributeurs de *Demonlover*, d'Olivier Assayas, tentaient de résoudre une équation comparable par des moyens opposés, en essayant de faire croire aux futurs spectateurs qu'il s'agit d'un film d'action pimenté de violence et de sexe. Il n'est pas certain que le procédé soit plus efficace.

## David Cronenberg en DVD

- **Chromosome 3** (1979), Opening, (1 h 30). Ce film d'horreur à petit budget, interprété par Oliver Reed, est aussi un aperçu vertigineux des obsessions du cinéaste, de la déformation des corps à la toxicité du désir.
- **Dead Zone** (1983), FIS, (1 h 43). Adapté du roman de Stephen King, avec Christopher Walken dans le rôle principal, *Dead Zone* est une métaphore de la condition de l'artiste à la fois désiré et rejeté par la société.
- **Vidéodrome** (1983), Universal Vidéo, (1 h 28). Alors qu'Internet n'en est qu'à ses balbutiements, Cronenberg est frappé d'une vision prémonitrice de l'horreur digitale planétaire.
- **La Mouche** (1986), Fox Vidéo, (1 h 36). Ce remake d'un classique du fantastique tourné en 1948 détourne les conventions du genre pour devenir une fable philosophique sur le vieillissement et la maladie.
- **Faux semblants** (1988), TF1 Vidéo, (1 h 50). Des jumeaux gynécologues incarnés par Jeremy Irons donnent une interprétation terrifiante de l'expression « jouer au docteur ».
- **Crash** (1996), Studio Canal, (1 h 38). Après la science et la maladie, c'est autour de l'acier des voitures de remodeler les corps dans cette adaptation du roman de J. G. Ballard.
- **eXistenZ** (2000), Pathé Vidéo, (1 h 36). L'un des premiers films à bâtir une réflexion théorique à partir de l'univers des jeux vidéo. Une somme des thèmes chers au cinéaste canadien.

LES FILMS - LES SALLES - LES BILLETS

0 892 892 892

LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINEMA ET VOUS

0 892 892 892\*

le numéro pour retrouver SPIDER et tous les films que vous voulez, à l'heure que vous voulez, dans la ville que vous voulez.

Au cinéma le 13 Novembre 2002

ALLOCIENE

LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINEMA ET VOUS

# Le Monde vous invite...

... au cinéma

pour découvrir le nouveau film de Jacques NOLOT



Pour recevoir votre invitation pour deux personnes valable dans toutes les salles programmant le film, à toutes les séances (200 places au total),

téléphonez au **01-42-17-38-95** ce mardi 12 novembre de 15 heures à 16 heures (100 places) et mercredi 13 novembre de 15 heures à 16 heures (100 places).

Les informations recueillies à cette occasion sont exclusivement destinées au Monde et à ses partenaires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 27 de la loi "Informatique et libertés").



**Deux**, de Werner Schroeter • Isabelle Huppert et Bulle Ogier, magnifiques, conspirent avec un cinéaste inspiré pour dresser, dans un cérémonial barbare et poétique, le portrait d'une femme

## Une idée de la féminité accouchée dans un tourbillon métaphysique

**DEUX**, mais deux quoi ? Isabelle Huppert et Bulle Ogier. Une blondeur échevelée et une blondeur échevelée. Une rose rouge et Genet Jean. La chair qui jouit et la chair à canon. Maldoror et Diana Dors. Buñuel et Godard, Fassbinder et Vigo. Kleist et Marlène, Huppert et Dombasle. Al-Qods et Kyoto. *La Chartreuse de Parme* et *Le Règne de Naples*. Bouddhisme et christianisme, marionnettes bali-naises et liberté la nuit. La renarde rusée et la camarade usée. Marlène et Marilyn, Huppert et Huppert, Maria et Magdalena, jumelles et différentes. Deux, chez Werner Schroeter, n'est pas un nombre binaire, mais un chiffre mystérieux.

Le film est un tourbillon. Il faut ne pas se laisser distancer par l'emballage lyrique, accepter de s'y fondre et d'en rire : ainsi, il est possible de voir se mettre en place la manière de faire. Werner Schroeter semble un esthète, c'est aussi un artisan. Il forge lui-même ses outils, il fabrique le creuset où se concoctera son alchimie sensuelle et malfaisante.

Les matériaux – textures, sonorités, gestes, signes – sont amassés à pleines brassées. Le romanesque aussi est de la partie, mélodrame familial en fragments qui relient les similitudes d'apparence, les rimes et les assonances : il est comme le carburant de cette étonnante fusée de carnaval à la traînée sanglante. La puissance d'invocation est immense, excessive, elle éveille les échos – connus ou pas, n'importe – d'un passé de création, de visions, de drames et de passions



Isabelle Huppert, dédoublée, est Maria et Magdalena.

très physiques et très spirituelles. Ce n'est pas le film, mais son élan, sa course d'appel. Et déjà Bulle Ogier, belle à mourir, riieuse et morte. Rouge sur le parking vert et désert, épuisée de vent sur la plage portugaise, déserte.

### DES JUMELLES QUI S'IGNORENT

Schroeter ne baisse pas les armes, ses actrices non plus. Le film, c'est écrit à la fin, est « pour Isabelle Huppert », et c'est justice. Huppert est arrivée à un point où elle a dépassé la question du « risque » que prend ou ne prend pas une comédienne. Tout, ses échecs, ses coups pour rien, ses réussites les plus éblouissantes, la servent également. Elle est comme une joueuse d'échecs de génie dont chaque déplacement de pièce ne pourrait qu'être gagnant. Alors elle se dédouble.

Elle est *Deux*. Ce ne serait rien, un trucage, une anecdote de jumelles orphelines qui s'ignorent. C'est autre chose, complètement. Le cinéaste et la comédienne se mettent à valser, au son des grandes voix de l'opéra italien. Et leur danse engendre un tourbillon, dans lequel s'accomplit un miracle. Le « deux » binaire du numérique produit ce gadget visuel et roublard qu'on nomme le morphing. Le *Deux* magique de deux grands artistes accompli avec les moyens de la beauté tout autre chose : la mise en scène d'une idée.

Cette idée est interdite d'énonciation, la dire c'est la briser, mais comment faire... Cette idée est la féminité, comme horizon, comme rêve dangereux, comme attracteur fatal, comme principe de vie. Il y a Huppert-Magdalena et Huppert-Maria, elles sont sœurs et ignorantes l'une

de l'autre, elles ont 10 ans, 25, 40. Il y a Huppert et Ogier, et c'est la même, au point qu'on hésite à les reconnaître, et puis Huppert et son amante brune, et c'est encore la même, et puis petit à petit, par capillarité hypersensible, les jeunes, les vieilles, les mortes, les noires, les travestis, les garçons, les bêtes. Encore et encore. Toutes les « autres » s'appellent Magdalena.

C'est inexplicable, comme l'unisson du chant où se fondent Isabelle Huppert et Arielle Dombasle dans les trémolos magnifiques et grotesques de *Que j'aime les militaires*, et inexplicable comme la dissonance des chants avec les hommes au café. Car la métaphysique en couleur de Werner Schroeter n'est pas une opération sans reste. L'impudence masturbatoire sur la scène (municipale !) des mecs et la brutalité qui éviscère et méprise ne sauraient en être absentes.

Les petits marins rayés font ce qu'ils peuvent, peu. Les bébés dorés pendent aux branches du sapin de Noël et saignent. Attention, le voyage n'a rien, vraiment rien d'une croisière de repos. Mais dans le visage de fumée d'Isabelle, si belle mémoire du cinéma renouvelé de la magie Méliès, un splendeur, une majesté très humaine et sans aucun pouvoir temporel, étend son empire de sorcière.

Jean-Michel Frodon

Film français, avec Isabelle Huppert, Bulle Ogier, Arielle Dombasle, Manuel Blanc, Jean-François Stévenin, Robinson Stévenin, Dominique Frot, Annika Kuhl. (2 h 01.)

**Carnages**, de Delphine Gleize • Un premier film fait d'un entrelacs de récits reliés par le taureau

## Entre enfance et corrida, une expérience plastique audacieuse et sensuelle

**NUL** ne pourra reprocher à Delphine Gleize d'avoir choisi la facilité. La corrida, les enfants, dès les premières séquences de ce premier film, *Carnages* se confronte à ce qu'il y a de plus difficile à filmer. Nul ne pourra non plus reprocher à la jeune réalisatrice de manquer d'idées ni de suite dans les idées. Sans faiblir, elle propulse cinq récits, dispersés entre nord de la France, Espagne et Belgique, et les accompagne opiniâtrément dans leurs développements incongrus, dramatiques, amusants ou poétiques. Là se trouve la croisée des chemins du spectateur.

La deuxième approche consiste à envisager *Carnages* comme un ensemble plus plastique que narratif, où chaque plan est un élément d'une composition qui s'adresse davantage aux sensations qu'à l'écoute narrative. Les couleurs, les sons, les chutes et les hausses brutales d'intensité dramatique, les ruptures de ton, les effets comiques, les symboles deviennent alors des ingrédients plus proches des touches dont se sert un peintre que des éléments discursifs d'un fabuliste. A sa place, originale, travaillée par le rapport à la mort, à la chair, au corps qui s'accepte ou se refuse, le film de Delphine Gleize s'inscrit dans le vaste et complexe mouvement du cinéma contemporain qui le fait dériver vers les arts plastiques, comme une des manières de s'inventer un nouveau territoire à l'écart du spectaculaire hollywoodien et de l'illustration télévisuelle.

Le rôle du taureau mort dont les organes sont disséminés entre les divers protagonistes



Un film placé sous le totem du taureau.

L'audace, ou l'imprudence, du film consiste en effet à laisser le choix entre deux attitudes. La première pousse le spectateur à repérer les déroulements entrelacés des tribulations du jeune torero, de la petite fille épileptique, de la jeune comédienne mal dans sa peau, de la mère qui cache un secret à sa fille, du taxidermiste semi-nomade et de sa vieille mère rusée, de son frère chercheur ignorant ce que sa femme porte dans son ventre arrondi, du grand philosophe chauve qui s'inflige des chutes aussi brutales que burlesques...

Il est alors à craindre que les – réelles – habiletés de construction scénaristique, les effets visuels et sonores, qui relient entre eux ces récits qui gravitent autour du totem d'un taureau mort, n'installent dans une position de juge arbitre. On passera ainsi à côté de ce qui fait la singularité de ce projet de cinéma, dont les véritables prises de risques ne sont pas où elles paraissent.

J.-M. F.

Film français, avec Chiara Mastroianni, Raphaëlle Molinier, Julien Lescarret, Angela Molina, Lio, Jacques Gambin, Bernard Sens, Clovis Cornillac, Esther Gorintin. (2 h 10.)

**Afrique, je te plumerai**, de Jean-Marie Teno • La sortie opportune d'un film vieux de dix ans

## Le continent africain à livre ouvert

**IL Y A ONZE ANS**, en 1991, le cinéaste camerounais Jean-Marie Teno est revenu à Yaoundé afin de réaliser un documentaire traitant du rapport entre l'Afrique et l'écrit. A ce moment, le Cameroun, comme beaucoup de pays de la région, était secoué par une puissante vague de contestation visant à mettre à bas le régime de parti unique mis en place dans la foulée du départ du colonisateur – en ce qui concerne le Cameroun, la France et la Grande-Bretagne. Grévistes et manifestants demandaient une conférence nationale qui aurait refondé l'Etat camerounais et trouvaient un puissant moyen d'expression à travers la jeune presse indépendante, dont le titre-phare était *Le Messager*.

La collision entre ce moment historique crucial et le projet de Teno a produit ce curieux film, passionnant et émouvant, écartelé entre le désir de suivre l'intention initiale et l'impérieux devoir de rendre compte des événements. C'est au Cameroun, à la charnière entre les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, que fut inventé l'un des rares alphabets d'Afrique subsaharienne. Le sultan Njoya des Bamouns jeta les bases d'un Etat moderne, se fit construire un palais à l'occidentale et initia l'in-

vention d'un système d'écriture, qui en quelques années passa des pictogrammes à l'alphabet phonétique. Une histoire contée à l'écran avec malice et tristesse, lorsqu'il s'agit d'évoquer la lutte impitoyable menée par le colon français (beaucoup plus répressif en la matière que son prédécesseur allemand) contre cette forme d'expression autochtone. Des vieillards expliquent ensuite comment l'administration coloniale remplaça les chefs coutumiers par des collecteurs d'impôts – sergents recruteurs sans autre légitimité que celle de la force armée.

### UN REGARD RAGEUR ET PASSIONNÉ

Allant et venant entre le présent et le passé, *Afrique, je te plumerai* évoque les premières tentatives poétiques des « évolués », comme on appelait les Camerounais alphabétisés, pour, un peu plus loin, montrer une imprimerie locale à quelques pas des étals en plein air sur lesquels on vend des illustrés de seconde main importés d'Europe. Une fois posée cette version littéraire de l'inégalité des termes de l'échange, Jean-Marie Teno dépasse – et de loin – l'agit-prop, en mélangeant les vues de Yaoundé et les vignettes

de la bande dessinée *Akim*, représentation imbecile et délicieusement nostalgique d'une Afrique peuplée d'animaux parlants, d'un blanc vêtu d'un sous-vêtement en peau de léopard et de nègres superstitieux.

La charge de malheur héritée de la colonisation (et gérée par les régimes postcoloniaux) a déjà été énoncée, dénoncée. Le regard rageur et passionné de Jean-Marie Teno donne à cette plainte une urgence inaccoutumée qui réussit à faire tenir les éléments disparates de son film à force d'énergie et de clairvoyance. Les dix ans qui se sont écoulés entre la réalisation du film et sa sortie aujourd'hui (dans un montage inédit) ajoutent un contrechamp d'une infinie tristesse : loin d'avoir progressé, l'alphabetisation a reculé au Cameroun. Et malgré les mouvements massifs et répétés et les dizaines de morts tombés sous les balles de la police et de l'armée camerounaise, le régime issu du parti unique reste en place.

Thomas Sotinel

Documentaire franco-camerounais de Jean-Marie Teno. (1 h 28.)

**All or Nothing**, de Mike Leigh • Le portrait d'une Angleterre en crise à qui ne reste que le rêve

## La misère sociale noircie jusqu'à la farce

**APRÈS** avoir pris à revers son public avec *Topsy-Turvy*, biographie des compositeurs d'opéra Gilbert et Sullivan, l'un des films les plus brillants des années 1990 sur la création artistique, Mike Leigh retourne avec *All or Nothing* sur un terrain plus familial. Situé dans une cité HLM du sud de Londres, son nouveau film présente une série de personnages minés par le libéralisme thatcherien, découragés par le blairisme, en proie au découragement et à la dépression avec une forte inclination pour la bière et un matériel linguistique limité où « fuck off » ponctue presque chaque assertion.

Les deux déprimés vedettes, interprétés par Timothy Spall et Lesley Manville, sont deux habitués du cinéma de Mike Leigh. Phil est chauffeur de taxi et sa femme, Penny, est caissière de supermarché. Pour noircir le tableau, ils ont deux

enfants obèses. Lorsqu'il ne mange pas des hamburgers, Rory s'allonge sur le sofa et regarde la télévision. Plus énergique mais tout aussi massive, sa sœur Rachel fait le ménage dans une maison de retraite.

Le reste du voisinage est tout aussi peu engageant : Carol, une mère alcoolique ; Samantha, sa fille au chômage ; Craig, un garçon paumé qui passe ses journées à scruter cette dernière au milieu du terrain de jeu de la cité ; Donna, une serveuse dans une cafétéria régulièrement tabassée par Jason, son petit ami. Ce dernier, de loin le plus dégénéré du voisinage et supporteur de football, confond définitivement sa petite amie avec un ballon lorsqu'il apprend sa grossesse.

Si cette misère est à prendre au sérieux, il ne faut pourtant pas en exagérer la gravité. *All or Nothing* se situe en permanence à la limite de la farce. On ne se trouve pas loin

d'un univers dickensien peuplé d'ivrognes, de vagabonds, de paumés inquiétants, de voisins violents, de chanteurs de karaoké et de courses de taxis effectuées en compagnie de clients hystériques. Le sommet de l'excentricité est atteint par cette scène étonnante où deux actrices se cachent derrière deux masques de théâtre kabuki, une allusion directe à l'orientalisme de pacotille de *Topsy-Turvy*.

### L'ENJEU DE L'IMAGINAIRE

Mike Leigh ne cachait pas récemment son goût pour les films de Todd Solondz (*Storytelling*), qui travaillent jusqu'à la caricature la forme de la sitcom pour en révéler le versant cruel. La séquence dans laquelle Phil transporte une cliente française qui parle avec un accent anglais à couper au couteau, celle où il obtient, en guise de paiement, un sac entier de pains pour hambur-

gers dont la durée de conservation est, à son grand effarement, de cinq mois, relèvent d'un art consommé de l'humour noir qui fait toute la valeur du cinéma de Mike Leigh.

L'imaginaire est le principal enjeu de *All or Nothing*. Il se trouve dans les romans que dévore Rachel la nuit tombée, dans ces chansons qu'interprète à la perfection Penny dans un karaoké de fortune, sur ce bord de mer où se rend Phil entre deux courses, ou encore dans ce moment très fort où Helen réalise qu'elle va devenir une mère. A ce moment précis, ils possèdent tout. Il se pourrait bien que *All or Nothing* soit le film le plus heureux de Mike Leigh.

Samuel Blumenfeld

Film britannique, avec Timothy Spall, Lesley Manville, Alison Garland, James Corden, Helen Coker. (2 h 08.)

Ce mercredi, pour chaque place de cinéma achetée pour **STUART LITTLE 2** Columbia TriStar Films reverse 1€ à l'association **Les Toiles Enchantées**.

**Du cinéma pour que les enfants hospitalisés continuent de rêver.**

Chaque jour en France, plus de 8000 enfants sont hospitalisés. Depuis 1997, l'association Les Toiles Enchantées leur apporte le cinéma à l'hôpital en y projetant des grands films en 35mm souvent même en avant-première. En achetant votre place pour *Stuart Little 2* au tarif habituel de votre salle, aidez cette association à grandir.

les toiles enchantées

Documentaire franco-camerounais de Jean-Marie Teno. (1 h 28.)



La Dernière Lettre, de Frederick Wiseman • « Vie et destin », de Vassili Grossman, porté à l'écran

## Les adieux d'une mère juive bientôt assassinée, épopée de la souffrance humaine

**AU SORTIR** de *La Dernière Lettre*, première œuvre de fiction du documentariste Frederick Wiseman, on est tenté de reprendre l'intégralité du chapitre XVII de *Vie et destin* de Vassili Grossman, dont le film est, mot à mot, la mise en scène. Ce chapitre XVII est la lettre testamentaire écrite par une mère juive, Anna Semionovna, à son fils en 1941, quelques jours avant qu'elle ne soit assassinée en compagnie des 30 000 juifs que compte la petite ville ukrainienne de Berditchev.

On relit la première phrase : « Je suis sûre, Vitya, que cette lettre te parviendra, bien que je sois derrière la ligne du front et derrière les barbelés du ghetto juif. Je ne recevrai pas ta réponse, car je ne serai plus de ce monde. Je veux que tu saches ce qu'ont été mes derniers jours, il me sera plus facile de quitter la vie à cette idée. »

Si celle-ci sonne avec toujours autant de force et de désespoir, elle semble en revanche aussi peu incarnée qu'un scénario après la vision d'un film, déconnectée ici du phrasé et de l'intonation de son interprète. Il lui manque la voix de Catherine Samie, sa gestuelle précise, son regard hanté et inoubliable. Changer de diction serait changer le texte de Grossman. Manque aussi au texte le jeu



La voix de Catherine Samie, son regard hanté donnent corps au récit de Vassili Grossman.

d'ombres et de lumière subtil de Frederick Wiseman, son dispositif austère (une scène, un mur vierge, une actrice avec un habit et une étoile jaune grossièrement cousue) et son fascinant théâtre de silhouettes qui établit un continuum entre le monde des vivants et le monde des morts. Ce passage de la littérature au cinéma, qui s'appuie sur la gageure de filmer la voix humaine, constitue la première prouesse de *La Dernière Lettre*.

La mère de Vassili Grossman, Ekaterina Saveliévna Grossman, fut assassinée en 1941 dans le ghetto de Berditchev. *Vie et destin* lui est dédié. On imagine ce roman, sauvé miraculeusement du néant et des rets de la dictature soviétique et arrivé par la grâce du ciel en Occident en 1980 (publié par L'Age d'homme et repris en poche chez Pocket), comme la tentative admirable d'un fils pour restituer la voix d'une mère et pour trouver ces mots qu'elle a peut-être dits, mais

qu'il n'entendra jamais. Ce chapitre XVII obsède depuis longtemps Frederick Wiseman. Il l'avait déjà adapté au théâtre à Boston il y a quinze ans, puis en 2001 à la Comédie-Française, avec, déjà, Catherine Samie dans le rôle de la mère. Les raisons de cette obsession sont peut-être à chercher dans la biographie de Frederick Wiseman, mais elles importent peu.

L'adaptation de *Vie et destin* par Frederick Wiseman au cinéma s'enrichit d'une dimension supplémentaire. Elle devient une lettre adressée à l'humanité, une épopée de la souffrance humaine. Celle d'hier comme celle d'aujourd'hui. La voix de Catherine Samie ne cesse de nous prendre à part, mais le fait de manière tout à fait anonyme comme un interlocuteur à la fois familier et distant.

*La Dernière Lettre* ne serait rien sans le visage envoûtant de Catherine Samie. Pourrait-on revoir dix fois le film que l'on ne percerait jamais les mystères contenus par cette figure ravinée, l'une des plus fascinantes que le cinéma nous ait offerte. Si la voix semble l'élément le plus personnel, le plus intime d'un individu, elle est aussi, dans le film de Wiseman, immédiatement traversée par tout ce qui fait une époque, intime et en même temps reflet authentique de l'histoire. Il y a dans *La Dernière Lettre* un expressionnisme de la voix qui est le pendant de l'expressionnisme visuel de la mise en scène. Quand la voix se mêle au silence, comme c'est si souvent le cas ici, elle se rapproche du cri. Ce cri résonne encore en nous, pour toujours.

S. Bd

Film franco-américain, avec Catherine Samie. (1 h 02.)

Du 5 au 9 novembre, lors de la 10<sup>e</sup> édition de ce rendez-vous qui rapproche élèves et professionnels, des lycéens de Foix ont pu tourner une séquence sous la direction du grand cinéaste iranien

## Abbas Kiarostami, professeur de travaux pratiques au Festival de Sarlat

Le cinéaste Abbas Kiarostami, guest-star du festival, a guidé les lycéens de Foix dans le tournage de leur séquence.



JEAN-CHRISTOPHE SOUZALET / SUD-OUEST

**SARLAT (Dordogne)**  
de notre envoyée spéciale

Les élèves de la première L option cinéma du lycée Gabriel-Fauré de Foix n'oublieront pas leur séjour à Sarlat. Comme les quelque 750 lycéens présents au festival, ils avaient préparé un scénario en vue de tourner, avec un réalisateur professionnel, une « mini-séquence » sur le thème « Derrière la porte ». Ils ne savaient pas que ce réalisateur serait Abbas Kiarostami, guest-star du festival – *Le vent nous emportera* est au programme du bac 2003 –, et qu'il les délésterait de quelques-unes de leurs certitudes.

Après avoir lu le scénario, écouté les élèves, discuté de leurs intentions, le cinéaste propose. D'abord, remplacer les acteurs professionnels mis à disposition pour le film – trop vieux pour être crédibles dans le rôle des parents – par les deux professeurs. Ensuite, simplifier le découpage. Vingt plans, c'est beaucoup trop. Pourquoi pas un seul ? Enfin la porte. A celle en bois massif désignée par les organisateurs, Kiarostami préfère la fragile petite barrière du jardin. Sur ce point, il ne convainc pas. Pas plus qu'avec le plan-séquence unique, d'ailleurs. Après négociation, on se sera finalement accordé sur un enchaînement simple de quatre plans.

Un déjeuner impromptu organisé à la demande du cinéaste, et le

tournage commence en retard. Pendant que les élèves de l'équipe régie mettent en place le décor dans la précipitation – il ne reste que quelques heures de jour et l'éclairage artificiel est interdit –, Kiarostami s'éclipse. Acteurs malgré eux, les profs perdent le contrôle de l'action, le cadreur prend ses ordres chez la traductrice, l'insatisfaction monte.

**RECOMMENCER LES PRISES**

Un garçon maugrée : « Moi, je ne suis pas d'accord avec ce découpage. C'est beaucoup moins riche qu'avant... » Une fille : « Ils [Kiarostami et sa traductrice] sont arrivés ce matin, et ils ont tout foutu par terre. De toute façon, on n'a pas notre mot à dire : il ne veut parler qu'à la réalisatrice ! » La première séquence est rejouée quatre fois. Sans que personne n'en semble réellement convaincu, la dernière

prise est jugée bonne. On passe à la suivante.

De retour sur le plateau, un peu en retrait, Kiarostami observe. « Porte ton regard dans la direction des parents : tu les découvres, assis dans le jardin », fait-il dire par sa traductrice à la jeune élève rousse qui joue le rôle. Le cadre n'est pas parfait. On la refait. (Deuxième !) « Il faudrait que tu fasses un pas de moins. » (Troisième !) « Ralenties un peu. » (Quatrième !) « Arrête-toi là. » (Cinquième !) « Recommence. » (Sixième !) « Il faudrait resserrer le cadre. » (Septième !) « Encore un peu plus. » (Huitième !) Etc. L'espace est désormais structuré, tendu par le regard aiguisé du cinéaste. On obéit, on écoute, on regarde. Kiarostami propose un travelling. La réalisatrice en herbe réfléchit et convient qu'en effet « ça pourrait être pas mal ». Sans un mot, comme touché par la grâ-

ce, le cinéaste saisit la caméra. La jeune fille rousse avance ; d'une main assurée, dans un lent mouvement circulaire d'une beauté limpide, il la suit. C'est l'évidence même.

Le découpage a imploré. Le nombre de plans n'intéressait d'ailleurs plus personne. Kiarostami pense qu'il vaudrait mieux tourner la dernière scène dans son hôtel plutôt que dans un café. « Je comprends que ça pose des problèmes de lumière, mais cet hôtel me gêne quand même, confie une des élèves à sa voisine. Ça fait vraiment trop bourgeoise. » La voisine : « Je ne vois pas ce qu'il y a de gênant ; est-ce qu'il y est écrit quelque part dans le scénario que les parents ne sont pas bourgeoises ? »

Occupés à terminer le tournage, les lycéens de Foix ont manqué la leçon de cinéma d'Abbas Kiarostami. Il a évoqué la soif de liberté qu'attisent la censure, l'intelligence et la poésie qu'induit la nécessité de contourner tant d'interdits. Il a parlé de l'importance de se laisser agir, de ne pas se braquer, de se remettre en question. Il a expliqué comment, après avoir assisté à une projection de *Close-up* où l'ordre des bobines avait été inversé, il a été séduit par ce nouveau montage au point de se l'approprier et d'en faire une deuxième version de son film. Rien finalement que les élèves du lycée Gabriel-Fauré n'avaient déjà compris.

I. R.

## « Une expérience de cinéma » privée de télévision ?

**LE PLAN** d'enseignement des arts en milieu scolaire, institué en 2000, a notamment créé les « classes à PAC » (projet artistique et culturel), reposant sur le volontariat d'enseignants motivés. Ces classes comportent un volet cinéma dont le promoteur, Alain Bergala, a résumé les enjeux dans un livre indispensable, *L'Hypothèse cinéma* (éditions Cahiers du cinéma). Il y explique notamment l'importance de la pratique du cinéma par les élèves, alors même que celle-ci ne constitue pas un objectif professionnel. Un film tourné en situation montre à l'évidence le bien-fondé de cette affirmation.

Réalisé de janvier à mai 2002 dans deux classes de lycées professionnels, *Une expérience de cinéma*, d'Arielle Halfon, met en évidence les enjeux et questions que soulève cette irruption du cinéma dans un cadre préparé à l'accueillir. L'institution résiste, mais aussi les élèves, adolescentes préparant un brevet de couturière et

futurs ouvriers des industries du meuble et de la miroiterie, peu disponibles a priori pour ces expérimentations, voire pour tout ce qu'offre « le bahut ». En courtes séquences bien senties alternant avec des entretiens savoureux, le film montre la place qu'occupe le cinéma dans leur imaginaire et dans leur rapport à la culture. L'ambivalence de cet art qui est aussi parmi les principaux loisirs populaires fait office de levier pour soulever de nombreuses questions, dès lors que le mécanisme est enclenché.

La réalisation, dans chaque classe, d'un film en compagnie d'un enseignant et d'un professionnel du cinéma déclenche des réflexions en cascade chez les élèves, qui rebondissent en direction de tous ceux – pédagogues, élus, professionnels – que ces questions concernent.

Découverte d'un rapport particulier aux techniques (sans doute différent de ce qu'il serait dans un lycée classique), pensée pratique du

cadrage et du montage, sentiment nouveau de leur propre corps et de la gestion – très différente chez les garçons et les filles – de leur apparence physique : *Une expérience de cinéma* capte les nombreux glissements qu'induit une relation réfléchie à la pratique de la mise en scène. Même avec une caméra vidéo numérique, on voit comment ce dispositif technique sommaire induit la mise en relation avec les images de la télévision ou des films hollywoodiens, aussi bien qu'il suscite de nouvelles relations au sein des groupes et avec les adultes, ou permet la rencontre sous un jour nouveau avec le cinéma classique.

Coproduite par le Centre national de documentation pédagogique, cette réalisation destinée à la télévision semble aujourd'hui bloquée à l'entrée des chaînes – Arte ou France 5 – qui en étaient les destinataires naturelles.

J.-M. F.

ELU PAR LA CRITIQUE INTERNATIONALE MEILLEUR FILM DE L'ANNEE • GRAND PRIX ET PRIX D'INTERPRETATION FEMININE CANNES 2002

C'est drôle,  
c'est émouvant,  
c'est compliqué comme  
la vie, pourtant  
c'est simple comme  
le cinéma...  
le grand cinéma.

LE NOUVEL  
OBSERVATEUR



Une majesté immédiate,  
une splendeur modeste,  
une très haute idée  
du monde et de l'humain.

LIBERATION

Un petit bijou  
noir et tendre,  
ironique et touchant.  
Une merveille !

LE FIGARO



11 000  
de copies

PYRAMIDE

www.pyramidefilms.com

un film de Aki Kaurismäki

France  
inter

Le Monde

Télérama



## NOUVEAUX FILMS

## Pour un garçon

CETTE troisième adaptation d'un roman de Nick Hornby à l'écran, après *Carton jaune* et *High Fidelity*, se contente de recycler les obsessions de son auteur pour le football, le rock et les CD. Un célibataire invétéré (Hugh Grant) a besoin d'un fils fictif pour attirer les mères célibataires. Il le trouve en la personne de Marcus, un garçon de 10 ans écrasé par une mère dépressive et à la recherche d'un père d'adoption. Réalisé par les frères Weitz, auxquels on doit les affligeants *American Pie*, *Pour un garçon* reste très sage et se contente de déployer les figures attendues de la comédie romantique (héros égoïste dont la nature généreuse est révélée par un garçon intelligent ; difficulté à s'engager résolue par la rencontre d'une femme d'exception). Hugh Grant fait, avec talent, son numéro de trentenaire célibataire, charmant, névrosé.

S. Bd  
Film anglais de Chris et Paul Weitz. Avec Hugh Grant, Rachel Weisz, Toni Collette.  
(1 h 45.) Photo © D. R.



## Une femme de ménage



REVENANT sur un territoire déjà fréquenté un quart de siècle auparavant, le temps d'*Un moment d'égarement*, Claude Berri filme l'idylle estivale qui réunit un quasi-quinquagénaire bougon, ingénieur du son abandonné par son épouse (Jean-Pierre Bacri) et la très jeune femme (Emilie Dequenne) qu'il a embauchée pour faire le ménage. Celle-ci se jette sur son employeur, qui ne résiste guère. A la passivité totale, mélange de désarroi et de lâcheté lubrique, que prête Jean-

Pierre Bacri à son personnage, répondent l'allant mystérieux, jamais justifié, et la grâce naturelle d'Emilie Dequenne. Ce duo est mis en images par le chef opérateur Eric Gauthier, virtuose jamais à court de trouvailles. Mis en images mais pas vraiment en scène. Au long de cette bluette à l'arrière-goût amer, Claude Berri ne se départ jamais de l'attitude commode du moraliste désabusé, qui lui garantit une imperméabilité totale à l'émotion.

T. S.  
Film français de Claude Berri. Avec Jean-Pierre Bacri, Emilie Dequenne. (1 h 30.)  
Photo © Etienne George

## Flagrant délire

ORGANISER un casse durant une fête techno. C'est le projet de Ben McGewan, qui doit dérober, pour le compte d'un redoutable gangster, une précieuse statuette chinoise enfermée dans le coffre-fort d'une banque. Dans le vacarme de la musique, destiné à couvrir le bruit du mur que l'on défonce, se tricote une comédie policière à très grosses mailles, peuplée de malfrats débiles, de filles faciles et écervelées, de flics brutaux. L'ambition d'un tel film, d'une déplorable misogynie adolescente, apparaît très vite d'une modestie cynique. Il est difficile d'échapper à l'impression que l'on a déjà vu tout ça. En mieux.

Jean-François Rauger

Film américain de Drew Daywalt et David Schneider. Avec Sean William Scott, Lou Diamon Phillips, Timm Sharp. (1 h 40.)

## Bâtards

AGATHE (Laetitia Lacroix) et Alexandre (Fabrice Moussy), couple de citadins aisés, tombent en panne sur une autoroute étrangement déserte. Les garagistes venus les aider les entraînent dans un campement folklorique où vivent six frères et sœurs adoptés. Difficile de ne pas saisir le message de tolérance et d'ouverture lourdement suggéré par la merveilleuse fantaisie et les trésors d'affection déployés par ces jeunes gens, les bâtards du titre. Bien vite, cela ne suffit plus à Fred Saurel, qui emprunte à *Délivrance* de John Boorman sa vision pessimiste du retour à la nature. Découvrant qu'Agathe a vécu d'intenses moments de plaisir dans la boue avec Luis (Xavier Thiam), Alexandre est pris d'une rage que rien ne peut apaiser. Le film quitte alors les sentiers battus du cours d'éducation civique pour prendre un chemin qui le vide de toute signification.

Fl. C.

Film français de Fred Saurel. Avec Laetitia Lacroix, Fabrice Moussy... (1 h 30.)

## Aime ton père

POUR RACONTER un affrontement oedipien, *Aime ton père* cherche à créer un genre, et emprunte à la fois au drame psychologique et au thriller, avec quelques recours au fantastique. Léo Shepherd est un grand, un très grand écrivain, à tel point qu'on lui décerne le prix Nobel. Un génie, on s'en doute, ne fait rien comme tout le monde, et, comme il est incarné par Gérard Depardieu, il décide d'aller en Suède à moto. Sur l'autoroute, il est retrouvé avec une facilité déconcertante par son fils Paul avec qui il entretient des rapports conflictuels liés, tiens donc, à des problèmes de drogue. Le kidnapping du père par le fils donne lieu à un long règlement de comptes, le plus souvent maladroit, parfois émouvant grâce à la présence vulnérable et gracieuse de Guillaume Depardieu. Convaincu sans doute que les émotions qu'il convoque se suffisent à elles-mêmes, Jacob Berger les aligne sur l'écran et espère que leur intensité s'emparera du film. Hystérie de la fille, violence du fils, égoïsme du père dessinent à grands traits les contours d'une famille à problèmes. La naïveté de l'écriture et du regard empêche jusqu'au bout le croquis de s'animer. Un seul instant, lorsque, à la fin du film, les voix du père et du fils se mêlent pour dire un poème de Walt Whitman, donne un sens fugitif à la fameuse confrontation des Depardieu.

Fl. C.

Film français de Jacob Berger avec Gérard Depardieu, Guillaume Depardieu, Sylvie Testud. (1 h 40.)

Marche et rêve  
(les homards de l'utopie)

POUR ÊTRE tout à fait à l'aise avec ce film, il vaut mieux être de droite. Se féliciter des délocalisations d'usines qui permettent aux pays du tiers-monde de se joindre à la fête du marché, voir dans l'atomisation de la classe ouvrière une chance offerte à chacun des individus qui la compose. Dans ce cas, on se réjouira de l'échec artistique et politique de l'entreprise de Paul Carpita. Sa comédie sociale, qui conte les malheurs d'un militant syndical licencié es qualités de son usine de Martigues, n'est pas drôle. Sa mise en scène recourt aux grosses ficelles qui servaient naguère à ses voisins en exercice à Saint-Tropez (Max Pécas, Christian Gion...), et son scénario n'approche jamais la verve italianisante à laquelle il prétend. Si l'on est de gauche, en revanche, on détournera pudiquement le regard...

T. S.

Film français de Paul Carpita. Avec Daniel Russo, Roger Souza, Guy Belaïdi. (1 h 37.)

« Notting Hill », « Bridget Jones »... Le studio qui a produit « Pour un garçon » concocte ses succès commerciaux en distillant des pépites américaines dans une vision joyeuse du Royaume-Uni

Working Title, fournisseur officiel  
de comédies anglaises pour la planète

« PAR LES PRODUCTEURS du *Journal de Bridget Jones* », proclame la bande-annonce de *Pour un garçon*, et cela suffit au futur spectateur pour comprendre quel type de film on lui propose. Ce détail révèle la réussite de Working Title, tant il est rare qu'un studio européen ait une identité si précise dans l'esprit du public. Or il n'est guère, depuis dix ans, de comédie romantique à succès qui ne soit venue du même duo de producteurs triomphants. Tim Bevan et Eric Fellner sont à la tête d'une compagnie fondée en 1992, qui est la seule maison européenne, financée par Studio Canal et Universal, dont les films aient conquis le marché américain.

La recette, savamment mise au point avec *Quatre mariages* et un enterrement, consiste à introduire un élément américain dans un film par ailleurs tout à fait britannique, afin que le public d'outre-Atlantique se sente de la fête : « Mr Bean se passait aux Etats-Unis ; Quatre Mariages, Notting Hill et Bridget

Jones ont des actrices américaines ; dans *Pour un garçon*, ce sont les réalisateurs, les frères Weitz, qui sont américains », énumère Eric Fellner, pour qui ce mécanisme est essentiel : « Nous n'avons jamais pu nous en passer. Les seules exceptions sont de petits projets artistiques comme Billy Elliott qui rencontrent un large public comme par magie. Mais les films commerciaux ont vraiment besoin de cet ancrage américain. » La réussite est au rendez-vous, avec plus de 1 milliard et demi de dollars de recettes depuis 1992. A cette intelligence de la stratégie, s'ajoute la caution artistique : Working Title a les frères Coen sous contrat depuis *Fargo* et une remarquable capacité à faire surgir de nouveaux talents.

Eric Fellner partage les projets de sa compagnie en trois sections : « Il y a les projets commerciaux, les projets artistiques et ceux qui nous tiennent à cœur personnellement, pour lesquels nous avons une vraie passion. » Pour un garçon est à ranger,

bien entendu, dans la première catégorie. Le studio table sur un intérêt préalable du public et préfère donc adapter des best-sellers, avec plus ou moins de bonheur. On se souvient de l'échec retentissant de *Capitaine Corelli*, de John Madden, ou des résultats décevants d'une belle adaptation de Nick Hornby par Stephen Frears, *Haute Fidélité*.

## « FILMS EXOTIQUES »

« C'est avant tout l'écriture qui fait le film. Ce que nous cherchons constamment, ce sont de bons scénarios », dit Fellner, d'où l'importance accordée à Richard Curtis. Scénariste des plus grandes réussites du studio - *Quatre mariages*, *Notting Hill* et *Bridget Jones* -, il a l'avantage de présenter une vision « riante, joyeuse, éclatante » de l'Angleterre qui a toutes ses chances à l'étranger. « Aux Etats-Unis, on voit nos films comme des films exotiques. Paradoxalement, Pour un garçon, qui a été fait par des Américains, donne une vision plus sombre et grise de Londres, pro-

che de la réalité, un peu à la Ken Loach. » Saugrenue pour qui a vu le film, la comparaison révèle surtout une vision très précise de l'image que doivent renvoyer les productions Working Title. Richard Curtis s'est vu confier par Bevan et Fellner une première réalisation, *Love Actually*.

Ce fonctionnement évoque celui des studios hollywoodiens d'autrefois, à l'époque où Warner Bros était spécialisée dans les films noirs et Universal dans les films d'horreur. De la même façon, Working Title a son genre fétiche, la comédie romantique, et ses stars préférées, Hugh Grant notamment. « Ce n'est pas que nous fassions semblant d'être américains ou hollywoodiens, s'insurge Fellner. Simplement nous livrons des produits que les gens aiment à l'échelle internationale. » Les produits, ou les films, comme on voudra, s'exportent bien. C'est sans doute le principal.

Florence Colombani

SAMUEL L. JACKSON | BEN AFFLECK

A tout moment, un inconnu peut devenir votre pire ennemi.

DÉRAPAGES INCONTRÔLÉS

(CHANGING LANES)

PARAMOUNT PICTURES PRÉSENTE UNE PRODUCTION SCOTT RUDDIN UN FILM DE ROGER MICHELL SAMUEL L. JACKSON BEN AFFLECK "DÉRAPAGES INCONTRÔLÉS" TONI COLLETTE SYDNEY POLLACK WILLIAM HURT AMANDA PEET AVEC DAVID ARNOLD ASSISTANT ANNA ROTH MONTAGE CHRISTOPHER TELLESEN A.C.E. CHEF KRISTI ZEA DIRECTEUR SALVATORE TOTINO PRODUCTEURS RON BOZMAN ADAM SCHROEDER SCÉNARISME CHAP TAYLOR COORDONNÉES CHAP TAYLOR ET MICHAEL TOLKIN RÉVISÉ PAR SCOTT RUDDIN RÉVÉLÉ PAR ROGER MICHELL

www.changinglanes.com

T.S.P. STAR msn.fr 6 NOVEMBRE HIT MUSIC only 1



# Myung-Whun Chung, chef spirituel

A la tête de l'Orchestre philharmonique de Radio France, le maestro Coréen poursuit sa quête de sagesse. Au Châtelet, il rend hommage à Olivier Messiaen, compositeur de la foi

**EFFLUVES** de notes et brouillard d'accords parallèles. Myung-Whun Chung est dans sa loge et joue Debussy au piano. A quelques pas de là, des musiciens, devant la machine à café, attendent de répéter Messiaen au studio 104 de Radio France. Visage grave et main tendue, le chef d'orchestre coréen arbore un curieux mélange de présence et de retrait, entre défiance et bonne volonté. Myung-Whun Chung est médiatique, ce n'est pas pour autant qu'il aime les contacts avec la presse. Sans doute les séquelles du feuilleton politico-juridique qui opposa en 1994 Hugues Gall, alors nouveau patron de l'Opéra de Paris, au jeune chef entré à Bastille en 1989, par la grâce de Pierre Bergé, puis débouté en pleine gloire pour raisons d'Etat. En moins de cinq ans, il propulse l'orchestre le plus mal famé de la capitale au rang des toutes premières phalanges européennes. Détenteur d'un contrat d'exclusivité décroché en 1990 chez Deutsche Grammophon, ce Spartacus des temps modernes aura aussi tenté d'inculquer aux musiciens le libre arbitre et l'exercice de la responsabilité artistique, mettant au répertoire de l'Opéra *Les Troyens* de Berlioz et *Lady Macbeth de Mzenk* de Chostakovitch.

Malgré un capital de sympathie jamais démenti auprès du public, Myung-Whun Chung est resté un homme blessé, qui fuit aujourd'hui tout sujet dépassant le strict cadre de son travail. « Ce que j'ai vécu à l'Opéra-Bastille m'a définitivement guéri du désir d'occuper à nouveau de telles fonctions. Ce d'autant que j'ai toujours douté du bien-fondé pour moi d'embrasser cette profession : trop de problèmes extra-musicaux ! C'est Carlo Maria Giulini qui a fini par me décider, lui que j'admirais le plus au monde, et dont je suis devenu l'assistant à Los Angeles, en 1978. Il avait une manière de travailler qui m'a donné l'espoir que les choses pouvaient être différentes. » Que les choses soient différentes, c'est justement la condition exigée par Myung-Whun Chung lorsqu'on lui propose, en 2000, de prendre la succession de Marek Janowski à la tête de l'Orchestre philharmonique de Radio France. La musique et rien d'autre – une évidence certes, mais qui n'empêche pas l'obstacle.

Déterminisme et dubitation pourraient résumer la vocation artistique de Myung-Whun Chung, malgré le génie et la précocité. Né dans une famille musicienne, flanqué de deux sœurs tutélaires, il émigre avec ses parents aux Etats-Unis en 1961, non pour raisons politiques, mais afin que les enfants (il est l'avant-dernier de sept) reçoivent une éducation et, plus encore, une culture. « Jusqu'à l'âge de 8 ans, ma vie se résumait au pia-

## BIOGRAPHIE

### ► 1953

Naissance à Séoul.

### ► 1974

Naturalisation américaine.

### ► 1989

Directeur musical de l'Opéra-Bastille.

### ► 1994

Trois Victoires de la musique classique.

### ► 2000

Directeur musical de l'Orchestre philharmonique de Radio-France.

no et au chocolat. Puis il y a eu le sport, pratiqué intensivement entre 8 et 14 ans. La direction d'orchestre est arrivée après, de manière fortuite, en 1966, à Los Angeles. J'accompagnais mes deux sœurs, Kyung Wha au violon, et Myung-Wha au violoncelle, dans le Double concerto de Brahms. Je tenais la partie d'orchestre au piano. A la fin, le grand violoncelliste Gregor Piatigorsky, qui nous écoutait, m'a demandé : "Est-ce que tu as déjà pensé à la direction d'orchestre ?" »

### « HABITÉ PAR LE DOUTE »

A 13 ans, Myung-Whun Chung est avant tout pianiste. Il n'a pas encore emporté le 2<sup>e</sup> Prix gagné en 1974 au prestigieux Concours Tchaïkovski de Moscou, et part étudier à la Mannes School of Music de New York le piano et la direction d'orchestre, voie qu'il poursuit seule en 1975, à la Juilliard School. Un cheminement vécu comme une annonce. « C'est étonnant pour un chef, mais j'ai parfois le sentiment qu'il y a des gens qui me guident, l'impression de suivre quelque chose. Peut-être parce que je suis habitué par le doute, très sévère avec les autres et aussi avec moi-même, d'un naturel sombre, pessimiste, assez dépressif. » Difficile à croire tant le maestro en concert est vif et passionné, voire véhément, physiquement

et musicalement engagé comme peu. Une de ces personnalités ardentes, solaires, dont il confesse justement qu'elles l'attirent de manière irrésistible. Ainsi Olivier Messiaen, dont il est l'un des interprètes privilégiés (et l'un des dédicataires du Concert à quatre créé en septembre 1994). Messiaen disparu il y a tout juste dix ans, aimé et admiré. Messiaen l'extatique, catholique fervent et compositeur de la foi, exempté du doute, dont il se voudrait l'alter ego. « J'ai encore tellement à parcourir que cela me fait peur : je suis si loin d'être le chef que j'aimerais. J'ai besoin de temps, de faire et refaire, d'approfondir. Je pense qu'il y a trois phases dans la vie : en moyenne vingt ans d'apprentissage, quarante autres pour l'expérimentation, et ensuite, peut-être, une manière de maturité. »

Volonté ou hasard, aléa professionnel ou chimie interne ? Myung-Whun Chung est en effet un chef qui sort peu, refusant la dispersion si fréquente chez certains de ses collègues. « Je ne suis pas à l'aise dans l'exercice du chef invité, qui veut qu'on aille très vite, au mépris du travail en profondeur. De même, je ne me vois pas mener de front une carrière de pianiste : si je devais donner un récital, il faudrait que j'arrête de diriger au moins pendant six mois. » C'est pourquoi Myung-Whun Chung a choisi d'articuler sa vie entre Paris,

Rome (où il est titulaire depuis 1997 du poste de chef principal à l'Orchestre de l'académie Sainte-Cécile) et le Japon. A bientôt 50 ans, conscient de posséder tout ce dont la vie peut combler un homme, Myung-Whun Chung a opté pour la sagesse.

Il espère progresser, tant dans son art que dans la spiritualité, aller vers la lumière. Pour rien au monde « remplir des calendriers de concerts jusqu'à ce que mort s'ensuive » mais penser (et panser) l'avenir en développant des programmes éducatifs pour les jeunes, notamment dans son pays d'origine, la Corée. Quant à y retourner un jour... « Pour moi, c'est trop tard. Je serais frustré par le niveau musical ! Ce sera pour la prochaine génération. Si je suis coréen ? Ma vie, mes habitudes, ma culture, ne sont pas coréennes. Et pourtant, oui, je me sens coréen à 100 % »

Marie-Aude Roux

Cycle « Hommage à Olivier Messiaen » au Théâtre du Châtelet, place du Châtelet, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. Tél. : 01-56-40-15-16. De 8 € à 41 €. Les 12, 14 et 15 novembre à 20 heures. Avec l'Orchestre philharmonique de Radio France, Denis Comtet (orgue), Valérie Hartmann-Claverie (ondes Martenot), Roger Muraro (piano), Myung-Whun Chung (direction).



PHILIPPE GONTIER

## LES GENS DU MONDE

■ **Christophe Robin** n'est pas seulement le coiffeur des stars, parcourant la planète pour redonner vigueur aux blondeurs menacées. Depuis plusieurs années, il anime une association qui soutient La Ferme des Vigneaux, en Sologne, « accueillant, pour de courts séjours, des personnes en difficulté, de toutes générations » (« de 7 à 97 ans », 29, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13<sup>e</sup>). Avec **Chiara Mastroianni**, marraine de son projet, il envisage de participer à l'ouverture d'un autre lieu. Pour aider au financement de ces initiatives, l'Association Christophe Robin organise une vente de photographies de **Marianne Haas** (les 23 et 24 novembre, de 11 heures à 18 heures, en présence de l'artiste, 7, rue du Mont-Thabor, Paris-1<sup>er</sup>, et jusqu'au 24 décembre sur rendez-vous, tél : 01-42-60-99-15).

■ Le batteur **Stewart Copeland** a évoqué lors d'une conférence de presse à Milan une possible reformation pour un concert unique de son ancien groupe, The Police. Celle-ci aurait lieu le 10 mars 2003 à l'occasion de l'intronisation du trio de blondinet britanniques au Rock n'Roll Hall of Fame. Seul handicap, mais il est de taille, « *Sting n'a pas encore dit oui* », a avoué Stewart Copeland. « *En fait, moi et [le guitariste] Andy Summers avons pensé à demander à Bono [le chanteur de U2] de chanter avec nous* », a ajouté devant un auditoire perplexe le batteur, que l'on dit par ailleurs prêt à participer à une résurrection des Doors.

■ En visite à Madrid lundi 11 novembre, **Paolo Costa**, maire de Venise, a annoncé que le théâtre de la Fenice, détruit par un incendie en janvier 1996, pourra rouvrir le 14 décembre 2003. Egalement commissaire délégué à la reconstruction du théâtre et président de la Fondation Théâtre de la Fenice, Paolo Costa a affirmé que « les travaux se déroulaient conformément au calendrier prévu ». Il a précisé que la première semaine de spectacles proposerait une série de concerts et de ballets, la saison d'opéra ne reprenant qu'à l'automne 2004.

■ **Nouvel Elvis, Eminem** a réussi le temps d'un week-end à occuper le sommet du classement des meilleures ventes de disques et celui des recettes dans les salles de cinéma. *8 mile*, le film relatant la jeunesse d'un hip-hopper blanc de Detroit incarné par le chanteur, et *8 mile*, le disque, bande originale du film réalisé par **Curtis Hanson** sont tous deux numéro un. Il s'est vendu déjà presque 500 000 exemplaires du disque, selon le magazine professionnel *Billboard*, pendant que, selon son homologue de Hollywood *Variety*, le film recueillait presque 55 millions de dollars de recettes, et ce malgré un classement « R » qui l'interdit aux mineurs non accompagnés.

## RADIO

### MERCREDI 13 NOVEMBRE

#### ► Tout un programme

14 heures, *France-Musiques*  
L'émission se penche aujourd'hui sur la figure d'Alexandre Boëly, compositeur du XIX<sup>e</sup> siècle dont les sonates pour piano puis les trios à cordes offrent, dès 1810, un exemple précoce d'assimilation des avancées beethoviniennes. Pourtant, le musicien ne tarda pas à revenir aux maîtres anciens, chez lesquels il trouvera finalement une inspiration plus féconde. La preuve que le XIX<sup>e</sup> siècle ne se réduit pas au romantisme...

#### ► Planète des toros

22 h 30, *France Culture*  
Deuxième volet d'une série de troisièmes émissions de « Surpris par la nuit » consacrées au monde de la tauromachie. Qu'est-ce qu'un toro de combat ? Comment parler de corrida ? A quoi pensent les toreros ? Autant de questions auxquelles tentent de répondre ici, d'abord les principaux intéressés, les toreros eux-mêmes (El Cordobés, Sébastien Castella, Montcouquiou-Nimeño I...), puis, faute de pouvoir donner la parole aux toros, des « spécialistes », avec leur approche technique ou plus littéraire (Pierre Meyzenc, Florence Delay...). Riche en témoignages, la série fait la part belle à l'impression, aux souvenirs, à l'ambiance.

— DOMINIQUE DHOMBRES —

## Alcoolique assassin

**PAS DE DOUTE**, on est dans l'univers de Simenon. Il y a l'épaisseur des gens, leur méchanceté, leur bêtise. L'alcool aussi, qui a été, avec les femmes, une des grandes passions de Georges Simenon. Et de l'alcool, précisément, on en boit beaucoup dans le roman *Maigret à l'école* (1954) dont, pour notre plus grand plaisir, Yves de Chalonge a tiré le téléfilm inédit que l'on pouvait voir lundi soir sur France 2. Quelques précisions, d'abord. Yves est le fils de Christian et sa série avec Bruno Cremer dans le rôle titre, est excellente. Ces « Maigret » de France 2 valent bien les « Navarro » de TF 1. On verra, à l'usage, s'ils se bonifient autant avec le temps. Cremer est entré dans la peau du commissaire. Il est meilleur que jadis Jean Richard. Il va probablement, pour la génération qui découvre la télévision, être désormais Jules Maigret. Ce n'est pas rien. Il faut du corps et de la bouteille pour incarner le commissaire divisionnaire le plus célèbre de toute l'histoire de la police judiciaire.

Un petit garçon de dix ans écrit à Maigret pour qu'il vienne au secours de son père, instituteur, accusé à tort de l'assassinat d'une vieille femme, dans un village par-

ticulièrement glauque des Charentes. Cela se passe dans une France rurale, mémoriale et haineuse dont Simenon a le secret. L'auteur, comme on sait, s'est beaucoup promené dans la région sous l'Occupation. C'est donc à son héros que le petit Jean-Paul Gastin écrit, quai des Orfèvres, à Paris. Et le miracle se produit. La lourde silhouette avec pipe fait son apparition dans les rues de Saint-André-des-Charentes.

Le coupable est alcoolique, comme tous les hommes du village, sauf l'instituteur précisément, d'où la haine qu'on lui porte.

L'instituteur n'est pas du pays. Il est de Paris, ce qui est quasiment un délit. Il ne boit pas, aime son travail. Il aggrave son cas en ayant une femme très belle. En plus, il ne va pas à la messe. A Saint-André, c'est la haine contre cet homme dérangeant. On ne verra jamais le visage de l'instituteur, sauvé par son fils et par le célèbre commissaire. Un refrain de Bransens revient à la mémoire : « *Nous au village/aussi l'on a/de beaux assassins.* »

Dans le film, comme dans le roman, les coupables sont les adultes. Les enfants, même s'ils ont des carabines, sont innocents. Ils sont meilleurs que leurs pères.

## TÉLÉVISION

### Les cinq ans de 13<sup>ème</sup> Rue

Depuis sa création, le 13 novembre 1997, la chaîne 13<sup>ème</sup> Rue, dévolue aux programmes d'action et de suspense, a pris l'habitude de fêter chaque année son anniversaire dans une mégapole différente, sous l'angle de ses bas-fonds, de ses quartiers sombres, de ses fiefs à gangsters. Après Los Angeles, Moscou ou New York, le choix s'est porté, pour ce 13 novembre 2002, sur Londres. Cette soirée spéciale coproduite avec Doc en Stock sera coahcée par un anglophile réputé : Ariel Wizman.

Au programme : trois courts sujets sur la capitale britannique des XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, dispatchés de 20 h 45 à 1 heure du matin, entre lesquels viendront s'intercaler « de nombreuses surprises », telles des interventions de stars ou des apparitions de monstres en gimmick. La soirée commence avec *L'Affaire de Jack l'Eventreur*, un retour sur le célèbre tueur en série londonien, puis, à 22 h 40, se poursuit avec *L'Affaire du Glasgow-Londres*, soit l'attaque, en 1963, d'un train postal. Elle se clôt à 0 h 45 avec *L'Affaire du Millenium*, ou « le plus grand casse manqué de l'époque contemporaine » : le 7 novembre 2000, cinq apprentis James Bond tentaient de dévaliser une exposition où étaient présentés les plus gros diamants du monde... — L. Ro.  
« 13<sup>ème</sup> Jour Spécial Londres », mercredi 13 novembre, 20 h 45, 13<sup>ème</sup> Rue.

### MERCREDI 13 NOVEMBRE

#### ► Musica

21 h 40, *Arte*  
Dans le cadre de son cycle « Artistes russes », le magazine musical brosse mercredi soir le portrait du chanteur lyrique Chaliapine. Cet enfant chéri des milieux culturels russes de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, qui fréquentait Stanislavski, Rachmaninov ou Gorki, est devenu un habitué des saisons russes de Diaghilev, et, de

représentation en interprétation, a fini par révolutionner l'opéra contemporain.

#### ► Le choc des cultures

23 h 20, *France 3*  
Pour la première édition de son nouveau magazine culturel sur France 3, Anne Sinclair, l'ex-présentatrice de « 7 sur 7 » sur TF1, a choisi d'inviter le chanteur Manu Chao et la comédienne Isabelle Huppert. Mais, comme « Le choc des cultures » (produit par Emmanuel Chain, Elephant et compagnie) veut traiter de la culture comme

d'un fait de société, le magazine multipliera aussi les reportages, enquêtes et portraits.

Au sommaire mercredi soir : « Les divas dans les quartiers », « Enquête sur une rentrée littéraire 2002 », « Matisse, le fils prodige du Cateau-Cambrésis », à l'occasion de la réouverture du Musée Matisse, rénové et agrandi, dans cette ville du Nord où l'artiste est né (*Le Monde* daté 11 novembre).

#### ► Homicide

23 h 20, *Série Club*  
Inauguration ce soir de la sixième saison de cette série culte aux Etats-Unis (où « Homicide », depuis sa création en 1993 par Paul Attanasio, tient le haut du pavé sur NBC, aux côtés de « New York District » et d'« Urgences »). Les inspecteurs de la brigade criminelle de Baltimore, sur la Côte est des Etats-Unis, tombent sur une affaire délicate (la découverte du corps de l'influent Felix Wilson, que le lieutenant de la brigade connaissait particulièrement bien...). Tellement délicate qu'elle mérite bien d'être déployée en trois épisodes (la suite jeudi et vendredi, même heure). Ecriture simple et directe, densité des personnages, sophistication des dialogues et des situations, intelligente progression narrative... tout, ici, fait preuve d'une grande qualité.



## RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 12 NOVEMBRE

## TF1

**14.45** Le Secret enseveli Téléfilm. Rob King. Avec Jennifer Beals (EU, 2000, ♦) **16.25** Providence Sauvés par le long **17.15** Dawson La belle et le bête ♦ **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo, Journal.



**20.55 TAXI** Film. Gérard Pirès. Avec Samy Naceri, Frédéric Diefenthal, Marion Cotillard, Manuela Gourary, Emma Sjöberg. *Comédie* (Fr., 1997, ♦) **9966589** *Un jeune chauffeur de taxi virtuel aide un policier à venir à bout de malfaiteurs. Un mélange d'humour gras et de cascades automobiles.*

**22.35 VIS MA VIE** Magazine. 3106744 **0.20** Vol de nuit Invités : Daniel Picouly, Frédéric Beigbeder, Jérôme Duhamel, Philippe Bertrand, J.-C. Laidin, Philippe Delerm, Marc-Edouard Nabe. 2710597

**1.25** Football Ligue des champions. 61083868 **2.00** Star Academy **2.40** Météo. **2.45** Reportages Bègues... les mots pour le dire. 6862482 **3.10** Mode in France Prêt-à-porter printemps-été 2003. 9963597 (60 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**16.05** Heureux mortels ■■ David Lean. Avec Celia Johnson, John Mills, Kay Walsh (Grande-Bretagne, 1944, v.o., 110 min) **Cinétoile**  
**16.55** La Religieuse ■■ Jacques Rivette (France, 1967, 140 min) **CC Auteur**  
**17.05** Conte de printemps ■■ Eric Rohmer (France, 1990, 110 min) **Cinéfaz**  
**17.35** Derrière le miroir ■■ Nicolas Ray (Etats-Unis, 1956, v.m., 100 min) **CC Succès**  
**18.00** Bird ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1988, v.m., 165 min). **TCM**  
**19.05** Princess Bride ■■ Rob Reiner (Etats-Unis, 1987, v.m., 100 min) **CC Emotion**  
**19.10** Trois camarades ■■ Frank Borzage (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 95 min) **CC Classic**  
**21.00** Attache-moi ! ■■ Pedro Almodovar (Espagne, 1989, v.m., 100 min) **CC Frisson**  
**22.30** Le train sifflera trois fois ■■ Fred Zinnemann (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 85 min) **Paris Première**  
**22.30** Le Voleur ■■ Louis Malle (France, 1966, 125 min). **13<sup>ème</sup> Rue**  
**22.35** La Peau douce ■■ François Truffaut (France, 1964, N., 115 min) **Cinétoile**  
**0.35** Confidences pour confidences ■■ Pascal Thomas (France, 1978, 110 min) **CC Auteur**

## FRANCE 2

**17.00** Des chiffres et des lettres **17.30** Le Prince de Bel-Air Reconversion **18.00** Parents à tout prix Une fille canon **18.25** Sabrina II est super mon héros **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal.



**20.55 LE GOÛT DES AUTRES** ■ Film. Agnès Jaoui. Avec J.-P. Bacri, Anne Alvaro, Alain Chabat, Gérard Lanvin, Agnès Jaoui. *Comédie dramatique* (Fr., 1999) **5387909** *A travers la description de personnages d'aujourd'hui, une exaltation discrète de la tolérance et de la nécessité d'aller au-delà des apparences sociales.*

**22.55 PÉRIL EN LA DEMEURE** ■ Film. Michel Deville. Avec Christophe Malavoy, Nicole Garcia, Anémone, Richard Bohringer. *Policier* (France, 1984, ♦) **562454** **0.40** Journal de la nuit, Météo.

**1.00** CD'aujourd'hui Phil Collins. 8947936 **1.05** Les Petites Marguerites ■■ Film. Vera Chytilova. Avec Jitka Cerhova 3214961 **2.15** Changer la vie 6364619 **3.05** Info, Météo **3.25** Y a un début à tout 9098329 (120 min).

## FRANCE 3

**18.15** Un livre, un jour Devoirs et délices, une vie de passeur, de T. Todorov et C. Portevin **18.20** Questions pour un champion **18.50** 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.25** Le Fabuleux Destin de...



**20.55 LA TRILOGIE MARSEILLAISE** FANNY Téléfilm. Nicolas Ribowski. Avec Roger Hanin, Gaëlle Le Devehat, Eric Poullain, Henri Tisot, Bernard Renan, Marcel Maréchal [2/3] (France - Belgique, 1999, ♦). 422638 *Peu après le départ de Marius, embarqué sur le « Malaisie », Fanny s'aperçoit qu'elle est enceinte de lui.* **22.25** Météo, Soir 3.

**22.55 STRIP-TEASE** Proposé par Marco Lamensch et Jean Libon. Le cadre et le goupillon ; 500 lignes ; Pétard nuptial. 6605251 **23.55** La Case de l'oncle Doc Les Femmes aux poissons. Documentaire. A. Lefrançois. 232251

**0.50** Ombre et lumière Tahar Ben Jelloun. 1406145 **1.20** Le Fabuleux Destin de... **1.40** Soir 3. **2.05** Maillon pour rire Avec Josiane Balasko, Caroline Cellier, Muriel Robin... 1083042 **3.20** C'est mon choix (135 min).

## CANAL+

**15.40** Le Vrai Journal **16.30** Dieu, le Diable et Bob **16.50** La Répétition ■ Film. C. Corsini (2000) ▶ *En clair jusqu'à 20.15* **18.30** Hyper Show **19.25** Zapping **19.30** Journal des bonnes nouvelles **19.55** Guignols **20.05** Grande Course.



**20.15 FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS** (1<sup>re</sup> phase, 6<sup>e</sup> et dernière journée). Rosenberg (Norvège) - Lyon (France) OU Auxerre (France) - Dortmund (Allemagne). 20.45 Coup d'envoi en direct. 647855 *Les abonnés votent et choisissent le match qui sera diffusé sur Canal+.* *L'autre le sera sur Canal+ Vert.* **22.45** Football Résumé de la soirée. 679928.

**0.00 SNATCH, TU BRAQUES OU TU RAQUES** Film. Guy Ritchie. Avec B. Del Toro, Dennis Farina, Brad Pitt, Jason Statham. *Comédie* (GB, 2000, ♦) **3872431** *Des gangsters poursuivant un diamant.*  
**1.40** Le Souffle ■■ Film. Damien Oudou. *Drame* (Fr., 2001, ♦) **1692936** **2.55** Football NFL 84770684 **4.10** Football Coupe UEFA. Bordeaux (Fr.) - Djurgården (Sue.). 8246139 **5.50** Ça Cartoon. **6.35** Les Simpson (25 min).

## FRANCE 5 / ARTE

**15.40** Nos deux Marseillaises **16.35** Civilisations disparues [2/4]. La disparition des Mayas **17.30** 100% Question Jeu **18.05** C dans l'air **19.01** Archimède Spécial Ötzi **19.45** Arte info **20.15** Reportage Le Risque de la vie.



**20.45 THEMA - « DE QUOI J'ME MÊLE ! » FACE AUX FORCENÉS** De la haine à l'horreur. Documentaire. H. Kloss et Markus Thöss (All., 2002). 100995638 **21.30** Théma - Bowling For Columbine (extraits) Film documentaire. 27102 **21.40** Théma - Face aux forcenés Débat. **22.10** Théma - Etat de siège Erfurt toujours sous le choc. Documentaire. 3457725

**23.00 LE PHOTOGRAPHE RUSÉ** Téléfilm. Wolfgang Panzer. Avec Marek Kondrat, Kati Tastet, Martin Huber, Tonia Maria Zindel, Ettore Cella, Christian Coign (Allemagne - Suisse, 1998, ♦). 54909

**0.30** A la verticale de l'été Film. Tran Anh Hung (Fr. - Viet., 2000, v.o.). 316110 **2.20** Plan large Court métrage. Peter Friedman. 1576058 **2.35** Le Plongeur Pekka Virke Lehtinen. Documentaire (20 min) 3278495.

## M6

**17.55** Stargate SG-1 Trahisons **18.55** Charmed Les Sept Péchés capitaux **19.45** et **20.40** Caméra café **19.50** Voile Coupe de l'America **19.54** Le Six Minutes **20.05** Une nounou d'enfer Le Concours de baisers **20.40**



**20.50** DEMA, TOUS... UN HOMO DANS LA FAMILLE Débat présenté par Marielle Fournier. Au sommaire : Mon fils est homo ; Deux mamans... et un papa ; Mes parents sont gays ; Un « mariage » d'hommes ; Thomas du Loft : « Pourquoi j'en ai parlé ». 96491589

**22.55 UN AMOUR AU FÉMININ** Téléfilm. Lee Rose. Avec Stockard Channing, Elle McPherson, Kate Capshaw, Glenn Heady, Allison Janney (EU, 2001, ♦) **4481270**

**0.04** Météo 400017810 **0.05** Zone interdite Meurtre, adultère, escroquerie : enquêtes très privées. Magazine. 4531665 **1.55** Marka aux Francolies 8040464 **2.55** M6 Music / Les Nuits de M6 (245 min) 71544110.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**20.30** Perspectives contemporaines. *Percolateur blues*, de Fabrice Melquiot. **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. Planète des toros. **0.00** Du jour au lendemain. J.-B. Puech. **0.40** En écho. Oranger-safran : Reflets du Moyen-Orient en crise dans la chanson arabe.

## FRANCE-MUSIQUES

**19.05** Tutti or not tutti. Œuvres de Dvorak, Smetana, Suk, Martinu, Janáček. **20.00** Un mardi idéal. En direct. **22.00** En attendant la nuit. En direct. **23.00** Jazz poursuite. [2/2]. **0.00** Le Cabinet de curiosités.

## RADIO CLASSIQUE

**20.00** Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Boccherini, Mozart. **20.40** Les Symphoniques. Œuvres de Bartok, Rachmaninov. **22.25** Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres d'Haydn, Mozart, Beethoven, Brahms. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

## DÉBATS

**18.30** Studio ouvert. Danger sur la viticulture française. **Public Sénat**  
**22.00** Forum public. Israël-Palestine : histoire d'un échec. **Public Sénat**

## MAGAZINES

**20.45** Match magazine. France : Vie de squat. Apnée : mort au pays du grand bleu. Kurdistan irakien : Les prisonniers d'Al-Qaïda. Chili : Les survivants, trente ans après. **Match TV**  
**22.40** J'y étais. Invitée : Régine Deforges. **Match TV**  
**22.45** Les Dossiers de Téva. Les prédictions. L'An 2000 : la peur de l'apocalypse. L'or des marabouts. **Téva**  
**23.00** Explorer. Reptiles à gogo. L'homme aux crocodiles. Tueurs furtifs. SOS serpents. **National Geographic**  
**0.45** Comme à la télé. Invités : Christian Blachas ; Thomas Hervé ; Sylvie Tellier. **Match TV**

## DOCUMENTAIRES

**17.00** A la recherche du cuirassé *Bismarck*. **Nat Geographic**  
**17.30** Voyage pratique. Pékin. **Voyage**  
**18.50** L'Histoire de Mike Tyson. **Planète**  
**19.00** Pilot Guides. L'Allemagne. **Voyage**  
**19.30** Genèse de l'Europe, la Renaissance. [2/6]. La noblesse et le pouvoir princier. **Histoire**

**19.30** Qui a mangé le dernier dodo ? **Odyssee**  
**19.45** Marilyn Monroe, son dernier tournage. **Chaîne Histoire**  
**20.00** Vautours, gardiens du Serengeti. **Nat. Geographic**  
**20.55** Living Stones. Iraq-al-Emir (Jordanie). **Odyssee**  
**21.00** L'Irlande du Nord au Sud en train. **Voyage**  
**21.00** Tempête rouge. **National Geographic**  
**21.00** La Tranchée. [2/3]. **Histoire**  
**21.00** Ikea en kit. **Planète**  
**21.25** Sierra Leone, l'ultime chance de paix. **Chaîne Histoire**  
**21.55** Tati, l'empire des prix. **Planète**  
**22.00** Trésors des profondeurs. **National Geographic**  
**22.00** Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin. [2/3]. **Histoire**  
**22.45** Mike contre Tyson. **Planète**  
**22.50** Le Calme après la tempête. [1/3]. **Odyssee**  
**0.00** Dollywood Park. **Voyage**  
**0.35** Manihiki, l'île aux perles noires. **Odyssee**  
**0.55** Les Brûlés de l'Histoire. Les collabos. **Chaîne Histoire**  
**1.00** Australie. A la découverte du Kimberley. **Voyage**  
**1.00** L'Esprit des mers. Carpe Diem. **National Geographic**

## SPORTS EN DIRECT

**17.50** Football. Coupe de l'UEFA (2<sup>e</sup> tour retour) : Bordeaux - Djurgården. **Canal + vert**  
**20.45** Football. Ligue des champions (première phase, 6<sup>e</sup> et dernière journée). **Canal + vert**

## MUSIQUE

**20.45** Récital Sergueï Tarassov. En 1999. Avec Sergueï Tarassov (piano). **Mezzo**  
**21.45** Taraf de Haïdouks. Décembre 1994. **Mezzo**  
**22.50** Rachmaninov. *Suite n°2 pour deux pianos*, opus 17. En 1986. Avec Martha Argerich (piano), Brigitte Meyer (piano). **Mezzo**  
**23.30** Classic Archive. Arthur Rubinstein (piano). **Mezzo**

## THÉÂTRE

**20.40** La Maison de l'estuaire. Pièce d'Edward Percy et Reginald Denham. **Festival**

## TÉLÉFILMS

**17.45** L'Affaire Seznec. Yves Boisset [2/2]. **Histoire**  
**19.00** Un nouveau départ pour la Coccinelle. Robert Peyton Reed. **Disney Channel**  
**19.35** Mazarin. Pierre Cardinal. [1/4]. **Festival**  
**20.45** Plaidoyer pour une victime. Bill L. Norton. **RTL 9**  
**20.50** Pilotes de choix. Robert Markowitz **Paris Première**  
**21.00** Graine de héros. Robert Townsend. **Disney Channel**  
**22.50** Une rencontre 1943. Alfredo Giannetti. **Histoire**

## SÉRIES

**19.55** Arabesque. Jeu, set et meurtre (S1, 21/21). **TV Breizh**  
**21.35** Soirée Friends. (saison 3, 7 à 12/25) **Canal Jimmy**

## MERCREDI 13 NOVEMBRE

## TF1

**13.45** Natures Des portraits de femmes engagées dans la sauvegarde de l'environnement **13.55** Les Feux de l'amour Feuilletou **14.45** L'Homme de ma vie Téléfilm. Karola Zeisberg. Avec Valérie Niehaus (♦) **16.25** Providence Série (saison 3) Le cours du destin **17.15** Dawson Série (saison 1, 13/13) Deux jours de réflexion ♦ **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal.



**20.35 FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS** (6<sup>e</sup> et dernière journée de la 1<sup>re</sup> phase, Groupe G). Bayern Munich (All.) - Lens (Fr.) 20.45 Coup d'envoi en direct du Stade Olympique de Munich. 516348

**22.45 FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS** (1<sup>re</sup> phase, 6<sup>e</sup> journée). Manchester United (GB) - Bayer Leverkusen (All.) OU Milan AC (It.) - La Corogne (Esp). Suivi de l'ensemble des buts de la soirée. 881684 **0.15** Un hôpital dans la montagne Documentaire. Laurent Chevallier (France, 2001). 3402795 **1.10** Star Academy 291375 **1.48** Du côté de chez vous 329580530 **1.50** Météo **1.55** Vis ma vie Magazine. 62678375

**3.30** Reportages Transhumance : des moutons et des hommes. Magazine. 7649153 ♦ **4.00** Histoires naturelles Le peintre, la pêche et la mer. Documentaire. 7640882 **4.30** Musique 5752801 (35 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**13.30** La Vallée ■■ Barbet Schroeder (France, 1972, 100 min) **CC Classic**  
**15.00** La Poison ■■ Sacha Guitry (France, 1951, N., 85 min). **Cinétoile**  
**16.40** Seul dans la nuit ■■ Christian Stengel (France, 1945, N., 100 min) **CC Classic**  
**17.05** L'Inspecteur Harry ■■ Don Siegel (Etats-Unis, 1971, v.m., 100 min) **TCM**  
**18.20** Boniface somnambule ■■ Maurice Labro (France, 1950, N., 90 min) **CC Classic**  
**19.20** Les Anges sauvages ■■ Roger Corman (Etats-Unis, 1966, v.m., 85 min) **CC Succès**  
**20.45** Sur la route de Madison ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, v.m., 135 min) **TCM**  
**21.00** The King of New York ■■ Abel Ferrara (It. - EU, 1990, v.o., 105 min) **CC Cinéfaz**  
**21.00** Jubilee ■■ Derek Jarman (Grande-Bretagne, 1977, v.o., 105 min) **CC Auteur**  
**22.40** La Séparation ■■ Christian Vincent (France, 1994, 85 min) **Cinestar 2**  
**22.45** Donnie Brasco ■■ Mike Newell (Etats-Unis, 1996, v.o., 125 min) **CC Cinéfaz**  
**23.00** Honkytonk Man ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, v.m., 120 min). **TCM**  
**0.25** Johnny Guitard ■■ Nicolas Ray (Etats-Unis, 1954, v.o., 110 min) **Cinétoile**  
**1.00** Dames ■■ Ray Enright (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 90 min) **CC TCM**

## FRANCE 2

**13.00** Journal, Météo **13.50** Inspecteur Derrick Série. L'assassin de Kissler **14.50** Le Renard Série. Mal branché **16.00** Rex Série. Le perdant **16.40** Un livre *L'Art en conflits*, de Bernard Edelman **16.51** Le Numéro gagnant **17.35** Aix mélodie Série. Premier slow ♦ **18.25** Friends Série (saison 7, ♦) **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série ♦ **20.00** Journal, Météo.



**20.55 L'INSTIT** MARINE ET FABIEN Série. Michel Mees. Avec Gérard Klein, Amandine Godechal, David Quertigniez, M. Philpott (Fr. - Bel., 1999, ♦) **962503** *Deux gamins réunis par le malheur attirent l'attention d'un Victor Novak plus vigilant et pédagogue que jamais, élevant au rang d'exemple leur souci d'entraide.*

**22.30 ÇA SE DISCUTE** COMMENT GRANDIT-ON AVEC UN FRÈRE OU UNE SŒUR HORS NORME ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 2829232 **0.35** Journal, Météo **0.56** CD'aujourd'hui Katherine. 143743795 **1.00** Des mots de minuit Le « Carrefour des littératures ». Invités : Jean Guerreschi, Allain Glykys, Enrique Vila-Matas, Guy Deslaunier. 1290530 **2.30** Émissions religieuses Magazine. 7999036

**3.15** 24 heures d'info, Météo **3.35** On aura tout lu ! 6879646 **4.25** Le Pain Hiam Abbas. *Court métrage* **CC**. 1234917 **4.45** Azimuts Lestoho, l'or blanc des femmes noires. 665529 **4.55** Outremer Magazine (25 min). 2049266

## FRANCE 3

**13.55** C'est mon choix **15.00** Questions au gouvernement ♦ **16.05** To3 **17.30** Mon kanar **17.45** C'est pas sorcier Les tortues : quand les carapaces passent **18.15** Un livre, un jour *L'Atlas*, de David Lambert et David R. Wigh **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.25** Le Fabuleux Destin de... Invités : Christine Bravo, Pierre Arditi.



**20.55 VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE** COMMENT L'ARGENT A BOULEVERSE L'EUR VIE Magazine présenté par Mireille Dumas. Invités : Chantal Goya, Philippe Candeloro, Philippe Ginestet, Michel Rachline, Cylia et Jeannine Sevestre. 5279936

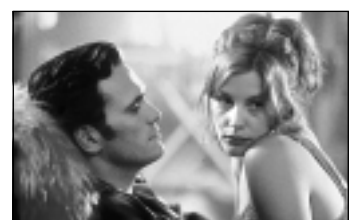
**22.50** Météo, Soir 3

**23.20 LE CHOC DES CULTURES** Magazine présenté par Anne Sinclair. Invités : Manu Chao, Isabelle Huppert. Au sommaire : Malika et Julie : des divas dans les quartiers ; Salomon Burke, le pape de la soul ; Enquête sur la rentrée littéraire 2002 ; Matisse, le fils prodige du Catau-Cambrésis. 7901226 **0.35** Manu Chao Concert. 3279795 **1.40** Ombre et lumière Alain Ducasse 2584153

**2.05** Les Dossiers de l'Histoire Irlandaise, histoires d'actualité [1/2] 9026066 **3.05** Le Fabuleux Destin de... 2711085 **3.30** Soir 3 **3.50** Strip-tease ♦ 888559 **4.50** La Ruée vers l'air Pays du Perche vendômois 1594171 (60 min).

## CANAL+

**13.30** La Grande Course **14.00** Eddy Time **15.35** Partir avec National Geographic Le festin des orques **16.30** Un jour de chance Téléfilm. Penelope Buitenhuis (♦) **18.00** Les Simpson Un homme et deux femmes ▶ *En clair jusqu'à 20.59* **18.30** Hyper Show **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles **19.55** Les Guignols **20.05** H Série **20.35** Le Journal du sport **20.40** Le Journal du cinéma **CC**



**21.00 DIVINE MAIS DANGEREUSE** ■ Film. Harald Zwart. Avec Liv Ullery, Matt Dillon, John Goodman, Mark Reiser, Michael Douglas (EU, 2001, ♦) **4223077** *Une jeune femme manipule trois hommes amoureux fous d'elle. Une comédie noire et grinçante.* **22.25** Minutes en + Spécial « Divine mais dangereuse ». Magazine. 7520232

**22.35 HANNIBAL** Film. Ridley Scott. Avec Anthony Hopkins, Julianne Moore, Gary Oldman, Ray Liotta, Frankie Faison (Etats-Unis, 2000, v.o., ♦) **5663961** *Le célèbre assassin continue ses méfaits en Italie. Thriller laborieux et opportuniste.* **0.40** Portrait Anthony Hopkins 9674004 **1.05** Spin City Série (saison 5) Le flambeur 1659998 Avoir un bon copain 1662462

**1.45** Dis-moi oui Film. Alexandre Arcady (Fr., 1995, ♦) 5970646 **3.40** Juan Bautista, une histoire de Carmague Documentaire 3174406 **4.35** Le Mexicain Film. Gore Verbinski. Avec Brad Pitt (EU, 2001, ♦) 4474801 **CC** (100 min).

## FRANCE 5 / ARTE

**13.45** Le Journal de la santé **14.10** Va savoir Magazine **14.40** Cinébus Magazine. Jean-Pierre Bacri **15.35** Lonely Planet Trekking en Ouganda et au Zaïre **16.35** Télé éléphant Documentaire **17.30** 100% Question **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Flash info **19.01** Connaissance Magazine. Le Verre. L'incroyable légèreté du paraître **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Ado et déjà maman.





PIERRE GEORGES

## Le ministre premier

LE JOUR où cela va s'arrêter – car cela finira bien par s'arrêter un jour ! –, quelle crise de manque ! Mais nous n'en sommes pas là. Et une observation attentive du phénomène télévisuel et médiatique qu'autorisent les longues soirées d'automne permet d'être formel : Nicolas Sarkozy est partout, toujours, à tout instant !

Ce n'est plus un ministre de l'intérieur. C'est le ministre de nos intérieurs ! Matin, midi et soir, du lundi à l'aube au dimanche au crépuscule, l'homme de la place Beauvau – et le cher maréchal Beauvau ferait bien de s'accrocher à sa plaque ! – s'agit, se déplace, rencontre, inaugure, dis-court, câline, décore, menace, projette, décide, organise, ferme, ouvre, en un mot gouverne. Les télévisions le précèdent. Les caméras le suivent. Les intervieweurs recueillent les entretiens à la pelle. Il est partout, chez lui, chez nous.

Il est le Ministre. Avant lui, rien, la gauche du néant. Avec lui, tout. Après lui ? On verra bien, car comme il le dit, ce matin même dans une double ration d'interview au Figaro, les veinards !, « une montagne après l'autre. Avant de penser à un sommet, il faut franchir bien des cols... C'est le passionné de cyclisme qui vous le dit. » Baisse-la tête, t'auras l'air d'un Nicolas !

On peut n'être pas tout à fait dupe. Il n'empêche, d'évidence, si le gouvernement est un peloton, tout à son affaire de France et du Tour qui va avec, nul doute alors que ce cycliste, nettement dopé à l'ambition, a largué tout le peloton. Il y a lui, lui et encore lui, ici, là-bas, ailleurs, midi-minuit. Lui et les autres, tous les autres qui font ce qu'ils peuvent avec ce qu'il leur laisse, d'un point de vue médiatique, c'est-à-dire pas

grand-chose. A oser cultiver cet horrible soupçon, on soupçonne fort que pas mal de nos ministres, réduits au douloureux rôle de célèbre inconnu et appelé à le rester, enragent. Car, de fait, s'il ne leur pompe pas l'air, ce qui serait une considération triviale, du moins leur prend-il assurément l'espace, tout l'espace !

Moi d'abord, « prem » ! Parfois, devant un tel déploiement de forces médiatiques, le voir sans cesse sur France-Beauvau Télévisions ou sur TF1-Neuilly, on est comme saisi d'un doute. Est-on bien sûr que cet homme-là soit unique et à ce point vélocité et boulimique et omniprésent ? Ou doit-on tenir, de source rien moins que sûre, que, comme en Irak pour Saddam Hussein, l'on disposerait en France de quelques sosies et clones sarkoziens, voués aux inaugurations subalternes ?

Admirez l'artiste ! Pompier avec les pompiers, gendarme avec les gendarmes, flic de chez flic, douanier avec les douaniers, et Raffarin chez Raffarin. Tenez l'autre jour, ce devait être vendredi, nous eûmes droit à une double dose, genre Charentes-Poitou. Un discours d'allégeance et de régionalisation, façon tutoiement et intimité entre copains de six mois, ah Jean-Pierre, ah Nicolas, c'est simple on en pleurait dans notre casque de poilu de presse ! Et puis, bras dessus, bras dessous, le premier ministre et le ministre premier s'en furent inaugurer les locaux d'une gendarmerie poitevine ou charentaise, afin qu'il ne soit pas dit que la France ne serait pas bien gendarmée ! Elle l'est de toutes parts !

Premier ministre et ministre premier. Tout est dit. Attendons la suite aimable et cruelle du sprint !

## VANCOUVER

de notre envoyée spéciale

La belle bâtisse quasi coloniale du Canadian Pacific, sur le front de mer de Vancouver, marque la frontière entre deux mondes : gratte-ciel de bureaux ou d'appartements de luxe avec vue sur l'eau d'un côté ; quartier de Gastown, berceau historique de la ville, et Chinatown de l'autre. Entre les deux, un no man's land d'immeubles délabrés, de commerces à vendre et de ruelles sordides.

Dans Downtown Eastside, les plus pauvres de la troisième métropole canadienne ont élu domicile aux coins des rues Abbott et Hastings. Sur le trottoir, des dizaines de tentes rapiécées, de vieux matelas, des fauteuils défoncés. Plus de 150 sans-abri dorment ici depuis le 21 septembre, à l'ombre d'un immense bâtiment. « Nous restons le temps qu'il faudra pour que le gouvernement trouve une solution à la crise du logement », dit Kerry Pakarinen, membre de la Woodwards Squatter Coalition, qui occupe le coin de la rue. Avec des moyens de fortune, il prépare sa soupe populaire pour les sans-abri. Plus de 1 000 repas par jour. La police ? « Elle est plutôt civilisée ». Mais pour combien de temps ?

Le 19 novembre, la Cour suprême de Colombie-Britannique se prononcera sur une injonction de la ville visant à chasser les squatters du trottoir. En attendant, les sans-abri ont fait de cet endroit leur point de ralliement. « Ils sont en sécurité ici », disent les gens de la coordination. Le quartier est glauque, en effet, et de nuit mieux vaut l'imaginer d'une salle de cinéma. Avec *FIX* : l'histoire d'une ville dépendante, un documentaire choc de Nettie Wild lancé au dernier Festival du film de Vancouver, on entre de plain-pied dans ce monde de pauvreté qui rime souvent avec drogue. Héroïne ou cocaïne ? Downtown Eastside est le paradis autant que l'enfer pour ceux qui n'arrivent pas à s'en passer.

Le film retrace l'histoire d'un combat qui n'est pas encore gagné : celui d'un groupe de consommateurs de drogue qui veut aider ses pairs, avec



Des dizaines de tentes rapiécées sur les trottoirs de la troisième ville du Canada.

l'aide de deux « non drogués », une mère de famille et un maire. La première, Ann Livingston, n'en pouvait plus de voir des gens mourir d'overdose à deux pas de chez elle. En 1998, elle ouvre à ses frais un petit local d'accueil sur Hastings Street, avec l'objectif de donner des conseils pour se piquer « proprement ». Ainsi est né Vandu (Vancouver Area Network of Drug Users), une association qui vient de remporter le Prix pour les droits humains décerné par le Réseau juridique canadien VIH-sida et dont les 500 membres sont en majorité des « consommateurs ». Ils veulent surtout diminuer les décès par overdose (Vancouver en détient le record canadien, avec plus de 2 000 en dix ans) et endiguer la vague explosive de sida et d'hépatite C chez les utilisateurs de seringues.

Pour Ann Livingston, l'approche coercitive n'est pas la bonne. « Rien ne changera, dit-elle, si nous ne développons pas un sentiment d'autono-

mie et de responsabilité mutuelle parmi les utilisateurs de drogue ». Autant donc leur apprendre l'injection « propre », supervisée par des professionnels de la santé. Cela marche en Allemagne ou en Suisse, pourquoi pas au Canada ?

A Vancouver, l'opposition au projet est forte, chez les commerçants comme dans l'arène politique. On craint un afflux de drogués « extérieurs ». A Ottawa, on a longtemps traîné de l'arrière, en partie à cause des Etats-Unis, où l'on ne voit guère d'un bon œil la création de « piqueries » publiques dans le pays voisin. Le ministère canadien de la santé vient tout de même d'ouvrir la porte à des projets-pilotes pour l'établissement de lieux d'injection supervisés dans quel-

ques grandes villes. A condition que les projets aient l'appui de la population locale !

Ann Livingston avait pourtant deux alliés de taille : un drogué haut en couleur et le maire de la ville. Dean Wilson a un physique d'acteur d'Hollywood et un lourd passé d'héroïnomanie. L'un de ses meilleurs amis se nomme Philip Owen. Profession : maire de Vancouver, depuis neuf ans. Il se bat à leurs côtés, convaincu que prison et programmes de sevrage ne donnent pas les résultats escomptés. Mieux vaut miser sur le long terme, accepter les drogués comme ils sont, ouvrir des piqueries supervisées. Sa croisade de plusieurs années, il en paiera le « prix politique », le 16 novembre, lors des élections municipales. Il n'a même pas pu briguer un nouveau mandat. Son propre parti l'a évincé de la course à cause de son engagement en faveur des drogués. Tant pis. L'homme de 69 ans n'hésite pas plus qu'avant à arpenter les ruelles des bas quartiers, espérant que la compassion l'emportera un jour sur la coercition. En attendant, il a profité de ses derniers jours à la mairie pour organiser une projection du film au profit de Vandu. A 100 dollars canadiens (63 euros) la place de cinéma.

Anne Pelouas

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## 45-tours et 33-tours

VOILÀ PLUS D'UN AN que l'on fabrique en France les disques « microsillon », qui dès l'origine ont séduit les amateurs de musique enregistrée par des qualités nouvelles. Leur nom tient au fait que le sillonn qu'ils portent est encore beaucoup plus étroit que celui des disques désormais qualifiés d'ordinaires, qui ont succédé dans l'histoire du phonographe aux cylindres de cire, et dont la largeur s'exprimait déjà en microns, ou millièmes de millimètre.

Mais alors que le sillonn de ces disques ordinaires est large de 170 microns, celui des disques microsillon n'a que 70 microns. Les techniciens ne se sont d'ailleurs pas contentés de modifier la largeur du sillonn : ils ont agi en même temps sur l'autre facteur de « rendement » des disques, la vitesse de rotation. Et ils ont réalisé les deux types bien connus de microsillon : ceux que l'on fait tourner à 45 tours par minute, dont la durée d'audition est au moins égale

et souvent supérieure à celle des grands classiques de 30 centimètres tournant à 78 tours, mais dont le diamètre est seulement de 17,5 centimètres, et ceux que l'on fait tourner à 33 tours un tiers par minute, qui ont 25 ou 30 centimètres de diamètre, comme les « 78-tours », mais donnent une audition cinq ou six fois plus longue.

C.-G. Bossière  
(13 novembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Thématique.** La politique extérieure et intérieure de George W. Bush. Une sélection d'articles tirés des

archives du *Monde*. En édition abonnés. ■ **Université de tous les savoirs.** Retrouvez les quinze conférences du cycle de conférences sur « Les Interfaces ». A écouter en ligne ou à télécharger au format RealAudio. ■ **Cinéma.** Toutes les sorties, critiques et portraits, en ligne dès le mardi.

## CONTACTS

## ► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

## ► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

## ► CHANGEMENT D'ADRESSE ET SUSPENSION :

0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

## ► INTERNET

Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>  
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>  
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>  
Marché de l'immobilier : <http://immobilier.lemonde.fr>  
► **TÉLÉMATIQUE**  
3615 lemonde  
► **DOCUMENTATION**  
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>  
► **COLLECTION**  
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-09-43-21  
Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30  
► **LE MONDE 2**  
Abonnements : 01-44-97-54-54  
En vente : « Télé-réalité : les nouveaux maîtres de l'écran ».

■ Tirage du *Monde* daté mardi 12 novembre 2002 : 464 428 exemplaires. 1 - 3 Nos abonnés de France et étranger trouveront avec ce numéro « Le Monde de l'Economie » et un encart publicitaire « Mexique ».

Ce mois-ci dans  
*Le Monde*  
initiatives

## DOSSIER :

Les entreprises devant le défi  
du choc démographique

Avec les départs massifs en retraite et des jeunes moins nombreux, l'équation des prochaines années est dramatiquement simple. Le monde du travail devrait repenser son organisation pour attirer autant qu'accueillir une nouvelle génération, différente des précédentes. Mais, souvent guidées par la force des habitudes, les entreprises sont rarement préparées à ces enjeux.

## DÉBAT :

## La parfaite inégalité des temps de travail

Prétendument temporaires avec les lois Aubry, les inégalités entre salariés des petites et des grandes entreprises dans la RTT, s'aggravent et se pérennisent avec les mesures Fillon.

## L'ÉVÉNEMENT :

## L'Etat se désengage de l'insertion

Novembre  
2002  
3,80 €*Le Monde*  
initiativesCHOC DÉMOGRAPHIQUE EN VUE  
Les jeunes, un défi  
pour l'entreprise

## Egalement au sommaire

## ► L'événement

Un chèque-emploi associatif ?  
Les professionnels de santé en mal d'assurance.  
L'association Villemeé a fait son temps.

## ► Initiatives

68 jardins cultivent l'insertion.  
Renouveau pour le familistère Godin.  
Paris-banlieue : les retours à l'école.

## ► Tendances

Les associations professionnelles gays entrouvent le placard.  
Externalisation des services généraux.

## ► Eclairage

Manpower fidélise les intérimaires.

## ► Europe

Allemagne : les deux super-atouts de Schröder.  
Immigration : régularisation à l'italienne.

## ► International

De l'écologie au développement durable.

## ► Décryptages

Des entreprises s'assurent contre le risque de responsabilité sociale.  
Le destin des jeunes chercheurs.

## ► Alternatives

L'économie sociale doit aussi motiver ses salariés.

## ► Contrat social

Le déploiement des tutelles.

## ► Management

L'ingénieur-patron, un modèle de management dépassé.

## ► Le point sur

Feu la loi de modernisation sociale.  
Des militants traités en délinquants.

## ► Histoire

Les périodes de la « geste gréviste ».



# Le Monde

# ECONOMIE

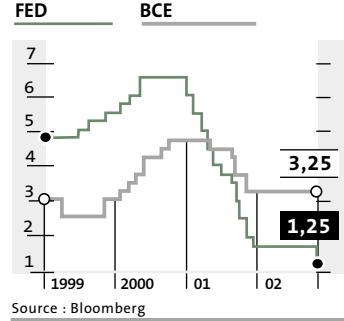
MERCREDI 13 NOVEMBRE 2002

## FOCUS

Les membres du Conseil économique et social, en désaccord sur les moyens de renforcer l'attractivité de la France, devraient se retrouver autour d'un rapport sur l'investissement public **p. IV**

## AU PLUS BAS DEPUIS 1961

Taux directeur, en pourcentage



## TRIBUNES

Antoine Brunet, conjoncturiste, préconise une baisse du taux de la Banque centrale européenne afin d'échapper à la récession internationale **p. VI**

## EMPLOI

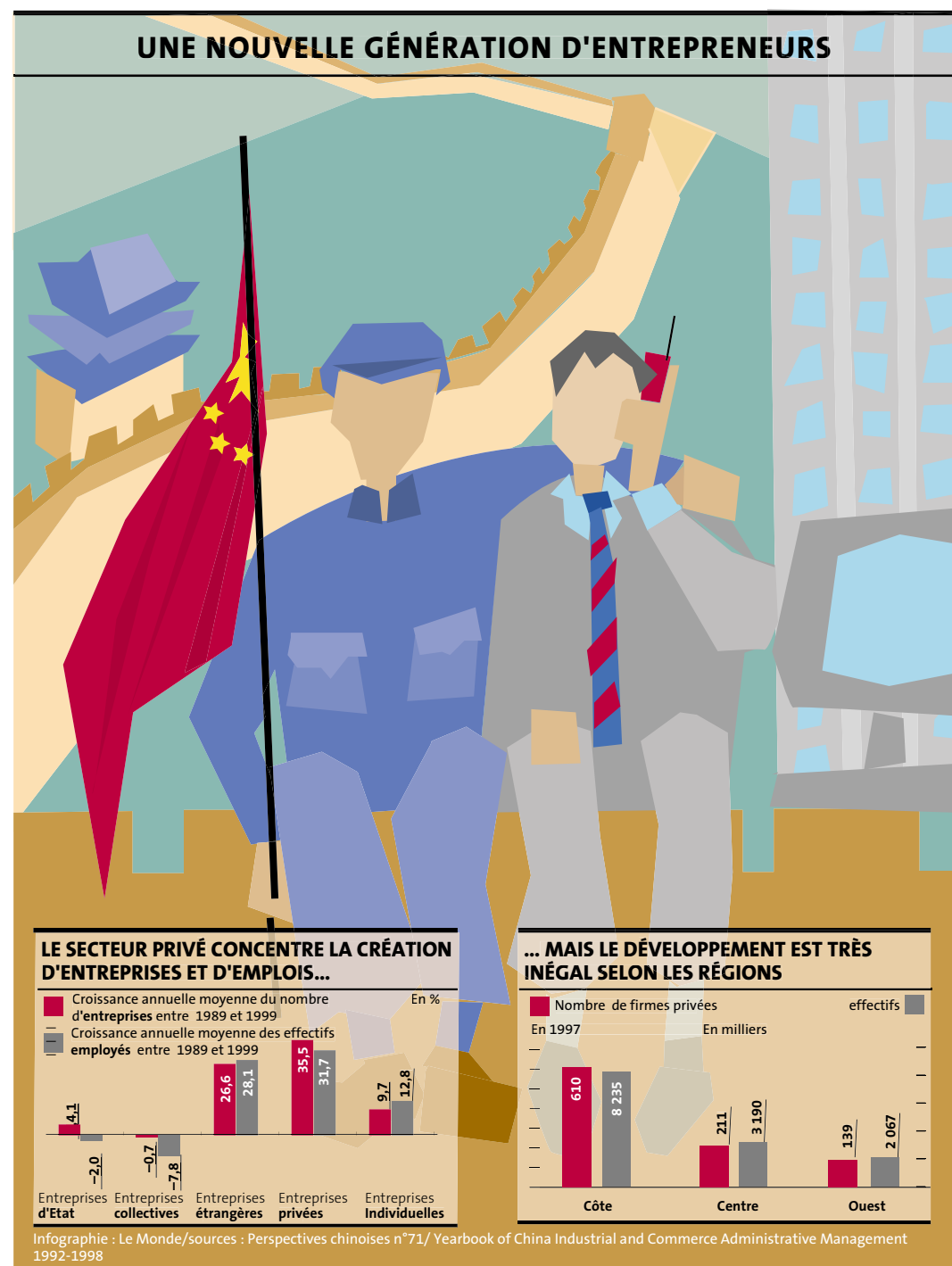
• Les régions françaises constituent des viviers d'emplois d'importance inégale pour les armées, obligées d'élaborer une véritable politique de recrutement depuis la fin de la conscription **p. VII**  
 • De futurs licenciés d'un service du groupe Bayer forment leurs remplaçants **p. VIII**

## OFFRES D'EMPLOI

• Industrie **p. IX**  
 • Conseil **p. X**  
 • Gestion et administration **p. XI**  
 • Collectivités territoriales **p. XII**

À L'OCCASION DU XVI<sup>e</sup> CONGRÈS DU PCC, PÉKIN OUVRE SES PORTES AUX PATRONS. POUR MIEUX LES CONTRÔLER ?

# La Chine communiste intronise ses capitalistes



**PÉKIN**  
de notre correspondant

La Chine, qui a signé, le 4 novembre à Phnom Penh (Cambodge), avec les dix pays membres de l'Asean (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) un accord cadre de libre-échange donnant naissance au plus grand marché commercial mondial, vit à l'heure de l'essor spectaculaire du secteur privé. Amorcé il y a juste une décennie, ce bouleversement du paysage économique et social du pays a été si radical que le régime est aujourd'hui acculé à le reconnaître et à l'inscrire dans les tables de la loi du Parti communiste.

Avec la relève de génération au sommet de l'appareil, la réhabilitation de la caste d'entrepreneurs privés – hier stigmatisée comme « ennemi de classe » – est l'enjeu du XVI<sup>e</sup> congrès du parti qui s'est ouvert le 8 novembre à Pékin. Après des années de résistance idéologique, il est devenu impossible de continuer à occulter l'évidence. Celle-ci peut se résumer à quelques chiffres : le nombre des entreprises privées a crû de 35,5 % par an durant la décennie 1990 ; le secteur privé représente aujourd'hui le quart de la production industrielle, le tiers du produit intérieur brut (PIB) – hors agriculture – et 11 % de la population active, selon des chiffres officiels sous-évaluant probablement la réalité.

En termes de création d'emplois, un tel bouillonnement permet d'amortir – certes imparfaitement – le déclin des entreprises d'Etat, et l'on comprend pourquoi les dirigeants, si soucieux de « stabilité sociale », s'y intéressent désormais de très près. Ce processus a suivi une voie assez incongrue, aux « caractéristiques chinoises » comme l'on dit ici. Il ne doit rien, en effet, à un quelconque plan de privatisations édicté d'en haut. En forçant un peu le trait, on peut même dire qu'il n'y a jamais eu de véritables privatisations en Chine. Le secteur privé a éclos dans les marges

ou les interstices d'un système qui avait vocation à rester à dominante publique aux yeux des dirigeants. Leur but a toujours été de revitaliser les entreprises d'Etat (dont le capital vient d'être ouvert aux investisseurs étrangers pour celles qui sont cotées en Bourse) en réformant leur mode de gestion. Il n'a jamais été question de les vendre au privé. Ou, plus précisément, il a fallu attendre le lancement, en 1995, de la politique dite *zhuada fangxia* (« garder les grandes, laisser partir les petites ») pour voir le régime concéder le sacrifice des firmes d'Etat – uniquement les petites – vendues aux enchères ou absorbées dans des fusions et acquisitions.

Mais cette privatisation de facto n'a joué qu'un rôle marginal dans l'expansion du secteur privé en Chine qui, pour l'essentiel, a poussé comme un champignon, ex nihilo, à travers une floraison d'initiatives à la base, en particulier à la faveur du mouvement de décentralisation qui a accompagné la politique « de réforme et d'ouverture ». La vague a démarré dans les campagnes pour atteindre la ville bien plus tard. C'est aujourd'hui l'économie de services en milieu urbain, notamment sur la façade côtière, qui constitue le terreau de cette nouvelle Chine entrepreneuriale.

Le Parti communiste a mis du temps pour prendre la mesure de ce basculement qui échappait à ses options stratégiques initiales. La catégorie « entreprise privée » n'a été officiellement reconnue qu'à partir de 1987. En 1992, un tournant est pris avec l'adoption par le XIV<sup>e</sup> congrès du parti du concept d'« économie socialiste de marché » à l'initiative de feu Deng Xiaoping, désireux de relancer la réforme après la glaciation idéologique post-Tiananmen (1989). En 1999, la Constitution est amendée pour reconnaître que le secteur privé est une « composante importante » de l'économie nationale, alors qu'il n'était jusqu'alors considéré que comme un « complément » du secteur d'Etat. Et le XVI<sup>e</sup> congrès devrait inscrire dans l'idéologie officielle une série de nouvelles formules légitimant les nouveaux groupes sociaux apparus ces dernières années, dont les patrons, désormais habilités à entrer au parti par la grande porte.

Ce travail de réhabilitation devrait relever le prestige du groupe capitaliste qui, aux yeux d'une partie de l'opinion chinoise, n'est pas forcément crédité d'une très grande vertu. Le dynamisme de ce secteur ne doit en effet pas faire oublier que le droit social y est inexistant, la comptabilité fantaisiste, le népotisme dominant, la pension à corrompre élevée et le niveau d'éducation du patron assez médiocre. Les choses bougent, certes. La nouvelle génération d'entre-

preneurs, bardée de MBA et fruit de la vague des start-up technologiques, pourrait à terme éclipser la première strate des années 1980, principalement composée de ruraux adeptes de « coups ». La grande question est bien sûr de savoir si la consécration officielle

le « lobby » patronal autorisé à s'exprimer, une réhabilitation doit aller au-delà et sceller une véritable protection de la propriété privée aujourd'hui non assurée. Car le flou juridique et l'absence de règles de droit poussent la plupart du temps les entrepreneurs à nouer un pacte

Le flou juridique et l'absence de règles de droit poussent la plupart du temps les entrepreneurs à nouer un pacte de corruption avec les bureaucraties locales, une liaison dangereuse qui les expose à l'arbitraire des cycles politiques

de ces capitalistes améliorera leur environnement, qui reste malgré tout précaire.

A l'évidence, les attentes ne sont pas identiques. Du point de vue du parti, l'objectif est de les insérer dans le sérail pour mieux les contrôler. La direction pékinoise s'inquiète en effet de voir ces nouveaux puissants s'épanouir hors de son périmètre, au risque de lui poser à terme un défi politique. Il s'agit donc de neutraliser en phagocytant. Mais, aux yeux de la Fédération de l'industrie et du commerce,

de corruption avec les bureaucraties locales, une liaison dangereuse qui les expose ensuite à l'arbitraire des cycles politiques. Les « success stories » ne manquent pas en Chine, mais elles sont aisément réversibles. Le dynamisme du secteur privé est à la mesure du sentiment d'insécurité qu'éprouvent ceux qui l'animent. Un tel paradoxe cessera-t-il un jour d'être une simple « caractéristique chinoise » pour devenir une fatale contradiction ?

Frédéric Bobin

**CONCOURS PRISM**  
COMPOSÉ A 7 ÉCOLES DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT

7 OPPORTUNITÉS D'EXPRIMER SA PERSONNALITÉ.

Cours en 5 ans  
Admission après BAC

www.concours-prism.com

N° Vert 0 800 16 20 17

Centralisation Concours PRISM - 112 avenue Kléber - 75116 Paris

PARIS • BORDEAUX • LILLE • LYON • NANTES • STRASBOURG • TOULOUSE

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



QUESTIONS-RÉPONSES

# Libéralisme

**1** Depuis quand existe-t-il des entreprises privées en Chine ?

Le premier texte réglementaire concernent les « *entreprises individuelles* » est daté de juillet 1981. Elles devaient employer 7 personnes au plus, et avoir une activité complémentaire de celle des entreprises d'Etat et des entreprises collectives.

Le XIII<sup>e</sup> congrès d'octobre 1987, reconnaît la nécessité d'encourager le développement de l'économie « *gérée privativement* ». Sept mois plus tard, la Constitution est modifiée en conséquence et précise les droits et devoirs de ce que l'on appelle dès lors les « *entreprises privées* ». En 1999, la Constitution est à nouveau modifiée pour les reconnaître comme une composante « *importante* » de l'économie. Selon l'article de Gilles Guiheux publié dans *Perspectives chinoises* (n° 71), 74 % des entreprises privées actuelles ont été créées depuis 1992.

**2** Où sont situées ces entreprises ?

Si les entreprises individuelles sont majoritairement situées en zone rurale, ce n'est plus le cas des entreprises privées. En dix ans, de 1989 à 1999, les entreprises privées rurales sont passées de 60 % à 40 % du total des entreprises privées. En 1999, 16,5 % des entreprises privées sont dans des villes grandes ou moyennes, 55,2 % dans des bourgs, et 28,2 % dans des villages ruraux. Mais ces firmes sont très inégalement réparties sur le territoire chinois. Selon Mehmet Ögütçü et Markus Taube, auteurs de l'article « *Getting China's regions moving* », paru en mai dans la revue *Observer* de l'OCDE, le revenu moyen par habitant des provinces du centre de la Chine ne s'élève qu'à 60 % du revenu moyen chinois. Et les écarts vont croissant. Dans la province de

Gansu, en plein centre du pays, le revenu est passé de 84 % de la moyenne nationale en 1980 à 56 % en 1999. Ces régions s'appauvrissent au profit des régions côtières, qui drainent les capitaux, mais aussi la main-d'œuvre, et en particulier les jeunes diplômés désireux de profiter des meilleurs salaires et conditions de vie offertes.

**3** Quelle influence les entreprises privées ont-elles eu sur le PIB ?

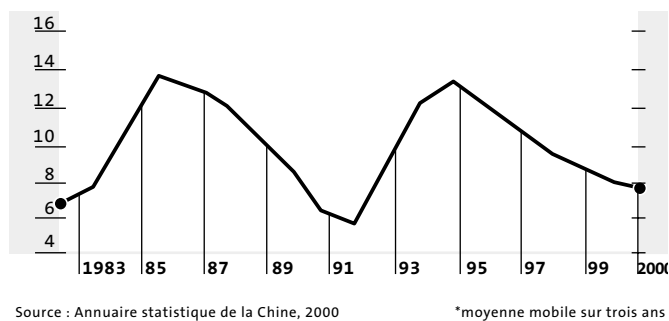
Le produit intérieur brut (PIB) chinois a connu une croissance réelle très inégale depuis vingt ans. Son taux de progression, près de 8 %, demeure élevé comparé à ceux des économies occidentales, mais il subit une érosion constante, qui selon l'OCDE serait imputable aux disparités entre entreprises et entre régions.

**4** Quelle part de la population active est employée dans des entreprises privées ?

Si l'on ajoute les effectifs des entreprises privées proprement dites, celles des entreprises individuelles et des entreprises étrangères, 11,4 % de la population active étaient, en 2000, employés dans l'économie privée. Ce taux est le même que celui des entreprises d'Etat (11,39 %), les entreprises collectives n'employant plus que 2,11 % de la population active. Mais les effectifs du secteur public régressent alors que ceux du secteur privé sont en forte progression. Ce qui n'a pas empêché le taux de chômage d'exploser : il atteindrait aujourd'hui 10 % à 12 % de la population active, selon Françoise Lemoine, économiste au Cepii, citée dans le numéro de novembre du magazine *Capital*.

## UNE CROISSANCE MOINS FORTE

Variation du PIB réel \*, en dollars constants



Source : Annuaire statistique de la Chine, 2000

\*moyenne mobile sur trois ans

# L'essor du secteur privé chinois bute sur son financement

LES CRÉDITS BANCAIRES VONT AUX ENTREPRISES D'ÉTAT, LES PATRONS DOIVENT DONC MISER SUR LEURS FONDS PROPRES

## PÉKIN

de notre correspondant

Les capitalistes ne sont donc plus des parias idéologiques en Chine. Ils deviennent à ce point respectables que le Parti communiste chinois (PCC) va les accueillir officiellement en son sein : ce tournant devrait marquer le XVI<sup>e</sup> Congrès du PCC qui s'est ouvert à Pékin le 8 novembre. Aussi surprenant que cela puisse paraître vu de l'extérieur, la chose n'allait pas de soi. On pensait que la Chine avait embrassé le capitalisme depuis belle lurette. C'était faux. Le pays s'était en fait converti au marché, ce qui n'était pas la même chose pour les dirigeants de Pékin.

Il faut toujours prêter attention au verbe du régime. Quand le XIV<sup>e</sup> congrès du parti lance le mot d'ordre en 1992 d'« *économie*

socialiste de marché », il s'agit bel et bien de marier socialisme et marché, opération qui n'a rien de contradictoire dans un pays qui a toujours pratiqué sans états d'âme les syncrétismes les plus baroques. Ce jeu du marché que l'on encourage visait avant tout à insuffler une cure de jouvence à des entreprises d'Etat à redresser. Si l'on a démantelé des monopoles (comme China Telecom), ce n'est nullement pour les privatiser mais pour les segmenter en de nouvelles entités publiques s'affrontant sur un marché concurrentiel. A aucun moment, la question de la propriété et du statut politique devant lui être associé n'était posée. Les pesanteurs idéologiques restaient lourdes.

La Chine s'était ouverte sur le vent du grand large, avait déverrouillé son commerce extérieur, déroulait le tapis rouge aux multinationales mais le secteur privé domestique restait sévèrement bridé en dépit de son irrésistible propagation dans les interstices du système. Le capitaliste s'imposait inexorablement sur le terrain, au plus profond de ces collectivités locales en banqueroute, ravies de ressusciter des traditions mercantiles pour survivre, mais le personnage continuait de sentir le soufre en haut lieu. C'est cet ostracisme qui va être levé. Psychologiquement, politiquement, le virage est d'importance.

Quand Jiang Zemin, l'actuel « *numéro un* » du PCC, déclare en juillet 2001 que la vraie question est celle de la loyauté au parti et

non plus celle de la propriété (c'est-à-dire qu'il vaut mieux être un patron rallié plutôt qu'un prolétaire contestataire), il trahit la nouvelle nature idéologique du PCC : celle d'un parti conservateur, tirant finalement vers une dictature droitière de classique facture. Cela ne signifie sûrement pas que la conversion au libéralisme économique est acquise et que le secteur privé a partie gagnée.

## PRÉCIEUX OXYGÈNE

La réhabilitation doctrinale ne va pas régler comme par enchantement toute une série de contradictions structurelles sur lesquelles bute le secteur privé et qui, si elles ne sont pas surmontées, pourraient faire dérailler le train de la réforme. La plus cruciale d'entre elles est incontestablement l'accès au financement. La captation archaïque de l'épargne bancaire par les entreprises d'Etat, maintenues sous perfusion pour des raisons – bien compréhensibles – de stabilité sociale, continue de priver les firmes privées d'un précieux oxygène : 1 % à peine du crédit leur est destiné. Selon une enquête réalisée en 1999 par International Finance Corporation (IFC), filiale de la Banque mondiale, dans les provinces du Zhejiang et du Guangdong, 80 % de ces entreprises privées qualifient de sérieuse « *contrainte* » cette carence du financement bancaire.

Livrées à elles-mêmes, ces entreprises n'ont pu démarrer qu'en puisant dans la caisse personnelle

du fondateur – qui fournit en moyenne 90 % de la mise initiale – avant de nouer ensuite des relations plus confiantes avec les banques. Mais la contribution de celles-ci reste peu élevée : l'enquête d'IFC révélait que seuls 29 % des chefs d'entreprise interrogés avaient eu recours au crédit bancaire dans les cinq années précédentes.

C'est pour pallier ce handicap qu'une banque privée – la Minsheng Bank – a été créée en 1996 avec l'objectif d'aider les « *petites et moyennes entreprises* » (euphémisme souvent utilisé pour définir le secteur privé) : l'expérience reste néanmoins limitée. En butte à l'inhospitalité du système bancaire, les firmes privées ne peuvent pas davantage s'adresser aux Bourses de Shanghai et Shenzhen qui servent principalement la cause des entreprises d'Etat.

Sur les 1 100 sociétés cotées sur ces deux places, seules 200 – soit 5,5 % – sont privées. Le gouvernement avait envisagé de monter à Shenzhen une Bourse des valeurs technologiques – qui aurait officié en fait en faveur du secteur privé en général – mais le projet a subi le contrecoup des infortunes du Nasdaq et reste dans les tiroirs. Autant dire que l'avenir du secteur privé en Chine tient moins à l'entrée des patrons dans la citadelle du parti qu'à une libération de l'accès au financement. Faute de quoi la montée en régime pourrait risquer à terme d'avorter.

Frédéric Bobin

## « Broad City », royaume du richissime Zhang Yue

### CHANGSHA

de notre envoyé spécial

C'EST UNE PETITE VILLE où s'agencent des entrepôts blanc-crème, des tapis de gazon ras, une piste d'atterrissage pour hélicoptères et... un « *château français* » style Renaissance, le tout gardé par des statues de bronze de penseurs à la mine d'Aristote, en face d'une pyramide égyptienne de tôle jaunâtre. Dira-t-on un jour pourquoi les nouvelles stars de la Chine entrepreneuriale aiment tant incarner leur nouvelle fortune dans un somptueux décorum d'inspiration étrangère (Yang Bin et son village hollandais à Shenyang, Li Qinfu et son Capitole américain près de Shanghai...)?

« *Broad City* » : ainsi se nomme cette enclave baroque plantée en lisière de Changsha, chef-lieu de la province du Hunan. C'est le royaume de Zhang Yue, patron du groupe d'air conditionné Broad (ou Yuanda en chinois). Petit et noueux, mèche parfaite, M. Zhang est l'un de ces nouveaux patrons qui défrayent la chronique des gazettes économiques. Il n'est classé qu'au 25<sup>e</sup> rang de la liste *Forbes* des hommes les plus riches de Chine, mais son aura est grande. Car il ne doit pas son succès à des « *coups* » à l'instar de ceux qui sont en train de prospérer sur la

bulle immobilière qui enfievre les grandes villes. Lui est un industriel, un vrai, qui s'est bâti sur une technologie de pointe et, s'il est le premier patron chinois à se déplacer à bord d'un jet privé, il n'abhorre rien tant que l'expansion ostentatoire. « *Le problème de beaucoup de nouvelles entreprises en Chine, dit-il, c'est que leur croissance peut facilement s'emballer. Ces gens se diversifient en tous sens puis se retrouvent en faillite du jour au lendemain.* »

### PARCOURS DU COMBATTANT

Zhang Yue tire gloire de n'être pas endetté auprès des banques. Il a emprunté un peu au début, mais a tout remboursé dès 1995. « *Ma politique est celle de la prudence et la sécurité.* » La clé de sa réussite, c'est aussi d'avoir su créer au sein de son entreprise un esprit de corps en recourant à des techniques d'enrôlement très particulières. Les nouvelles recrues doivent subir une semaine d'entraînement de type parcours du combattant où l'on marche le jour et l'on rampes dans la boue la nuit. « *C'est un défi que l'on se lance à soi-même, commente-t-il. Chacun va jusqu'au bout de sa limite.* » Volontiers paternaliste, il paie ses employés plutôt correctement (l'équivalent de 610 euros mensuels, ce qui est convenable aux

normes chinoises) – avec des « *cols blancs* » qui gagnent deux fois plus que les « *cols bleus* », – mais il régit en maître.

Lorsque la branche hunanaise de la Fédération des syndicats (officiels) lui a suggéré de créer un syndicat à Broad City, il a refusé net. « *Nous avons un département des ressources humaines qui s'occupe de prévenir tout problème avec les employés* », se justifie-t-il. M. Zhang avoue sans fard n'avoir jamais été un grand démocrate : « *Regardez la vie politique à Hongkong ou à Taïwan : c'est le désordre.* » Le plus intéressant est que son rejet de tout syndicat et son refus d'adhérer au parti en dépit de l'appel du pied qu'on lui adresse – « *Je suis trop occupé* » – ne lui ont valu aucune difficulté avec le gouvernement provincial. Sa société est le plus gros contribuable parmi les entreprises provinciales : on le ménage donc. Zhang Yue n'en peste pas moins contre ces mêmes autorités : une ligne électrique à haute tension bordant Broad City rend dangereuse la navigation de ses hélicoptères. Il a jusqu'à présent échoué à la faire déplacer. Tel est le gros combat qui le mobilise ces derniers temps...

F. B.

# Entrepreneurs : un groupe social soumis à... précarité

L'ENTRÉE DANS L'OMC DEVRAIT ASSAINIR LES LIENS DU CAPITAL AVEC LA BUREAUCRATIE

## PÉKIN

de notre correspondant

Paradoxe : à l'heure où le Parti communiste leur fait une cour insistante pour les inciter à rallier ses rangs, jamais le sentiment de précarité n'a été aussi élevé au sein du groupe d'entrepreneurs chinois. C'est que les revers de fortune sont nombreux et spectaculaires comme en témoignent les fluctuations de la liste des hommes les plus riches de Chine établie annuellement par le magazine *Forbes*. Sur les cinquante élus de 1999 – date de la première édition – seuls neuf restent cités dans la liste de 2002 (élargie depuis au nombre de cent). Plus ironique encore, les « *numéro deux* » et

« *numéro trois* » de la hiérarchie de 2001, Yang Bin et Yang Rong, sont aujourd'hui des parias aux arrières ou en fuite, poursuivis pour évasion fiscale ou autres irrégularités.

Flamboyant magnat de l'industrie des orchidées, Yang Bin avait bâti près de Shenyang (province du Liaoning) un « *village hollandais* » dupliquant à grande échelle – sur 400 hectares – l'architecture batave, moulins compris. Il a été arrêté en septembre quelques jours après avoir été nommé par le régime de Corée du Nord « *gouverneur* » de la zone spéciale de Sinuiju – jouxtant la frontière du côté nord-coréen – dont Pyongyang souhaitait faire une enclave capitaliste.

Quant à Yang Rong, il était aussi devenu un des porte-drapeaux de cette nouvelle Chine entrepreneuriale à la tête de la firme Brilliance China Automotive – fabriquant des minivans sous licence Toyota – qu'il avait réussi à introduire à Wall Street dès 1992, une grande première à l'époque. Il est en fuite à l'étranger depuis l'été. Cette double disgrâce n'a fait qu'exacerber chez les capitalistes chinois une allergie déjà vive à figurer dans cette liste *Forbes*.

Lorsqu'ils dévoilent leur fortune, celle-ci leur attire en effet plus d'ennuis que d'agréments. La sagesse traditionnelle est riche de dictons invitant à ne pas s'exposer : « *Les grands arbres attirent le vent* », « *L'aveugle qui dépasse trop pourrait le premier* ». « *Les riches Chinois préfèrent garder le profil bas, confirme un dossier de l'hebdomadaire Sanlian Shenghuo Zhoukan. Car ces gens fortunés n'ont pas forcément créé de la richesse. Ils la doivent surtout à des mécanismes de transfert de la valeur ajoutée globale.* » Après des années de laxisme, l'Etat commence à y regarder de plus près alors que le creusement des inégalités sociales commence à poser de façon criante la question de la redistribution. En 2000, l'impôt sur le revenu ne représentait que 4,7 % de l'ensemble des recettes fiscales. Selon certains économistes, l'évasion fiscale approcherait les 12 milliards de dollars.

Le premier ministre Zhu Rongji fait désormais feu de tout bois pour traquer les champions de l'arnaque fiscale, et son ardeur gagne à mesure qu'il approche de la fin de son mandat (mars 2003). Le problème est bien sûr plus compliqué. Car les déchus ne sont pas forcés-

ment ceux qui ont le plus fauté. Ils sont plutôt ceux dont le parapluie politique s'est déchiré par malchance ou qui commençaient à prendre une assurance personnelle que l'Etat-Parti tient pour un défi potentiel à son monopole dirigeant. L'étau peut se resserrer très rapidement.

### « ZONE GRISE »

Au départ idéologiquement suspect, le secteur privé n'a en effet pu se développer qu'en passant à travers les fourches caudines des multiples bureaucraties régissant un arsenal d'agréments d'un autre âge. Les entrepreneurs ne pouvant souvent satisfaire à toutes les procédures requises, ils ont fatalement prospéré sur l'informel et la « *zone*

grise », voire carrément l'illégalité, en général avec la tacite bienveillance des administrations locales dont ils sont devenus de généreux contribuables.

Cette porosité entre le public et le privé a permis l'éclosion dans certaines régions de véritables microclimats mafieux mariant les intérêts des cadres du Parti, des entrepreneurs et des *hei shehui* (sociétés noires) en plein réveil à travers la Chine. Dans certains cas, on peut même analyser l'essor de tel ou tel capitaliste comme une technique d'externalisation de la corruption publique, les bureaucrates laissant un homme de paille privé siphonner les actifs d'Etat – par le biais de privatisations – dont ils toucheront plus tard de discrètes retombées.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- > « *La cristallisation inachevée du secteur privé* », de Gilles Guiheux (*Perspectives chinoises*, n° 71, mai-juin 2002).
- > *La Chine dans l'économie mondiale ; les enjeux de politique économique intérieure* (OCDE, 935 p., 130 €, 2002).
- > *China's emerging private enterprises, prospects for the new century*, étude de l'International Finance Corporation, filiale de la Banque mondiale (disponible sur [www.IFC.org](http://www.IFC.org)).
- > *Sois riche et tais-toi, portrait de la Chine d'aujourd'hui*, de Eric Meyer (Laffont, 2002, 423 p., 21,20 €).

entreprises, prospects for the new century, étude de l'International Finance Corporation, filiale de la Banque mondiale (disponible sur [www.IFC.org](http://www.IFC.org)).

F. B.



Gilles Guiheux, chercheur au Centre sur la Chine contemporaine

# « Le cadre juridique flou impose des liens informels avec les bureaucraties locales »



GILLES GUIHEUX

► 36 ans ancien élève de l'École normale supérieure de Cachan, docteur de l'EHESS, maître de conférences en histoire de la Chine contemporaine, Gilles Guiheux est actuellement chercheur au Centre d'études françaises sur la Chine contemporaine à Hongkong.

► 2002 Il publie *Les Grands Entrepreneurs privés à Taïwan, la main visible de la prospérité* (Paris, CNRS éditions).

## Peut-on parler d'un processus de privatisation en Chine ?

Oui et non. La croissance de l'économie privée n'est pas la conséquence d'un passage brutal d'une économie planifiée d'Etat à une économie de marché – une privatisation formelle comme dans les pays de l'ex-bloc de l'Est – mais le résultat de la croissance relative plus rapide du secteur privé. Certes, celle-ci est pour partie due au changement de statut juridique d'un certain nombre d'entreprises.

Après 1992 et le voyage de Deng Xiaoping (le numéro chinois, aujourd'hui décédé) dans le sud du pays, les autorités ont encouragé les entreprises collectives – de fait déjà gérées comme des entreprises privées, c'est-à-dire autonomes financièrement comme du point de vue de leur gestion – à s'enregistrer officiellement comme « privées ».

En outre, la restructuration des petites et moyennes entreprises d'Etat a pris la forme d'une transformation de leur statut juridique, sans que l'on sache quelle part du capital l'Etat conservait. 60 % du capital des entreprises par actions cotées en Bourse à Shanghai et à Shenzhen reste détenu par l'Etat ou des investisseurs parapublics ! En somme, la frontière entre public et privé reste poreuse.

## Les bureaucraties – centrales comme locales – entravent-elles ou facilitent-elles cet essor ? Que pensez-vous de la thèse des bureaucraties « prédatrices » ?

Comme souvent en Chine, les réalités sont multiples ; et il faut se garder de toute vision univoque du rôle de l'Etat et de ses satellites. Dans le secteur de l'immobilier, en l'absence de véritable marché foncier, ce sont les anciennes agences publiques gestionnaires des logements qui se sont directement engagées dans la spéculation immobilière.

Dans telle localité, les gouvernements locaux ponctionnent telle entreprise hors de tout cadre légal. Dans telle autre, et en particulier dans les villages mono-industriels du Guangdong, les gouvernements municipaux jouent un rôle analogue à celui d'une chambre de commerce ou d'un syndicat professionnel, se fixant pour mission de faciliter la croissance des entreprises locales et de répondre à leurs demandes. Elles financent la construction de parcs d'exposition, aident à l'amélioration technologique des produits fabriqués ou à la formation des personnels de gestion.

En contrepartie, les entreprises privées financent des routes, des ponts, des écoles ou offrent des bourses à des étudiants ; il s'agit là d'une autre forme de service rendu par les entreprises privées aux communautés locales dans lesquelles elles sont insérées.

## Le problème de l'accès aux financements bancaires comme boursiers – qui restent captés par les entreprises d'Etat à des fins de stabilité sociale – ne risque-t-il pas in fine de faire atteindre un plafond au secteur privé ?

Oui et c'est une question qui revient de manière lancinante dans la presse et les revues spécialisées. Une banque privée a été fondée en 1996 avec pour mission de pallier les défaillances du secteur d'Etat qui, en Chine comme ailleurs, privilégie les grandes entreprises.

Mais le problème tient aussi aux modes de fonctionnement des entreprises privées, encore largement familiales et à la gestion peu formalisée. Comment une banque peut-elle s'engager financièrement auprès d'entreprises dont le fonctionnement interne et les perspectives de développement restent opaques ? Les mêmes remarques s'appliquent à

sont souvent nées du souci de profiter rapidement d'opportunités de profit.

## Peut-on comparer le secteur privé en Chine avec celui de Taïwan ? Quels en sont les points communs et les différences ?

Des deux côtés du détroit, le secteur privé est d'abord constitué de petites et moyennes entreprises familiales. A Taïwan hier, en Chine aujourd'hui, les plus grandes entreprises privées se sont développées sur la base de relations clientélistes avec l'Etat. Mais la comparaison s'arrête là. En Chine, le secteur privé a émergé dans un cadre juridique flou, fluctuant et encore aujourd'hui inachevé, d'où la nécessité de liens informels avec les bureaucraties locales.

A Taïwan, les petites et moyennes entreprises se sont développées de manière largement autonome, s'appuyant sur des réseaux sociaux, familiaux ou

## « Les entreprises sont dans une certaine mesure évincées par les entreprises d'Etat, mais sont-elles capables de respecter les règles indispensables de transparence et d'information des actionnaires ? »

l'entrée des entreprises privées sur les marchés boursiers chinois. Certes, elles sont dans une certaine mesure évincées par les entreprises d'Etat, mais sont-elles capables de respecter les règles indispensables de transparence et d'information des actionnaires ?

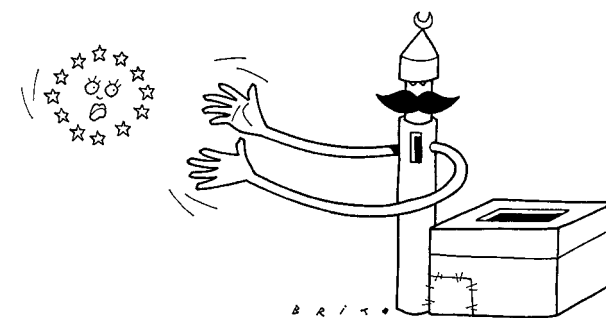
Les mésaventures de Yang Bin et de son groupe (Euro-Asia Holding) à la Bourse de Hongkong invitent à la circonspection. L'enjeu est celui de l'émergence et de l'institutionnalisation d'un marché de l'information économique et de la professionnalisation de gestionnaires d'entreprise qui

localisés, dans un cadre juridique stabilisé ; et la bureaucratie technique se tenait à distance à la fois du parti unique et des intérêts économiques à la recherche de rentes. A l'heure où les écarts de richesse atteignent en Chine des niveaux inquiétants, la question est celle de la capacité des bureaucraties locales et centrales à formuler des politiques qui soient à la fois créatrices de richesse et efficaces en termes de stabilité sociale.

Propos recueillis par Frédéric Bobin

## CHRONIQUE

par Serge Marti



# La marche turque

LORSQUE, début octobre, la Commission avait communiqué la liste définitive des pays candidats invités à entrer dans l'Union européenne (UE) à compter de 2004 – huit nations de l'ex-bloc soviétique plus Malte et Chypre –, les Etats-Unis avaient été les premiers à s'indigner de voir la Turquie éloignée du futur club des premières capitales à féliciter les dirigeants de l'AKP pour leur victoire aux élections législatives du 3 novembre, 34,2 % des voix étant allées au Parti de la justice et du développement, ce qui lui confère la majorité au Parlement d'Ankara.

## LIEU DE TRANSIT

L'intérêt américain pour le sort de la Turquie, lequel a valu à ce pays, confronté à une grave crise économique, de bénéficier d'une aide très importante du Fonds monétaire international (FMI) alors que d'autres pays émergents en déroute (telle l'Argentine) ne recueillaient qu'un succès d'estime, tient à sa position-clé de membre de l'OTAN, depuis 1952, situé dans une région stratégiquement ultrasensible. De par sa proximité géographique avec l'Irak, l'Iran et certaines Républiques de l'ex-URSS ; de par sa nature de lieu de transit obligé pour le pétrole et le gaz qui, déjà, circulent dans la région et dont le volume devrait s'accroître.

« Nous pensons depuis longtemps que l'avenir de la Turquie est en Europe », dit Richard Boucher, le porte-parole du département d'Etat américain lorsqu'on l'interroge sur l'un des plus fidèles alliés des Etats-Unis. A en juger par les réactions timorées des responsables européens, notamment dans l'entourage de la Commission, après la victoire électorale des islamistes modérés turcs, tout le monde ne partage pas l'enthousiasme de l'administration Bush à l'égard de la marche turque vers l'UE, feignant d'ignorer que sa candidature remonte à 1987. « La Turquie n'est pas en Europe », n'a pas craint d'affirmer, notamment, Valéry Giscard d'Estaing qui s'attelle à rédiger de nouveaux textes fondateurs. L'UE ne pourra pas tergiverser très longtemps sur l'appartenance ou non de ce pays au continent. Les 12 et 13 décembre, à l'occasion du sommet de Copenhague, elle devra se prononcer sur l'ouverture de négociations d'adhésion avec cette spécificité qu'est la Turquie. République laïque, de culture musulmane, elle est suspectée de voir son islamisme « modéré » se radicaliser sous la pression de la rue, première victime de la récession provoquée par la crise financière de février 2001 qui s'est traduite, à ce jour, par le licenciement de près de deux millions de salariés, une chute de 50 % de la livre turque et un accroissement général de la pauvreté. Coincé entre la montée en flèche des problèmes sociaux, l'amicale pression du FMI qui lui a accordé 16 milliards de dollars pour faire face à ses échéances immédiates, une dette extérieure qui atteint plus de 160 milliards de dollars, le tout sous le regard soupçonneux de l'armée, traditionnel rempart de la laïcité, l'AKP de Tayyip Erdogan devra convaincre autant Bruxelles que ses créanciers. Heureux présage : la Bourse et la livre turque ont déjà repris des couleurs. Autre motif d'espoir : c'est la Grèce qui assurera la présidence de l'UE début 2003. Athènes a assuré son ennemi de longue date de son soutien à « la marche européenne de la Turquie ». Voilà qui devrait rassurer les Européens. Les « vrais ».

# Les parcs technologiques favorisent le retour au pays des expatriés

DE NOMBREUSES ZONES D'ACTIVITÉ FLEURISSENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

## SHANGHAI

de notre envoyée spéciale

S'il n'y avait les caractères chinois apposés sur les façades, rien ne différencierait le technoparc Zhangjiang de Shanghai, de tout autre parc technologique américain ou européen. Mêmes petits immeubles bas, au milieu de pelouses. Même population jeune formée dans les meilleures universités, souvent américaines, même stratégie de développement.

A Zhangjiang, comme à Sophia Antipolis ou Cambridge, on rassemble en un même lieu de jeunes entreprises innovantes, des firmes technologiques plus matures, des consultants, des spécialistes du capital-risque.

Kai Chen, pdg de Comlent, y a installé sa firme de puces électroniques destinées à tout objet communiquant par des liaisons sans fil. Grâce à une intégration poussée, il aurait réduit les coûts de fabrication de 20 % à 45 %.

Formé à Berkeley où il a obtenu son doctorat (PhD), il est revenu en Chine il y a un an. Ses 13 employés

ont été pour la moitié formés aux Etats-Unis et ont auparavant travaillé pour les grands noms du secteur des composants. Il est revenu au pays parce que « le marché domestique représente une réelle opportunité » explique-t-il, mais aussi parce que « [son] cœur appartient à la Chine ». Et peut-être aussi en raison des facilités offertes par un pays et une municipalité très désireux de voir rentrer des jeunes très diplômés (voir page IV). « Maintenant, je peux posséder mon entreprise. C'est un rêve américain, français, mais aussi chinois », poursuit-il. Comme partout ailleurs, il a trouvé des investisseurs pour le financer, des industriels (comme Intel ou National Semiconductor) et des capital-risqueurs. Son produit est encore au stade du développement, mais il espère atteindre l'équilibre en 2004 et s'introduire en Bourse en 2005.

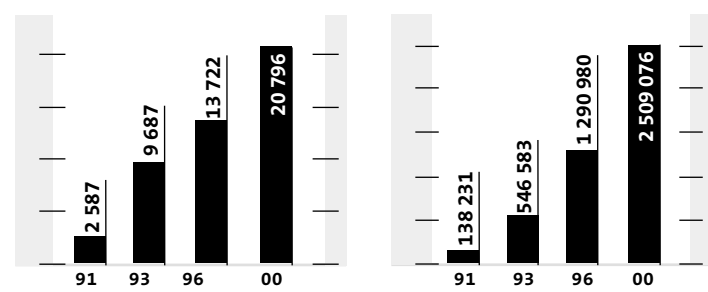
## ACTION DE VALORISATION

Le technoparc de Zhangjiang, centré sur l'informatique et les biotechnologies, n'est avec ses 24 000 personnes employées sur le site, que l'un des 6 de la zone de Shanghai, et l'un des 53 au niveau national. Sans compter les autres parcs, non labélisés au niveau du pays, mais mis en place et aidés par les municipalités. L'un n'excluant pas l'autre. La municipalité de Shanghai « joue un rôle essentiel pour le développement des actions de valorisation de la recherche », explique Yvon Gousty, attaché scientifique au Consulat de France à Shanghai. La ville anime un réseau favorisant des synergies

## UN SECTEUR EN FORTE EXPANSION

Nombre d'entreprises dans les 53 "zones d'exploitations technologiques" nationales

Nombre d'emplois créés dans ces 53 zones



Source : Ministère chinois des sciences et technologie

de moyens entre les centres en matière de relations internationales, d'évaluation, de connaissance des réglementations, etc.

Mais c'est non loin de Pékin que se trouve le plus prestigieux des technoparcs chinois. Zhongguancun, qualifié de Silicon Valley chinoise, regroupe 68 institutions universitaires, 213 organismes de recherche, près de 7 000 entreprises et 36 % des académiciens du pays ! Cette zone a de grandes ambitions. Elle compte continuer de s'étendre au rythme de 20 % par an d'ici à la fin 2004, non seulement en attirant de jeunes pousses chinoises mais aussi davantage de grandes entreprises étrangères. Un parc spécialisé dans le logiciel et un autre dans les sciences de la vie seront créés dans ce but. Un développement à l'image des ambitions nourries à l'échelle du pays.

A. K.

ESSEC

MANAGEMENT EDUCATION

## EXECUTIVE MASTERS

Il y a ceux qui ne perdent pas de temps pour leur carrière et ceux qui en gagnent avec nos Masters.

- 5 Masters Spécialisés accrédités par la Conférence des Grandes Ecoles : Marketing, Ressources humaines, Gestion financière, Affaires internationales, Agro-alimentaire, et 1 DESS Immobilier

- Formation compatible avec vos responsabilités professionnelles (2/3 jours tous les 15 jours)

- Recrutement : dossier + test + entretien (Bac +4 et 3 ans d'expérience minimum)

- Prochaine session : à partir de janvier 2003

Renseignements

ms.mon@essec.fr - tél. : 01.46.92.49.00

Vous continuerez toujours à progresser

CENTRE DE FORMATION CONTINUE POUR CADRES ET DIRIGEANTS www.essec.fr/eme



## PENSÉE ÉCONOMIQUE

par Jean-Marc Daniel

## Sauvy et le diable en économie

**ALORS QUE LE CHÔMAGE** reprend une pente ascendante, le gouvernement répète à l'envi sa volonté de tout faire pour inverser cette tendance. Généralement, les experts identifient deux types de chômage, le chômage dit « classique » et le chômage dit « keynésien », chacun pouvant être réduit par une mesure très précise de politique économique. Ne pas appliquer ces mesures que sont respectivement la baisse du coût salarial et l'augmentation de la demande par le déficit budgétaire condamne toute politique de lutte contre le chômage à l'échec.

démographie, il affiche des positions originales qu'il définit comme « socialistes libérales ». En termes de chômage, il considère que les politiques préconisées par les économistes, de baisse des coûts et de gestion de la demande, sont trop globales. Pour lui, qui signe en 1976 un livre intitulé *L'Économie du diable*, l'obstination des décideurs dans l'erreur — que l'on sait diabolique depuis l'Antiquité — se traduit par une acceptation implicite et coupable d'un chômage considéré comme incompressible, désigné par les économistes sous le vocable de « chômage naturel ».

Selon l'économiste, le chômage prétendu naturel est la conséquence des blocages psychologiques qui entretiennent une dévalorisation implicite du travail, par le culte des loisirs et une demande de la réduction de la durée du temps de travail

En revenant sur le dispositif des 35 heures au moment où le chômage s'accroît, le gouvernement va dans le sens de la théorie économique, entérinant l'idée que, quel que soit son fondement social, la baisse du temps de travail n'est qu'indirectement et très accessoirement un moyen de promouvoir l'emploi. S'il a pu agir ainsi sans rencontrer de véritable opposition, c'est notamment parce qu'un précédent historique célèbre légitimait ses décisions.

Jugeant, en effet, les 40 heures préjudiciables à la croissance de la production face à une Allemagne en plein redressement économique, Paul Reynaud organise en 1938 l'abandon du dispositif de limitation du temps de travail hebdomadaire conçu en 1936.

En procédant de la sorte, il met en œuvre la politique suggérée par le directeur du tout nouvel Institut français de conjoncture qui propose de réduire le coût international du travail français par la dévaluation et de permettre l'absorption de la demande supplémentaire liée au réarmement par l'assouplissement du code du travail. Très actif et très disert, ce directeur est l'économiste et démographe Alfred Sauvy.

Alfred Sauvy naît le 31 octobre 1898 à Villeneuve-de-la-Raho, dans les Pyrénées-Orientales. Il fait des études brillantes qui le mènent à l'École polytechnique puis à la Statistique générale de France, l'ancêtre de l'Insee. Maniant, de par sa formation, les mathématiques avec aisance, il publie néanmoins une œuvre de près de cinquante livres d'une expression très littéraire, dont une monumentale *Histoire économique de la France entre les deux guerres* où cet homme de gauche justifie l'abandon des 40 heures voulues par le Front populaire.

En 1945, il devient pour vingt-sept ans directeur de l'Institut national d'études démographiques qui vient de voir le jour et prend les fonctions de rédacteur en chef de la revue *Population*, poste qu'il occupe jusqu'en 1975.

Jouant des deux centres d'intérêt qui sont les siens, à savoir l'analyse conjoncturelle et la

En théorie, ce chômage naturel correspond au sous-emploi qui subsiste quand la politique économique n'a comme impact réel qu'un surcroît d'inflation. Ne pas accepter cette notion de chômage naturel qui peut, dans les faits, être économiquement élevé et socialement insupportable et engager des réformes en profondeur sont, aux yeux de Sauvy, indispensables.

Selon lui, le chômage prétendu naturel est la conséquence des blocages psychologiques qui entretiennent une dévalorisation implicite du travail, par le culte des loisirs et une demande de la réduction de la durée du temps de travail ignorant les évolutions de la productivité, par un discours sur la formation et la généralisation des diplômes qui masque un mépris dommageable du travail manuel.

En reprenant les travaux de Léontieff sur la décomposition de la production et les besoins qualitatifs et quantitatifs en main-d'œuvre, il identifie des pénuries dans certains métiers qui expliquent tant le cumul d'inflation et de chômage des années 1970, que l'incapacité au rebond économique des années 1930.

A ce combat contre ce qu'il appelle un « malthusianisme social » qui entretient un état d'esprit contraire à l'action, au travail et au progrès économique, il ajoute, en tant que démographe, un combat contre le malthusianisme historique favorable à la stagnation démographique. Toute sa vie durant, il prône des politiques natalistes et dénonce le vieillissement, notamment dans sa *Théorie de la population* parue en 1954.

Observateur avisé de l'actualité, il publie nombre d'articles de presse, dont un, en 1952, lui vaut une renommée inattendue, puisqu'il y parle d'un monde coupé en trois, avec le monde développé, le monde communiste et le « tiers monde », expression désormais commune et générale. Il meurt en 1990, comblé d'honneurs et de titres.

Jean-Marc Daniel est professeur à l'ESCP-EAP.

## La France veut mieux tirer parti du potentiel scientifique chinois

CLAUDIE HAIGNERÉ, MINISTRE DE LA RECHERCHE, VEUT STIMULER LES ÉCHANGES ENTRE LES DEUX PAYS

PÉKIN ET SHANGHAI de notre envoyée spéciale

Il est rare d'être reçue par un ambassadeur en colère. Mais Jean-Pierre Lafon, ambassadeur de France en Chine, ne mâche pas ses mots : « La France n'a rien compris à ce qui se passe ici », déclare-t-il aux membres de la délégation venue accompagner Claudie Haigneré, ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies, en voyage à Pékin et Shanghai, du 24 au 29 octobre. « La Chine est en passe de produire des technologies pour le monde entier. La diaspora chinoise fournit des ingénieurs par milliers, et de l'argent. Mais les hauts fonctionnaires français ne voient que le petit Livre rouge. Ils sont à côté de la plaque ».

Claudie Haigneré est justement venue pour redresser le tir. Son souhait : intensifier les coopérations entre chercheurs chinois et français. Comme de nombreux autres pays avant elle, la France souhaite mieux tirer parti de cette nation dont les dépenses en recherche et développement (DIRD) sont passées de 15,1 milliards de yuans (1,9 milliard d'euros) en 1991 à 89,6 (environ 11 milliards d'euros) en 2000. En dollar PPA (Parité de pouvoir d'achat), c'est-à-dire en tenant compte des disparités de pouvoir d'achat des pays, la DIRD chinoise serait égale à 1,6 fois celle de la France, avec un taux de croissance de 31,5 % entre 1999 et 2000, contre une quasi-stagnation en France.

La réserve de main-d'œuvre

scientifique de ce pays fait aussi rêver. A une époque où les responsables politiques français se plaignent de la désaffection des jeunes pour les sciences, les lycéens chinois, dont seulement 30 % sont admis, faute de place mais non de compétences, dans les universités du pays, sont très désireux de trouver une terre d'accueil pour y faire leurs études. Les Etats-Unis l'ont compris et en ont tiré profit depuis longtemps. Selon l'Observatoire des sciences et techniques (OST), dès 1992, 60 % des diplômés chinois recensés dans le monde avaient obtenu leur doctorat dans une université américaine. Beaucoup sont restés aux Etats-Unis. Une fraction commence à revenir en Chine à l'appel du gouvernement chinois. Les uns comme les autres contribuent à créer des relations durables entre les communautés scientifiques et économiques des deux pays.

Mais, pour l'instant, comme le révèle une étude publiée en octobre par l'OST, la France n'est que le huitième partenaire scientifique de la Chine. Pour y remédier, Claudie Haigneré a multiplié les déclarations d'intention auprès de Xu Guanhua, son homologue chinois, de Wang Dazhong, président de l'université de Tsinghua à Pékin, et des responsables des centres de recherches en science de la vie de

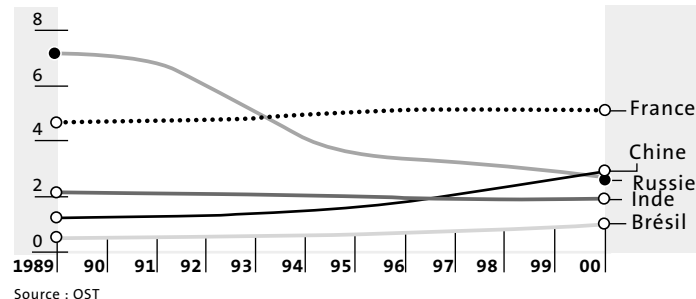
« La Chine est en passe de produire des technologies pour le monde entier... »

JEAN-PIERRE LAFON, AMBASSADEUR DE FRANCE

Shanghai, entre autres. Les mesures concrètes proposées sont néanmoins assez limitées : une vingtaine de contrats pour des post-doctorants, et le lancement de trois programmes de recherche financés à parité par la France et par la Chine à raison de 300 000 euros par pro-

## UNE RENOMMÉE CROISSANTE

Évolution des parts mondiales en publications scientifiques de 1989 à 2000 Part/monde en pourcentage



Source : OST

jet. Ces programmes ont pour objectif de permettre la poursuite de travaux initiés dans le cadre de programmes de recherche avancés (PRA) en particulier et dont la ministre de la recherche a fêté à Pékin la dixième année d'existence.

Des accords-cadres précisant les modalités de coopération ont également été signés facilitant les partenariats à venir. Les groupes Suez et Accor ont ainsi ratifié des accords avec le Centre franco-chinois de l'environnement et de l'énergie. Ce dernier, créé en décembre 2001, précise les modalités d'échanges de chercheurs, de formation, entre l'université de Tsinghua et un consortium de cinq institutions françaises : l'INSA de Lyon, l'École des mines de Paris, l'École supérieure polytechnique de Lorraine, l'Ademe et le BRGM. Le groupe Suez entend mettre sur pied des programmes de recherche avec ce centre dans ses différents domaines d'activité : traitement de l'eau et des déchets, techniques environnementales, etc. Le groupe Accor, qui a pour projet la construction de nombreux hôtels Ibis en Chine, mènera des recherches avec le centre dans le domaine de la thermique des bâtiments.

Dans le secteur des sciences de la vie, un accord général de coopération précise le fonctionnement du pôle sino-français de recherches en sciences du vivant et génomique de Shanghai. Le respect des principes éthiques figure dès le premier article du contrat ; suivent les modali-

tés de partage de la propriété industrielle, les mécanismes de valorisation, etc. Comme pour le précédent, plusieurs partenaires sont partie prenante tant du côté français (CNRS, Inserm, Institut Pasteur) que du côté chinois (au nombre de cinq dont l'Hôpital Rui Jin, le Centre national du génome humain de la Chine du Sud, l'université médicale n° 2 de Shanghai), qui finance l'intégralité des investissements. Les collaborations entre les équipes de recherche existaient en fait de longue date. Le pôle « concrétise en murs la collaboration entre les deux pays et va permettre de bâtir une vraie politique scientifique », explique François Sigot, professeur à l'Hôpital Saint-Louis et directeur de l'un des six projets de recherche du pôle.

Grâce aux échanges de chercheurs, les réalisations de ce type pourraient se multiplier. Car, dans le domaine de la recherche, les contacts personnels sont essentiels. Le pôle sino-français de Shanghai n'aurait pas vu le jour si, il y a une vingtaine d'années, un jeune chercheur chinois du nom de Chen Zhu n'était venu poursuivre ses travaux en France, à l'Hôpital Saint-Louis et y passer sa thèse. Revenu en Chine en 1989, il est professeur à l'université de Shanghai, vice-président de l'Académie chinoise des sciences. Le 28 octobre, Claudie Haigneré lui remettait les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.

Annie Kahn

## Passe d'armes au Conseil économique et social

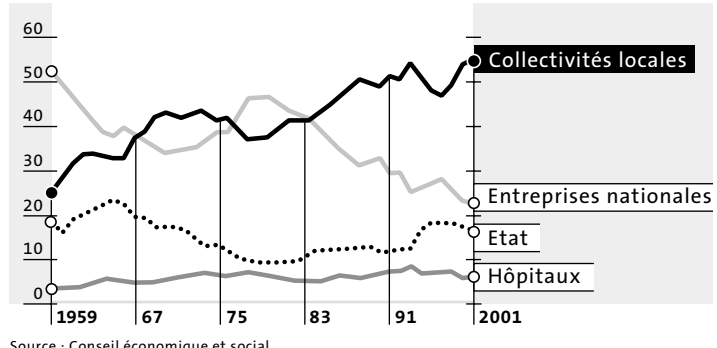
L'ASSEMBLÉE DOIT REVOIR SA COPIE SUR LA QUESTION DÉLICATE DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE

Au Conseil économique et social (CES), les avis se suivent, mais ne se ressemblent pas. Soumis mardi 12 novembre en assemblée plénière, le rapport sur « l'investissement public, bilan et perspectives » devrait recueillir un large consensus, comme il est de coutume, dans cette auguste maison. Son rapporteur Charles Demons (CGT) a dressé un panorama de l'investissement public en France de 1959 à nos jours. Sous ce vocable, il a regroupé les investissements faits par l'Etat, les collectivités locales, les hôpitaux et les grandes entreprises nationales (Air France, SNCF, RATP, Charbonnages de France, EDF, GDF, France Télécom et La Poste).

Un nécessaire bilan car il y a péril en la demeure. Alors que l'effort collectif a varié entre 5 % et 6 % du produit intérieur brut (PIB) entre 1959 et 1990, on assiste depuis à un décrochage net. En 2000, les administrations et les entreprises nationales y ont consacré 55 milliards d'euros, soit 4 % du PIB.

## L'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES MONTE EN FLÈCHE

Financement en pourcentage du total de l'investissement public civil



Source : Conseil économique et social

En second lieu, les acteurs de cet investissement public ont changé. Les collectivités territoriales ont pris le relais des grandes entreprises nationales, dont les investissements ont chuté. Selon les calculs du CES, on peut aussi observer une réelle détérioration du stock de capital des organismes de protection sociale, au cours de la décennie 1990. Dit en termes plus crus, les infrastructures hospitalières se sont dégradées sur la période, faute de moyens mis à leur disposition. Le CES préconise par conséquent « une relance des investissements publics en France pour assurer la compétitivité de l'économie et la cohésion sociale » et suggère même de « faire de l'Europe un acteur à part entière » en ce domaine.

Ce rapport devrait permettre d'apaiser les tensions apparues récemment au sein du CES sur les moyens de renforcer l'attractivité de l'économie française. Répondant à une saisine faite en juin par le premier ministre qui avait sollicité l'assemblée sur « les atouts de l'économie française mais aussi ses

« les situations fiscales atypiques » en France sur le travail qualifié comme sur les capitaux et plaideait pour un allègement global des impôts et des cotisations sociales. « Le niveau des charges sur les salaires pénalise l'attractivité en France ; il convient de l'alléger au profit du salaire direct », expliquait-il. « L'allègement et la simplification du droit du travail constituent les principales attentes des entreprises étrangères en France » ; « Les mesures dites protectrices de l'emploi créent des barrières à l'entrée et à la sortie sur les marchés du travail qui peuvent décourager l'implantation » ; « Les 35 heures ont contribué à détériorer l'image de la France » ; enfin, « la loi de modernisation sociale a achevé de détériorer cette image », poursuivait-il. En réaction, les syndicalistes ont estimé que le texte relevait plus « d'un exercice pétitionnaire que d'un avis résultant de la diversité du CES, et, qui plus est, sur bien des aspects, en contradiction avec nombre d'avis récents produits ici même ».

Patatras !, pour le premier ministre Jean-Pierre Raffarin qui escomptait un avis partagé des partenaires sociaux pour avancer sur ce terrain miné, c'est provisoirement manqué. En juillet 2001, le rapport sur le même thème du député (PS) Michel Charzat, remis à Laurent Fabius, alors ministre de l'économie et des finances, avait semé la zizanie au sein de la majorité, avant d'être enterré. Mardi 12 novembre, le bureau du CES doit se réunir pour désigner un nouveau rapporteur. De par ses statuts, il lui est impossible de se dérober à une saisine gouvernementale. Rendez-vous pour un nouvel avis à la mi-décembre.

Confié à Jean-Marie Gorse, ancien président du Centre des jeunes dirigeants (CJD), l'avis critiquait

« L'allègement et la simplification du droit du travail constituent les principales attentes des entreprises étrangères en France »

JEAN-MARIE GORSE

Alain Beuve-Méry



## EUROPE

## DE FORTES INÉGALITÉS ENTRE LES RÉGIONS

PIB régional par habitant dans l'UE en 1999, en SPA\*, UE=100

Les dix plus hauts		Les dix plus bas	
1 Londres (RU)	242	1 Réunion (FR.)	51
2 Bruxelles-Capitale (B)	217	2 Epire (GR.)	51
3 Luxembourg (L)	186	3 Guyane (FR.)	51
4 Hambourg (ALL.)	183	4 Estrémadure (E)	52
5 Ile-de-France (FR.)	154	5 Açores (PORT.)	53
6 Haute-Bavière (ALL.)	151	6 Grèce de l'Ouest	53
7 Vienne (AUTR.)	150	7 Péloponnèse (GR.)	55
8 Darmstadt (ALL.)	147	8 Macédoine de l'Est, Thrace (GR.)	56
9 Utrecht (PB)	146	9 Guadeloupe (FR.)	56
10 Brême (ALL.)	142	10 Centro (PORT.)	57

Source : Eurostat \* Standard de pouvoir d'achat

■ EN 1999, LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) par habitant, exprimé en standards de pouvoir d'achat, des 211 régions de l'Union variait du simple au quintuple selon la région. Rapporté à la moyenne du PIB par habitant de l'Union, celui de la Réunion, de la Guadeloupe ou de l'Epire (Grèce) était de la moitié de ce chiffre, alors qu'il était 2,5 fois plus élevé au centre de Londres.

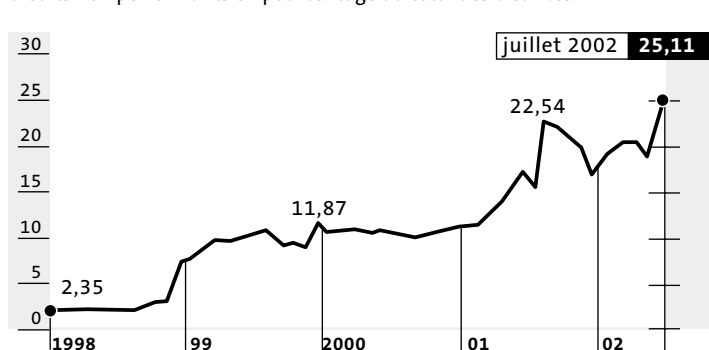
■ LES RÉGIONS LES PLUS PAUVRES se situent dans les pays du Sud ou l'outre-mer français, et les plus riches autour des grandes agglomérations du nord de l'Europe.

■ L'ILE-DE-FRANCE se trouvait, selon ce critère, à la cinquième place européenne, avec un PIB par habitant 1,5 fois supérieur à la moyenne de l'Union. Les deux autres régions françaises les plus riches, l'Alsace et Rhône-Alpes, se situaient pour leur part au niveau de cette moyenne.

## PAYS ÉMERGENTS

## DIFFICILE RESTRUCTURATION DU SYSTÈME BANCAIRE TURC

Crédits non performants en pourcentage du total des créances



Sources : Türkiye Cumhuriyet Merkez Bankası, CDC-IXIS.

■ LA RESTRUCTURATION DU SYSTÈME BANCAIRE n'est pas le moins délicat des dossiers dont hérite le gouvernement islamiste issu du scrutin législatif du 3 novembre. Engagée, depuis plus d'un an et demi, cette restructuration a déjà coûté 63,9 milliards de dollars, soit 30,3 % du produit intérieur brut (PIB).

■ LES CRÉDITS NON PERFORMANTS atteignent des records historiques et la capitalisation des banques reste faible. En outre, les privatisations de trois grands établissements publics, prévues dans le cadre de l'accord avec le Fonds monétaire international (FMI) pour 2002, sont toujours en attente. (CDC-IXIS)

## LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX « LE MONDE »/EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.U.	JAPON
<b>Production industrielle</b> (août 2002, en %) : sur un an	-1,5	-0,8	0,5	2,7	-2,0	-2,7	-3,9	-2,4	-4,3	n. d.	n. d.
sur un mois	0,3	0,6	2,1	-1,1	-0,6	0,3	0,5	-0,4	-0,3	n. d.	n. d.
<b>Prix à la consommation</b> (septembre 2002, en %) : sur un an	1,9*	2,1*	1,0	1,2	3,5	1,8*	2,8*	3,7*	1,0	1,8***	-0,9***
sur un mois	0,3*	0,3*	0,0	0,1	0,3	0,2*	0,5*	1,0*	0,3	0,3*****	0,3*****
<b>PIB en volume</b> (2 <sup>e</sup> trimestre 2002, en %) : sur un an	0,8	0,7	0,1	0,3	2,0	1,0	0,2	-0,1	1,3	2,2	-0,7
sur trois mois	0,4	0,3	0,3	0,2	0,4	0,5	0,2	0,1	0,6	0,3	0,6
<b>Déficit public/PIB (en %)</b> 2001	-0,8	-1,4	-2,8	0,4	-0,1	-1,4	-2,2	0,1	0,8	(2000) 1***	(2000) -7,6***
<b>Dettes publiques/PIB (en %)</b> 2001	63,1	69,2	59,5	107,6	57,1	57,3	109,8	52,8	39,1	(2000) 59,3***	(2000) 105,4***
<b>Solde commercial extracommunautaire</b> (en milliards d'euros, août 2002)	2,3	9,6	11,9**	0,6	-2,8**	0,2	2,8**	2,7**	-5,7	(04/02) -45,8	(04/02) 6,0
<b>Investissement (FBCF)</b> (2 <sup>e</sup> trimestre 2002, en %) : sur trois mois	-0,3	-0,7	-2,5	1,0****	0,8	0,1	-0,6	-1,6	-0,1	-0,6	-0,8

\* provisoire, \*\* juillet 2002, \*\*\* estimations, \*\*\*\*1<sup>er</sup> trimestre 2002, \*\*\*\*\* août 2002.

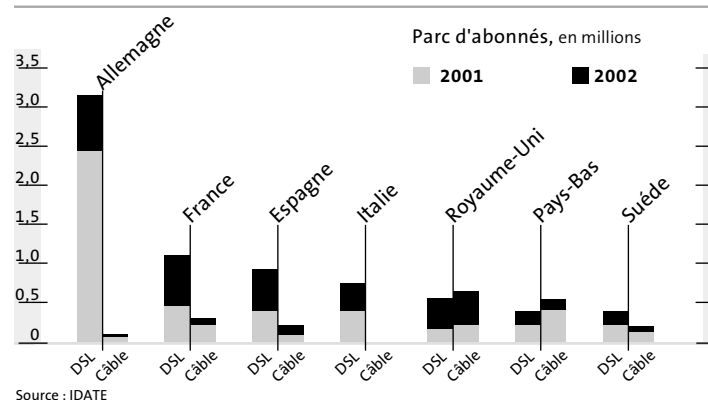
## LES INDICATEURS FRANÇAIS

	Dernier mois connu	Variation sur un an
<b>Consommation des ménages</b>	-1,2 % (sept.)	+1,5 %
<b>Taux d'épargne</b>	16,6 % (T2/02)	+0,7 (T3/01-T2/02)
<b>Pouvoir d'achat des ménages</b>	+0,5 % (T1/2002)	+0,1 (T3/01-T2/02)
<b>Commerce extérieur</b> (en millions d'euros)	+1 588 (août 2002)	-3,45
<b>Enquête mensuelle sur le moral des ménages*</b>	-16 (octobre)	-3,0****
<b>Enquête mensuelle dans l'industrie*</b> opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	-38 (octobre)	-25*** (entre avril 02 et octobre 02)
<b>Créations d'entreprises</b>	23 245 (09/02)	-0,5 %***
<b>Défaillances d'entreprises</b> par date de jugement	3 271 (05/02)	+6,5 %***

\* solde de réponses, CVS, en % \*\* solde net douze mois auparavant \*\*\* en glissement Source : Insee, Douanes

## INNOVATION

## L'ALLEMAGNE EN TÊTE POUR SES ACCÈS INTERNET HAUT DÉBIT



■ LA CROISSANCE DES ACCÈS INTERNET HAUT DÉBIT reste forte en Europe, selon une étude de l'Idate. Ce marché, évalué à 5,76 milliards d'euros en 2002, devrait atteindre 22,38 milliards d'euros en 2007.

■ LE TAUX DE FOYERS CONNECTÉS à haut débit est le plus important aux Pays-Bas (11,3 %), suivis de la Suède (11,2 %), l'Allemagne (7,4 %), l'Espagne (6,4 %), la France (4,7 %), le Royaume-Uni (3,6 %). Les Etats-Unis comptent 16 millions d'abonnés haut débit (10 par câble et 6 par le Digital Subscriber Line, DSL) pour 280 millions d'habitants, soit 4 millions d'abonnés de plus que les 391 millions d'Européens (UE, plus Norvège et Suisse).

## Le fossé Nord-Sud continue de se creuser

UNE NOUVELLE ARCHITECTURE FINANCIÈRE PÉNALISERAIT LES PAYS ÉMERGENTS

Le financement des pays émergents est-il entré dans une nouvelle époque ? Au vu de la rarefaction actuelle des flux de capitaux Nord-Sud, tandis que se multiplient les crises de tout genre, financières ou sociales, la question intéresse directement les réflexions sur la nouvelle architecture financière internationale, sujet évoqué depuis quelques années, lorsqu'il est apparu évident que l'actuel système avait atteint ses limites. Pour les pays émergents, qui compensent par des capitaux étrangers leur manque d'épargne, les périodes de rattrapage sont celles où les flux financiers sont massifs. Or de grandes phases existent dans le financement international. Elles sont dessinées avant tout par les tendances de flux en provenance d'investisseurs privés.

Dans les années 1970, les prêts bancaires sont à l'origine d'une explosion des entrées de capitaux. Mais la crise mexicaine de 1982 entraîne un retournement de tendance et tarit les financements. C'est la « décennie perdue ». Les capitaux ne reviennent qu'au début des années 1990. Les prises de participation au capital d'entreprises (par achats d'actions ou par investis-

sements directs étrangers, les IDE) profitent alors de la vague de privatisation : les seuls IDE sont multipliés par dix entre 1990 et 1999. Dans la foulée, les prêts bancaires reprennent, en accompagnant cette imbrication industrielle croissante. Se développent les flux non bancaires : l'achat, par des structures de marché, d'instruments titrisés (dont les obligations internationales) finit par surpasser les prêts bancaires.

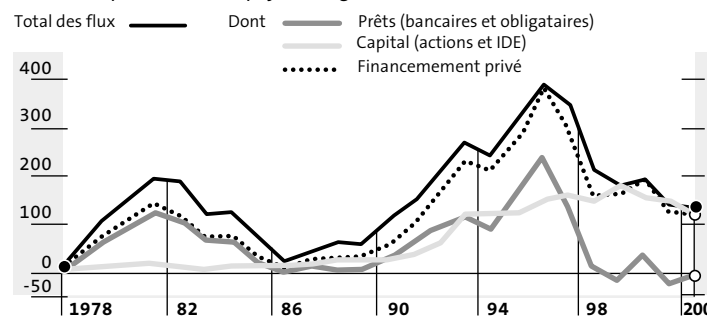
Mais la crise en Asie interrompt ce mouvement et les prêts bancaires deviennent négatifs dès 1998, tandis que ceux issus du marché ralentissent : depuis, la quasi-totalité des flux provient de prises de participation au capital d'entreprises. Le pic de financement de 1996 (presque 340 milliards de dollars) n'a plus jamais été atteint. Les prises de participation ont certes rebondi en 1998 et 1999, les actions suivant la montée des marchés mondiaux et les IDE s'appuyant surtout sur un regain d'activité en Amérique latine. Mais un point haut a été atteint à ce moment-là. L'année 2000 est celle du reflux avec les crises enregistrées au Brésil et en Argentine.

## SÉLECTIVITÉ ACCRUE

Nouvelle époque ? La conjoncture n'est pas à la reprise rapide des financements. En période difficile, les investisseurs sont « frileux », c'est-à-dire que l'on constate un déplacement vers le bas du couple « rendement-risque » : il y a moins d'exigence de rendement, pour des risques qui sont perçus comme moindres. La configuration actuelle présente les caractéristiques d'une nouvelle époque pour le financement des pays émergents. Elle revêt la forme d'une sélectivité accrue dans un contexte de rationnement

## UN NET FLÉCHISSEMENT

Flux des capitaux vers les pays émergents, en dollars constants



Source : IFI et CDC-IXIS

durable des flux, dirigés vers quelques pays considérés plus sûrs, ou vers des projets promus par les investisseurs.

Si la tendance générale se confirme, dans un monde marqué par une faible mobilité internationale du capital, l'équilibre macroéconomique devrait se traduire par un moindre recours à l'épargne extérieure, donc de moindres déficits des comptes courants qui financent l'écart entre taux d'épargne et taux d'investissement. Cela peut se faire par augmentation de l'épargne interne, par diminution des investissements ou par une combinaison des deux. Dans tous les cas, cela implique nécessairement un ralentissement de la croissance des économies émergentes - qui peut s'accompagner d'amples mouvements du taux de change - avec une montée du risque de liquidité, et par conséquent, des primes de risque et des taux d'intérêt. Le surcôté ferait alors tributaire des projets, légitimant ex post le risque anticipé. Si cette tendance dure et que les acteurs internatio-

naux (privés, mais aussi Etats et multilatéraux) ne réagissent pas, il y a fort à craindre que revienne une période caractérisée par l'absence de rattrapage, l'écart se creusant encore entre Nord et Sud. Réagir, oui, mais comment ?

En effet, parallèlement à cette évolution, il n'est pas impudent de penser que les crises des émergents et l'impossibilité du rattrapage caractérisent l'impasse du modèle des années 1990, résumé par le « consensus de Washington ». Les sociétés civiles augmentent leurs demandes sociales et font pression pour un changement de stratégie de développement. Ce qui peut expliquer l'arrivée au pouvoir du président Lula da Silva au Brésil. Une évolution qui vient rappeler que, dans un cadre de reflux des capitaux internationaux, la réfection de l'architecture financière internationale ne peut plus se limiter à une nouvelle décoration intérieure.

Nicolas Meunier et Luis Miotti, CDC-IXIS

**MASTERE SPECIALISE (part-time) Stratégie et Ingénierie des Affaires Internationales**

*Si l'international vous passionne faites-en votre affaire.*

- Formation de 3<sup>ème</sup> cycle compatible avec vos responsabilités professionnelles (2 vendredis/samedis par mois pendant 15 mois)
- Accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles
- Recrutement : dossier + tests + entretien (bac + 4 et 3 ans d'expérience minimum)
- Prochaine session : mai 2003

Renseignements

**Nadia Berrou - tél. : 01.46.92.49.09 - msai.mon@essec.fr**

*Vous continuerez toujours à progresser*

CENTRE DE FORMATION CONTINUE POUR CADRES ET DIRIGEANTS  
www.essec.fr/eme



# La Banque centrale européenne doit baisser ses taux sans tarder

par Antoine Brunet

La récession internationale de 2001 s'avère avoir été plus grave que prévu. Fin juillet 2002, on a appris que le produit intérieur brut (PIB) américain avait reculé pendant trois trimestres consécutifs et non pas seulement au cours du seul troisième trimestre 2001, comme il avait été initialement annoncé. Fin août 2002, on a su que le PIB du Japon avait, lui, reculé pendant quatre trimestres consécutifs (du deuxième trimestre 2001 au premier trimestre 2002). Enfin en zone euro, le PIB a reculé de 0,1 % entre le deuxième et le quatrième trimestre 2001. Les trois grands pôles de l'économie mondiale étaient donc en récession synchrone en 2001.

Cette configuration s'est déjà présentée en 1981 et 1982. A l'époque, la Réserve fédérale américaine (Fed), la Bundesbank et la Banque du Japon avaient estimé qu'il y avait une situation de surchauffe et de tensions sur le marché du travail. Elles avaient alors procédé à des hausses prodigieuses des taux d'intérêt. L'effet escompté s'était vite concrétisé : détente sur les salaires et sur les prix mais avec un recul majeur de la dépense des ménages et une récession du PIB. Sans trop tarder, les trois grandes banques centrales avaient fortement relâché leurs taux directeurs. Les ménages étaient alors revenus à un comportement dynamique de dépense. Et, dès début 1983, s'était amorcée une reprise du PIB international, reprise brillante et prolongée.

En 2001, le processus fut très différent. Si la Fed et la BCE ont également monté leurs taux, cette hausse a surtout servi d'électrochoc aux grandes entreprises pour leur faire prendre conscience des excès d'investissement qu'elles avaient antérieurement commis. Simultanément, les groupes ont alors réalisé qu'ils venaient de surinvestir et que leurs principaux concurrents avaient aussi surinvesti. A compter de fin 2000, la forte progression de leurs investissements a fait place à un recul marqué. D'où le surgissement de la récession internationale en 2001 et, surtout,

la faiblesse et la vulnérabilité de la reprise internationale qui s'est amorcée début 2002.

Tant que les capacités demeureront aussi lourdement excédentaires, l'investissement des entreprises continuera à reculer. La croissance du PIB international restera nécessairement très limitée. Elle sera aussi très instable : quand le taux de croissance reste durablement inférieur au taux de croissance potentiel, le marché du travail se détériore, les ménages s'inquiètent et tendent, à leur tour, de contracter leurs dépenses de consommation et de logement. En résumé, la forte surcapacité internationale suffirait à expliquer, à elle seule, que subsiste un

me-Uni, disposent encore d'une marge de manœuvre grâce à leur bon ratio dette publique/PIB, ont adopté, depuis début 2001, une politique de relance budgétaire extrêmement active. Celle-ci a déjà permis d'éviter une évolution dramatique de la conjoncture internationale, mais le remède s'avérera à l'évidence insuffisant pour que l'économie internationale puisse passer le dangereux cap de l'année 2003 sans tomber dans le récif d'une nouvelle récession.

Si l'on admet que le Japon, dont la banque centrale a épuisé la baisse de ses taux, et que les trois grands pays de la zone euro - Allemagne, France et Italie - sont tenus de s'abstenir de toute relan-

niers ont perdu tout appétit aux actions, c'est l'épargne liquide qui est la principale concurrente de la consommation. Or, depuis les années 1980 et le développement des sicav monétaires, ce sont les banques centrales qui, avec leur taux directeur, modulent de facto la rémunération de l'épargne liquide. La baisse de la Fed aidera également à stabiliser les rendements des bons du Trésor à dix ans, en dépit de la relance budgétaire et des lourds programmes d'émission dont ils vont bénéficier. Cette mesure aidera à une évolution favorable du coût du financement du logement et du coût de la dette des entreprises, dont le crédit est jugé de faible qualité par les agences de rating.

Le 7 novembre, la BCE a, elle, maintenu son taux directeur encore inchangé à 3,25 %, arguant que sa politique monétaire est déjà très accommodante. Certes, son taux est historiquement bas en termes réels : 0,8 % au-dessus d'une inflation qui se situe encore à 2,40 %. Mais il n'est pas encore assez bas, compte tenu de l'adversité conjoncturelle majeure qui frappe la zone euro et de l'interdiction de la relance budgétaire si l'on s'en tient aux principes du pacte de stabilité.

La zone euro aurait besoin de taux directeurs réels proches de zéro, voire légèrement négatifs. En effet, les ménages, inquiets, ont tendance à privilégier l'épargne liquide très bien rémunérée. Une baisse du taux directeur aiderait à financer les émissions gouvernementales sans provoquer une hausse de leur rendement. En clair, une baisse des taux de la BCE n'induirait certes pas une reprise rapide, mais présenterait l'avantage de protéger la conjoncture européenne, et la conjoncture internationale elle-même, d'un retour à la récession franche.

Un statu quo prolongé de la BCE paraît donc impensable. Nous tablons donc sur une baisse significative du taux de la BCE de 3,25 % à 2,75 % dès décembre 2002, et pourquoi pas une baisse à 2,50 % au premier semestre 2003.

Antoine Brunet est chef stratégeste chez HSBC-CCF.

« Une baisse des taux de la BCE n'induirait certes pas une reprise rapide, mais présenterait l'avantage de protéger la conjoncture européenne, et la conjoncture internationale elle-même, d'un retour à la récession franche »

risque de retour de l'économie internationale à la récession.

Bien entendu, le risque géopolitique, la hausse du prix du baril amorcée en mars 2002, les nouvelles difficultés des pays émergents, et surtout la crise de confiance des créanciers à l'égard des entreprises après les affaires Enron et WorldCom n'ont fait que renforcer ce scénario. Pourtant, ce dernier peut encore être conjuré à la condition, toutefois, que les gouvernements et les banques centrales adoptent une politique audacieuse à la hauteur de l'enjeu : éviter une deuxième récession internationale, c'est, en réalité, écarter aussi le risque que la déflation, déjà présente au Japon et en Chine, se répande sur toute la planète.

Quelle est l'équation ? Il s'agit essentiellement de maintenir d'ici fin 2003 la dépense finale des ménages et celle des collectivités publiques de sorte que le PIB international maintienne une progression honorable. Les pays qui, comme les Etats-Unis et le Royau-

ce budgétaire, ce sont très naturellement les politiques monétaires de la Fed, de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Banque d'Angleterre qui se trouvent fortement sollicitées.

On entend déjà l'objection selon laquelle l'efficacité d'une détente de la politique monétaire est bien moindre que celle qui lui est généralement attribuée. Dans ces conditions, pourquoi convenir de l'efficacité de la restriction monétaire pour combattre la surchauffe, mais déjuger de l'efficacité d'une détente monétaire pour gagner la reprise ? Pourvu qu'elle soit mise en scène avant que les acteurs économiques ne soient totalement prostrés, la détente monétaire demeure très efficace.

Prenons l'exemple de la Fed qui, le 6 novembre, a abaissé son taux directeur de 1,75 % à 1,25 %, qui se trouve désormais positionné 1 % en dessous de l'inflation. Cette mesure contribuera à décourager efficacement une hausse inopportune de l'épargne des ménages. En ces temps où ces der-

refusent un mode d'expression spécifique aux salariés retraités, le monde patronal récuse les retraités comme partenaires de discussion et les politiques ne reconnaissent ni ne connaissent les retraités. Pourtant, ils sont tout à la fois des acteurs aux revendications spécifiques, avec une légitimité propre, des consommateurs de plus en plus essentiels à la dynamique économique et des citoyens toujours plus impliqués. Faut-il rappeler que

septuagénaires qui concourent à la vie sociale du pays, bien qu'ils soient réputés « inactifs ».

Il y a aujourd'hui quelque chose de parfaitement injuste à continuer d'ignorer le rôle des seniors dans la vie collective en leur refusant toute expression et représentation autonome. Au nom de quoi les retraités devraient-ils être mis sous tutelle par des structures ? n'est pas universelle ?

Alors que l'incertitude future

« La question du financement des retraites est un sujet bien trop sérieux pour être confisquée : un référendum ne serait-il pas la meilleure façon de permettre au pays de choisir entre différentes solutions qui impliquent chacune des efforts et des contraintes ? »

46 % des membres des associations sont des « inactifs », que 70 % des bénévoles ont plus de 60 ans et que 50 % de l'électorat « actif » provient des seniors. Enfin, qu'ils représentent 30 % des maires ? Doit-on souligner que l'âge moyen des donateurs est de 72 ans ? Et qu'ils finissent par rattraper la politique... Lionel Jospin n'a pas fini de méditer sur les ravages électoraux de sa formule sur un Chirac « usé et vieilli », ressentie de façon injurieuse par les millions de sexa- et

concernant le financement des retraites va conduire le pays à faire des choix de société entre répartition et capitalisation, un sujet sur lequel le gouvernement Raffarin hésite à se prononcer clairement même s'il semble avoir écarté pour l'instant l'idée de fonds de pension « à la française » pour cause de conjoncture boursière défavorable, il apparaît pour le moins paradoxal que les seuls à ne pas pouvoir faire valoir leur point de vue soient les premiers concernés !

## LIVRES

par Philippe Simonnot

## La mauvaise foi de Keynes

► LA PAIX CALOMNIÉE OU LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE M. KEYNES, d'Etienne Mantoux, préface de Raymond Aron et nouvelle préface de Vincent Duclert (L'Harmattan, 330 p., 29 €).

ON SE FÉLICITE que les éditions de L'Harmattan rééditent l'ouvrage d'Etienne Mantoux, auréolé d'une légende héroïque, et devenu introuvable. C'est le seul et unique livre de cet économiste mort à 32 ans sur une route de Bavière, le 29 avril 1945, alors qu'il était en mission de reconnaissance pour la 2<sup>e</sup> division blindée - quelques jours avant que les cloches annoncent la victoire des Alliés. Le livre avait été écrit en anglais à Princeton entre 1942 et 1945. Raymond Aron en saisit tout de suite l'importance puisqu'il donna une préface à l'édition française. Keynes le comprit aussi, qui aurait fait des pressions pour empêcher une nouvelle édition anglaise. C'était en effet la première fois qu'il était mis en accusation pour son fameux essai sur *Les Conséquences économiques de la paix*, publié en 1919.

## PETIT TROU DE LA SERRURE

Etienne Mantoux rappelle d'abord l'étonnant succès de librairie qu'avait remporté le pamphlet de Keynes. Pour le premier livre d'un économiste alors totalement inconnu, c'était un coup de maître. Des considérations « scientifiques » étaient mêlées à une sorte de reportage sur les négociations de Versailles auxquelles l'auteur avait participé en tant qu'expert du Trésor britannique. Véritablement drôle et assassin, le portrait que Keynes tire de Woodrow Wilson, président des Etats-Unis, vu dans la galerie des Glaces par le trou de la serrure ! Comme l'écrivait plus tard un général sud-africain, l'Amérique cherchait une raison de renier Wilson, et elle la trouva dans ce livre. Keynes avait complété son raisonnement par cette considération : « Il y a peu de faits dans l'histoire que la postérité aura

moins de motifs de pardonner ; une guerre avait été faite pour défendre la sainteté des engagements internationaux, et voilà qu'elle se terminait par la violation du plus sacré de ces engagements, par les champions victorieux de ces idéals. » Les nazis auront tôt fait de reprendre l'argument pour dénoncer le « diktat » de Versailles.

Sur le plan du raisonnement économique, Keynes avait tout à fait raison de dire que l'Allemagne ne pouvait payer les réparations de guerre qu'avec ses marchandises et que cela aurait forcément une incidence sur les propres exportations des Alliés. Mais Mantoux montre, statistiques à l'appui, la mauvaise foi de Keynes dans la manipulation de chiffres que l'économiste britannique tire lui-même des dossiers allemands. Surtout, Keynes, pour prétendre que l'Allemagne ne pourrait pas payer les réparations, s'est fondé sur une sorte de « niveau naturel » de ses exportations qui, comme le remarqua Jacques Rueff, est « une pure illusion ». C'est que la balance commerciale n'est qu'une partie de la balance des paiements. Et le solde commercial est tout à fait capable de s'ajuster à celui des transferts de capitaux.

Les réparations, telles qu'elles ont été fixées par le traité de Versailles, étaient donc payables. Elles ne furent pas payées, ce qui sembla confirmer la prophétie de Keynes. Mais comme le dit excellemment Mantoux, elles ne furent pas payées « parce ce que l'Allemagne, et c'est bien naturel, n'avait nulle envie de les payer, et, ce qui n'est peut-être pas tout à fait aussi naturel, parce que les Alliés se montrèrent incapables de prendre ensemble les mesures indispensables pour obliger l'Allemagne à payer, ou ne voulurent pas le faire ».

# Laissez s'exprimer et participer les seniors !

par Serge Guérin

Faut-il rappeler quelques évidences ? Les plus de 55 ans représentent plus de 32 % de la population totale, soit 46 % des ménages. Les plus de 60 ans forment 21 % de l'ensemble des Français alors que les moins de 20 ans comptent pour 22,5 %. En 2040, 50 % de la population aura plus de 50 ans. Au-delà de la démographie, les finances. Les seniors disposent d'un revenu annuel disponible de 150 milliards d'euros. Pour la première fois dans l'histoire récente, les plus âgés bénéficient d'un pouvoir d'achat supérieur (de 7 % environ) aux actifs.

Les transferts économiques se sont donc inversés : les plus âgés contribuent aux revenus des plus jeunes pour environ 120 milliards d'euros. Les seniors représentent le marché principal ou majeur pour de nombreux segments de produits et services (santé, immobilier, tourisme, produits financiers, automobiles, etc.). Et pourtant, les seniors sont pratiquement exclus des lieux d'échange entre les partenaires sociaux. Ils ont rarement voix au chapitre et ne sont guère consultés.

Ainsi à l'apartheid générationnel « qui s'est développé au sein des entreprises (seulement 33 % des 55-64 sont encore en activité en France contre 68 % en Suède par exemple), s'ajoute le refus de reconnaître aux seniors le droit de participer à des qualités au devenir de la société. Les syndicats

## PARUTIONS

■ LES PATRONS, L'ÉTAT ET LA FORMATION DES JEUNES, coordonné par Gilles Moreau

La formation professionnelle accueille, en France, un million de jeunes. Elle les prépare, en lycée professionnel ou en apprentissage, à devenir les ouvriers ou employés de demain. Ce livre, qui réunit historiens, sociologues et juristes, se propose de faire la lumière sur deux catégories professionnelles souvent méprisées. Il donne aussi à comprendre, à travers l'histoire, les politiques publiques, la formation et les formateurs, l'introuvable équilibre qui oppose les patrons et l'Etat sur cette question (La Dispute, 2002, 256 p., 18 €).

C. Ro.

■ QU'EST-CE QUE...

Avant les élections prud'homales du 11 décembre qui rythment la vie des partenaires sociaux, il est possible de se forger une opinion sur le pluralisme syndical français, à l'aide d'un ou de plusieurs livres en format de poche, consacrés à chacune des principales organisations. Sont déjà parus *Qu'est-ce que la CGT*, par Bernard Thibault, ... *Force ouvrière*, par Marc Blondel, ... *la FSU*, par Gérard Aschieri et ... *SUD*. Doivent suivre ... *la CFDT*, par François Chérèque, ... *la CFTC*, par Jacky Dintinger, ... *l'UNSA*, par Alain Olive, et ... *la CFE-CGC*, par Jean-Luc Cazes. A chaque fois, les responsables des différentes organisations font l'objet d'un portrait avant d'exposer l'histoire, le fonctionnement et les buts du syndicat qu'ils dirigent (L'Archipel, coll. « L'information citoyenne », 2002, 125 p., 7,5 €).

A. B.-M.

■ LE MODÈLE FRANÇAIS DEPUIS 1945, de Pascal Gauchon

Historien et géographe, Pascal Gauchon, qui a flirté un temps avec l'extrême droite, est aussi un pédagogue qui sait faire partager ses marottes. Se concentrant sur la période contemporaine, il cerne les contours de cette exception française qui apparaît en leitmotiv dans les discours publics. Celle-ci vient de loin. Par exemple, les Français sont un des rares peuples qui pensent leur territoire sous la forme d'une figure géométrique : l'Hexagone. « L'idée que l'Etat est en charge du bien commun est typiquement française », note l'universitaire américain Ezra Suleiman. Reste que le modèle français, forgé dans l'immédiat après-guerre, repose sur la génération qui, ayant vécu l'humiliation de la défaite, voulait redresser son pays. Ainsi, les menaces sur la fin du modèle français peuvent aussi s'analyser comme un changement de génération (PUF, « Que sais-je ? », 2002, 125 p., 6,18 €).

A. B.-M.

■ LA TAXE TOBIN ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES NATIONS, de Bruno Jetin

Enterrée par les uns, rejetée par celui dont elle porte le nom, la taxe Tobin est comme un diamant noir dans l'économie internationale. Partisan de sa mise en œuvre, l'auteur, maître de conférences à l'université Paris-Nord et membre du conseil scientifique d'ATTAC, analyse les problèmes que pose ce prélèvement sur les transactions de change et propose des pistes pour la rendre possible (Descartes et Cie, 2002, 222 p., 15 €).

A. B.-M.

Dernier ouvrage publié : *Le Grand Retour des seniors*, éd. Eyrolles/Editions d'Organisation.



UNE ÉTUDE  
MONTRE QUE  
LES 22 RÉGIONS  
CONSTITUENT  
DES VIVIERS  
D'EMPLOIS  
D'IMPORTANCE  
TRÈS INÉGALE  
POUR LES ARMÉES,  
OBLIGÉES  
D'ÉLABORER  
UNE VÉRITABLE  
POLITIQUE  
DE RECRUTEMENT  
DEPUIS LA FIN DE  
LA CONSCRIPTION

# Les armées s'inquiètent de leur recrutement régional

Les armées se font du souci pour le recrutement des dizaines de milliers de jeunes dont elles ont besoin chaque année pour faire face à leurs missions, maintenant qu'elles n'ont plus le volant de main-d'œuvre commode et bon marché de la conscription. C'est la gendarmerie qui, la première, s'est inquiétée de la qualité et de la quantité des recrues qu'elle pourrait obtenir dans les différentes régions de France.

Le Centre d'études en sciences sociales de la défense (C2SD), qui dépend du ministère de la Défense, a donc demandé au Laboratoire d'économie et de sociologie des organisations de défense (Lesod) de l'université de Paris-IX-Dauphine d'identifier les bassins d'emplois sur lesquels pourraient compter les différentes armes à l'horizon 2020.

Sous la direction de Christian Schmidt, créateur du Lesod, Rozenne Martinoia a réalisé cette étude en utilisant les statistiques et les projections de l'Insee, de l'éducation nationale et de la Délégation à l'aménagement du territoire et à

l'action régionale (Datar). Elle a croisé l'évolution démographique des classes d'âge 15-19 ans et 20-25 ans et leur évolution en matière de formation. Deux catégories de futures recrues ont été identifiées : celle qui est qualifiée « d'active » dans l'étude parce qu'elle est bien formée et qu'elle est motivée soit par l'intérêt du travail, soit par la stabilité de l'emploi, soit par la rémunération ; l'autre catégorie est dite « passive » parce qu'elle regroupe des jeunes plutôt mal formés, sans travail et qui se « réfugient » sous l'uniforme.

L'intérêt de cette classification est qu'elle fait apparaître une carte de France des viviers potentiels de militaires. Christian Schmidt relève quelques cas significatifs : « Le Languedoc-Roussillon fait partie des régions dont l'évolution socio-économique laisse présager une attitude favorable aux armées, dit-il. On y trouvera des gens bien formés dans un contexte de tassement de l'économie, ce qui signifiera que le recrutement "d'actifs", de jeunes diplômés et qualifiés, y sera relativement aisé. En Ile-de-France, la situation

s'inverse, car les "actifs" sont attirés par un secteur privé tertiaire dynamique ; restent sur le marché les "passifs", souvent issus des banlieues, que leur faible qualification laisse sur la touche ; ce seront des recrues possibles pour les armées et la gendarmerie nous a fait savoir qu'elle était intéressée par cette possibilité, car elle recrute peu en région parisienne. »

Quant à la Corse, elle cumule une croissance démographique et économique sans grand dynamisme, salaires faibles dans le privé et chômage persistant, c'est-à-dire des caractéristiques qui en font un vivier important pour les armées, peut-être le plus prometteur de France. Ce qui fait dire à Christian Schmidt que « si l'on veut préserver

catégories les plus disponibles pour les armées sont les catégories ouvrières qui se raréfient en France. Le monde militaire se trouvera en position de faiblesse dans la majorité des régions face aux entreprises privées, ce qui finira par lui poser des problèmes de budget car il devra augmenter ses rémunérations pour ne pas attirer seulement les moins motivés, les moins diplômés, autrement dit les moins « bons ».

Cette situation inspire à Christian Schmidt deux réflexions. « Je me demande si les armées n'auraient pas intérêt pour assurer leurs besoins, en quantité comme en qualité, à moins recruter régionalement et plus au plan national, déclare-t-il. D'autre part, les armées ne vont-elles pas devoir se transformer en organisme national de formation ? » En effet, celles-ci ne pourront recruter aisément que chez les jeunes peu formés qui risquent de les quitter une fois acquise une qualification. L'intégration y trouverait son compte, mais pas forcément la défense de la nation...

Al. F.

## L'Alsace doit déjà importer une bonne part de ses militaires

MÊME AVANT  
LA PROFESSIONNALISATION,  
LA RÉGION  
MANQUAIT  
D'UNIFORMES

res de combat (1<sup>er</sup> RHC) et un régiment du matériel (6<sup>e</sup> RMAT) qui coiffe un établissement en Alsace. L'armée de l'air a deux bases opérationnelles : l'une accueille deux escadrons de chasse à Colmar-Meyenheim, l'autre les « grandes oreilles » d'un centre de détection et de contrôle à Drachenbronn (Bas-Rhin).

L'est de la France, que l'histoire a fortement doté en unités, est traditionnellement « importateur » de militaires. Mais, en Alsace, ce déséquilibre s'accroît parce que le marché de l'emploi est plus ouvert. Globalement, la région a une main-d'œuvre qualifiée, compte tenu de l'importance des filières courtes de formation professionnelle, mais aussi de la part importante des étudiants dans sa population scolarisée (15 %).

te mobilité et des rémunérations strictes, n'est pas un employeur très séduisant.

Le Cirat strasbourgeois a cependant senti la conséquence de la remontée du chômage depuis un an : il a vu grimper le nombre des candidatures de 30 % entre 2000 et 2001, mais sur des effectifs modestes. La proportion des jeunes femmes qui viennent s'informer sur les métiers de la défense ne cesse de croître, et elles sont « hypermotivées », note le commandant Klein.

Dans l'armée de l'air, le recrutement est plus décentralisé : les deux bases aériennes ont une large autonomie pour embaucher leurs militaires techniciens de l'air (MTA) et négocier directement de base à base quand elles ne trouvent pas leur personnel. Le premier travail du bureau armée de l'air information (BAI) de Strasbourg, c'est... l'information. Pour l'aspect recrutement, ce sont surtout les dossiers des candidats sous-officiers et officiers qui sont « initialisés » au BAI. « Nous en avons instruit 486 en 2001, et 135 ont intégré les formations », calcule le capitaine Maryan Szuwarski, chef du BAI. Il sent quand même les spécificités de la main-d'œuvre alsacienne. « Nous n'avons pas la même demande qu'en Bretagne ou dans le Nord. » Une difficulté qui s'ajoute à une ambiguïté : « La plupart des jeunes rêvent d'être pilotes. Il faut leur expliquer que la sélection est rude et que, pour faire voler un pilote, il y a quarante métiers derrière. » Parfois moins attirants.

Strasbourg est le siège de l'état-major du corps d'armée européen commun à la France, l'Allemagne, l'Espagne, Luxembourg et la Belgique. La France fournit les militaires des composantes françaises de son bataillon de quartier général (BQG) à Strasbourg et de la brigade franco-allemande (BFA) dont le PC est à Müllheim (Allemagne). « Nous sensibilisons les candidats qui y pensent à la nécessité de connaître un peu d'allemand », explique le commandant Klein. Mais même dialectophones, les jeunes Alsaciens ne sont pas très convaincus : le Cirat n'a placé que six d'entre eux à la brigade franco-allemande depuis deux ans.

Jacques Fortier

**STRASBOURG**  
de notre correspondant  
Dans les motivations des jeunes qui pensent à s'engager, la proximité géographique n'est pas une priorité », note le commandant Benoît Klein, qui dirige le Centre d'information et de recrutement de l'armée de terre (Cirat) à Strasbourg. « Ils ne viennent pas pour un régiment, mais pour l'armée, et dans l'idée de faire carrière. » Parfois, ses jeunes visiteurs ont un rêve en tête, qui les obligera à s'expatrier : impossible en Alsace de devenir parachutiste ou conducteur de chars Leclerc.

Sur une carte au mur, des pastilles indiquent les destinations des engagés volontaires de l'armée de terre (EVAT) recrutés récemment dans le Bas-Rhin. En 2000, le Cirat strasbourgeois en a embauché 90 : 17 sont restés dans la région, 19 sont allés en Moselle, le reste s'est éparpillé dans l'Hexagone. En 2001, pour 135 recrutements, 35 sont restés en Alsace, 14 en Moselle. Or « les régiments d'ici préféreraient avoir une ossature plus alsacienne », note le commandant Klein.

Même si tous les candidats avaient opté pour l'Alsace, la région resterait déficitaire en militaires, comme elle l'était à l'époque du service national obligatoire. Il faut en effet fournir quatre régiments dans le Bas-Rhin, un d'artillerie (12<sup>e</sup> RA d'Oberhoffen), deux de transmissions (44<sup>e</sup> et 54<sup>e</sup> RT à Mutzig et Haguenau), un du génie (1<sup>er</sup> RG d'Illkirch-Graffenstaden) et un régiment d'infanterie (152<sup>e</sup> RI de Colmar) dans le Haut-Rhin. A cela s'ajoutent les voisins de Phalsbourg (Moselle) : un régiment d'hélicoptè-

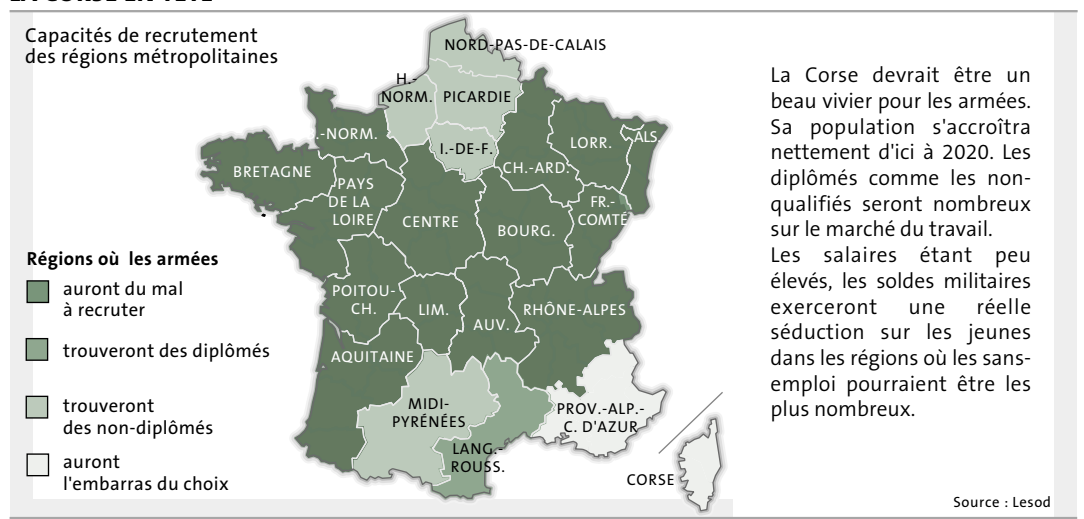
« Nous n'avons pas la même demande qu'en Bretagne ou dans le Nord »

**CAPITAINE MARYAN SZUWARSKI, CHEF DU BAI**

Le niveau des rémunérations, bien qu'inférieur à celui de la région parisienne, reste le plus élevé des régions de province. L'Observatoire régional de l'emploi et de la formation repère 23 métiers en déficit en octobre 2000 dans une étude sur les difficultés de recrutement en Alsace. Parmi eux, la mécanique automobile, l'ajustage, l'électricité, la sécurité et la surveillance, des branches dans lesquelles la défense est justement demandeuse.

Si le taux de chômage alsacien s'est rapproché cet automne des 7 %, il reste l'un des plus bas de France. Le travail transfrontalier, en Suisse ou en Allemagne, est très attractif : on comptait environ 70 000 frontaliers au recensement de 1999. Ces salariés, qui passent la frontière chaque jour, sont mieux payés, plus vite propriétaires (dix ans plus tôt que les autres actifs alsaciens, selon l'Insee), et donc moins mobiles. C'est dire que la défense, qui pratique une for-

### LA CORSE EN TÊTE



La Corse devrait être un beau vivier pour les armées. Sa population s'accroît nettement d'ici à 2020. Les diplômés comme les non-qualifiés seront nombreux sur le marché du travail. Les salaires étant peu élevés, les soldes militaires exerceront une réelle séduction sur les jeunes dans les régions où les sans-emploi pourraient être les plus nombreux.

### Le contre-amiral Claude Marcus, porte-parole adjoint de la délégation à l'information et à la communication de la défense

« Nous jouons un rôle d'amortisseur »

Les armées s'inquiètent-elles de la concurrence du secteur privé en matière de recrutement ?

Nous constatons cette concurrence tous les jours, notamment dans le nucléaire ou l'informatique. Quand les compagnies aériennes connaissent un déficit de pilotes, nous enregistrons une hémorragie dans l'armée de l'air. Mais ces difficultés ne sont pas éternelles et nous assistons en ce moment, par exemple, à un retournement conjoncturel qui fait refluer vers nous des candidats peu tentés par des salaires dans le privé nettement moins élevés qu'il y a quelques mois. Les armées jouent ainsi un rôle d'amortisseur : quand l'électronique se porte bien, ce n'est pas chez nous que l'on vient ; depuis que le ralentissement économique est perceptible, nous voyons moins de gens nous quitter.

La régionalisation du recrutement des armées fait-elle problème en termes quantitatifs et qualitatifs ?

La question est de savoir dans quelle proportion nous recrutons

régionalement. Il faut se souvenir que la caractéristique de nos métiers est la mobilité. Les sous-officiers demeurent entre trois et cinq ans dans leur affectation et les officiers, deux ans. En moyenne, un militaire demeure entre cinq et sept ans dans la même ville. Cela nous impose un recrutement national.

En revanche, nous recrutons au niveau local des ouvriers fonctionnaires, soit 2 000 personnes par an et quelques personnels civils ou militaires pour les bases de l'armée de l'air, par exemple un millier de pompiers. Cela donne 3 000 embauches locales et sans astreinte de mobilité sur quelque 30 000 recrutements effectués chaque année.

Dans quels bassins d'emploi embauchez-vous ?

Partout en matière de recrutement national. Même les bassins d'emploi les plus faibles fournissent des candidats. Quant aux plus forts comme le Sud-Est, le Nord et l'Est, ils y contribuent dans la moyenne.

Pour s'assurer des recrues en nombre et en qualité, les armées ne sont-elles pas obligées de ren-

forcer les formations qu'elles dispensent, notamment en raison de la fin de la conscription ?

La fin de la conscription n'a rien changé à notre effort de formation. S'ils avaient un métier, les conscrits étaient employés dans leur spécialité et nous dispensions une formation générale à ceux qui n'en avaient pas. Pour les engagés, le cursus n'a pas changé. Après le concours, ils suivent une formation initiale qui va de quelques mois à un an pour les personnels civils comme pour les militaires.

Ensuite, les sous-officiers et les officiers se perfectionnent dans un métier technique. Enfin, pour les officiers, intervient une formation de haut niveau, en général après quinze à dix-huit ans ; c'est en particulier le passage à l'École de guerre à Paris qui ouvre les postes d'état-major. La formation est donc bien présente tout au long de la carrière d'un officier qui y consacre entre trois et cinq ans d'une carrière moyenne de vingt-cinq ans.

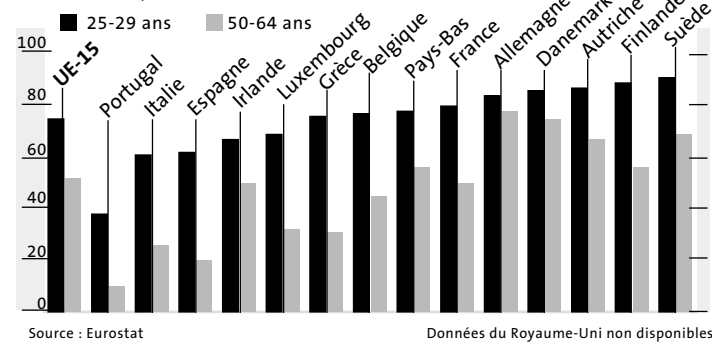
Propos recueillis par Alain Faujas



## EUROPE

## DES JEUNES DE PLUS EN PLUS QUALIFIÉS

Pourcentage de la population ayant terminé au moins le deuxième cycle du secondaire, en 2001



■ EN 2001, 75 % DES EUROPÉENS ÂGÉS DE 25 À 29 ANS avaient au moins terminé le cycle de l'enseignement secondaire supérieur (bac ou équivalent), contre 52 % seulement des personnes âgées de 50 à 64 ans.

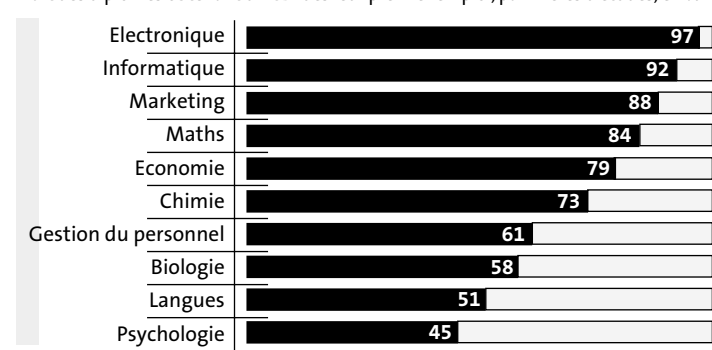
■ LE NIVEAU D'ÉDUCATION est toujours plus élevé dans les Etats du Nord, mais ceux du Sud ont réalisé les progrès les plus considérables. La proportion de jeunes de niveau bac y est deux à trois fois supérieure à celle de la génération précédente. Le fossé entre les Etats membres est en train de se combler.

■ DE MÊME, LES ÉCARTS ENTRE LES SEXES en la matière se sont réduits dans toute l'Union (les femmes de la jeune génération ont même légèrement dépassé les hommes) : aujourd'hui, 77 % des femmes âgées de 25 à 29 ans ont une qualification de l'enseignement secondaire supérieur, contre 74 % des hommes du même âge. Dans la population âgée de 50 à 64 ans, ces pourcentages sont respectivement de 46 % et de 58 %.

## FLASH APEC/« LE MONDE »

## LA PRIME AUX SCIENTIFIQUES

Part des diplômés obtenant un CDI dès leur premier emploi, par filières d'études, en %



Source : APEC Pour plus d'informations : www.apec.fr

■ 82 % DES JEUNES DIPLÔMÉS, en moyenne, obtiennent un contrat à durée indéterminée (CDI) dès leur premier emploi, soit la très grande majorité d'entre eux.

■ DANS L'ENSEMBLE, TOUS LES DIPLÔMÉS DES FILIÈRES SCIENTIFIQUES généralistes ont de bonnes chances d'être recrutés avec un CDI, de même que les futurs financiers, comptables et autres gestionnaires. A l'inverse, les littéraires, philosophes, sociologues, historiens et géographes, ainsi que les spécialistes des sciences de l'éducation, devront se contenter d'un CDD (contrat à durée déterminée) dans un cas sur deux.

## AGENDA

## ■ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Une journée de réflexion organisée conjointement par le Conseil économique et social (CES) et par le ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité se tiendra le 18 novembre 2002 à Paris au CES. Intitulé « Les comités d'hygiène et de sécurité au travail (CHSCT) : évolutions, nouveaux défis », ce colloque traitera de l'extension du champ de compétences des CHSCT et des nouveaux enjeux posés à cette instance au travers de témoignages notamment d'employeurs, de représentants syndicaux, de médecins du travail, etc.

Renseignements : 01-44-43-62-42, ou courriel : nathalie.ravion@ces.fr

## ■ MUTATIONS INDUSTRIELLES

L'association Développement & Emploi organise à Paris, le 20 novembre 2002, de 8 h 15 à 17 h 15, à la Maison de la chimie, un colloque « Anticiper les mutations structurelles des entreprises ». Des débats organisés autour d'universitaires, de consultants, d'industriels et de syndicalistes seront, entre autres, consacrés aux licenciements, à l'employabilité ou au développement économique local.

Renseignements : 01-45-79-32-39, ou courriel : lhemon@entreprise-personnel.asso.fr

## ■ SERVICES À DOMICILE

L'Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) réunira, le 22 novembre 2002, à la Maison de la mutualité, des institutions du secteur social, des chercheurs et des représentants de l'Etat sur le thème « Services à domicile : quelle place pour le client-adhérent ? ».

Renseignements : 01-44-65-55-55, ou site Internet : www.admr.org, ou courriel : info@admr.org

## ■ RUPTURE SOCIALE

Le groupe Humanis, société spécialisée dans la protection sociale, réunit un séminaire le 26 novembre 2002 à Paris, de 15 heures à 17 h 45, sur le thème « La prévention sociale, un nouveau défi... ».

Les intervenants tenteront de répondre à des questions aussi diverses que « Comment équilibrer sa vie pour un vieillissement réussi ? », « Comment aider le salarié à réintégrer la vie professionnelle après un arrêt de travail ? », « L'accompagnement spécialisé comme moyen de retour à l'emploi : utopie ou réalité ? »

Renseignements : 01-45-78-36-07.

## ■ ÉDUCATION

Le Centre de recherche et d'action sociales (Ceras), animé par des jésuites, propose une session de formation sur deux journées consacrées à « Réinventer l'éducation : un enjeu de société ». Des relations jeunes-adultes en transformation. Quelle éducation pour quelle société ? ».

Cette session aura lieu à Orsay (Essonne), du lundi 20 janvier au mercredi 22 janvier 2003 et du lundi 17 mars au mercredi 19 mars 2003. Conférences, ateliers et tables rondes rythmeront les journées.

Renseignements : 01-44-39-48-30, ou courriel : cerasession@jesuites.com

## LES INDICATEURS SOCIAUX INTERNATIONAUX « LE MONDE »/EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-Unis	JAPON
<b>Evolution de l'emploi au 4<sup>e</sup> trim. 2001</b> (en % sur un an)	0,9	0,9	-0,2	0,5	1,8	1,5	1,3	1,8	0,9	-	-
<b>Structure de l'emploi 2001</b>											
Part de l'emploi salarié	84,3	83,1	88,9	84,8	79,5	89,1	72,1	89,1	88,3	n. d.	n. d.
Part de l'emploi à temps partiel	17,9	16,4	20,3	14,6	7,6	16,4	9,1	40,8	17,1	13**	23**
<b>Taux d'emploi 2001</b> (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)	63,8	61,8	65,7	59,7	56,1	62,7	54,5	74,1	71,6	74**	69**
Hommes + femmes (55-64 ans)	38,2	34,6	37,7	25,2	38,7	30,7	26,9	39,3	52,2	58**	63**
<b>Durée du travail salarié à temps plein 2001</b> (h/semaine)	40,1	39,6	39,4	39,2	40,5	38,3	38,5	39,0	43,5	n. d.	n. d.
<b>Evolution du coût du travail</b> (en % sur un an - 2 <sup>e</sup> trimestre 2002)	3,7	3,7	2,4	6,2*	2,4	4,1	4,4	5,7	3,7	4,0	n. d.
<b>Taux de chômage en septembre 2002</b> (en %)											
Hommes + femmes	7,6	8,3	8,3	6,8	11,2	8,8	9,0	2,9	5,2	5,6	5,4
Moins de 25 ans	15,1	16,1	9,1	18,7	21,4	20,1	27,4	6,4	12,2	11,8	nd
<b>Part de chômage de plus d'un an 2001</b> (en %)	44,4	47,0	50,4	51,7	39,1	36,8	64,6	32,7**	27,7	6**	25**

\*3<sup>e</sup> trimestre 2001 \*\*2000

## LE MARCHÉ DU TRAVAIL FRANÇAIS

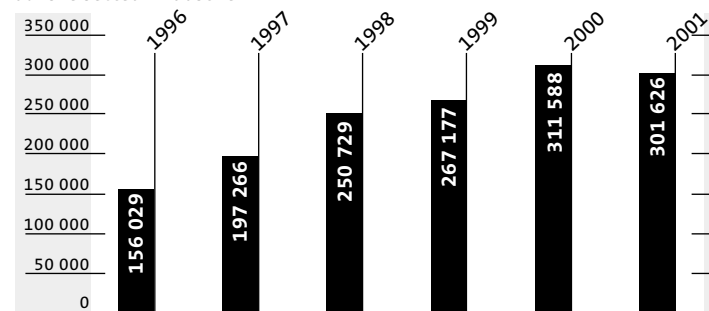
	Dernier mois connu	Variation sur un an
<b>Taux de chômage des jeunes</b>	21,6 % (sept.)	+ 1,2*
<b>Part du chômage de longue durée</b>	29,2 % (sept.)	+ 2 %
<b>Emplois précaires</b> (en milliers) :		
CDD	897	- 3,4 %
Intérim	514	- 15,0 %
Apprentis	274	+ 5,4 %
Contrats aidés	421	+ 3,2 %
<b>Salaire net médian</b> (en euros constants) :		
Femmes	1 197	+ 2,9 %
Hommes	1 448	+ 0,03 %
<b>Smic</b> (en euros)		
Horaire	6,83 (juillet)	+ 2,4 %
Mensuel	1 154,27 (juillet)	+ 2,4 %
<b>Nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion</b>	1 084 310	- 1,15 %

Source : Insee, Dares, CNAF \* en points

## FLASH SETT/« LE MONDE »

## L'EMPLOI INTÉIMAIRE EN RECL

Nombre d'intérimaires en équivalent emplois temps plein dans le secteur industriel



Sources : Syndicat des entreprises de travail temporaire (SETT)/MÉS-DARES

■ APRÈS AVOIR DIMINUÉ DE 3 % EN 2001 par rapport à 2000, le nombre d'intérimaires dans les activités industrielles a enregistré au cours des sept premiers mois de l'année 2002 un recul de 16 % par rapport à la même période de l'année précédente, pour atteindre 262 376 emplois en équivalent temps plein.

■ DANS LE MÊME TEMPS, LE BTP et les activités tertiaires ont diminué respectivement de 9 % et de 3 %. Dans un contexte économique particulièrement morose pour l'industrie, le niveau de l'activité du travail temporaire est proche de celui atteint en 1999, sauf dans les industries agricoles et alimentaires où il progresse de 3 %.

## Quand des licenciés forment leurs remplaçants...

## DIFFICILE

## COHABITATION

## FRANCO-ESPAGNOLE

## DANS UN SERVICE

## DE COMPTABILITÉ

## DU GROUPE BAYER

C'est à une drôle de cohabitation que sont conviés, depuis le 7 octobre dernier, Alice et Ester, dans les bureaux du service comptabilité au siège français de Bayer à la Défense (Hauts-de-Seine), le groupe pharmaceutique allemand. La première, dix-huit ans de maison, va être licenciée dans les prochains mois, à moins qu'elle ne décide de s'installer à Barcelone, où l'entreprise délocalise les activités comptables de chaque filiale européenne. La seconde est une jeune Espagnole, engagée il y a trois mois par le centre de Barcelone. Elle est envoyée à Paris afin de -dit la direction de Bayer - « recenser les données du système de gestion français qui seront transférées sur le nouveau logiciel dont le fonctionnement est centralisé dans la capitale catalane ». Assise à côté d'Alice de 9 heures à 17 heures, Ester prend des notes : le traitement des factures, les procédures d'approbation, le

classement. « Jusqu'à la fin de l'année, je vais tout lui apprendre du travail que je vais perdre, résume Alice, désabusée. Ce relais se passe avec courtoisie ; je n'ai aucune raison d'en vouloir personnellement à cette jeune fille. Mais la pilule est dure à avaler. » Selon les syndicats CFTC et FO, une dizaine de salariés dont le poste est supprimé et qui seront licenciés - ou reclassés dans le groupe pour les plus de 50 ans - doivent participer à la formation de leurs homologues espagnols.

Décidé il y a deux ans, le regroupement d'une partie de la comptabilité au sein du pôle EuroServices Bayer à Barcelone va entraîner, en 2003, la suppression de 28 emplois sur une soixantaine en France. « Cette mesure a été imposée sans concertation préalable avec les instances du personnel, précise Patrick Dameli, secrétaire du comité d'entreprise (FO). Nous aurions pu discuter d'un calendrier et des conditions dans lesquelles se ferait cette passation de connaissances, en faisant appel par exemple au volontariat. » C'est par un message sur l'intranet que les comptables ont appris l'arrivée de la délégation espagnole. « On nous invitait à faire preuve de professionnalisme et de force morale pour cette mission difficile... Facile à dire !, s'exclame Pierrette. C'est la hiérarchie qui devrait prendre ça en charge. »

Sa collègue, Marie-Claude, 50 ans, a craqué. Après un arrêt-maladie de cinq jours, elle est revenue la mort dans l'âme : « C'est douloureux. On nous vole notre travail ; on nous demande de communiquer

notre savoir à ceux qui vont nous remplacer. Alors qu'après trente-deux ans de carrière dans la société, je ne sais pas ce que je vais devenir l'an prochain. » Dans leur bureau, Marie-Claude et Catherine ont adopté un modus vivendi avec « leurs Espagnols », José et Mathieu, installés dans une pièce à part : « Nous convenons des heures pendant lesquelles ils nous rejoignent pour travailler, explique Catherine. Leur présence ravive les incertitudes sur notre avenir. Ces garçons comprennent nos réticences. » Selon Victor Rodriguez, délégué syndical CFTC, la direction de Bayer France a complètement négligé la dimension psychologique et humaine d'une telle opération : « Le CHSCT a demandé l'arrêt de ce projet de formation et va mener une mission sur l'état de santé des salariés avec l'aide du médecin du travail et d'un cabinet d'expertise. »

## MIGRATION DE PARAMÈTRES

Selon la direction, cette agitation s'apparente à une « tempête dans un dé à coudre », même si elle reconnaît un « manque de préparation » vis-à-vis du personnel comptable : « L'équipe barcelonaise, composée de cinq salariés Bayer et de cinq consultants, n'est pas venue à Paris pour être formée et n'a pas vocation à remplacer les salariés français, assure Christian Tessier, DRH du groupe en France. Elle doit assurer la migration des paramètres d'un système informatique à un nouveau modèle de gestion comptable. Dans le plan social, les modalités de son intervention étaient clairement énoncées. »

Reste qu'aux yeux de Victor Rodriguez et de Patrick Dameli, alertés par les salariés, l'intervention de ladite équipe va bien au-delà, en essayant d'acquiescer le savoir-faire des salariés français. D'ailleurs, une prime correspondant à six mois de salaire sera accordée aux personnes restant dans l'entreprise jusqu'à la fin de cette période de transition. Une mesure « qui vise également à tenir compte de la surcharge de travail éventuelle qu'implique cette transmission de compétences », indique la direction.

Pour preuve de sa bonne foi, Bayer précise que chaque comptable français se verra offrir un poste équivalent à Barcelone. Des « voyages exploratoires » de l'autre côté des Pyrénées ont été proposés. « C'est un jeu de dés pipés, estime Albert Delattre, délégué syndical CGT. L'âge des salariés, leur rémunération et leur situation de famille sont un frein à la mobilité. Les mutations à Barcelone seront marginales. » « Le groupe a anticipé les refus, proteste Victor Rodriguez. La convention collective espagnole est moins favorable en termes d'avantages sociaux. La délocalisation à Barcelone a pour but de réaliser des gains de productivité. » Entre les Espagnols, jeunes, trilingues, maîtrisant bien l'informatique, et Alice, Marie-Claude et leurs collègues, la cohabitation devrait durer trois mois. Dans le malaise. Si les entreprises se jouent facilement des frontières, l'Europe des travailleurs n'avance qu'à petits pas...

Nathalie Quéruel